

30

février 2012

fms

Cahiers **MARISTES**



Institut
des
Frères
Maristes

Fichier de la version imprimée (l'original est en Français)

FMS CAHIERS MARISTES
N° 30 ANNÉE XXII 2012

Responsable de rédaction:

Commission du Patrimoine
André Lanfrey
Antonio Martínez Estaún
Demóstenes Calábria
Heloísa Afonso de Almeida Sousa
Michael Green
Michel Morel
Patricio Pino
Spiridion Ndanga

Directeur technique:

Alberto Ricica, fms

Collaborateurs de ce numéro :

André Lanfrey, fms
Juan Jesús Moral Barrio, fms
Frederick McMahon, fms
Michael Green, fms
Aureliano Brambila de la Mora, fms
Antonio Martínez Estaún, fms

Maquette:

TIPOCROM Srl - Guidonia (Roma)

Rédaction – Administration:

Piazzale Marcellino Champagnat, 2
C.P. 10250 - 00144 ROMA
Tél. : (39) 06 54 51 71
Fax : (39) 06 54 517 217
Courriel: publica@fms.it
Web: www.champagnat.org

Imprimerie:

CSC GRAFICA Srl - Guidonia (Roma)

Traducteurs:

Alain Delorme, fms
Joannès Fontanay, fms
Josep Roura, fms
Aimé Maillet, fms
Moisés Puente, fms
Carlos Martín, fms
Edward Clisby, fms
John Allen, fms
Carla Bertana
Marilyn Balbis
Salvador Durante, fms
Virgilio J. Balestro, fms
Aloísio Kuhn, fms

Cahiers maristes:

Les Cahiers Maristes visent à diffuser des documents et des recherches sur les origines, la spiritualité, le développement et l'expansion de l'Institut Mariste, dans le monde. Il aborde des études sur la Société de Marie, des personnalités historiques et des thèmes qui caractérisent le travail apostolique des Frères Maristes. La production du contenu est collaborative par plusieurs auteurs. Il est imprimé en quatre langues : espagnol, français, anglais et portugais.

Données du Catalogage international avant publication (CIP)

C121 Cahiers maristes : informations, études, documents. -- n. 30 (fev 2012) -- Rome : Maison Generalizia dei Fratelli Maristi delle Scuole, 2012.
168 p. : il. ; 24cm

Annuel.

Éditorial : Casa Generalizia dei Fratelli Maristi delle Scuole / André Lanfrey

Version numérique en portugais : <<https://champagnat.org/pt/biblioteca/cadernos-maristas/>>

ISSN 1122-5572

1. Frères Maristes – Histoire. 2. Spiritualité. 3. Patrimoine culturel. 4. Fratelli Maristi delle Scuole

CDD 200

TABLE **DES MATIÈRES**

■ ÉDITORIAL	
André Lanfrey, fms.....	3
■ ÉTUDES	
La Famille Mariste selon le Frère Virgilio León	
Antonio Martínez Estaún, fms.....	7
Le prêtre et le pasteur diocésain	
Frederick McMahon, fms.....	45
La Bonne Mère et la Vierge du Vœu	
André Lanfrey, fms.....	63
■ AUTRES ARTICLES	
Le Projet Historique du Bicentenaire	
Michael Green, fms.....	83
Le Charisme Mariste en terre mexicaine	
Aureliano Brambila de la Mora, fms.....	93
Esquisse d'Histoire de l'Institut	
André Lanfrey, fms.....	133
Project d'Histoire de l'Institut : Bibliographie	
Juan Jesús Moral Barrio, fms	157

FMS CAHIERS MARISTES

N° 30 ANNÉE XXII 2012

Responsable de rédaction :

Commission du Patrimoine

Directeur technique :

Alberto Ricca, fms

Collaborateurs de**ce numéro :**

André Lanfrey, fms

Juan Jesús Moral Barrio, fms

Frederick McMahon, fms

Michael Green, fms

Aureliano Brambila

de la Mora, fms

Antonio Martínez Estaún, fms

Traducteurs :

Alain Delorme, fms

Joannès Fontanay, fms

Josep Roura, fms

Aimé Maillet, fms

Moisés Puente, fms

Carlos Martín, fms

Edward Clisby, fms

John Allen, fms

Carla Bertana

Marilu Balbis

Salvador Durante, fms

Virgilio J. Balestro, fms

Aloisio Kuhn, fms



André Lanfrey
fms

ÉDITORIAL

Ce numéro 30 des Cahiers Maristes nous semble avoir une fonction un peu particulière : en sus des traditionnels articles rendant compte de recherches diverses, il annonce l'aboutissement de deux projets et le lancement d'un autre.

ORIGINES DES FRÈRES MARISTES

Vient de paraître, en 2011, en trois volumes dans la collection *Fontes Historici Societatis Mariae*, le recueil de tous les écrits du P. Champagnat ainsi que des documents ou cahiers rédigés ou commencés de son temps. Intitulé *Origines des Frères Maristes*, cet ouvrage est le fruit d'un long travail conduit par le F. Paul Sester avec l'aide technique de plusieurs confrères : Jean-Rousson, Louis Richard, Claude Morisson, Henri Réocreux.

L'emploi du mot « origines » dans le titre rend hommage à l'ouvrage fondamental des P. Coste et Lessard, *Origines Maristes*, publié dans les années 1960-67. Le F. Paul Sester, dans son in-

troduction, souligne une autre raison : ces documents sont loin d'être tous de la main du P. Champagnat et bien des cahiers ou registres commencés de son temps, continuent après lui. L'expression *Écrits du P. Champagnat* étant trop restreinte, le titre finalement retenu a paru plus adéquat.

Le volume 1, de 566 p., intitulé « Du projet personnel à la congrégation », comprend les résolutions de Champagnat et les huit « Cahiers Champagnat » rassemblant les règlements de la maison-mère, les prospectus et statuts, les projets de règles, des brouillons de lettres, des esquisses de conférences et instructions et les livres de compte.

Le tome 2, intitulé « Affirmation de l'identité d'une famille religieuse », de 785 pages, contient le registre des inscriptions de 1822 à 1848 et les correspondances de Champagnat établies en séries thématiques : lettres aux frères, à M. Mazelier, lettres administratives autographes et minutes. Enfin, nous y trouvons les sermons, discours et instructions.

Le volume 3 intitulé « Structuration et développement des Frères Maristes », comprend les registres : prise d'habit, vœux temporaires et perpétuels, défunts. Ensuite, un « Mémorial ecclésiastique » groupe tous les événements religieux marquants tels que bénédictions de chapelles, érections de chemins de croix... de 1825 à 1942. L'ouvrage se clôt par les « Écrits divers isolés » rassemblant différents actes d'achat et de vente, mais aussi des documents plus fondamentaux tels que les promesses des premiers frères ou le Testament spirituel du P. Champagnat.

La seconde partie du volume 3, p. 509-698, est consacrée aux différents index : thématique, des noms de lieux et surtout des personnes, frères et non frères.

Ce recueil de 687 documents complète donc les *Origines Maristes* des P. Coste et Lessard ainsi que les *Lettres* de Champagnat publiées par les F. Paul Sester en 1985 (tome 1 : textes) et en 1987 (tome 2 : répertoires), ce dernier avec l'aide de F. Raymond Borne. Grâce à cette œuvre, nous avons désormais en une seule collection tous les documents concernant l'origine de l'Institut et débordant même assez souvent sur les époques ultérieures puisque les cahiers et registres, publiés ici en entier, ont souvent été continués après 1840. Grâce à un appareil critique soigné (introductions, notes, index), elle offre aux chercheurs un outil de travail exceptionnel.

CHRONOLOGIE MARISTE

La Maison Générale vient aussi de publier une nouvelle *Chronologie mariste*, des origines à 2009, élaborée sous la direction du F. Jean Ronzon, ancien Secrétaire Général. Ce livre de 535 pages, à la forme très soignée, est le numéro 1 d'une nouvelle collection intitulée *FMS/ Studia* qui a pour vocation de publier des travaux marquants sur l'Institut.

L'ouvrage complète la *Chronologie* de l'Institut, de 1976, mais dans un esprit un peu différent. Les faits rapportés ont en effet été structurés en une division chronologique renouvelée qui insiste moins sur l'histoire interne (maisons-mères, Supérieurs Généraux) mais s'efforce de situer l'Institut dans l'histoire générale. C'est pourquoi de brèves introductions donnent une vue d'ensemble de chacune des phases historiques ou éclairent des dates particulièrement importantes. Par ailleurs le souci de citer la source de chaque fait, déjà très présent dans la *Chronologie* de 1976, a été systématisé, ce qui a poussé à éliminer certains événements non fondés sur des sources repérables. Enfin, un certain nombre de cartes, de photos et d'annexes offrent des synthèses visuelles précieuses.

PROJET D'HISTOIRE DE L'INSTITUT

L'année 2017 approchant, la Commission du Patrimoine Spirituel a cru opportun de projeter l'écriture d'une

histoire générale de l'Institut qui, sans être trop savante ni trop massive, offre une vision sérieuse de nos deux siècles d'histoire. Pour une telle entreprise la documentation ne manque pas, comme en témoigne ci-dessous la riche bibliographie présentée par le F. Juan Moral. Mais la principale difficulté est sans doute de la maîtriser afin que l'ouvrage final n'atteigne pas des dimensions considérables ou ne devienne une compilation d'histoires de Provinces. C'est pourquoi le F. Aureliano Brambila a écrit, à propos du Mexique, un modèle méthodologique donnant une vue d'ensemble à la fois documentée et succincte sur une région de l'Institut. De leur côté les Frères André Lanfrey et Michael

Green ont tenté d'établir des esquisses concernant une entreprise qui devra sans doute faire appel à des collaborations et subir des modifications.

Ainsi, ce Cahier Mariste n° 30 annonce un certain aboutissement de la recherche mariste fortement focalisée sur Champagnat et les origines tout en esquissant une nécessaire réflexion sur l'Institut dans son ensemble à la veille de son bicentenaire. L'article du F. Antonio Martínez Estaún sur la notion de « famille mariste » réinterprétée récemment par le F. Virgilio León, nous semble d'ailleurs un bon exemple de ce type de travail.

LA FAMILLE MARISTE SELON LE FRÈRE VIRGILIO LEÓN



**Antonio Martínez
Estaún, fms**

1. MOTIVATION, PROPOS ET MÉTHODOLOGIE

Alors que j'écris ces lignes, deux anniversaires presque simultanés se présentent. Le 6 septembre 2011 rappellera les 25 ans de la mort du frère Virgilio León Herrero (1927-1986), un homme qui eut l'intuition d'un avenir imprévu pour la famille mariste dont il fut l'apôtre et le propagateur. Et aussi le 25^{ème} anniversaire du Mouvement Champagnat de la Famille Mariste (MCHFM), célébré en chaque Province. La Province de l'Hermitage l'a célébré en octobre 2010, dans la maison rénovée du Fondateur. Le Mouvement Champagnat fut approuvé par le 18^{ème} Chapitre Général (1985) des frères. Le frère Charles Howard, Supérieur Général, publia, dans sa circulaire du 15 octobre 1991, le *Prcjet de Vie du Mouvement* et sa vision du laïc mariste de Champagnat.¹

Ces coïncidences m'ont poussé à analyser la portée de la famille mariste dans l'intuition première du frère Virgilio León, à travers quelques-uns de ses écrits. Par cette recherche je voudrais faire un apport qui puisse enrichir la réflexion, la vie et le dynamisme des fraternités qui vivent en lien avec le Mouvement Champagnat de la Famille Mariste et d'autres groupes qui se sentent attirés par le charisme de Champagnat.

1.1. La famille mariste avant le Mouvement Champagnat

Le frère Alexandre Lefebvre a fait un vaste apport sur la famille mariste dans son travail *Des Anciens Élèves au Mouvement Champagnat de la Famille Mariste*² Dans ce texte, deux réalités distinctes de l'histoire mariste sont objets de recherches : les as-

¹ Le *Prcjet de Vie du MCHFM* a été publié le 16 juillet 1990 dans une édition visant à faire connaître et diffuser le texte. Le frère Charles Howard l'inclut dans sa circulaire du 15 octobre 1991, le texte étant ainsi repris dans une publication officielle de l'Institut. Voir : Charles Howard, *Circulaires T. 29*, p. 351-428.

² Alexandre Lefebvre, *Des Anciens Élèves au Mouvement Champagnat de la Famille Mariste*. Cahiers Maristes (mai 1999), n. 15, p. 123-174.

sociations des anciens élèves, d'un côté, et la famille mariste de l'autre. Le frère Lefebvre trouva des points importants de coïncidence dans l'histoire des deux groupes. Pour nous en informer, il utilisa de manière répétée, comme source bibliographique, la biographie du frère Virgilio León Hertero, publiée en 1991. Le choix des références de la biographie, employées par le frère Lefebvre pour son travail, relatives à la famille mariste, sont subordonnées aux objectifs qu'il se proposait et à la nécessité méthodologique d'unir à la recherche sur la famille mariste le sujet des associations d'anciens élèves. Le frère Lefebvre se proposa dans son travail, entre autres choses, de « découvrir le rôle déterminant du frère Virgilio León Hertero³ », en relation avec la famille mariste dont il affirme qu'il « fut un visionnaire, un prophète et son principal ouvrier »⁴. Son travail suit le frère Virgilio et son intuition à travers les exposés faits aux Congrès des Anciens Élèves sur la famille mariste, quand l'idée s'était largement répandue. Par contre, il ne s'arrête pas sur les origines de cette intuition, qui est très antérieure aux Congrès des Anciens Élèves.

Le frère Lefebvre attribue la fondation du Mouvement Champagnat de la Famille Mariste à « une insinuation du mouvement des anciens élèves »⁵. Je

ne vais pas nier le mérite du mouvement des anciens élèves, en raison du soutien qu'il donna au frère Virgilio dans la démarche qui aboutit à la reconnaissance officielle du Mouvement Champagnat de la Famille Mariste par l'Institut, bien que je sois aussi conscient des nuances qu'il faudrait apporter. Mais les anciens élèves eux-mêmes reconnaissent que « le frère Virgilio León a le mérite d'avoir été le promoteur de l'idée de famille mariste »⁶.

Le Mouvement Champagnat de la Famille Mariste commença sa vie officielle dans l'Institut avec l'inclusion du Statut 164.4 dans les Constitutions maristes, et avec la promulgation de son *Prcjet de vie*, le 15 octobre 1991, dans la circulaire du frère Charles Howard, Supérieur Général. Par cette manière de procéder, le frère Charles Howard ne faisait que mettre en pratique les recommandations du 18^{ème} Chapitre Général (1985). En amont de cette date il y a une longue histoire dont le temps nous éloigne irrémédiablement.

Pour beaucoup de membres du Mouvement, de même que pour ceux qui accompagnent les démarches de formation des personnes qui y adhèrent, ces dates sont la référence obligée des débuts. Mais les membres de la famille mariste, qui se réu-

³ Idem. p. 123.

⁴ Idem. p. 123.

⁵ Idem. p. 123.

⁶ *Bulletin de la Fédération nationale des Anciens Élèves d'Espagne*. Cité par le frère Lefebvre lui-même, sans indiquer la date, le numéro ni la page.

nissent dans le Mouvement Champagnat, comme ceux qui n'adhèrent pas à ces sigles, sont liés à une longue et intéressante histoire, qui a commencé plusieurs décades avant que les documents ne la reconnaissent officiellement et lui donnent une charte de citoyenneté. Donner comme référence des origines le geste légal de l'approbation par l'autorité ne peut pas faire oublier le moment humble et silencieux où l'Esprit a fait naître ce courant de vie institutionnel. Qui plus est, pour beaucoup de personnes il peut être enrichissant de connaître les premiers filets d'eau de cette source de vie charismatique mariste, aussi bien en raison des motivations qui poussèrent les premiers acteurs à définir cette intuition que pour la manière de la mettre en pratique. Suivre le cours de ce fleuve de vie peut nous conduire aux sources claires des origines.

Dans ces pages, je me propose de mettre en relief l'intuition initiale du frère Virgilio León sur la famille mariste à partir de quatre écrits choisis parmi ceux qu'il publia sur ce sujet, lorsque cette idée commença à se répandre parmi les frères des maisons de formation de la Province de Catalogne, les juvénistes, les postulants, novices, scolastiques, et leurs familles.

1.2. Description des sources

Les textes que je vais utiliser dans cette recherche sont une sélection de 4 écrits parmi les 10 qui furent publiés par le frère Virgilio, de novembre 1966 à juin 1968, dans la revue *Familia Marista*⁷. La publication de cette revue commença à se répandre à partir du juvénat mariste de Llinars del Vallés, en novembre 1966. Elle comprenait 16 pages de dimensions 16x24 cm, en deux couleurs, imprimée dans les ateliers « Gráficas P. Kolbe » des Franciscains Mineurs Conventuels de Granollers (Barcelone). Avec le temps elle est devenue la doyenne de toutes les publications lancées par la créativité du frère Virgilio. 138 numéros parurent (janvier 2010), quelques-uns avec le sous-titre de « extraordinaire ». Les contenus allèrent en diminuant à mesure que s'amenuisait la présence des jeunes dans les maisons de formation. Plusieurs numéros furent édités en calendrier mural et directoire des maisons maristes de la Province en gardant le format initial. Au début des années quatre-vingt-dix sa dimension changea et elle fut éditée comme calendrier mural, d'abord en noir et blanc, ensuite en couleurs. Elle est toujours publiée aujourd'hui, avec le même en-tête, comme calendrier en couleurs⁸.

⁷ Dans la revue *Familia Marista* (Famille Mariste) ont été recueillies 10 contributions du frère Virgilio en rapport avec la famille mariste. Étant donné la longueur des textes, nous avons choisi les quatre plus significatifs pour expliquer son intuition sur la famille mariste.

⁸ Le calendrier de 2010 est le numéro 138 de la *Familia Marista*, édité en catalan. Numéro spécial : Janvier 2010. Édition : Maristes Catalogne D.L. : B-9951986. Imprimerie : Ateliers Graphiques EDELVIVES. Photos : Archives Maristes Catalogne.

Les destinataires de ces textes sont les juvénistes, postulants, novices, scolastiques et leurs familles, c'est-à-dire un public non spécialisé. Le frère Virgilio s'adresse à eux dans un langage plein de passion et de sentiment, avec un ton kérygmatic, inspiré par l'expérience de la vie et par l'expérience de Dieu, dans une intention pastorale et catéchétique,

mais sans monter en chaire. On peut dire que certains fragments sont un récit authentique de sa propre vie. Ce sont des textes courts, adressés à des laïcs, dans un langage direct facilement compréhensible.

1.3. Textes

Texte 1⁹

« Cette fois je ne ferai référence ni à ta famille, ni à la mienne ni à celle de l'autre. Cette fois je veux me référer à *notre famille*, qui est celle de tous. Cette fois je me réfère à *la grande Famille Mariste*.

En effet, cette famille, qui est notre famille, est en fête, en pléines fêtes jubilaires, célébrant ses 150 ans de vie. Et elle élève une hymne au Seigneur qui a voulu que s'accomplisse en elle l'Écriture : *Je multiplierai tes enfants comme les étoiles du ciel...*

Et qui fait partie de *la grande Famille Mariste* ? Lorsque je découvris ma nouvelle filiation, précisément en l'année 1940, quelques mois après m'être séparé de mon autre famille, j'éprouvai une immense joie. Si le Seigneur m'avait demandé, comme il le demande à tous ceux qui le suivent, de laisser physiquement, sans l'abandonner moralement ni spirituellement, mon foyer, le fait de me sentir vraiment fils d'une nouvelle famille, me remplit d'un bonheur immense et je compris vite que Dieu me récompensait aussi en me donnant le centuple.

J'en fis la découverte peu à peu. Ou plutôt, tous les jours je découvre du nouveau parce que c'est l'amour de chaque jour qui me permet de faire des trouvailles et comme je n'ai pas encore cessé d'aimer...

C'est pourquoi ma joie et mon enthousiasme se renouvellent chaque jour, car dans la mesure où j'aime tous les membres de cette grande famille, les motifs de cet amour se renouvellent et j'ai toujours de nouvelles belles choses à découvrir.

Un jour, j'ai découvert qu'il y a un grand saint que tous appelaient père.

J'ai commencé à l'invoquer ainsi. Et depuis lors, mon Père Fondateur, le Bienheureux Marcellin Champagnat, occupe une place de choix dans mon cœur, sans qu'il prenne la place que je garde à celui que Dieu m'a donné pour père ici-bas. Bien au contraire, il m'a aidé à rendre mon sentiment plus surnaturel et à renforcer mon amour de fils.

Je découvris vite, très vite, que ces hommes qui m'avaient reçu dans leur grande famille, avaient une mère particulière qu'ils aimaient avec passion et qu'ils invoquaient réellement comme *Mère, Patronne, Modèle et Supérieure*.

⁹ Publié dans la revue *Familia Marista* en juin 1967. Le texte a été transcrit dans : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde* (Fr. Virgilio León, mariste rebelle). Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 553-554. Ce texte est écrit en pleine célébration du 150ème anniversaire de la fondation de l'Institut. « Notre famille est en fête, en pléines fêtes jubilaires, célébrant ses 150 ans de vie ».

C'est alors que ma joie fut immense. Le Seigneur avait beaucoup exigé de moi en me demandant de quitter momentanément la mère si bonne qu'il m'avait donnée ici-bas. Mais en me sentant fils privilégié de la Vierge, en sachant qu'il était possible d'harmoniser l'amour envers les deux mères, en palpant, jour après jour, que l'amour envers celle d'en haut purifiait l'amour envers celle d'ici-bas, en constatant que j'aimais de plus en plus l'une et l'autre, en prenant conscience que, en réalité, j'aime les deux d'un même et unique amour, du même amour immense car les deux amours sont spirituels, en recevant de celle du ciel, dans le fond de mon cœur, la confirmation du bonheur de pouvoir les aimer aussi ensemble dans l'autre vie, alors j'ai vraiment commencé à être réellement heureux, d'un bonheur qui, je l'espère, durera jusqu'à l'éternité. J'ai aussi vite découvert que dans cette famille beaucoup de frères m'étaient donnés. En elle, tous nous sommes frères. Les aînés le sont pour vous, benjamins du juvénat.

Pour moi, vos parents sont mes frères dans l'esprit, en Marie et Champagnat, et les miens le sont pour les autres. Tous ensemble nous disons PÈRE ! et lui nous aime et nous protège comme tel. Tous ensemble nous disons MÈRE ! et elle nous répond toujours tendrement : Fils ! Dans cette famille il n'y a pas de parenté ennemie que je regarde avec crainte, ni des demi-frères à qui l'on cache certaines choses, ni des frères mal venus, comme il arrive parfois dans les familles d'ici-bas quand on partage l'héritage.

Tous nous formons une même catégorie et nous avons les mêmes droits et nous nous partageons fraternellement le même héritage :

- l'amour immense et délicat du même Père,
- la tendresse immense et bienheureuse de la même Mère.

Qu'ils nous donnent à tous la joie délicate du même foyer, le bonheur infini de nous sentir famille, la GRANDE FAMILLE MARISTE de Marie et Champagnat.

Frère Provincial. »

Texte 2¹⁰

« Il y a quelques jours, c'est la Famille Chrétienne qui, sur l'initiative de l'Esprit Saint, s'est réunie pour célébrer le Concile. Et le Pape Jean a indiqué la règle du travail qu'il devait réaliser : Réviser les structures pour les mettre à jour ; faire le bilan du Message reçu du Seigneur et se regarder dans le miroir de l'Évangile pour contempler son visage.

Les fruits ne se sont pas fait attendre, parce que lorsque l'Esprit le veut, des pierres il fait naître des fils d'Abraham et il rallume la torche à demi éteinte et il fait sentir sa présence aussi violemment que le jour de Pentecôte.

Et comme effet de cette méditation sérieuse et communautaire que firent les évêques, le Concile nous a dit : *L'Église se définit comme la grande famille chrétienne ; peuple de Dieu en marche, tous unis par les liens de la charité fraternelle universelle... Dans notre marche vers la Patrie Céleste, nous devons accomplir la rédemption de toutes les créatures dans le Seigneur.*

¹⁰ Publié dans la revue *Familia Marista*, numéro de décembre 1967, p. 2. et transcrit dans : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 560-561.

Mots simples, mais très profonds. Et les chrétiens, nous nous efforçons de les prendre au sérieux. Et nous les méditons pour nous enrichir de leur message.

Tel a été notre Chapitre Général ; un *concile en petit* de la *grande Famille Mariste*. Une méditation en commun pour assimiler la doctrine de l'Église. Et à la lumière de ses enseignements nous avons senti devenir plus vive notre conscience d'être *Famille*. Nous sommes la *grande Famille Mariste*. Et c'est pourquoi, au milieu de cette grande assemblée de 155 délégués, parlant espagnol ou français, allemand ou anglais, italien ou portugais, nous nous sentions tous frères, enfants de la même Mère Congrégation.

Il y en avait d'Europe et d'Océanie, blancs, noirs et jaunes : de pays développés et de pays sous-développés, mais nous nous aimions tous comme des frères en Christ et Champagnat. Et quand nous avons cherché la formule pour définir notre Congrégation et lui donner une base solide, nous n'en avons pas trouvé d'autre que celle de nous regarder comme la GRANDE FAMILLE MARISTE parce que nous nous sommes souvenus du désir que notre Bienheureux Fondateur nous a laissé dans son testament : *Qu'on puisse vraiment dire en toute vérité : VOYEZ COMME ILS S'AIMENT !*

Voici donc indiqué le chemin de notre rénovation : nous savoir frères, nous sentir frères, nous chérir et nous aimer comme des frères.

Des frères qui s'alimentent de l'unique pain spirituel nourrissant qui nous rassasie TOUS et nous rend heureux dans la maison de la Vierge Marie : le pain de l'AMOUR, le pain de la CHARITÉ, qui est distribué à tous par la prière. Et qui se multiplie davantage quand nous le partageons et le donnons aux petits et aux grands.

Parce que dans ce *tous*, nous nous retrouvons frères aînés et benjamins de la maison, leurs parents et les nôtres, nos élèves et anciens élèves avec les familles des uns et des autres.

Seigneur, que dans la maison de Marcellin il y ait *du pain pour tous* !

Que nous ayons conscience d'être *une véritable famille* !

Frère Virgilio León, Provincial. »

Texte 3¹¹

« Aujourd'hui, chers parents et amis de tous les frères de la Province de Catalogne, naît pour vous *Familia Marista*. En cette circonstance, je voudrais m'adresser à tous et nommer chacun par son nom, afin que vous vous sentiez tous concernés.

Il me revient, au nom des frères, de vous présenter cette revue toute simple que nous lançons, pour vous tous. Pour les consacrés au Seigneur, peut-être qu'une certaine rigueur traditionnelle nous a un peu éloignés de nos familles. Et vous, à cause de ce respect pour le sacrifice que le Seigneur vous a demandé et qu'un jour vous avez accepté avec générosité, vous êtes restés à une certaine distance, certes très méritoire, mais en quelque sorte trop rigoureuse et que l'Église du Concile Vatican II veut adoucir. Les frères ont pensé à cela. Et si vous avez à l'avenir la consolation sensible de nous voir souvent, nous voulons vous dire en toute vérité que nous tenons à vous sentir aussi plus proches spirituellement et que vous êtes, de plein droit, membres de notre famille,

¹¹ Publié dans la revue *Familia Marista* en février 1968, n.1, adressé aux parents des frères, p. 3. et transcrit dans : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 591-592.

que nous pensons et prions pour vous tous les jours, que nous voulons que vous nous soyez plus unis, avec la jouissance de tous les biens spirituels de la Congrégation.

C'est pour cela que naît aujourd'hui *Familia Marista*. Pour vous apporter, à vous, pères et mères de nos frères qui êtes encore vivants, la consolation, la joie de vous savoir membres de plein droit de notre *Famille Mariste* : à vous, frères de la famille avec qui nous avons partagé les joies d'un même foyer, la consolation aussi de participer à tout ce qui est nôtre ;

à vous, grands-parents encore vivants, un peu de la richesse de notre héritage religieux ;

à vous, cousins, neveux, une participation au trésor promis par le Seigneur qui nous a choisis.

Oui, avec une immense joie, *Familia Marista* est pour vous, comme un lien matériel, symbole du lien spirituel qui a toujours existé et que, dorénavant, nous voulons volontairement renforcer entre nous, les frères et toute notre parenté.

Frère Provincial. »

Texte 4¹²

« 6 juin ! Fête du Bienheureux Marcellin Champagnat !

Un jour déjà lointain, le 2 janvier 1817, deux adolescents rejoignaient un jeune prêtre, vicaire d'une modeste paroisse du diocèse de Lyon, commune de La Valla.

Et depuis ce jour-là, ils l'appelèrent PÈRE, parce que dans son cœur ils trouvèrent tout l'amour, toute la compréhension, tout l'appui nécessaire, en celui que Dieu avait choisi pour être la tête, le chef d'une famille : la grande Famille Mariste. Et depuis ce jour-là, nous tous qui sommes venus pour faire partie de cette Famille nous continuons à l'appeler Père, persuadés que son amour pour les premiers frères nous englobe aussi. Quand nous étudions et méditons sa vie, nous sommes réellement convaincus que notre Fondateur mérite d'être appelé Père. Si les Fondateurs ont toutes les raisons d'aimer avec prédilection ceux qui doivent continuer leur œuvre, le nôtre, le Bienheureux Marcellin Champagnat, nous a, pendant sa vie, donné des preuves qu'il possédait toutes les qualités d'un cœur délicat, plein d'abnégation et de tendresse.

Son style, familier et plein de bonté, communicatif et délicat, il l'a projeté dans les Règles dont nous avons hérité et aussi dans tous ses écrits spirituels.

Ils s'appelleront frères – a-t-il écrit dans les Règles – pour se souvenir qu'ils forment une même et unique famille, où tous doivent s'aimer.

De là ce désir d'arriver à constituer une vraie Famille, à l'intérieur de la Famille de Dieu, où circulent entre tous ses membres la charité, l'amour délicat, la compréhension et le soutien mutuel... un désir qui représente pour nous un but nécessaire afin que tous ses membres se sentent heureux et que l'union règne entre tous.

Un autre jour, juste avant de mourir, il nous recommanda comme le plus cher désir et souhait de son cœur de Père préoccupé de l'avenir de sa Famille : « Qu'on puisse dire de vous comme des premiers chrétiens : Voyez comme ils s'aiment »!

¹² Publié dans la revue *Familia Marista* en juin 1968. Il est publié simultanément avec le n. 3 dédié aux parents des frères, et transcrit dans : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana. Lleida 1992, p. 595.

C'est pourquoi, en ces temps où la Sainte Église désire se renouveler et s'enrichir dans ses principes, en ces temps où le Concile désire renforcer les liens du peuple de Dieu, où, chrétiens, nous nous sentons plus que jamais famille de Dieu, nous devons nous lancer dans cette campagne intérieure d'amour, de solidarité spirituelle, d'union entre tous ceux qui, de quelque façon, appartiennent aussi à cette autre grande Famille, la Famille Mariste de Champagnat. Un jour, il y a un siècle et demi, deux adolescents avec qui débuta la Congrégation ont commencé à l'appeler PÈRE. Et ils l'ont regardé et aimé vraiment comme un Père.

Un autre jour, également lointain, autour de son lit de mort, plus d'une centaine de frères ne savaient que faire pour consoler, soulager les douleurs de celui qui les quittait en leur laissant, comme son meilleur héritage, un riche testament spirituel, vraie charte de charité, fondement de notre esprit de famille.

Au fil des années, ils ont été des milliers et des milliers à faire partie de sa Famille, avec le sentiment que l'amour, la dévotion au Père commun, a été le lien d'union, le secret d'un excellent esprit de famille.

Aujourd'hui, c'est plus d'un demi-million d'âmes avec les élèves, anciens élèves et leurs parents, juvénistes, frères et leur parenté, qui continuent à vivre leur vie de famille en relation avec ce charisme fait d'amour simple, naturel, délicat qui bâtit le bonheur et le bien-être dans toutes nos maisons.

Et pour demain, voici notre engagement : que s'étende cette grande Famille Mariste, que se renforcent les liens d'union et de solidarité entre tous ses membres, que nous puissions transmettre à la postérité le riche patrimoine d'un esprit de famille, grâce auquel, ses enfants, répandus dans le monde entier, demeurent fidèles aux saints désirs de son testament spirituel et continuent de former une grande famille où tous l'appellent père et l'aiment comme tel.

Frère Provincial. »

2. DE QUELLE « FAMILLE MARISTE » LE FRÈRE VIRGILIO LEÓN PARLE-T-IL ?

2.1. Signification de l'expression « famille mariste »

L'expression « famille mariste » a été utilisée, parmi les Maristes, avec des vues diverses, ce qui cause une certaine ambiguïté quand on l'emploie. De quelle « famille mariste » parle le

frère Virgilio quand il a commencé à traiter ce sujet ? En référence au langage employé par ce frère, il est fondamental de connaître la portée qu'il lui a donnée. Employer un langage adéquat pour exprimer correctement ce que l'on veut dire est un défi pour tous. Les spécialistes qui étudient le Patrimoine mariste reconnaissent qu'ils ont des défis à relever « dans quatre domaines : l'histoire, la spiritualité, le langage et la politique ».¹³ Lors de la réunion inter-mariste¹⁴ tenue à Rome en 2008, à l'occasion de

¹³ P. Alois Greiler, *Cahiers Maristes* 28 (mai 2010), p. 112.

¹⁴ « À partir de juin 2006 se tient, chaque année, à Rome, dans la Maison Générale des Frères Maristes, une journée inter-mariste sur le patrimoine historique et spirituel des diverses branches de la Société. Cette réunion est la 4^{ème}. La série de rencontres tire son origine indirecte de la constitution de la part du Conseil général des Frères Maristes, le 8 janvier 2004, d'une Équipe Internationale du Patrimoine, composée de six membres, qui dépend à son tour d'une commission formée par quatre membres du Conseil Général. Les tâches principales de cette équipe sont : organiser la recherche, assurer la diffusion à travers la publication des *Cahiers Maristes*, et publier les sources maristes. » *Cahiers Maristes* 28 (mai 2010), p. 99.

la rencontre annuelle que réalise le groupe international de chercheurs sur le patrimoine, le P. Alois Greiler, sm, proposa de mettre en œuvre « une réflexion sur la terminologie mariste », concrètement « que signifie famille mariste et société de Marie dans chaque branche¹⁵ ». Cette initiative a centré la réflexion du colloque inter-mariste tenu l'année suivante, en 2009. Voici quelques apports transmis après une année de recherche :

Le P. **Alois Greiler**, sm, affirme que l'expression « famille mariste »

« se réfère à la relation (historique, spirituelle) des congrégations maristes actuelles et des groupes de laïcs maristes »¹⁶.

Le frère **A. Lanfrey**, dans son apport au même colloque, fait succinctement allusion à la référence¹⁷ qui apparaît dans le livre *Origines Maristes*, publié à Rome en 1967, où il est dit à propos de la famille mariste :

« Dénomination donnée récemment à l'ensemble des congrégations religieuses et du tiers-ordre surgis du projet de la société de Marie conçu en 1815-1816, au grand jувénat de Lyon. Avant 1836, le nom de Société de Marie [...] s'appliquait intégralement au dit projet.¹⁸ »

La précision des temps auxquels se réfère *Origines Maristes* quand elles

disent que la dénomination « famille mariste », a été donnée « récemment », est éclairée par le P. Alois Greiler quand il termine son intervention en disant que :

« d'après le F. Michaël Green, "famille mariste" a été employée depuis les années 60, à partir d'une circulaire du frère Basilio »¹⁹.

En effet, le frère Basilio Rueda, dans sa circulaire du 2 janvier 1968, quand l'Institut vivait encore la période entre les deux sessions du Chapitre Général, écrivit ce qui suit :

« Le Bienheureux Marcellin Champagnat mourut avec l'intime conviction que les Pères et les Frères Maristes continueraient à former une seule famille (cf. Testament spirituel). Cependant, quelque temps après sa mort, une intervention de Rome devait conduire à une séparation « juridique » des deux branches ; depuis lors, il y a eu deux Congrégations distinctes. Les cœurs demeuraient unis par une affection profonde, mais les relations mutuelles devinrent de plus en plus rares... Mais, peu à peu, sous l'influx de cette union qui persistait dans les cœurs, Pères et Frères en vinrent à se rapprocher spontanément ; en divers pays, les relations fraternelles se multiplièrent²⁰ ; de part et d'autre fut exprimé le désir d'une collaboration active et profonde... Entre les deux « Maisons Générales », surtout après l'installation de la nôtre à Rome, les relations devinrent si fréquentes, si cordiales, si affectueuses, qu'on ne pouvait plus parler de séparation : nous étions à nouveau deux branches de la même famille

¹⁵ *Cahiers Maristes* 28 (mai 2010), p. 100.

¹⁶ *Idem*, p. 112.

¹⁷ Le frère A. Lanfrey donne la référence dans *Cahiers Maristes* 28 (mai 2010), p. 115.

¹⁸ *Origines Maristes* 4, Rome, 1967, p. 842.

¹⁹ *Cahiers Maristes* 28 (mai 2010), p. 113.

²⁰ La portée de cette affirmation est un sujet ouvert à la recherche. À quels pays le frère Basilio Rueda se réfère-t-il ? Comment les relations fraternelles se sont-elles concrétisées ?

mariste... Les "frères" qui se séparèrent à cause des exigences de l'Histoire et de l'Église, se rapprochent à nouveau en raison des exigences de la même Histoire et de la même Église... »²¹

Cependant, l'expression « famille mariste », et sans doute le contenu qui bientôt s'est dessiné avec plus de précision, existait, s'employait et se concevait déjà, parmi les frères, avant que le frère Basilio Rueda écrivit, dans sa circulaire du 2 janvier 1968, le fragment que nous avons cité auparavant, utilisé par les chercheurs du patrimoine mariste comme référence pour déterminer la portée de l'expression « famille mariste ». Une preuve de cela peut être tirée des circulaires des frères Léonida et Charles-Raphaël écrites entre les années 1950 et 1967.

2.2. Les premières graines de la « famille mariste » des frères

2.2.1. L'expression « famille mariste » dans les circulaires des frères Léonida et Charles-Raphaël

L'expression « famille mariste » paraît dans les Circulaires des Supérieurs Généraux des frères avant les dates signalées « récemment » par *Origines Maristes*. Le frère Charles-Raphaël l'a

employée quelques années avant le frère Basilio dans la circulaire à laquelle le frère M. Green fait allusion. Et déjà le frère Léonida avait utilisé cette expression pour évoquer une réalité qui ne faisait pas référence au contenu classique qu'on lui attribuait comme propre aux quatre branches. Nous pouvons risquer l'hypothèse que parmi les frères l'expression « famille mariste » a connu son propre itinéraire avant que naisse le mouvement de rénovation suscité par le Concile Vatican II : *La famille mariste des frères*. La confirmation de cette donnée serait une manifestation supplémentaire du fait que, depuis les origines du charisme mariste, existe une famille spirituelle guidée par les frères.

2.2.2. La famille religieuse du frère Léonida

Les Circulaires du frère Léonida font allusion au concept *famille mariste* en trois occasions différentes très éloignées dans le temps. Ce sont quatre lignes à peine, perdues au milieu d'un gros livre de plus de 500 pages qui recueille ses Circulaires²². De si brèves citations pourraient sembler insignifiantes. Pourtant, ce n'est pas le cas.

Le frère Léonida, pour faire référence à l'ensemble des frères de l'Institut, emploie habituellement dans ses Circulaires l'expression « famille religieuse ». Mais en trois occasions il change de terminologie et au lieu

²¹ Fr. Basilio Rueda, *Circulaires* T 24 (1968), p. 487-488.

²² Version en espagnol publiée par l'Éditorial Luis Vives, de Saragosse.

d'employer « famille religieuse », acception que tout Supérieur Général pourrait employer en se référant à son institution, il emploie l'expression « famille mariste ». Dans les paragraphes cités on peut observer l'originalité de cette expression.

La première allusion faite par le frère Léonida à la « famille mariste » se trouve dans la circulaire datée de la fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre 1950, à Saint-Genis-Laval. On y lit :

1. « Bien que nous insistions surtout sur le besoin de trouver des sujets pour la belle carrière de religieux éducateur dans notre chère famille mariste, nous ferons également un devoir de travailler dans la mesure du possible au recrutement sacerdotal.»²³

Cette allusion au sacerdoce se trouve dans un paragraphe qui parle du recrutement des vocations de frères ; aussi l'expression « notre chère famille mariste » semble-t-elle se référer aux « religieux éducateurs » sans prétendre impliquer la famille mariste de la Société de Marie. Presque huit ans plus tard, dans la circulaire de convocation du 15^{ème} Chapitre Général (1958) datée de Saint-Genis-Laval, le 1^{er} mars 1958, il emploie aussi l'expression *famille mariste*. Il écrit textuellement :

2. « Et dans les orages et calamités qui s'abattent tantôt sur un secteur de notre famille mariste, tantôt sur l'autre, quelle confiance en Dieu ne faut-il pas aux

Supérieurs pour ne jamais se décourager eux-mêmes et pour maintenir l'ardeur et l'entrain chez les autres ! »²⁴

À cette occasion l'expression est commentée dans le paragraphe suivant avec le développement de deux idées qu'on pourrait très bien considérer comme étant ce que le frère Léonida comprend par famille mariste :

« Si l'on considère d'autre part, l'extension prise par notre Institut répandu aujourd'hui dans le monde entier, le nombre imposant de ses sujets, de ses établissements et de ses élèves, on a une idée de l'intelligence, de la méthode, de l'esprit de suite, d'ordre et de prévoyance nécessaires à ceux qui doivent en assurer l'administration si vaste et compliquée ! Et ce n'est là que le côté matériel. Quelle responsabilité n'ont pas les Supérieurs qui ont à veiller sur tant de religieux, pour les faire progresser dans les vertus de leur état, sur tant d'œuvres, pour en assurer la bonne marche, sur tant de jувénistes, postulants, novices et scolastiques pour leur procurer une excellente formation, sur tant de communautés et de provinces pour maintenir partout la régularité et la ferveur, en un mot, pour diriger tous nos Frères et leurs élèves dans la voie de la sainteté ! »²⁵

Cette allusion à l'ensemble de l'œuvre est faite à travers une vision administrative et fonctionnelle où prévaut l'intérêt pour la structure et son fonctionnement bien coordonné. Elle n'exprime donc pas une conception charismatique de la famille mariste, mais fonctionnelle. Pourtant il ne

²³ Fr. Léonida, *Circulaires* T 20 (1948-1951), p. 415.

²⁴ Fr. Léonida, *Circulaires* T 22 (1957-1962), p. 148.

²⁵ Idem, p. 148.

centre pas son attention uniquement sur les frères mais il inclut dans la famille mariste « le nombre impressionnant de membres, d'établissements et d'étudiants ». Dans la seconde partie de son raisonnement, quand il fait allusion au souci et à la responsabilité des Supérieurs envers l'Institut, la vision d'ensemble est dominée par le concept d'une autorité centralisée et bien structurée : tout dépend de l'autorité. Même dans la vision d'animation pastorale née de la responsabilité il y a une prépondérance de la préoccupation de donner une continuité à l'œuvre, à travers les aspirants qu'il faut former. Les deux points de référence de fond sont : les aspirants et la formation. Cette conception de la famille mariste semble plus orientée vers l'efficacité et le prestige que vers la fidélité au charisme et à la mission. De fait, il n'y a aucune allusion explicite à l'appartenance à cette famille en fonction du charisme institutionnel ou de la mission. Mais l'esprit du Supérieur s'ouvre aussi au-delà de la « famille religieuse », dépassant la portée qu'il donne habituellement à cette expression.

Cette affirmation pourrait être soulignée par une autre donnée intéressante, tirée des circulaires du frère Léonida. En plusieurs de ses circulaires celui-ci inclut habituellement des nouvelles, prises des informations faites par les frères Assistants Généraux au retour de leur visite de délégation réalisée dans les Provinces. La circulaire, datée de Saint-Genis-

Laval, le 24 mai 1952, fête de Notre-Dame Auxiliatrice, donne quelques notes extraites du compte-rendu du frère Charles-Raphaël, Assistant Général, au retour de sa visite de délégation en Belgique et au Congo. Quand il parle des écoles en Belgique, il dit :

3. « La province possède une maison pour étudiants, fort convenable, à Louvain même, où nos Frères peuvent suivre facilement tous les cours de la célèbre Université, tout en menant la vie de famille mariste, traditionnelle chez nous. Eventuellement, il serait possible d'y admettre des étudiants d'autres provinces. »²⁶

À partir de ces données nous pouvons conclure que dans l'ambiance où vit le frère Léonida on emploie déjà l'expression « famille mariste » avec une portée spécifique, selon laquelle sont comprises, au moins comme possibilité, des personnes qui ne sont pas des frères. Cette façon de comprendre la famille mariste est différente de celle qu'on lui donne en d'autres contextes quand il est fait référence à la Société de Marie, au moins en Europe. Je n'ai pas connaissance de ce qui se passe dans les autres continents.

Ces données nous permettent d'affirmer que pendant le généralat du frère Léonida, chez les Frères Maristes, on faisait un usage spontané de l'expression « famille mariste » au cours des années où se tenait le 15^{ème} Chapitre Général.

Pourtant le frère Léonida ne fait pas

²⁶ Fr. Léonida, Circulaires T 21 (1952-1956), p. 71.

le saut qualitatif quand il diffuse cette expression dans l'Institut. Le langage qu'il emploie dans ses circulaires conserve sa ligne habituelle en utilisant l'expression « famille religieuse ». Pas même lors d'une occasion aussi favorable que celle de la béatification de Marcellin, pendant laquelle il y eut un certain rapprochement entre branches maristes, il ne fait allusion à l'idée de « famille mariste » qu'il avait donnée « récemment » aux congrégations entrées dans le projet de la Société de Marie.

Dans la circulaire sur la Béatification et la fidélité aux obligations de la vertu du vœu de pauvreté, datée de Saint-Genis-Laval, le 8 décembre 1955, le frère Léonida, rappelant la béatification de Marcellin, qui fut le grand événement de cette année-là, fait une mention spéciale des Pères Maristes, de leur présence à la béatification et de leur contribution pour couvrir les dépenses. Ensuite il écrit :

« Que tout cela contribue à mieux unir encore nos deux familles religieuses qui se réclament d'une même origine et d'un même esprit. »²⁷

La grande expérience collective de l'Institut, d'être une grande famille, fut sans doute la béatification de Marcellin en 1955. Ce fut un moment clé où l'on prit conscience d'appartenir à un groupe très important. La rencontre à Rome de frères provenant de toutes les parties du monde leur fit découvrir de manière vécue les di-

mensions de l'internationalité et de l'universalité. Nous sommes une famille présente sur tous les continents. La création de l'Union Mondiale des Anciens Élèves, animée et promue par les Supérieurs majeurs, fut une autre donnée d'expérience pour les frères, vécue lors de cette même occasion, qui contribua à confirmer que les frères sont une entité supranationale, internationale, mondiale.

Dans cette même circulaire du frère Léonida est cité un extrait d'une lettre circulaire du Père Cyr, Supérieur Général des Pères Maristes à l'occasion de la béatification. Il écrit :

« En donnant une bénédiction spéciale à l'Institut des Petits Frères de Marie et à la Société de Marie, à l'occasion de l'héroïcité des vertus du Père Champagnat, le Pape Benoît XV exprima l'ardent désir "de voir exister toujours parmi eux une noble émulation à imiter les vertus du Vénérable Serviteur de Dieu qui appartient aux deux congrégations". »²⁸

Dans la circulaire du 8 décembre 1955, quand le frère Léonida invite à « contribuer par nos efforts » à obtenir la canonisation de Marcellin, il cite une série de personnes que l'on pourrait regarder comme sa première intuition concernant ceux qui forment la famille mariste :

« Frères, élèves, parents, amis, prêtres, religieux et religieuses avec qui nous sommes en rapport. »²⁹

L'expérience de la rencontre de la Béatification vécue à Rome se trans-

²⁷ *Circulaires du Révérend Frère Léonida*, Edelvives, Saragosse 1958, p. 435.

²⁸ *Idem*, p. 435.

²⁹ *Idem*, p. 437.

féra aux Provinces et aux maisons, aux communautés et aux collèges, de manière spontanée et simple. Les frères revinrent de Rome en racontant ce qu'ils avaient vu et entendu. Les participants aux fêtes romaines de la béatification ne furent pas les seuls Supérieurs. Cette expérience ne fut pas seulement un vécu des autorités. Chaque Province avait organisé la participation des frères. Pas mal d'entre eux n'allèrent pas à Rome à cause de leur poste de gouvernement et de leur dignité dans l'Institut. Le frère Léonida écrit : « Je constate, avec grand plaisir, que les frères qui exercent des emplois manuels ne furent pas oubliés. »³⁰ En certains endroits, la désignation de ceux qui participeraient aux fêtes romaines de la Béatification se fit par tirage au sort.

Trois ans après la Béatification, se tenait le 15^{ème} Chapitre Général à Grugliasco (Italie).

2.2.3. « Famille mariste » dans les circulaires du frère Charles-Raphaël

Le frère Charles-Raphaël est l'héritier de deux grandes expériences institutionnelles qui ont dynamisé l'Institut dans ces années-là : l'expérience de

la béatification (1955) et la célébration du 15^{ème} Chapitre général (1958). Un troisième événement, de portée mondiale, qu'il vivra au cours de son mandat, sera la célébration du 150^{ème} anniversaire de la fondation de l'Institut (1967). Dans les circulaires envoyées durant son mandat on trouve une abondance considérable et généralisée de l'emploi de l'expression « famille mariste ». En 9 ans (1958-1967), il emploie l'expression « famille mariste » 20 fois dans 9 circulaires différentes.³¹

Le premier emploi de l'expression « famille mariste » se trouve dans sa circulaire du 24 mai 1960, en référence à un fait arrivé pendant le 15^{ème} Chapitre Général (1958)³² :

1. « Les longues discussions des capitulants sur les suffrages dus à nos défunts portaient également de ce souci de **la famille mariste tout entière.** »³³

Ici est mise en relief la dimension d'inclusion qui s'appliquera peu à peu à cette expression. Dans la pensée des frères capitulants les défunts aussi sont partie intégrante de la famille mariste.

L'expression concise apparaît deux fois. Une, dans la circulaire du 24 mai 1960, par allusion à l'obéissance, au

³⁰ Idem, p. 432.

³¹ Les circulaires où il emploie l'expression « famille mariste » sont celles du : 8 décembre 1958 (2), 24 mai 1960 (4), 8 décembre 1962 (1), 24 mai 1963 (3), 8 décembre 1964 (2), 1er décembre 1965 (2), 1er mai 1966 (1), 1er décembre 1966 (1), 20 février 1967 (2).

³² Dans cette circulaire, le frère Charles-Raphaël consacre un premier paragraphe à développer « les trois moyens proposés par le Chapitre de 1958 pour vivifier parmi nous l'esprit du Bienheureux Fondateur ». Le premier paragraphe est un développement de l'idée de « famille ». Fr. Charles-Raphaël, *Circulaires T 22* (1957-1962), p. 429-434.

³³ Fr. Charles-Raphaël, *Circulaires T 22* (1957-1962) p. 433.

respect et à l'amour auquel a droit un groupe nombreux de frères, les Supérieurs :

2. « Dans la **famille mariste**, il ne suffit pas que le Supérieur soit obéi et respecté, il doit être aimé... »³⁴

Dans la circulaire du 8 décembre 1962, il écrit :

3. « Au-delà des limites de notre Communauté et de notre Province, il convient de voir les besoins de toute la **famille mariste**. »³⁵

En trois endroits, l'expression « famille mariste » est unie à « vie de » et à « esprit de ». C'est le cas dans la circulaire du 1^{er} mai 1966. Le frère Charles-Raphaël, en énonçant sommairement les thèmes qu'il va aborder, signale en quatrième lieu :

4. « Sauvegarder toujours notre **vie de famille mariste**. »³⁶

Nous trouvons quelque chose de semblable dans celle du 1^{er} décembre 1966 :

5. « Le Chapitre devra entreprendre parallèlement une révision sereine... de notre **vie de famille mariste**. »³⁷

Et c'est aussi ce que l'on trouve dans celle du 24 mai 1963 :

6. « ... qui fera naître dans toute une Province ce bel **esprit de famille mariste**, qui attire les bonnes vocations et soutient admirablement tous les religieux à l'heure des épreuves possibles. »³⁸

En quatre autres occasions apparaît l'expression, renforcée par l'adjectif possessif « notre ». Deux dans la circulaire du 24 mai 1960. La première dit :

7. « Dans toutes nos communautés un peu nombreuses il y a de la différence des "âges" : 'jeunes temps' et 'vieux temps', comme on dit parfois plaisamment. Une certaine incompréhension risque facilement de se produire entre les uns et les autres, du seul fait de cette différence. Dans **notre famille mariste**, cela ne devrait absolument pas arriver. »³⁹

La deuxième :

8. « Qu'on veuille bien se rappeler, en ce moment, le grand nombre de règles qui, dans notre famille mariste, se rapportent à la vie en commun... »⁴⁰

Nous lisons la troisième dans la circulaire du 24 mai 1963 :

9. « Comme tous nos aspirants entrent dans notre famille mariste en qualité de jувénistes... »⁴¹

³⁴ Idem, p. 445.

³⁵ Idem, p. 708.

³⁶ Fr. Charles-Raphaël, *Circulaires T 23 (1963-1967)*, p. 358.

³⁷ Idem, p. 431.

³⁸ Idem, p. 43.

³⁹ Fr. Charles-Raphaël, *Circulaires T 22 (1957-1962)*, p. 452.

⁴⁰ Idem, p. 455.

⁴¹ Fr. Charles-Raphaël, *Circulaires T 23 (1963-1967)*, p. 120.

La quatrième, dans celle du 1^{er} décembre 1966 :

10. « Les "miracles de l'unité" sont possibles aujourd'hui comme aux premiers temps de **notre famille mariste**. »⁴²

La cinquième se trouve dans la circulaire du 24 mai 1963 :

11. « ... quel bien immense **notre famille mariste** pourrait faire dans l'Église ! »⁴³

L'expression « notre famille mariste » est employée aussi en référence à la lettre que le Pape Paul VI adressa au frère Charles-Raphaël, comme Supérieur Général, à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la fondation de l'Institut (1967) :

12. « Tous les membres de **notre famille mariste** apprécieront certainement ce beau geste paternel de S.S. Paul VI. »⁴⁴

Dans la circulaire du 20 février 1967, le frère Charles-Raphaël se réfère aux notes que les frères peuvent envoyer au Chapitre Général. Il dit à leur sujet que :

13. « elles sont généralement le résultat de l'expérience personnelle et d'une sérieuse méditation ; elles sont toujours inspirées par un loyal esprit de service à l'égard de **toute la famille mariste**. »⁴⁵

2.2.4. La dimension inclusive qui coïncide avec le concept de famille mariste chez le frère Charles-Raphaël

Qui fait partie de la « famille mariste », selon la pensée du frère Charles-Raphaël, exposée dans ses circulaires ?

Il n'y a aucun texte dans les circulaires du frère Charles-Raphaël où l'on puisse trouver une énumération explicite de ceux qui font partie de la « famille mariste », mais on peut, par le contexte, entrevoir la portée qu'il lui donne. Le texte de la circulaire du 8 décembre 1964 peut être considéré comme une prémisse dans la pensée du frère Charles-Raphaël à propos de ceux qu'il inclut dans l'expression famille mariste :

14. « Qu'il nous soit permis de formuler encore un vœu qui, en ce moment surtout, nous tient particulièrement à cœur : N'oublions jamais nos Frères éprouvés, nos Provinces ou Districts menacés dans leur existence même. Continuons, inlassablement, de prier pour nos Frères éloignés, par la force, de leur **famille mariste** (Province de Chine) ; pour ceux qui luttent obstinément en vue de maintenir leurs possibilités d'apostolat ; pour ceux dont le dévouement est parfois totalement incompris, alors que leur cœur brûle d'amour... Prions pour eux tous, pour leurs élèves, pour toutes les âmes qui comptent sur la présence de nos Frères. Prions aussi

⁴² Idem, p. 436.

⁴³ Idem, p. 145.

⁴⁴ Idem, p. 517.

⁴⁵ Idem, p. 511.

pour que la "relève" ne manque jamais, pour que les vocations missionnaires soient nombreuses, courageuses et fidèles dans tout l'Institut, pour qu'il y ait un excellent recrutement dans les secteurs missionnaires eux-mêmes.»⁴⁶

Dans cet énoncé de personnes et structures d'organisation nous pouvons entrevoir la portée qu'a l'idée de famille mariste dans l'esprit du frère Charles-Raphaël. Il parle explicitement de frères, élèves, et vocations missionnaires directement reliés à la famille mariste. Mais il étend aussi son propos à d'autres personnes qui vivent « la lutte tenace », le « dévouement », celles qui « ont confiance dans la présence des frères », ou à des structures qui abritent des groupes de personnes, telles que les Provinces ou les Districts.

Dans le contexte d'ouverture du 15^{ème} Chapitre Général (1958), pendant ses travaux et aussi durant les semaines qui suivirent, le frère Charles-Raphaël affirme qu'il a reçu des témoignages réconfortants de sympathie et d'appréciation

15. « de Frères de tous les pays et de toutes les communautés... Dans les infirmeries et dans les maisons de retraite, les Frères malades ou anciens ont prié de leur mieux. Des sanas et des casernes nous sont parvenues des lettres touchantes... Les jeunes de toutes nos maisons de formation... Bien des Frères ont su intéresser leurs élèves à cette question. Mais l'intérêt que nos anciens élèves ont

cette fois témoigné à nos plus grandes assises a été une révélation pour la majorité d'entre nous.»⁴⁷

Ce texte peut être regardé comme un complément du précédent pour ce qui est de l'énumération des personnes faisant partie de la famille mariste.

2.2.5. La « grande famille » chez le frère Charles-Raphaël

Une autre nuance qui s'ajoute à l'expression « famille mariste » est celle de « grande ». Le frère Charles-Raphaël, dans sa première circulaire à l'Institut (8 décembre 1958), sans se détacher encore de l'expression « famille religieuse », employée par le frère Léonida pour parler de l'Institut, reprend, pour la première fois dans ce genre d'écrits, l'expression « grande famille » :

16. « Dans l'Institut même, l'autorité suprême appartient au Chapitre Général (C111). Celui-ci trace à tous les membres de la grande famille la route à suivre jusqu'à la réunion suivante ; il donne à tous les Frères, supérieurs ou inférieurs, les directives qu'il ne leur est pas permis de négliger »⁴⁸(1958).

L'expression « grande famille » fait clairement allusion à l'Institut gouverné par le Chapitre Général. Aucune allusion n'est faite, semble-t-il, aux autres branches maristes. L'adjectif « grande » sera uni peu après à l'expression famille mariste et nous aurons une nouvelle expression « grande famille mariste », qui sera employée à profusion.

⁴⁶ Idem, p. 226.

⁴⁷ Fr. Charles-Raphaël, *Circulaires T 22* (1957-1962), p. 213.

⁴⁸ Idem, p. 212.

Dans ces mêmes circulaires du frère Charles-Raphaël on trouve quelques affirmations qui peuvent nous aider à concrétiser la portée que l'expression « grande famille mariste » avait dans la pensée et le cœur du frère Supérieur Général.

La première se trouve dans la circulaire du 8 décembre 1964 :

17. « Mais il faut des Supérieurs, et, chez nous, presque tous les Frères, tôt ou tard, peuvent s'attendre à quelque charge spéciale dans la **grande famille mariste**. »⁴⁹

Dans la circulaire du 1^{er} décembre 1965, il écrit :

18. « Ensemble, les chrétiens constituent l'Église. Dès la première notification du Concile, on a demandé à tous les chrétiens de se sentir "en état de Concile". Ensemble aussi, nous constituons la grande famille mariste ; nous sommes donc tous responsables de la bonne marche de notre Institut. »⁵⁰

Ainsi tout comme les chrétiens, qui forment l'Église, doivent se sentir en état de Concile, ceux qui forment l'Institut sont appelés à construire la grande famille mariste. Avec cette allusion s'ouvrent de nouveaux horizons à la famille mariste, appelée à s'étendre jusqu'aux limites de l'Église.

Un autre texte de la circulaire du 1^{er} décembre 1965 dit :

19. « Il doit nous sembler tout naturel de prier souvent pour nos Frères éprouvés, pour nos Frères éloignés ou "séparés" de force de la **grande famille mariste**, pour nos défunts, pour les secteurs de l'Institut qui luttent pour leur existence, pour nos missions, pour le recrutement de bonnes vocations, pour nos élèves et nos anciens élèves et pour tous ceux qui comptent sur nous. »⁵¹

Cet énoncé peut être considéré comme une description de la portée inclusive de la « grande famille ». La pensée précédente étend l'inclusion à de nouveaux groupes en lien avec les frères et qui n'avaient pas été envisagés jusqu'ici, comme les anciens élèves et « ceux qui comptent sur nous »...

2.2.6. Pour conclure

Il semble clair, après notre analyse, que l'emploi de l'expression « famille mariste » dans les citations précédentes, tirées des circulaires du frère Charles-Raphaël, n'autorise pas à penser qu'il y ait référence au projet né à Fourvière, mais aux communautés et aux œuvres des frères.

La seule exception que nous avons trouvée est un texte, rédigé alors que le mandat du frère Charles-Raphaël touchait à sa fin, où l'expression « grande famille mariste » semble inclure les autres branches. À l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la fondation de l'Institut (1967), le frère

⁴⁹ Fr. Charles-Raphaël, *Circulaires* T 23 (1963-1967), p. 217.

⁵⁰ Idem, p. 305.

⁵¹ Idem, p. 332.

Charles-Raphaël inclut, dans sa circulaire du 1^{er} décembre 1966, une proposition de résolutions en vue de disposer les cœurs à la célébration de l'événement que l'on va commémorer ; une exhortation pour accueillir cet anniversaire ; et quelques indications pratiques pour le célébrer. Il conclut :

20. « Il va de soi que les membres de la **grande famille mariste** seront invités partout à prendre part à ces fêtes. »⁵²

Par contre, nous avons trouvé un texte du frère Charles-Raphaël, écrit quelques mois auparavant, où il emploie un langage complètement différent. En 1966, les Pères Maristes se préparent à célébrer le 150^{ème} anniversaire de leur fondation. À cette occasion, le Père Buckley, Supérieur Général, présente cet événement à tous les membres de la Société de Marie dans une circulaire. Le frère Charles-Raphaël inclut ce document dans la circulaire qu'il adresse aux frères, avec une présentation personnelle. Le Père J. Buckley parle explicitement dans ce document de « famille mariste » et indique ceux qui font partie de cette famille mariste :

21. « À ces célébrations pourront être invités, partout où cela paraîtra possible et souhaitable, les autres membres de la famille mariste résidant dans la même province ou ville : Frères Maristes, Sœurs Maristes, Sœurs Missionnaires de la Société de Marie, Petites Servantes de Nazareth, congrégations

océaniques rattachées, quant à leur origine et leur esprit, à la Société de Marie, et, évidemment, les membres du Tiers-Ordre de Marie. »⁵³

Cette manière de s'exprimer du P. Buckley fait contraste avec celle du frère Charles-Raphaël quand il présente aux frères ce même texte dans sa circulaire du 1^{er} mai 1966. Il y rappelle le 150^{ème} anniversaire des Pères Maristes et fait un commentaire avec une allusion au « grand projet mariste lié à la promesse de Fourvière » étroitement uni à la Société de Marie. Il évoque le désir du Père Champagnat, exprimé dans son testament spirituel : « qu'un même amour vous unisse à eux (les Pères), comme les branches d'un même tronc, et comme des enfants d'une même famille ». Mais à aucun moment le frère Charles-Raphaël n'utilise l'expression « famille mariste » comme englobant les branches maristes. En se référant aux Pères Maristes il emploie l'expression « famille religieuse ». Et quand il se réfère aux Pères et aux Frères, il parle des « deux familles religieuses »⁵⁴. Il semble que soit présent dans sa pensée le fait légal de la « séparation externe des deux familles ».

La question qui se pose spontanément ici est la suivante : pourquoi dans l'Institut commence-t-on à parler de « famille mariste » au moment où se tient le 15^{ème} Chapitre Général ? Que s'est-il passé dans la vie de l'institution pour que la sensibilité spi-

⁵² Idem, p. 468.

⁵³ Idem, p. 400.

⁵⁴ Fr. Charles-Raphaël, *Circulaires* T 22 (1957-1962), p. 398-401.

rituelle collective soit en harmonie avec les valeurs de la famille ?

Il est clair que l'expression « famille mariste » est employée dans un sens très concret quand il est fait allusion aux relations historiques et spirituelles que gardent entre eux les membres des branches maristes à partir du Concile Vatican II. Mais les faits ont évolué de telle manière que les chercheurs des diverses branches, qui étudient aujourd'hui le patrimoine spirituel mariste, ont besoin de clarifier les mots « famille mariste ». À partir des relations cordiales entre dirigeants des années conciliaires, ceux qui étudient le Patrimoine spirituel mariste en sont venus à se poser la question du sens et de la portée de cette expression.

Cependant, depuis les origines du charisme, on peut vérifier qu'il y a une famille spirituelle dont les premiers membres sont les Petits Frères de Marie. Par conséquent, si les frères sont à l'origine de particularités propres à la famille mariste, quelles sont-elles et comment se manifestent-elles ?

De ces données, on peut conclure que, avant que le frère Basilio Rueda ne constate, de fait, l'existence « récente » de la Famille Mariste de la Société de Marie, on parlait déjà « auparavant » de la famille mariste des frères en faisant allusion à une réalité bien différente. « Notre famille mariste » ou « toute la famille mariste » dans le contexte des cir-

culaires se réfère aux frères et à leurs œuvres.

On ne voit pas clairement si l'expression « famille mariste » employée par les Supérieurs Généraux dans leurs circulaires, surtout celles du frère Charles-Raphaël, est une expression originale jaillie de la plume des Supérieurs ou bien un reflet d'une réalité existant dans l'Institut à laquelle ils font écho. Cette recherche reste ouverte.

La dimension pratique de cette nouvelle qualification de la famille mariste a suscité une adhésion affective d'une grande résonance en beaucoup d'œuvres maristes, en même temps que s'ouvrait le débat pour déterminer la portée de l'inclusion.

Le concept de famille mariste pour le frère Virgilio León, comme on pourra le voir à travers les textes que nous présentons, n'est pas en priorité celui des Congrégations religieuses et du Tiers-Ordre surgis du projet de la Société de Marie, mais une réalité particulière existant parmi les frères. Ce n'est pas une expérience née de l'idée de plusieurs branches mais une intuition jaillie de la réunion de frères en Chapitre. Pour le frère Virgilio la famille mariste ce sont les frères répandus dans le monde et les nombreuses personnes en lien avec eux, dont le centre d'unité est le Christ, Marie et Champagnat, comme nous essayerons de le montrer dans les pages suivantes.

3. L'INTUITION DU FRÈRE VIRGILIO À PROPOS DE LA FAMILLE MARISTE. SON EXPÉRIENCE DE VIE

3.1. Histoire d'une expérience de vie

Les laïcs ont écrit le récit de leur découverte du charisme mariste et ce que cela a supposé dans leurs vies. Ces écrits sont appelés « Histoires de vie »⁵⁵. Les quatre écrits du frère Virgilio que nous présentons dans ce travail, peuvent bien être considérés comme son histoire de vie à propos de son intuition sur la famille mariste. Ce récit de la découverte de la famille mariste, il le partage avec ses frères et les jeunes en formation quand il avait 40 ans, après avoir vécu intensément la vie de communauté.

D'après la narration du frère Virgilio, le processus spirituel qui le conduisit à la découverte de la famille mariste fait ressortir qu'il expérimenta le moment le plus douloureux quand il participait à la première session du 16^{ème} Chapitre Général (1967), tenu à Rome, juste à la fin du concile Vatican II.

Frère Virgilio participe au 16^{ème} Chapitre Général (1967) comme Provincial

de la Province mariste de Catalogne d'alors. Ces deux événements, Concile et Chapitre, mettent en évidence aux yeux du frère Virgilio que « l'Église se définit comme la grande famille chrétienne »⁵⁶ et que le Chapitre Général mariste a été « un concile, en petit, de la grande famille mariste »⁵⁷. Dans les réunions du Chapitre, « tous, nous nous sentions frères, enfants de la même Congrégation »⁵⁸.

La famille chrétienne s'est réunie en Concile pour

« réviser les structures, pour les mettre à jour ; faire le bilan du Message qu'elle a reçu du Seigneur et se regarder dans le miroir de l'Évangile pour contempler son visage. »⁵⁹

« et comme effet de cette méditation sérieuse et communautaire que firent les évêques, le concile nous a dit : L'Église se définit comme la grande famille chrétienne. »⁶⁰

Le frère Virgilio en déduit que l'Institut mariste, réuni en Chapitre, ne fait que prendre au sérieux la tâche assignée par le Concile aux Instituts religieux.

« Tel a été notre Chapitre général : un concile en petit de la grande Famille Mariste. Une méditation en commun pour assimiler la doctrine de l'Église.

⁵⁵ <http://www.champagnat.org/es/240208000.asp>

⁵⁶ Virgilio León, *Familia Marista*, décembre 1967, p. 2. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 560.

⁵⁷ Idem, p. 560.

⁵⁸ Idem, p. 560.

⁵⁹ Idem, p. 560.

⁶⁰ Idem, p. 560.

Et à la lumière de ses enseignements nous avons senti s'aviver la conscience que nous sommes Famille. Nous sommes la grande Famille Mariste. »⁶¹

L'expérience d'appartenir à une grande famille composée de personnes nées à l'ombre d'un même charisme, unies par la même foi, mais de races, langues et cultures différentes, est devenue une évidence pour le frère Virgilio dans sa rencontre avec les frères venus au Chapitre des quatre points cardinaux⁶² :

« Dans cette grande assemblée de 155 délégués, parlant en espagnol ou en français, en allemand ou en anglais, en italien ou en portugais, tous nous nous sentions frères, enfants de la même Mère Congrégation.

Il y en avait d'Europe et d'Océanie, blancs, noirs et jaunes : de peuples privilégiés et de peuples sous-développés, mais tous nous nous aimions comme frères en Christ et Champagnat. Et quand nous avons cherché la formule pour définir notre Congrégation et la fonder sur une base solide, nous n'en avons pas trouvé d'autre que celle de nous regarder comme la GRANDE FAMILLE MARISTE »⁶³.

A son retour du Chapitre dans la Province, à la fin de la première session qui dura du 29 août au 28 octobre 1967, les tâches qu'il avait laissées inachevées en partant pour Rome l'attendaient. À ce moment-là, il sent le besoin de par-

tager avec les autres la joyeuse découverte qu'il a faite à Rome et il rédige pour la revue *Familia Marista* le premier des quatre textes que nous avons présentés. Dans le premier, il relate comment il a fait la découverte de la famille mariste. Pour cela il commence un voyage dans le temps en revenant aux origines de sa vocation.

3.2. Les premiers pas de la découverte

La première expérience d'appartenance à la famille religieuse des Maristes, Virgilio la fait à douze ans quand il entre au juvénat. Ce changement de famille il l'accomplit tout naturellement, de manière presque spontanée et tranquille, comme une transition de « mon autre famille » à une « nouvelle filiation ». En quittant sa famille, père, mère et frères, à San Cristóbal de Boedo (Palencia) où il était né, pour aller au juvénat de Carrión de los Condes, il ne resta pas sans maison, sans ancêtres, sans alliés ni héritage, mais il découvrit au juvénat qu'il avait acquis une « nouvelle filiation » qui le reliait à une famille spirituelle possédant un riche patrimoine. Cela se passait « au cours de l'année 1940⁶⁴, peu de jours après m'être séparé de mon autre famille »⁶⁵.

⁶¹ Idem, p. 560.

⁶² « Aucun Chapitre n'aura vu un si grand nombre de délégués : 61 de droit et 94 élus. De plus, quelques pays ou certaines ethnies étaient représentés pour la première fois. Aux frères chinois, présents aux deux assemblées capitulaires précédentes, se sont ajoutés un frère cingalais et un frère malgache. » *L'œuvre de nos Chapitres généraux. Bulletin de l'Institut*, T 27 (1966-1967), p. 645.

⁶³ Virgilio León, *Familia Marista*, décembre 1967, p. 2. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 560-561.

⁶⁴ Virgilio León, *Familia Marista*, juin 1967. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 553.

⁶⁵ Idem, p.553.

Pour le frère Virgilio, la « nouvelle filiation », que lui confère l'appartenance à la famille mariste, est un don charismatique reçu, en même temps que celui de la vocation, lors de l'entrée au juvénat. Le passage de l'église domestique, qui se réunissait dans l'église de San Cristóbal de Boedo, où il avait été baptisé, confirmé et où il avait reçu l'eucharistie pour la première fois, à l'Église-communion qui l'accueillait au juvénat de Carrión de los Condes, fut l'occasion et la circonstance dont le Seigneur se servit pour lui faire cadeau d'une nouvelle famille spirituelle.

Avec la nouvelle famille le frère Virgilio reçut, outre un héritage avec sa longue histoire institutionnelle, le cadeau de la fraternité :

« Je découvris que dans cette famille j'avais beaucoup de nouveaux frères. En son sein, nous sommes tous frères. »⁶⁶

Le processus suivant, grâce auquel se produisit la « découverte de la nouvelle famille, se déroula peu à peu », et donna pour fruit l'amour de l'Institut et de sa vocation :

« L'amour de chaque jour est ce qui me permet de faire les découvertes... C'est pourquoi ma joie et mon enthousiasme se renouvellent tous les jours,

dans la mesure où j'aime tous les membres de cette grande famille. »⁶⁷

Dans ce processus de découverte le frère Virgilio trouve quatre grandes nouveautés :

1. « Un jour, j'ai découvert qu'il y a **un grand saint que tous appelaient père.** »⁶⁸

2. « Je découvris vite, très vite, que ces hommes qui m'avaient reçu dans leur grande famille, **avaient une mère particulière**, qu'ils aimaient avec passion et invoquaient réellement comme Mère, Patronne, Modèle et Supérieure. »⁶⁹

3. « Je découvris aussi que dans cette famille j'avais **beaucoup de frères nouveaux.** »⁷⁰

4. Dans cette famille « tous nous formons la **même catégorie**, nous avons les mêmes droits et partageons fraternellement le même héritage. »⁷¹

Voilà le noyau fondamental et constitutif de « notre famille, celle de tous »..., la « grande famille mariste »⁷². Ces quatre énoncés énumèrent les principes fondamentaux sur lesquels repose la nouvelle filiation qui nous confère une identité propre.

Le cadeau de la famille spirituelle que reçut le frère Virgilio, fut accompagné de la surprise de la nouveauté, de la joie de posséder une identité

⁶⁶ Idem, p. 554.

⁶⁷ Idem, p. 553.

⁶⁸ Idem, p. 553.

⁶⁹ Idem, p. 553.

⁷⁰ Idem, p. 554.

⁷¹ Idem, p. 554.

⁷² Idem, p. 553.

gratifiante et féconde. Cette expérience l'inonde d'une joie immense qui émeut profondément son âme, signe de la présence de l'Esprit-Saint dans sa vie.

« Peu de mois après m'être séparé de mon autre famille, j'eus une joie immense. »⁷³

« Me sentir vraiment l'enfant d'une nouvelle famille, me remplit d'une joie immense. »⁷⁴

Ce don de la « nouvelle filiation », ce cadeau d'une famille spirituelle, est à l'origine de nouvelles relations filiales avec le père et la mère de cette nouvelle communauté de foi :

« J'ai commencé à l'invoquer (Marcellin) comme tel. Et depuis lors, mon Père Fondateur, le Bienheureux Marcellin Champagnat, occupe une place privilégiée dans mon cœur. »⁷⁵

« Ils avaient une mère particulière, qu'ils aimaient passionnément et qu'ils invoquaient vraiment comme Mère, Patronne, Modèle et Supérieure. »⁷⁶

Cette expérience spirituelle harmonise le vécu de la nouveauté de la famille charismatique, don de l'Esprit, avec le don de la famille de la terre :

« Mon Père Fondateur, le Bienheureux Marcellin Champagnat, occupe une place de choix dans mon cœur, sans qu'il prenne la place que je garde à celui que Dieu m'a donné pour père ici-bas. Bien au

contraire, il m'a aidé à rendre mon sentiment plus surnaturel et à renforcer mon amour de fils.⁷⁷

« En me sentant fils privilégié de la Vierge, en sachant qu'il était possible d'harmoniser l'amour envers les deux mères, en palpant, jour après jour, que l'amour pour celle d'en haut purifiait l'amour pour celle d'ici-bas, en constatant que j'aimais de plus en plus l'une et l'autre, en prenant conscience que, en réalité, j'aime les deux d'un même et unique amour, du même amour immense car les deux amours sont spirituels, en recevant de celle du ciel, dans le fond de mon cœur, la confirmation du bonheur de pouvoir les aimer aussi ensemble dans l'autre vie, alors j'ai commencé à être vraiment heureux, d'un bonheur qui, je l'espère, durera jusqu'à l'éternité⁷⁸. »

3.3. Paternité, maternité et filiation mariste

Le frère Virgilio part d'une notion de la famille, née d'une riche expérience de vie, qui exprime l'essentiel. Réduite à ses plus simples dimensions la famille se compose d'un père, d'une mère et d'enfants qui ont entre eux des relations riches et profondes.

Cette intuition du frère Virgilio à propos de la famille s'appuie sur deux référents essentiels : la nombreuse famille qui l'accueillit à sa venue dans ce monde, et l'expérience de vivre en frères, faite dans les différentes communautés maristes dont il fit partie.

⁷³ Idem, p. 553.

⁷⁴ Idem, p. 553.

⁷⁵ Idem, p. 553.

⁷⁶ Idem, p. 553.

⁷⁷ Idem, p. 553.

⁷⁸ Idem, p. 553.

Les liens qui unissent les enfants d'une famille à leurs parents constituent une « filiation ». Frère Virgilio est conscient que ceux qui naissent dans la famille mariste sont unis pour

« constituer une véritable famille dans la famille de Dieu. »⁷⁹

L'intuition du frère Virgilio unit l'appartenance à la famille mariste avec la fécondation de l'esprit par la mission et le charisme institutionnels. Être famille mariste implique l'accueil intérieur de l'exigence évangélique de naître de nouveau, d'être engendré spirituellement par le père et la mère de cette nouvelle famille et d'être accueilli et reconnu par les frères qui la composent. La famille mariste est fruit de la fécondité de l'esprit.

Dans la pensée et le cœur de cet homme, il est clair que la gestation spirituelle par laquelle on appartient à la famille mariste est de nature spirituelle, gestation qui commence dès les premières approches du charisme mariste au début de la formation. Le processus de formation est une période de gestation spirituelle.

Au moment historique où le frère Virgilio capte les premières intuitions de la famille mariste, comme fécondité du

charisme légué par Marcellin, la vie née de ce don dépasse les limites des structures existantes qui encadrent les personnes appartenant à l'Institut, tandis qu'apparaissent de nouveaux espaces de présence de l'action de Dieu. C'est ce qui s'entrevoit dans les mots que le frère Virgilio adresse aux jeunes en formation. Ce sont des mots qui brisent des frontières de séparation entre les « aînés », c'est-à-dire les frères déjà profès et les « benjamins » qui se préparent à entrer dans l'Institut⁸⁰, en les faisant tous entrer dans la même famille :

Dans cette famille « nous sommes tous frères. Les aînés le sont pour vous, benjamins du juvénat. Pour moi, vos parents sont mes frères dans l'esprit, en Marie et Champagnat, et les miens le sont pour les autres. »⁸¹

« En nous appelant Frères, nous affirmons que nous appartenons à une famille unie dans l'amour du Christ » Constitutions 6 (1986).

On voit dans ces mots que le frère Virgilio, bien qu'il admette des degrés de maturité à l'intérieur de la famille, affirme que l'appartenance à cette nouvelle famille confère des droits aux affiliés :

« Vous êtes de plein droit membres de la famille mariste. »⁸²

⁷⁹ Virgilio León, *Familia Marista*, juin 1968, publié simultanément avec le n.3 consacré aux parents des frères. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 595.

⁸⁰ « Presque tous nos aspirants entrent dans notre famille mariste comme juvénistes » Fr. Charles-Raphaël, *Circulaires* T 23 (1963-1967), p. 129.

⁸¹ Virgilio León, *Familia Marista*, juin 1967. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 554.

⁸² Virgilio León, *Familia Marista*, février 1968, n.1, adressée aux parents des frères, p. 3. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 591.

« Nous savoir membres de plein droit de notre famille mariste. »⁸³

Le frère Virgilio pressent la famille mariste comme une communion de personnes nées de la fécondité d'un charisme reçu de Marie et de Marcellin. En tant que frère aîné de la famille il accepte les benjamins comme

« Mes frères dans l'esprit, en Marie et Champagnat »⁸⁴.

« Il doit susciter un peu de la sincère affection filiale que, dans une famille bien née, tous éprouvent à l'égard des benjamins. Ce doit être comme un besoin pour tous les frères que d'éprouver le désir sincère de perpétuer la famille, en lui méritant, comme des fils reconnaissants, chaque année quelques vocations. »⁸⁵

Le but ultime de la famille mariste est l'amour. Sans amour il n'y a pas de communauté de personnes. Les membres de la nouvelle famille deviennent de nouvelles créatures liées intimement et organiquement au Christ à travers Marie et Champagnat, par l'amour :

« Tous ensemble nous disons PÈRE ! et lui nous aime et nous protège comme tel. Tous ensemble nous disons MÈRE ! et elle nous répond toujours tendrement : Fils ! Dans cette famille il n'y a pas de

parenté ennemie que je regarde avec crainte, ni des demi-frères à qui l'on cache certaines choses, ni des frères mal venus, comme il arrive parfois dans les familles d'ici-bas quand on partage l'héritage.

Tous nous formons une même catégorie et nous avons les mêmes droits et nous nous partageons fraternellement le même héritage :

- l'amour immense et délicat du même Père,
- la tendresse immense et bienheureuse de la même Mère. »⁸⁶

La famille ne peut vivre, grandir et se perfectionner comme communauté de personnes sans l'amour. La famille mariste naît et se constitue comme telle dans l'amour de Marie et Champagnat :

« Nous nous aimions tous comme des frères en Christ et Champagnat. »⁸⁷

Être frères en Christ est tout autre chose que d'être frères de sang.

Ce lien particulier avec le Christ signifie qu'on a accepté et assumé librement une présence comme membre de l'Église.

3.4. Une famille née d'un charisme fécond

L'intuition qu'a eue le frère Virgilio au sujet de la famille mariste se situe

⁸³ Idem, p. 593.

⁸⁴ Virgilio León, *Familia Marista*, juin 1967. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida, 1992, p. 554.

⁸⁵ Virgilio León, *Familia Marista*, mai 1967. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 500.

⁸⁶ Virgilio León, *Familia Marista*, juin 1967. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 554.

⁸⁷ Virgilio León, *Familia Marista*, décembre 1967, p. 2. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 560-561.

dans une expérience de célébration et de fête à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de l'Institut :

« Cette famille, qui est notre famille, est en fête, en pleines fêtes jubilaires, célébrant ses 150 ans de vie. »⁸⁸

Ces éphémérides l'aident à découvrir que la famille mariste qu'il pressent est la continuation de la famille de La Valla, fruit de la fécondité d'un charisme qui, 150 ans après sa naissance dans un humble village de France, continue à donner du fruit dans le monde entier. Le frère Virgilio se sent héritier d'une famille issue des origines historiques du charisme mariste :

« Un jour déjà lointain, le 2 janvier 1817, deux adolescents rejoignaient un jeune prêtre, vicaire d'une modeste paroisse du diocèse de Lyon, commune de La Valla. Et depuis ce jour-là, ils l'appelèrent PÈRE, parce que dans son cœur ils trouvèrent tout l'amour, toute la compréhension, tout l'appui dont a besoin celui que Dieu a choisi pour être la tête, le chef d'une famille : la grande famille mariste.⁸⁹ »

Et immédiatement, il établit la continuité historique entre ceux qui depuis le 2 janvier 1817 « l'appelèrent père »

et ceux qui maintenant ont découvert la « nouvelle filiation » :

« Nous tous qui sommes venus pour faire partie de cette famille nous continuons à l'appeler père, convaincus que son amour pour les premiers frères se prolonge jusqu'à nous. »⁹⁰

« Son style familial et plein de bonté, communicatif et délicat, il l'a fait passer dans les Règles dont nous avons hérité et aussi dans tous ses écrits spirituels. »⁹¹

« Ils s'appelleront Frères – nous a-t-il écrit dans les Règles – pour qu'ils se souviennent qu'ils forment une même et unique famille, dans laquelle tous doivent s'aimer. »⁹²

De là ce désir d'arriver à constituer une vraie Famille, à l'intérieur de la Famille de Dieu, où circulent entre tous ses membres la charité, l'amour délicat, la compréhension et le soutien mutuel... désir qui représente pour nous un but nécessaire afin que tous ses membres se sentent heureux et que l'union règne entre tous.

Un jour, il y a un siècle et demi, deux adolescents avec qui débuta la Congrégation ont commencé à l'appeler PÈRE. Et ils l'ont regardé et aimé vraiment comme un Père.

Un autre jour, également lointain, autour de son lit de mort, plus d'une centaine de frères ne savaient que faire pour consoler,

⁸⁸ Virgilio León, *Familia Marista*, juin 1967. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 553.

⁸⁹ Idem, p. 595.

⁹⁰ Idem, p. 595.

⁹¹ Idem, p. 595.

⁹² Pendant la seconde session du 16^{ème} Chapitre Général (1967-1968), un nouveau texte des *Constitutions* est élaboré. On y lit : « Notre Congrégation comprend des frères profès : temporaires, perpétuels, stables. Il n'y a entre eux aucune distinction de classe ou d'observance : ce sont des religieux laïques, frères d'une même famille, unis entre eux par la charité et l'obéissance aux Constitutions. Les novices sont des membres associés. » *Constitutions* 3 (1968). Le frère Virgilio pris part à l'élaboration de ces Constitutions.

soulager les douleurs de celui qui les quittait en leur laissant, comme son meilleur héritage, un riche testament spirituel, authentique charte de la charité, fondement de notre esprit de famille. »⁹³

3.5. Appartenance et identité. Qui fait partie de la famille mariste ?

L'énumération des groupes de personnes qui font partie de la famille mariste a subi, avec le temps, une évolution dans la pensée du frère Virgilio à mesure que mûrissait peu à peu sa première intuition.

Les premiers groupes de personnes que le frère Virgilio inclut à côté des capitulants de races, langues et nations diverses, qui constituent la « grande famille mariste », ce sont les jeunes qui, en ce temps-là, se trouvent dans les maisons de formation maristes ainsi que leurs familles. En frère aîné de la famille il accueille les benjamins comme membres faisant désormais partie de la famille mariste :

Dans cette famille « nous sommes tous frères. Les aînés le sont pour vous, benjamins du jувénat. Pour

moi, vos parents sont mes frères dans l'esprit, en Marie et Champagnat, et les miens le sont pour les autres. »⁹⁴

Il étend cet accueil successivement aux pères et aux mères des Frères Maristes ainsi qu'à leur parenté (frères, grands-parents, cousins, neveux) à qui il dit :

« Oui, c'est avec un immense plaisir, que Famille Mariste sera pour vous, comme un lien matériel, symbole du lien spirituel qui a toujours existé et que, désormais, nous désirons volontairement renforcer entre nous, les frères, et toute notre parenté. »⁹⁵

Pour s'adresser à ce groupe d'une manière plus personnelle, il fait éditer un supplément de la revue *Familia Marista* dédié à eux spécialement :

« Aujourd'hui, chers parents et amis de tous les frères de la Province de Catalogne, naît⁹⁶ pour vous *Familia Marista* »⁹⁷.

« Pour vous apporter, à vous, pères et mères de nos frères encore vivants, la consolation, la joie de nous savoir membres de plein droit de notre Famille mariste :

- A vous, frères de sang avec qui nous avons partagé le même foyer, la consolation de partager aussi nos richesses.

⁹³ Virgilio León, *Familia Marista*, juin 1968. Publiée simultanément avec le n. 3 consacré aux parents des frères. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 595.

⁹⁴ Virgilio León, *Familia Marista*, juin 1967. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 554.

⁹⁵ Virgilio León, *Familia Marista*, février 1968, n.1, adressé aux parents des frères, p. 3. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 592.

⁹⁶ Cette « naissance » fait allusion à un supplément de la revue *Familia Marista* consacré spécialement aux parents des frères. Ce supplément à la structure de la revue met en évidence la manière dont grandit peu à peu l'idée de ceux qui composaient la famille mariste et comment cette idée s'est répandue.

⁹⁷ Virgilio León, *Familia Marista*, février 1968, n. 1, adressé aux parents des frères, p. 3. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 591.

- A vous, grands-parents encore vivants, un peu de la richesse de notre héritage religieux ;
- A vous, cousins, neveux, une part du trésor promis par le Seigneur qui nous a choisis. »⁹⁸

« Vous êtes, de plein droit, membres de notre famille, et chaque jour nous pensons à vous et prions pour vous, car nous voulons vous unir davantage à nous, avec la jouissance de tous les biens spirituels de la Congrégation. »⁹⁹

Un peu plus tard, quelques mois après, il élargit le cercle des membres en intégrant dans la famille mariste les anciens élèves et leurs familles :

« Dans ce tous, nous trouvons les frères aînés et les benjamins de la maison, leurs parents et les nôtres, nos élèves et anciens élèves et les familles des uns et des autres. »¹⁰⁰

Poussée par un profond amour de Dieu, de l'Église et de l'Institut, l'âme d'apôtre du frère Virgilio accueille dans cette grande communauté spirituelle toutes les personnes qui sont en relation avec les frères :

« Au cours des années, des milliers et des milliers de personnes ont appartenu à cette famille, avec le sentiment que l'amour, la dévotion au Père commun, a été le lien d'union, le secret d'un excellent esprit de famille. »¹⁰¹

« Aujourd'hui, plus d'un demi-million d'âmes parmi les élèves, anciens élèves et leurs familles, jeunes en formation, frères et leurs familles, continuent à expérimenter notre vie de famille et son charisme d'amour simple, naturel, délicat, qui apporte bonheur et bien-être dans toutes nos maisons. »¹⁰²

La grande famille mariste reçut, au début, un large accueil et beaucoup se sentirent davantage reliés au nom de Maristes qu'au charisme mariste.

3.6. La spiritualité et la prière dans la famille mariste

La proposition de vivre en famille mariste fut réfléchiée, travaillée et vécue dans les maisons de formation maristes de Catalogne grâce à trois moyens d'ordre pastoral : la revue *Familia Marista*, pour la diffusion de l'idée, le *Día de la madre* (Jour de la mère) comme référence annuelle de rencontre, et le *Sábado marista* (Samedi mariste), expression qui continue d'être en usage dans le calendrier religieux de la Province de l'Hermitage, comme jour de la semaine consacré à prier pour la famille mariste.

Le premier élément d'appui de la famille mariste fut la revue appelée *Familia Marista*. La première page de

⁹⁸ Idem, p. 592

⁹⁹ Idem, p. 591

¹⁰⁰ Virgilio León, *Familia Marista*, décembre 1967, p. 2. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 561.

¹⁰¹ Virgilio León, *Familia Marista*, juin 1968. Publiée simultanément avec le n. 3 consacré aux parents des frères. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 595

¹⁰² Idem, p. 595.

ce petit organe de communication résume tout le contenu souhaité de la promotion de la famille mariste lancée dans les maisons de formation maristes de Catalogne. Une analyse des contenus de ses premières pages montrerait la portée de cet instrument de communication.

En même temps que l'initiative de créer la revue *Familia marista*, surgit dans l'équipe des frères formateurs de la Province, celle de célébrer le *Día de la madre* au juvénat, mais avec des contenus et un style très différent de celui imposée par la société de consommation et de commerce. La première célébration eut lieu le 7 mai 1967 :

« Le discours du frère Virgilio León, Provincial, arracha des larmes d'émotion au nombreux public, spécialement aux mères qui en gardèrent un souvenir ineffaçable. »¹⁰³

La célébration du *Día de la madre* mettait en relief d'une manière prioritaire le rôle de la mère dans la famille. La fête annuelle du *Día de la madre* (celle du ciel et celle de la terre) dans les maisons de formation marquait la fin de l'étape de programmation des activités formatives de chaque année. Les familles qui avaient leurs enfants dans les maisons de formation maristes trouvèrent un lieu et un temps où elles purent se reconnaître elles-mêmes comme pro-

tagonistes au cours des célébrations festives du calendrier annuel. De même que Pâques est le sommet de la vie liturgique de la vie chrétienne, pour les familles des juvénistes, ainsi que pour les jeunes en formation, la célébration du *Día de la madre* représentait le sommet de la vie académique et de la vie de famille du juvénat.

La célébration du *Día de la madre* avait deux points centraux : l'eucharistie et le programme littéraire-musical. Les juvénistes préparaient pendant toute l'année scolaire, spécialement durant les mois d'hiver, le programme qu'ils allaient offrir à leur parents. Au cours du déroulement de ce programme il y avait toujours l'intervention de la mère d'un frère ou d'un jeune en formation ainsi que la parole chaleureuse et vibrante du frère Virgilio tant qu'il fut Provincial. Cette célébration suscita un échange spontané d'histoires de vie parmi les familles des juvénistes, échange facilité par les témoignages entendus pendant la fête.

Le bon accueil de la célébration du *Día de la madre* de la part des familles fit naître chez les frères formateurs d'autres initiatives d'animation spirituelle de la famille mariste. Dans ce but est lancée, à travers la revue *Familia Marista*, la campagne « Sábado Marista ».

¹⁰³ 07-05-1967, Chronique de la maison de Linars, recueillie dans les « feuilles vertes », ainsi nommées par la couleur du papier, où étaient transcrits les faits les plus remarquables de l'année et envoyées au Secrétariat Général.

Le slogan *Sábado marista* est employé pour la première fois dans les juvénats de Catalogne comme titre d'une campagne de promotion d'un jour de la semaine consacré à prier pour les vocations maristes. Le samedi est proposé comme un jour de rencontre spirituelle autour de Marie pour lui recommander les vocations. Par l'engagement hebdomadaire de prier pour la famille mariste, le samedi, est remis en valeur un jour de la semaine qui, chez les Maristes, est traditionnellement dédié à Marie, avec la catéchèse mariale. Cette proposition fait de Marie le centre d'attention de la famille mariste rassemblée en ce jour autour de la mère. Outre la prière personnelle, elle entretient la pratique de la prière familiale en invitant toute la famille réunie à prier pour les vocations maristes.¹⁰⁴

La campagne propose la prière familiale faite ensemble, que la famille prie unie dans une union familiale intime et surnaturelle. C'est surtout au moment de la prière que la famille spirituelle vit, s'affermir, comble la solitude par la présence de Dieu et des créatures qui s'aiment en Lui et par Lui. La communion dans la prière est fruit et exigence de la communion re-

que dans le sacrement du baptême. Frère Virgilio voit la famille mariste comme une petite cellule de croyants où l'on célèbre le culte de louange, d'adoration et d'intercession devant le Père pour les vocations. Priez le maître de la moisson !

La famille est liée au culte que l'on doit rendre à Dieu. La famille mariste est pour le frère Virgilio un groupe humain et religieux fécondé par le charisme reçu par le fils juvéniste à travers sa vocation naissante. La vocation, et le charisme du fils, est la cause qui donne une nouvelle vie aux dynamismes intérieurs de la famille. L'influence spirituelle du fils se manifeste en une prière de médiation et d'offrande :

« Chaque fois qu'un fils juvéniste prie pour sa famille – et il le fait souvent –, sa prière apporte un fleuve de grâces à son cher foyer. »¹⁰⁵

Pour le frère Virgilio il est clair que le fils juvéniste ou déjà consacré, médiateur d'une nouvelle vie charismatique, exerce une « bénéfique influence du fils sur la mère » qui élève spirituellement les mères, jusqu'à ce qu'elles deviennent la « mère idéale », « l'image de la Mère de Jésus ».

¹⁰⁴ Voici l'annonce du début de campagne : « Oui, madame. Tout est en lien avec cet engagement commun du grand jour de la consécration totale de votre fils. Et pour faire ensemble ce chemin nous avons inventé quelque chose d'exceptionnel: le **sábado marista** (samedi mariste).

Nous vous demandons seulement, peut-être, le sacrifice d'un moment de télé... et que vous soyez courageuse et que vous vous arrangiez pour réunir chaque samedi le papa, la grand'mère, les petits, la tante, la domestique ... et, tous ensemble, réciter le chapelet pour la persévérance de votre fils.

N'oubliez donc pas ce rendez-vous de chaque samedi : Nous pour Vous, Vous pour Nous. Chaque samedi mariste un **chapelet en famille**, comme un coup de grâce sur tous...

Ne l'oubliez pas, au moins, chaque samedi... » Virgilio León, *Familia Marista*, avril 1967. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 531.

¹⁰⁵ Virgilio León, *Familia Marista*, avril 1967. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 550.

« Pères, mères de nos juvénistes. Quand vous avez des doutes ou des peurs sur l'avenir de vos enfants, pensez que c'est leur PÈRE des cieux qui les a appelés, parce qu'il en a besoin. Et priez en famille pour qu'ils arrivent à être chacun le saint religieux dont vous avez rêvé un jour. »¹⁰⁶

C'est un devoir pour la famille que de former les hommes à aimer et à pratiquer l'amour en toute relation humaine avec les autres. Le développement de la charité dans la famille mariste entraîne l'exigence d'une profonde et authentique spiritualité qui s'inspire de la source abondante du charisme mariste et s'accroît par l'exercice de la vie chrétienne dans la prière et les sacrements :

« En famille est offert un vrai sacrifice communautaire, très agréable aux yeux de Dieu. »¹⁰⁷

La famille mariste encouragée par le frère Virgilio est une famille unie par la charité. La manière pratique d'exercer cette charité façonne une spiritualité. En réveillant et en animant la perfection de la charité entre les membres d'une fraternité, on sème et on diffuse la sainteté dans la grande communauté des fidèles qui, ainsi, enrichit l'Église de Dieu.

Le frère Virgilio demande aux parents d'entretenir dans leurs maisons un climat de famille imprégné d'amour chrétien et de collaborer avec le juvénat afin de former chez leurs enfants un sens filial et l'estime pour tout ce qu'ils reçoivent de leurs parents. Ce sentiment les aidera à comprendre la grande paternité de Dieu :

« Nous connaissons déjà le chemin de notre renouveau : nous savoir frères, nous sentir frères, nous estimer et nous aimer comme des frères. Des frères qui s'alimentent de l'unique pain spirituel et substantiel qui les rassasie TOUS et les rend heureux dans la maison de la Vierge : le pain de l'AMOUR, le pain de la CHARITÉ, distribué à tous par la prière. Et qui se multiplie d'autant plus que nous le distribuons et qu'il arrive aux petits et aux grands. Seigneur, que dans la maison de Marcellin il y ait du pain pour tous ! Que nous ayons conscience d'être une vraie famille ! »¹⁰⁸

Un moyen très simple de pratiquer la distribution du pain de l'amour et de la charité sera la récitation du chapelet, un jour par semaine, tous ensemble. Le signe du chapelet devient un indicateur collectif d'une spiritualité fondée sur la prière qui se manifeste à travers des mots simples, à la portée de tous.

¹⁰⁶ Virgilio León, *Familia Marista*, novembre 1966. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 530.

¹⁰⁷ Virgilio León, *Familia Marista*, avril 1967. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 551.

¹⁰⁸ Virgilio León, *Familia Marista*, décembre 1967. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 561.

3.7. La famille et la promotion des vocations consacrées

La vie, l'expérience de la famille mariste s'est manifestée spécialement dans le milieu des maisons de formation et elle a été comprise comme une proposition pour supporter une lourde croix qui pesait sur elles. À l'époque où le frère Virgilio communique son intuition sur la famille mariste, les séminaires ont mauvaise presse et souffrent du départ de beaucoup de candidats. Il disait :

« Faire mention aujourd'hui des séminaires c'est se connecter avec une sorte de surgissement de théories dangereuses, d'attitudes maladroites et de situations dont nous ne savons pas comment elles finiront. Ce n'est pas toujours le cas, Dieu merci ; pourtant trop nombreux sont ceux qui nagent en eaux troubles, terriblement agitées comme pour empêcher que le pêcheur puisse prendre quelque chose. »¹⁰⁹

La réalité des maisons de formation était difficile, pratiquement intenable. Comme pour beaucoup d'institutions, les séminaires ferment leur internat pour devenir des collèges ouverts ; ces collèges ouverts deviennent ensuite de simples collèges et les séminaristes se retrouvent simples collégiens. Le processus s'achève par la fermeture des séminaires comme

tels, car ils occasionnent bien des problèmes et donnent très peu de satisfactions. Comme conséquence, en peu d'années, il n'a plus de novices ni d'ordinations..., *il y a crise des vocations*. Le frère Virgilio analyse les faits et dit, de façon imagée :

« Ils ont tué la mère et ils pleurent ensuite de ne pas avoir de fils. »¹¹⁰

Pour le frère Virgilio, par contre, les maisons de formation sont la prunelle des yeux de l'institution mariste et il est rempli d'optimisme face à l'avenir :

« Je le sais bien. Il est difficile d'être optimiste en certaines occasions, à la vue des faits, lorsqu'il s'agit de la jeunesse des séminaires. Néanmoins, je me déclare optimiste en m'appuyant sur des faits concrets bien que la plupart des chroniqueurs continuent d'écrire à l'encre noire pour parler de la crise des vocations dans les séminaires. »¹¹¹

Frère Virgilio fonde la famille mariste sur la foi et la fidélité au charisme mariste avec le ferme espoir qu'elle sera féconde. Dans ses écrits on trouve la référence à l'épisode biblique de la vocation d'Abraham, le père des croyants, dont la foi sera féconde et lui donnera une descendance plus nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable de la mer. La fécondité de la foi, qui est à l'origine de la famille des croyants, est le fruit

¹⁰⁹ Virgilio León, *Familia Marista*, mai 1967. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 515.

¹¹⁰ Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida 1992, p. 529.

¹¹¹ Revue *Frontera*. Année 3, novembre 1966, n.7, p. 34.

de la réponse et de la fidélité à une vocation.

Il ne faut pas s'étonner que le frère Virgilio, au début, ait trouvé comme milieu le plus propice à la diffusion de son intuition, celui des juvénats maristes, avec les familles des juvénistes, les frères de la Province et les familles des frères. Ces groupes de personnes, comme une caisse de résonance, diffusèrent l'intuition et se sentirent engendrés par le charisme mariste, reconnaissant Marcellin comme Père et Marie comme Mère.

Une idée très chère au frère Virgilio est celle de l'importance qu'a eue sa mère dans l'accompagnement de sa vocation et pour la qualité de sa fidélité. La proposition de l'intuition qu'il eut sur la famille mariste se vit fortement renforcée par l'expérience de ce que sa propre mère fut pour sa vie spirituelle. Il attribue sa vocation et sa persévérance en grande partie aux prières de sa mère. Telle est la base sur laquelle il appuie sa proposition apostolique pour la famille : les mères sont celles qui doivent soutenir le plus la vocation de leurs fils. Il affirmait avec force que les mères, avec les pères

des juvénistes et des consacrés, sont ceux qui doivent le plus aider à l'accompagnement de la vocation. Dans sa réflexion sur les juvénats il avance clairement cette idée. Le frère Virgilio attribue la présence des jeunes dans les maisons de formation à la vie de foi des mères :

« S'il y a encore des jeunes bien conservés qui continuent à frapper à la porte des juvénats, qui cherchent à épanouir leur vie dans le dévouement, l'abnégation et le service de l'Église, c'est parce qu'il y a des mères qui savent que leurs enfants, quand le Père du ciel les appelle, doivent s'occuper des choses qui concernent le Royaume et la grande famille de Dieu. »¹¹²

Le frère Virgilio recourt avec force à la famille comme pépinière de foi et de vocations consacrées et fait un grand acte de foi en la famille, à un moment où, dans la société, cette institution entre dans une forte crise à laquelle n'échappent pas les familles des juvénistes.¹¹³

« Chaque famille aspire à être la famille idéale. J'ignore s'il y en a beaucoup qui s'approchent du modèle de la famille idéale. Mais ce que je sais bien, c'est que celle dont l'un des enfants est consacré à Dieu est sur le chemin pour y arriver »¹¹⁴.

¹¹² Paroles adressées par le frère Virgilio León aux mères des juvénistes à l'occasion du Jour de la mère, célébré à Llinars del Vallés le 12 mai 1968. Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida, 1992, p. 594.

La célébration du Jour de la mère a été rapportée dans les annales de la maison comme un événement singulier : Le Jour de la Mère à Llinars (12 mai 1968) a été soigneusement préparé par les juvénats de Llinars et de Rubí. Une journée magnifique. Deux mères de juvénistes prennent la parole, en plus des chants, poésies et la magistrale conférence du frère Virgilio, Provincial, qui déclenche applaudissements et larmes dans le public qui remplissait la cour intérieure où la veillée fut célébrée.

¹¹³ Les juvénats avaient encore, à cette époque, un lot d'élèves qui ne venaient pas des collèges maristes mais des écoles officielles dans lesquelles les frères recruteurs entretenaient des contacts amicaux avec les directeurs ou professeurs.

¹¹⁴ Virgilio León, *Familia Marista*, avril 1967. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida, 1992, p. 550.

C'est pourquoi il se lance dans le soutien aux familles des juvénistes et des consacrés. Il invite même ces derniers à gagner leurs propres parents et frères comme intercesseurs devant le Seigneur pour leur apostolat.

Le frère Virgilio propose à toute la famille la vocation du fils, qui se trouve au juvénat mariste, comme motivation pour dynamiser la vie et la prière de tous ses membres :

« Quand un famille chrétienne donne un fils à Dieu, il se passe quelque chose de grand que les cieux contemplant avec respect. »¹¹⁵

La proposition de responsabiliser toute la famille à propos de la vocation d'un de ses membres, à l'époque du frère Virgilio était un authentique défi et une nouveauté, et sa voix fut écoutée avec admiration car elle résonnait d'un accent prophétique plein de vitalité charismatique. La manière enthousiaste, joyeuse, encourageante dont le frère Virgilio présente la proposition de vivre comme famille mariste cherche à enthousiasmer les familles pour la vocation de leurs fils. Il compte particulièrement sur le soutien des mères :

« Le jour où les parents ont donné un enfant à Dieu, ils ont sacrifié, c'est sûr, la continuité terrestre d'un sourire dans leur foyer, mais leur enfant a commencé

à sourire dans la Famille de Dieu et, au même instant, est apparue dans le ciel familial une étoile qui jamais ne s'éteindra. Le jour où une famille donne un enfant à Dieu, un ange protecteur apparaît pour veiller sur tous les membres de son foyer.¹¹⁶

L'appel à la vocation religieuse est un signe de prédilection de la part de Dieu non seulement pour le fils appelé mais aussi pour la famille qui le donne avec générosité :

« Dans votre foyer chrétien, il y a eu un signe de la prédilection de Dieu. »¹¹⁷

Chaque famille doit regarder son fils juvéniste comme

« l'élu, le consacré, le préféré du Seigneur, au service de l'Église, paratonnerre de la famille, futur apôtre de la jeunesse. »¹¹⁸

Cette facette de la spiritualité de la famille mariste, frère Virgilio la pressent étroitement liée à **la fécondité du charisme mariste**. Comme les mères sont fécondes en donnant la vie biologique à de nouveaux enfants, de la même manière, au moyen de l'amour, elles sont fécondes spirituellement en donnant de nouveaux enfants à la famille mariste et à l'Église :

« Ainsi, dans la douleur et l'amour, dans le souvenir du passé et le rêve de l'avenir, dans les colloques

¹¹⁵ Idem, p. 551.

¹¹⁶ Idem, p. 551.

¹¹⁷ Virgilio León, *Familia Marista*, mars 1968. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida, 1992, p. 592.

¹¹⁸ Virgilio León, *Familia Marista*, mai 1967. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida, 1992, p. 552.

intimes et beaucoup de prières, cette mère chrétienne, femme forte comme celle de l'Écriture, comme la mère des Macchabés, engendre à nouveau son enfant, pour le donner à Dieu, pour le consacrer à Marie. »¹¹⁹

Le frère Virgilio était convaincu que l'apostolat de la famille mariste se fait avec les familles. Les familles se sauvent par l'apostolat des familles elles-mêmes. C'est pourquoi la famille mariste appelle à un véritable apostolat familial :

« Pour demain, tel est notre engagement : que s'étende cette grande Famille Mariste, que se renforcent les liens d'union et de solidarité entre tous ses membres, que nous puissions transmettre à la postérité le riche patrimoine d'un esprit de famille, grâce auquel, ses fils, dispersés dans le monde entier, demeureront fidèles aux saints désirs du testament spirituel de Marcellin et continueront à former une grande famille où tous l'appellent père et l'aiment comme tel. »¹²⁰

La mission apostolique doit se manifester de manière communautaire. La perfection chrétienne est atteinte par l'union de l'âme avec le Seigneur. Cette mission acquiert une modalité propre chez ceux qui s'engagent à vivre la tendance à la perfection dans un engagement communautaire. C'est pourquoi le frère Virgilio s'efforça de promouvoir une authentique communauté de personnes,

fondée et alimentée par la communion intérieure de l'amour :

« En ces temps où la Sainte Église désire se renouveler et s'enrichir dans ses principes, en ces temps où le Concile désire renforcer les liens du peuple de Dieu, alors que, chrétiens, nous nous sentons plus que jamais famille de Dieu, nous devons nous engager dans cette campagne interne d'amour, de solidarité spirituelle, d'union entre tous ceux qui, de quelque façon, appartiennent aussi à cette autre grande Famille, la Famille Mariste de Champagnat. »¹²¹

4. CONCLUSIONS

L'emploi de l'expression « famille mariste » apparaît explicitement dans les circulaires des frères Léonida et Charles-Raphaël. L'origine de cette expression, avec le sens et la portée encore imprécis qui lui sont donnés dans ces circulaires, naît de la vie même de l'institution engagée à incarner un intense esprit de famille, à la demande du 15^{ème} Chapitre Général (1958).

Le frère Virgilio proposa l'idée de la « famille mariste », telle qu'elle se dégage de la présentation faite dans cette étude, à travers quatre documents fondateurs. La réflexion, le dialogue, et surtout la vie, susciterent une progression en toutes directions

¹¹⁹ Idem, p. 552.

¹²⁰ Virgilio León, *Familia Marista*, juin 1968. Publié simultanément avec le n. 3 adressé aux parents des frères. Voir : Antonio Martínez Estaún, *Hermano Virgilio León, marista rebelde*. Imprimerie Leridana, Lleida, 1992, p. 595.

¹²¹ Idem, p. 595.

à propos de la portée et des contenus de cette expression et, bien entendu, sur la manière pratique de les réaliser. La portée de l'intuition du frère Virgilio serait à découvrir en suivant le long chemin des débats, réflexions, prière et étude, qu'il a parcouru jusqu'au début du 18^{ème} Chapitre Général. Les exigences d'étendue de ce travail n'ont pas permis de prendre en considération d'autres documents originaux du frère Virgilio, dans lesquels il complète sa pensée au sujet de l'intuition de la famille mariste. Pour l'approfondir davantage, il faut se reporter à sa vie, son œuvre, ses écrits, recueillis en grande partie dans sa biographie¹²².

Les expressions « famille mariste » et « grande famille mariste », telles que présentées par le frère Virgilio, au début, sont en accord avec le langage et la pensée exprimés dans les circulaires des frères Léonida et Charles-Raphaël, mais elles les enrichissent d'un contenu théologique et de tradition mariste en les reliant au charisme de Marcellin. En présentant et en propageant la « famille mariste » comme un espace de communion, il fit découvrir à beaucoup de personnes la nouveauté de la vie spirituelle mariste et suscita parmi elles une adhésion joyeuse.

Le nom de « famille mariste » attirait parce qu'il invitait à une relation nouvelle avec beaucoup de personnes proches des Maristes, il rassemblait

beaucoup de volontaires et ouvrait les portes à une participation à la mission de l'Institut à des personnes non liées par des engagements juridiques ou légaux mais par l'accord qu'elles ressentaient avec le charisme, la spiritualité et la mission des frères. Dans l'intuition initiale du frère Virgilio il s'agissait d'inviter les personnes à s'unir à la famille mariste non pas pour des motifs juridiques mais pour des motifs théologiques exprimés dans un langage simple et direct.

Le frère Virgilio manifesta une grande créativité et originalité en proposant l'idée de « famille mariste » dans les jувénats, à un moment si troublé et difficile pour cette étape de formation, au cours des années qui suivirent immédiatement la clôture du Concile. La promotion, l'accueil et la formation des jeunes vocations maristes étaient l'une des manifestations concrètes de la fécondité de la famille mariste. Par ce choix il lia la fécondité institutionnelle à la fidélité au charisme mariste, lequel appartient au trésor de la communion des saints. Dépasant des limites formelles ou juridiques, il invita un groupe nombreux de personnes à être fécondes pour l'Église en suscitant et en cultivant les vocations.

La nouveauté de l'intuition du frère Virgilio ne consiste pas en une pensée, en une intention, en un désir de quelque chose à construire hypothétiquement pour apporter des réponses efficaces, mais dans la constatation d'un fait :

¹²² Voir : Antonio Martínez Estaún, *H. Virgilio León, La familia marista de los Hermanos*, Edicions Saragossa, Barcelona, 2011.

« nous sommes famille mariste ». Cette affirmation du frère Virgilio indique qu'il pressentait la famille mariste comme une réalité présente au milieu de la communauté. C'est pourquoi il n'a pas parlé de la famille mariste à partir d'idées ou de projets, mais à partir de la vie, d'attitudes, d'expériences vécues, avec feu et passion.

Le frère Virgilio, dans son intuition, exprime l'appartenance de personnes à la famille mariste sans expliciter un discernement préalable, des processus de formation ou des formules d'engagement, mais il reconnaît à ces personnes des « droits » d'appartenance parce qu'elles possèdent des

donc qui peuvent être accueillis comme appartenant à l'identité mariste. Le frère Virgilio propose une participation aux idéaux charismatiques de l'Institut en invitant les familles à soutenir la fidélité à la vocation des membres consacrés de l'Institut et des juvénistes qui débutent sur le chemin vers la consécration. Cette proposition initiale aux familles, mères, pères et parents des juvénistes fut étendue peu à peu aux parents d'élèves, anciens élèves, etc. Les graines, tombées dans la terre fertile d'une Église de communion proposée par le Concile Vatican II, sont la promesse d'une abondante moisson de fruits de sainteté.

LE PRÊTRE ET LE PASTEUR DIOCESAIN

Les relations du P. Champagnat avec Mgr Devie



Fr. Frederick
McMahon, fms



Mgr Alexandre Devie

MGR DEVIE. DÉBUTS DE SA CARRIÈRE

Alexandre Raymond Devie est né dans une famille modeste, le 23 janvier 1767 à Montélimar, Drôme. Après de premières études dans sa ville natale, il commença sa Philosophie en 1783 au séminaire de Viviers, et deux ans plus tard, sa Théologie à Bourg-Saint-Andéol. Les deux Séminaires étaient dirigés par des Sulpiciens, le

deuxième étant affilié à l'Université de Valence. Comme les deux séminaires avaient une grande renommée dans les diocèses voisins, ils y envoyaient habituellement leurs sujets doués. Après deux années dans la dernière institution mentionnée, M. Devie reçut son diplôme. Alors qu'il n'avait reçu que les ordres mineurs, son évêque le nomma rapidement professeur de philosophie au séminaire, le 31 juillet 1787. Il fut ordonné sous-diacre par Mgr de Savines le 23 mars 1790, puis diacre le 20 mai. La Révolution Française de 1789 n'avait pas encore obscurci l'horizon ecclésial.

Par la suite, Mgr de Savines ayant prêté le serment constitutionnel, Devie dut trouver un évêque « non-jureur ». Ce fut Mgr Fallot de Beaupré, de Vaison, qui ordonna Devie à Valréas en octobre 1791. Comme il avait refusé de prêter serment, Devie fut contraint d'exercer son ministère dans la clandestinité, se cachant

d'abord dans une famille de Thuets, ensuite dans une famille de Montéli-mar même, jusqu'au coup d'État de Brumaire de Napoléon (9 novembre 1799). Après cette date, il a exercé ouvertement comme vicaire dans la paroisse et comme aumônier dans le monastère de la Visitation.

En janvier 1812, Devie devint professeur de théologie morale au séminaire de Viviers et, au début de la nouvelle année scolaire, il en devint le recteur. Le 31 mai 1813, Mgr Bécherel, évêque de Valence, le nomma à la fois premier Vicaire Général et recteur du grand séminaire de Valence. Après avoir reçu les approbations nécessaires, il occupa ses deux nouvelles fonctions le 19 août. Il fut l'un des quatre Vicaires Généraux nommés par le Chapitre après la mort de Mgr Bécherel, le 26 juin 1815. Quand le nouvel Ordinaire, Mgr de la Tourelle, prit possession de son siège, il confirma M. Devie comme Vicaire général.

Le 13 janvier 1823, le roi proposa Mgr Devie pour le siège de Belley, qui avait été rétabli comme diocèse par la bulle "Paternae caritatis" du 6 octobre 1822. Il fut nommé évêque de Belley le 10 mars et ordonné par Mgr Frayssinous le 15 juin dans la chapelle d'Issy-les-Moulineaux près de Paris. Il fit alors son entrée solennelle à Belley le 23 juillet.

Dès ses débuts, Mgr Devie fut en contact avec la Société de Marie, spécialement avec les branches des prêtres et des sœurs de la Société qui

se formaient dans son diocèse. Le 15 juillet 1827, il ordonna Pierre-Louis Chanel prêtre de son diocèse. Ce fut en 1831 que ce proto-martyr d'Océanie se joignit au groupe des prêtres qui voulaient devenir membres de la Société de Marie en attente d'approbation

DEVIE ET CHAMPAGNAT PREMIERS CONTACTS

Mgr Devie fit très rapidement la connaissance de Marcellin Champagnat parce que les écoles aussi bien que les Congrégations religieuses actives avaient une grande priorité dans ses plans pour le diocèse. Ce fut surtout pendant la décennie de 1830 à 1840 que le Fondateur des Frères Maristes et l'Evêque de Belley ont eu des relations directes.

Le 16 septembre 1831, le P. Bourdin quitta l'Hermitage du P. Champagnat, dans l'Archidiocèse de Lyon, pour rejoindre le P. Colin et d'autres candidats à la vie mariste au petit séminaire de Belley. Bourdin s'y était rendu pour enseigner les Humanités dans un centre qui était maintenant sous la direction de Colin. Ce changement est une indication d'un commencement de l'acceptation du concept d'une Société de Marie.

Le 7 octobre 1832, à la clôture de la retraite des Frères, Mgr Devie fit une visite à l'Hermitage et, dans une conférence aux Frères, il les encouragea et les bénit. Le Fr. Avit écrit ce compte-rendu :

« Mgr Alexandre Devie de Belley, qui a toujours montré une grande bienveillance pour la Société des Pères et des Frères Maristes, nous a honoré de son estimable visite à Notre Dame de l'Hermitage pendant la retraite générale des Frères de cette année 1832... »

Le P. Champagnat a introduit Monseigneur dans la salle de communauté où les Frères étaient rassemblés.

Sa Grandeur les a encouragés, leur a donné sa bénédiction et s'est retirée. L'horaire de la retraite n'a pas du tout été modifié par cette visite très appréciée. »¹

L'ÉCOLE D'AGRICULTURE EN BRESSE

D'autres échanges ultérieurs eurent lieu avec l'Évêque de Belley, à cause de l'intérêt croissant de Mgr Devie pour des écoles d'agriculture pour les garçons. Il en est question dans sa biographie :

« Monseigneur Devie, non seulement encouragea les différentes écoles modèles d'agriculture qui, à diverses époques, se sont élevées dans le département de l'Ain, il tenta de plus lui-même quelques essais de ce genre et fit pour cela des dépenses considérables »².

Le 16 juillet 1832, Devie et Champagnat se rencontrèrent pour parler d'une école d'agriculture, une ferme modèle que l'Évêque désirait ouvrir en Bresse. Sans en rejeter l'idée, le Fondateur en ayant discuté avec le P. Gardette, un de ses conseillers, s'arrangea pour obtenir un délai. Mgr Devie

chercha pour cette affaire l'aide de Jean-Claude Colin qui, à cette époque était le « centre d'unité » de tous les prêtres aspirants maristes. Le 24 juin 1833, le R. P. Colin a informé le P. Champagnat que l'évêque de Belley lui demandait deux Frères pour un établissement en Bresse. Il l'invitait à aller voir cet établissement et à passer par Belley. Nous ne savons pas si Champagnat a suivi cette suggestion, mais, en tous cas, vers la fin juillet, il semblait vouloir entrer dans le projet.

Dans sa lettre du 24 juin, Colin fit part à Champagnat de son intention d'aller à Rome au début de septembre, espérant le rencontrer avant cette date. Il lui demandait aussi que, en attendant, Champagnat prépare une ébauche des Règles des Frères³.

Le P. Champagnat vint à Belley vers le 6 juillet⁴ et tomba d'accord avec Mgr Devie d'envoyer des Frères pour l'école en Bresse vers la fin de l'été. Après plus mûre réflexion, et sur les conseils de M. Gardette, Champagnat demanda un délai de plusieurs mois⁵.

Dans une lettre à Mgr Devie de la fin juillet 1833, le P. Champagnat justifia son retard à envoyer des Frères pour l'établissement en Bresse. Il devait attendre le retour du P. Cholleton à Lyon, et aussi regrouper les Frères pour les vacances et la retraite.

¹ *Abrégé des Annales de Fr. Avit*, p. 121-122

² Cognat, *Vie de Mgr Devie*, L. I, p. 259

³ OM I, Doc.272.

⁴ AFM, parag. 11, p.64.

⁵ OM I, Doc.273, Intro.

Cette lettre ne porte aucune date, mais il est clair qu'elle se rapporte à l'été 1833 et qu'elle se situe entre le voyage de M. Champagnat à Belley (6

juillet) et le retour de M. Cholleton à Lyon aux alentours du 6 août⁶. Cette lettre est adressée à Mgr Alexandre Raymond Devie de Belley, Ain :

« J'ai un peu tardé à vous répondre, pensant que Mr. Collin [Colin] communiqueroit, en attendant, à votre Grandeur la lettre que j'ai écrite au sujet de letablissement [l'établissement] de Maison Blanche⁷. J'ai de plus en plus de l'attrait pour cette bonne œuvre qui, bien examinée[e], ne s'écarte pas de mon but, puisquelle [puisqu'elle] concerne principalement l'éducation des pauvres. Je vise donc, Monseigneur, de tout mon cœur [à] a seconder votre zele [zèle], puisque vous avez daigné jeter [jeter] les yeux sur moi.

En revenant de Belley je parlai à Mr. Gardette de cet établissement que j'allois jallois faire⁸. Il m'observa que je devois attendre la venue de Mr. Cholleton⁹, que d'ailleurs les mois [d'août] d'aout et de septembre étoient des mois insalubres pour ces pays là. Je ne puis, sans de très grandes difficu[il]tés tirer le [frère] frere que je veux vous donner d'un établissement très important et qui a, cette année éprouvé[s] plusieurs changements, et [même] meme tout rescents. Je sais que Mr. le curé tient beaucoup à ce [frère] frere. Jusques [à] a présent tous nos [frères] freres se sont réuni[s] pour leur[s] vacances et pour leur retraite [à] a la maison [mère] mere. Les frais de vcyage deviendroi[en]t conséquents: nos vacances commencent le 15 septembre et finissent le 15 [octobre] 8bre¹⁰. Je viens donc, Monse[ign]neur, vous prier humblement d'agreer ce petit retard qui me mettra dans la possibilité de vous donner des sujets convenables. Je ne crois pas que Mr. Cholleton mette aucun obstacles [à] a ces conventions. L'idée du tiers ordre de Mr. [Colin] Collin me plaît assez. Je crois que, comme votre Grandeur [l'envisage] lenvisage, elle réussira¹¹. Je pourrai me rendre [à] Meximieux [vers] ver le quinze ou le [seize] seise d'octobre. Je pourrai plus tard vous donner le jour [précis] precis.

Recevez [l'assurance] lassurance du respect avec [lequel] le le quel, Monseigneur, j'ai j'ai [l'honneur] lhonneur d'être votre très soumis serviteur. '

Champagnat »

Il est évident que d'autres obstacles ont dû surgir puisque, de la part des Frères, les plans échouèrent ; il ne

fut plus question de confier cet établissement aux Petits Frères de Marie.¹²

⁶ OM I, Doc. 273 ; LMC 28 ; OFM 244

⁷ en Bresse.

⁸ Nous savons que le P. Gardette était l'un des principaux conseillers du P. Champagnat.

⁹ Dépendant de l'évêque de Lyon, le P. Champagnat ne pouvait pas faire de nouvelles fondations sans son approbation, c'est-à-dire, sans le consentement du P. Cholleton, Vicaire général, qui devait revenir à Lyon seulement au début du mois d'août.

¹⁰ Le P. Champagnat veut dire qu'il ne pourrait pas envoyer des Frères avant le 15 octobre.

¹¹ C'est la première mention d'un projet de Tiers Ordre de la part du P. Colin. Il est regrettable que nous ne sachions pas comment Mgr Devie voyait ce projet.

¹² OM I, p. 594.N

Finalement, un certain Fr Jean Grandjard prit en charge le projet, mais ce fut un désastre financier¹³.

DEVIE ET LA SOCIÉTÉ DE MARIE

Si nous en venons aux affaires ayant trait aux efforts des membres de la Société de Marie pour obtenir leur approbation par Rome, nous trouvons une lettre du 8 avril 1834 adressée aux Ordinaires de Lyon et de Belley par le Cardinal Odescalchi, qui donnait les résultats de l'assemblée plénière de la Congrégation du 31 janvier, une assemblée qui rejeta le plan de la Société de Marie dans son ensemble, tandis qu'en même temps elle autorisait l'élection d'un supérieur canonique pour les prêtres. Cela représentait une avance considérable pour la branche des prêtres de la Société de Marie, pour laquelle des indulgences étaient aussi accordées¹⁴. En dépit de cela, à cause d'une erreur de quelque clerc (c'est-à-dire erreur de clercs de Rome), les indulgences demandées dans cette supplique étaient accordées au Tiers Ordre de Marie, de la branche de Belley. Ainsi le décret offrait peu de joie aux Sœurs Maristes et aux Frères Maristes dont les congrégations restaient sous juridiction diocésaine. En outre, c'était l'intention de Rome que l'élection

d'un Supérieur pour la branche des prêtres soit soumise à l'approbation des deux évêques locaux.

LA CRISE CONCERNANT LA NOMINATION DE SACRISTAINS

Concernant un autre sujet, nous avons une lettre du 29 mars 1835¹⁵ dans laquelle le P. Champagnat demandait au P. Colin que les Frères Maristes n'occupent jamais la fonction de sacristain. Quant à cette activité de s'occuper des sacristies, cette orientation venait certainement de Mgr Devie par l'intermédiaire du P. Colin. Quelques Frères de Champagnat avaient travaillé avec des prêtres à Belley, et les autorités de ce lieu voulaient confier les activités de sacristains à des Frères. Est-ce que l'évêque avait expressément demandé les Petits Frères de Marie, ou pensait-il aux Frères Joseph, un groupe sous la direction de Colin ? Nous ne pouvons rien en dire puisque nous n'avons aucune documentation disponible. Cette demande avait dû être une demande verbale. Tout ce que nous savons, c'est la décision définitive, que Colin communiqua dans sa lettre au P. Champagnat, le 23 avril 1835¹⁶.

Dans sa réponse, le P. Colin annonçait au P. Champagnat que la fonction

¹³ OM IV, p. 293-294.

¹⁴ OM I., Doc. 309.

¹⁵ LMC 55 ; OFM 250 [12].

¹⁶ OM I, Doc. 336.

de sacristain à la cathédrale de Belley avait été confiée aux Frères de la Sainte Famille. Il est évident que Champagnat ne voulait pas que l'apostolat des Frères Maristes s'étende au service diocésain de sacristain.

Il y eut d'autres difficultés concernant les religieux frères dans le diocèse de Belley. Le 1^{er} novembre 1835, le Fr. Gabriel Taborin, fondateur de la congrégation des Frères de la Sainte Famille, écrit à Mgr Devie pour lui expliquer son aversion à l'union proposée pour ses Frères avec ceux de la Société de Marie. Des autorités désiraient en faire des "Frères Joseph". Avant cela, des responsables diocésains avaient cherché à les unir avec les Frères de M. Bochart, puis avec ceux de M. Querbes¹⁷. Les Frères Joseph avaient été créés par Colin comme aides laïcs des prêtres maristes. Tout d'abord, ils avaient été intégrés aux Frères Maristes et Champagnat s'occupait de leur formation comme religieux. Cependant ce n'était pas une bonne solution, et finalement Colin organisa leur formation de façon autonome et les rattacha totalement à la Société des prêtres – bien distincte des Frères Maristes.

On a signalé que Mgr Devie a été un conseiller du P. Champagnat au sujet de l'autorisation légale. Après avoir rencontré l'Évêque vers la fin de 1836, Champagnat était satisfait que Monseigneur ait appuyé l'idée de former une union de ses communautés avec celles des Frères de Mazelier. Cela fai-

sait partie des plans de Champagnat en vue d'obtenir l'autorisation, en s'alliant avec une congrégation qui possédait cette précieuse qualification¹⁸.

DIFFICULTÉS CONCERNANT UN NOVICIAT ; ACCORD CONCERNANT L'AUTORISATION

C'est vers cette époque que le sujet de Saint Didier sur Chalaronne devint plus brûlant. Une certaine Mlle De la Poype écrit à Mgr Devie en 1835, disant qu'elle voulait fonder une école pour les enfants des paroisses de Saint Didier-sur-Chalaronne et de Thoissey, et qu'elle lui offrait un don de 72.000 francs. L'évêque s'appliqua à la réalisation du projet. Il fit construire un bâtiment d'école à Saint Didier, mais proche de Thoissey, puis il demanda au P. Colin des Frères de l'Hermitage, en l'informant qu'il avait l'intention d'adjoindre à l'école un noviciat pour les Frères. Par obéissance à ses supérieurs, le P. Champagnat accepta la demande, mais il se montra très réticent à l'ouverture d'un noviciat, parce que, selon Fr. Avit, il serait "trop proche de celui de l'Hermitage"¹⁹. D'ailleurs M. Madinier, curé de la paroisse de Saint Didier, qui avait fait construire le bâtiment, n'avait pas prévu d'espace supplémentaire pour le noviciat. Vers la fin de 1836, "ignorant que les Frères

¹⁷ OM I, Doc. 346.

¹⁸ *Chronologie*, (4 novembre 1836), p. 71.

¹⁹ AA, p. 193.

étaient arrivés à Saint Didier, Mgr Devie écrit au Vénéré Père pour le presser de les envoyer le plus tôt possible. Sa Grandeur lui demandait aussi où en était l'autorisation légale²⁰. Aussi, en décembre 1836, le P. Cham-

pagnat écrit à Mgr Devie de Belley, en lui annonçant l'arrivée des Frères à Saint Didier-sur-Chalaronne et en lui disant où en était l'affaire de notre autorisation légale. Voici la réponse de Champagnat²¹ :

« Monseigneur,

Les FF. de St. Didier sont partis et ils ont été installés depuis une huitaine de jours. On les a reçus avec empressement, et déjà on nous an[n]once qu'ils ont 260 enfans dans leurs classes, et que, sans un prompt secours, il leur est impossible d'en garder un si grand nombre.

Pour obtenir notre autorisation nous avons rédigé les statuts ci-dessous que nous avons envoyés à Paris le 28 février 1834²² avec une lettre au roi contenant une notice historique de la fondation de notre institut. Au mois de mai 1835 nous avons encore écrit à la Reine qui nous a répondu que nos pièces étoient entre les mains du ministre. La principale cause du délai que nous éprouvons vient, je pense, de ce que M. Guizot étant protestant ne voit pas avec plaisir une association toute consacrée à Marie. Voici la réponse que nous en avons reçu²³: « Quant à la demande même d'autorisation de votre maison comme association il ne nous a pas paru, quant à présent, possible de l'accueillir ». Je sais que vous m'avez parlé des statuts des frères de St. Paul-Trois-Châteaux, il ne me souvient pas de les avoir reçus. Nous avons la Règle de M. De Laménais que nous a communiquée un ecclésiastique respectable du diocèse de Grenoble. Les statuts de l'association sont au commencement, nous nous empressons de vous le communiquer". Monseigneur, je poursuis toujours cette affaire. Une demande du comité d'arrondissement est venu à l'appui avec plusieurs lettres de recommandation de MM. les maires des communes où nos frères sont établis. Présentement nos pièces sont entre les mains de M. Delbègue, 1er. chef de division. Lors de mon vcy[age] à Paris, j'ai eu l'avantage de le voir avec M(onseigneur) Pompallier et il nous a fait mille honnetetés. Il m'a promis de faire son possible pour obtenir une heureuse réussite à notre entreprise. Plusieurs autres personnes distinguées m'ont aussi témoigné leur bienveillance. J'espère donc que, nos statuts ayant été d'abord approuvés par le Conseil rcyal le 7 mars 1834, nous obtiendrons enfin l'ordonnance que nous désirons.

Veuillez, Monseigneur, agréer les témoignages du profond respect et de l'entier dévouement avec lesquels je serai toujours, de votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

Champagnat. »

²⁰ AA, p. 194-195.

²¹ LMC 75 ; OFM 277

²² Date fautive – erreur de copiste ; la lettre devrait être datée du 28 janvier 1834.

²³ Réponse du Ministre, le 4 septembre 1835.

Voici un extrait de la réponse de la lettre de Mgr Devie à Champagnat, datée du 7 février 1837 :

« Cher Père,

Belley, le 7 février 1837

« Vous trouverez ci-joint, une lettre de change de 400 f. pour le noviciat du 4^e frère que vous avez envoyé²⁴. M. de la Croix et M. Depery²⁵ (Vicaires généraux de Belley) ont pris beaucoup de peine pour chercher vos pièces au ministère de l'Intérieur, afin de presser l'autorisation de votre congrégation. Il n'avoient point encore pu les trouver. Mais un chef de bureau a promis de ne rien négliger pour les découvrir. Il leur a dit en même temps que comme il étoit question d'un nouvel ordre religieux, il falloit une loi des deux chambres.

Voyez si l'on vous a dit quelque chose de semblable à Paris. Il me semble qu'il n'a jamais été question que d'une ordonnance.

Je voudrais savoir également si parmi vos pièces il y a une donation faite à (votre congrégation) la maison de l'Hermitage, parce que je désirerois faire approuver en même temps la donation de la maison de St Didier environ 40 mille fr. de capital. Tenez moi au courant de ce qui se passera pour votre maison, et je vous dirai aussi tout ce que nos vcyageurs m'apprendront à leur retour qui sera prochain... »

Le Père Champagnat n'a certainement pas traîné pour répondre à cette lettre, c'est pourquoi nous pouvons la dater de la mi-février²⁶.

Champagnat remerciait Mgr Devie de ce qu'il avait pour faire progresser l'autorisation de l'Institut :

« Monseigneur,

Nous avons reçu votre honorée lettre avec la lettre de change.

Nous venons vous remercier de la lettre dont vous avez eu la complaisance de nous honorer. Votre bienveillance et votre généreuse libéralité pour la société de Marie dont vous nous donnez les preuves si marquées, ne s'effaceront jamais de notre souvenir. Nous sommes bien sensibles à toutes les peines que M. De la Croix et M. Dépery se sont données pour nous à Paris. Nous pensons que nos pièces sont toujours entre les mains de M. Delbègue, chef de division au ministère de l'instruction publique. On ne nous a jamais dit qu'il fallut une nouvelle loi pour notre autorisation. A l'époque de la déchéance de Charles X tout étoit prêt et les procédures terminées, il ne restait plus qu'à signer l'ordonnance, mais les événements y ont mis obstacle.

²⁴ A St-Didier.

²⁵ Vicaires Généraux de Belley.

²⁶ cf. A. A. p. 214 ; LMC 90 ; OFM 291

Parmi nos pièces il n'y a point de donation faite à notre maison, on ne nous en a pas même parlé. Nous n'avons rien su de bien positif sur cette affaire depuis mon retour de Paris. Il nous tarde beaucoup d'en apprendre le résultat. Nous avons lu avec le plus vif intérêt ce que vous avez eu la bonté de nous en écrire. M(onseigneur), veuillez agréer l'hommage de notre parfait dévouement et la ferme résolution où nous sommes de ne rien oublier pour correspondre à votre zèle vraiment apostolique pour la gloire de Dieu et le bien de la Religion. Nous serons heureux si vous daignez nous continuer vos conseils et le secours de vos prières.

Daignez agréer, de votre Grandeur les très humbles et très obéissants serviteurs.

Champagnat. »

LE NOVICIAT DE ST DIDIER ET LES ÉCOLES DE NANTUA ET DE THOISSEY

Dans une lettre du 11 octobre 1837, Mgr Devie demandait au P. Champagnat d'ouvrir un noviciat aussi tôt que possible, à Saint Didier-sur-Chalaronne, puisque des vocations en venaient déjà. Il demandait aussi qu'un ou deux Frères soient envoyés à Thoissey pour y ouvrir une école et aussi que trois Frères soient nommés à Nantua.

Il ajoutait :

“Si le P. Colin est encore chez vous, parlez-lui de cela ; je suis sûr qu'il vous encouragera. Il me semble que vous devriez trouver intérêt de grouper vos établissements dans le diocèse de Lyon et celui de Belley parce qu'il serait ainsi facile de les suivre et de les faire suivre par vos confrères. ...”²⁷

En réponse à cette lettre de Mgr Devie, Champagnat exprimait sa disponibilité pour répondre à cette demande²⁸ :

« 18 Octobre 1837:

A Mgr Alexandre Raymond Devie, de Belley, Ain.

Monseigneur,

Je suis pénétré de la plus vive reconnaissance pour l'intérêt que votre Grandeur prend à notre société et ce sentiment me portera toujours à mettre tout en œuvre pour entrer dans vos vues et seconder votre zèle. Le bâtiment de St Didier²⁹ ne laisse en effet rien à désirer pour l'école à laquelle il est actuellement destiné et même, avec quelques réparations, il peut convenir à l'établissement d'un noviciat préparatoire.

²⁷ AFM 128.4.

²⁸ LMC 143 ; OFM 327

²⁹ Saint-Didier-sur-Chalaronne, Ain, où les Frères sont arrivés en novembre 1836.

Mais le rez-de-chaussée, ainsi que le premier étage étant déjà occupé et le second se trouvant de beaucoup trop bas, au point que le f(r)ère) Directeur, même d'une taille à peine médiocre, nous a dit qu'il était contraint de se baisser en passant sous les tirands, je crois qu'il n'est pas possible de commencer tout de suite l'oeuvre du noviciat.

Quant aux Frères que votre Grandeur me demande pour Toisset³⁰, je ne crois pas qu'il soit possible d'en envoyer moins de deux³¹. Dès que Monsieur le curé m'aura donné avis que tout est prêt et conformément à notre prospectus, je m'empresserai de les faire partir³². Sur le bon témoignage que votre Grandeur nous donne relativement à l'établissement de Nantua, je me suis décidé à faire tout ce qui dépendra de moi pour le fonder l'année prochaine³³. J'aurai toujours dans les établissements que je formerai dans votre diocèse le double avantage de pouvoir les mettre sous la surveillance plus immédiate de mes confrères et de vous prouver le sincère dévouement et le profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de votre Grandeur, le très humble serviteur,

Champagnat. »

Peu après, nous trouvons Champagnat qui écrit à Mgr Devie au sujet de l'épineuse question du noviciat des Frères Maristes à St-Didier. Il le fit non seulement pour expliquer clairement sa pensée sur le noviciat de St-Didier et les écoles de Thoissey et de Verjon³⁴, mais aussi pour demander les conseils de Mgr Devie à propos de la reprise des démarches pour obtenir l'autorisation légale de sa congrégation.

Il est possible que, pour une fois, cette lettre ne soit pas une réponse

à une lettre reçue de son correspondant, mais que le P. Champagnat, après sa lettre du 18 octobre 1837 spontanément et par respect filial, mette l'évêque au courant des démarches entreprises pour exécuter ses désirs. Dans la minute, le dernier paragraphe a été ajouté dans la marge, puisque la lettre suivante du même jour avait déjà été relevée. Le P. Champagnat a dû l'ajouter ou l'a fait ajouter à l'exemplaire définitif avant de l'envoyer ou même il l'a recommencé complètement³⁵ :

³⁰ Un bourg à environ un kilomètre de St Didier.

³¹ Etant donnée la proximité des deux endroits, un commentateur suggère qu'un frère de la communauté de St Didier aurait pu aller chaque matin enseigner à Thoissey et revenir chaque soir. Le besoin d'envoyer deux frères venait donc du nombre d'élèves et non des exigences de la Règle.

³² Cette information est arrivée rapidement car, vers le 30 de ce mois, le P. Champagnat l'avait reçue, suivant sa lettre à l'évêque, du 30 octobre 1837.

³³ En fait, les Frères ne sont allés à Nantua qu'au début de l'année scolaire 1840.

³⁴ Un village du département de l'Ain. Nous n'avons pas d'autres informations à ce sujet, qui n'est pas réapparu.

³⁵ LMC 145 ; OFM 330

« 30 octobre 1837

A Mgr Alexandre Raymond Devie, de Belley, Ain

Monseigneur,

Il nous semble que la saison est bien avancée pour commencer les réparations nécessaires pour le noviciat de St. Didier, peut être serait il plus avantageux d'attendre le retour du printemps, nous aurions du temps pour prendre nos arrangements plus à loisir afin que tout se fasse bien selon vos intentions pour la plus grande gloire de Dieu et le bien de la religion.

L'intérêt particulier dont vous daignez honorer notre société, renouvelle en toute occasion nos sentiments de reconnaissance et le désir de correspondre à votre zèle vraiment apostolique autant que nous en serons capables.

M(onsieur) le curé de Toisset vient de nous demander de lui envoyer deux frères pour la Toussaint³⁶. Nous sommes empressés de répondre à ses désirs. Les frères partiront incessamment³⁷.

Nous apprenons par Monsieur le Curé de Verjon que la commune ne peut pas encore faire face aux frais de l'établissement de nos frères, mais que Monsieur le maire conserve un vif désir d'avoir un établissement de ce genre et que si, plus tard, la commune se sent assez de force pour en supporter les frais, elle ne manquera pas de nous en donner avis.

Des personnes bienveillantes et de considération³⁸ nous pressent de tenter de nouveau l'approbation de nos frères auprès du gouvernement. Comme nous nous sommes toujours fait un devoir de consulter vos lumières dans nos entreprises et que nous n'avons qu'eu lieu de nous applaudir, vous nous permettez de venir auprès de votre Grandeur solliciter un conseil relativement à cette démarche, et, si vous l'approuvez, nous vous prions de vouloir bien nous donner une lettre de protection.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, de votre Grandeur, votre très humble et très obéissant s(erviteur),

CHAMFAGNAT. »

Tout n'allait pas bien pour la fondation projetée de Nantua. Alors que Champagnat espérait y faire une fondation en 1838, il n'avait pas reçu du curé, M. De-

belay, les garanties de la paroisse pour l'ouverture de l'école. Ces difficultés mirent une fois de plus le P. Champagnat en relation avec Mgr Devie.

³⁶ C'est la lettre que Champagnat attendait. Le curé avait clairement acquiescé aux demandes du Prospectus, comme le Fondateur le demandait dans sa lettre du 18 octobre (à Mgr Devie) puisque la première ébauche de cette lettre précise : 'Sa demande était accompagnée de 400 francs, dépense de fondation pour le deuxième frère. Nous prenons immédiatement les dispositions pour lui envoyer des frères ; ils vont partir sans retard.'

³⁷ D'après Fr Avit, dans les annales de Thoissey, « Fr. Pierre-Marie et un autre vinrent enseigner en novembre 1817, dans les locaux loués par le P. Michaud (curé) dans les abords de la localité, près de St Didier » (Annales de Thoissey p.10) AFM. 214.99.

³⁸ Incluant sans doute, parmi d'autres, le P. Mazelier. Voir la lettre de Champagnat du 20 septembre 1837 au P. Mazelier.

Le Fondateur avait répondu au P. Debelay, curé de Nantua, le 11 mai 1838³⁹. Selon Fr. Avit, "il semble que cette réponse bouscula un peu M. Debelay"⁴⁰ puisqu'il ne répondit pas avant avril 1840. Pendant ce temps, il s'adressa à son évêque avec qui il discuta son problème. Mgr Devie écrivit une deuxième fois au P. Champagnat le 4 janvier 1839 :

« Je vous écris, cher Père, pour joindre mes instances à celles du curé de Nantua⁴¹ pour obtenir un établissement de vos frères dans sa paroisse, si cela est possible. Comme vous, je sens qu'il est nécessaire de faire un choix pour un poste aussi majeur, mais je sens aussi que cette position

serait avantageuse pour votre établissement. Je ne sais pas où en sont les affaires pour vos Frères, mais si rien ne se passe, je vous conseille de faire un voyage à Paris et de présenter les Statuts des Frères de M. de La Mennais. Vous réussirez plus rapidement et plus sûrement. Je vous conseille ce voyage parce que vous verriez les choses par vous-même et vous seriez moins exposé à de nouvelles entraves. ... »

En réponse à cette lettre, le P. Champagnat écrivit pour expliquer les difficultés qui se présentaient pour la fondation de Nantua et pour remercier l'évêque de son intérêt pour l'autorisation de l'Institut⁴² :

« Le 20 janvier 1839

à Mgr Alexandre Raymond Devie de Belley, Ain

Monseigneur,

Je désire vivement correspondre de tout mon pouvoir au zèle de votre Grandeur pour le bien de son excellent diocèse et lui témoigner de plus en plus combien je suis reconnaissant de sa bienveillance pour notre Société. L'établissement de Nantua que votre Grandeur a bien voulu nous recommander, présente des difficultés qu'il nous seroit actuellement comme impossible de vaincre à moins que Mr le curé ne fondât une école gratuite. La ville de Nantua a plusieurs instituteurs qui jouissent sans doute de la considération et de l'estime d'un certain nombre des habitants. L'autorité civile ne se prononce pas en faveur d'un établissement de Frères. Pour soutenir la concurrence il faudrait des sujets dont nous ne pouvons disposer présentement, et encore le succès serait il incertain, comme l'expérience nous l'a appris. Il n'est rien, néanmoins, que nous ne soyons prêts à entreprendre pour marquer à votre Grandeur notre gratitude et notre dévouement. Si Mr le curé de Nantua peut réaliser notre demande, nous enverrons avec plaisir nos frères exercer leurs fonctions dans cette ville sous les auspices de Votre Grandeur et à l'ombre de votre puissante protection.

³⁹ LMC 189 ; OFM 350

⁴⁰ Annales de Nantua, p.10.

⁴¹ Père Debelay.

⁴² LMC 239 ; OFM 383

Je vous remercie bien, Monseigneur, de la sollicitude et zèle de votre Grandeur pour l'autorisation de nos frères. J'espère avoir sous peu une entrevue à Lyon avec M. Colin, supérieur, sur les nouvelles démarches que nous devons faire dans les circonstances actuelles pour lever les obstacles qui s'opposent à la prompte et heureuse issue de cette importante affaire.
Veillez agréer, etc... »

[CHAMFAGNAT]

Le noviciat que Mgr Devie avait demandé pour Saint Didier en 1837 ne commença pas immédiatement, car la construction avait besoin d'être rénovée pour abriter des novices. D'ailleurs, le projet comprenait l'accueil de pensionnaires, ce qui intéressait plus les Frères que le projet d'un noviciat. Néanmoins, on fit un sérieux effort, mais le P. Champagnat resta convaincu, pour des raisons qu'il met

en avant dans la lettre suivante, que les agencements ne convenaient guère pour cette sorte d'institution.

Au fond, Champagnat n'était pas d'accord avec l'idée d'avoir un noviciat dans le même bâtiment que l'internat des élèves. Il écrit à l'évêque pour lui expliquer les difficultés résultant de l'installation d'un noviciat dans le pensionnat de Saint Didier⁴³ :

*« Le 3 décembre 1839
 Monseigneur,*

à Mgr Alexandre Raymond Devie de Belley, Ain,

J'ai beaucoup regretté de ne pouvoir, à l'époque de la retraite, me procurer la faveur de vous présenter mes respectueux hommages et de vous communiquer de vive voix mes observations sur le noviciat de St. Didier.

Conformément au désir que V(otre) G(randeur) m'en avait manifesté, soit par M. le supérieur, soit dans les différents rapports que j'ai eu avec elle, j'ai augmenté le personnel de St. Didier afin que le frère Directeur put se donner plus spécialement au soin des novices. Il m'écrit qu'il en a reçu quelques uns et je l'ai appris avec bien du plaisir, mais je crains beaucoup que l'affaire du noviciat ne puisse marcher solidement avec le train des classes et du pensionnat. Nous avons reconnu par expérience qu'on ne peut allier dans la même maison ces oeuvres différentes. Nous nous étions mis, dans le principe, sur le pied de recevoir à l'Hermitage quelques enfants externes et quelques pensionnaires. Nous nous sommes vus contraints d'y renoncer, vu qu'ils entraînent la perte d'un bon nombre de novices et qu'ils causaient à tous un dommage évident. Nous avons même été obligés
javascript:void(0); de séparer entièrement les postulants des Frères. Ce n'est que par ce moyen que nous avons pu mettre l'ordre dans notre maison et conserver nos sujets.

⁴³ LMC 305 ; OFM 435

Un excellent ecclésiastique du diocèse de Grenoble, ayant commencé un établissement à la Côte-St.-André tout-à-fait sur le même pied que celui de St. Didier, voulut aussi y joindre un noviciat. Nous avons cédé à ses instances, mais il fut le premier à reconnaître par expérience que la chose ne pouvait aller et il nous écrivit qu'il se bornerait à préparer des sujets pour la société, à condition que nous en fournissions au diocèse à proportion de ceux que nous en recevions⁴⁴.

Monseigneur, ce n'est pas que nous vous refusions a comencer le noviciat que V(otre) G(ran deur) désire, cependant après avoir bien reflechi et bien examiné, nous ne crcyons pas qu'il réussira sur le pied où se trouve cet établissement. Nous l'aisaierons toutefois si V(otre) G(randeur) persévère dans les mêmes dispositions, mais il serait fâcheux d'être obligé ensuite à voir cette oeuvre tomber ou au moins bien languir.

Ne serai-il pas mieux de mettre provisoirement l'établissement de St. Didier sur un pied semblable à celui que nous avons à la Côte St.André jusqu'à ce qu'il soit possible de trouver un local convenable et uniquement destiné au noviciat, tel, à peu près, que celui qui nous est donné à Vauban par M(onse)g(neu)r l'évêque d Autun? Je craindrais d'exposer tout-à-fait la vocation de nos postulants en les détachant de l'Hermitage pour les envcyer à St. Didier. D'ailleurs il faudrait pour cela un acquisition ou une transposition de mobilier qui serait bien coûteuse et que nous ressources ne nous permettent pas actuellement, attendu que nos dépenses on presque doublé cette année.

Je vous prie, Monseigneur, de vouloir bien examiner mes raisons. Je les soumets entièrement à la disposition de votre Grandeur. La société de Marie vous a trop d'obligations pour que nous ne scyons pas disposé à tout entreprendre et à tout hasarder pour prouver avec quel respect, quelle reconnaissance et quel dévouement j'ai l'honneur d'être, etc...

CHAMFAGNAT »

FRÈRE AVIT ÉCRIT AU SUJET DE L'AFFAIRE DE ST DIDIER

Dans un paragraphe de *l'Abrégé des Annales de Frère Avit*, l'auteur fait quelques commentaires sur l'affaire de Saint Didier. Nous devons ne pas perdre de vue que Fr. Avit pouvait parfois être un commentateur plutôt caustique, un rédacteur doué de bon sens et d'humour :

« Dès après l'ouverture de l'école, Monseigneur réclama celle du noviciat. Le pieux Fondateur lui répondit que la maison n'avait pas d'appartements pour cela. Mgr alla voir, constata que les appartements manquaient et écrivit au P. Champagnat qu'il venait de donner l'ordre d'exhausser la maison. La maison fut donc élevée de 1,50 m. ; on établit un pensionnat et un noviciat ; celui-là tua celui-ci, et Mgr, mécontent tourna le dos à l'Institut et appuya les Frères de la Sainte Famille, ainsi que ceux de La Croix pour son diocèse.

⁴⁴ Le P. Champagnat a préféré que le P. Douillet envoie de futurs novices à l'Hermitage. Cette lettre indique que Douillet a peut-être essayé de former lui-même quelques jeunes à La Côte St André – peut-être avant de les envoyer à Champagnat. Il est clair que l'essai ne fut pas un succès.

Ce malheur ne serait pas arrivé, si le bon Père avait eu ses coudées franches⁴⁵.”

Dans les *Annales* des premières communautés maristes, pour lesquelles il joua un rôle important, Fr. Avit dit la même chose au sujet de la question du noviciat de Saint Didier :

“Un noviciat y commença, mais on vit rapidement qu’il serait incompatible avec l’école, spécialement avec l’internat, pour lequel des plans avaient été faits et pour lequel nous étions plus intéressés. Le noviciat fut donc abandonné, ce qui déplut à son Excellence. Alors sa Grandeur nous dédaigna et appuya les Frères de La Croix et ceux de la Sainte Famille qui commençaient à se développer dans son diocèse⁴⁶.”

A propos de la soi-disant ‘rupture’ dans les relations avec l’évêque, nous devons nous rappeler que l’évêque obtint des Frères Maristes pour Thoissey (1837) et pour Nantua (1840). Il avait, par-dessus tout, conseillé le Fondateur et l’avait soutenu dans ses démarches pour obtenir l’autorisation de l’Institut, comme nous le savons par les nombreuses lettres qu’ils échangèrent.

APRÈS LE P. CHAMPAGNAT

Après la mort du P. Champagnat, le 6 juin 1840, les relations avec les évêques incombèrent désormais au successeur de Champagnat, Fr. Fran-

çois, Gabriel Rivat ; donc notre travail sur Devie et Champagnat se termine.

Fr. François écrivit deux fois à Mgr Devie en 1844 ; il écrivit aussi à d’autres évêques dans les diocèses desquels des Frères étaient établis pour demander leur soutien à sa demande d’autorisation. Le contact suivant avec Devie eut lieu en 1846 quand il y eut des négociations infructueuses pour la fondation d’une école dans la paroisse d’Échallon.

LES DERNIÈRES ANNÉES DE MGR DEVIE

Mgr Devie a passé ses dernières années à Belley. En 1850, à l’âge de 83 ans, il demanda - et on lui accorda - un coadjuteur avec droit de succession, Mgr Chalandon. Mgr Devie mourut le 25 juillet 1852, après plusieurs mois de maladie.

On rapporte que les dernières paroles de Mgr Devie au P. Colin furent :

“Si Dieu me donne sa miséricorde, je n’oublierai certainement pas la Société de Marie au ciel”.

Colin l’a appelé bienfaiteur de la Société.

Homme de doctrine et écrivain prolixe, Devie a publié beaucoup de livres et a aussi écrit de nombreuses lettres et circulaires. Parmi ses livres, il a écrit

⁴⁵ AA, p. 194.

⁴⁶ Annales de St-Didier, AFM, 214. 74, p. 20.

le rituel de Belley en trois volumes, un vrai manuel sur les normes ecclésiastiques et les activités pastorales⁴⁷, - et aussi une "Méthode pratique pour faire le Catéchisme".

Dans le domaine politique Mgr Devie a tenu une position à la fois prudente et ferme. Son indépendance par rapport au pouvoir civil n'a pas empêché le roi de le nommer, par Ordonnance du 4 décembre 1838, à l'archidiocèse de Reims qu'il refusa. Le roi le consulta aussi, sans plus de succès, pour le Siège de Paris.

APERÇU GLOBAL DES RELATIONS ENTRE DEVIE ET CHAMPAGNAT

La lettre de Mgr Devie au P. Champagnat du 11 octobre 1837 contient l'essentiel de ce qui est le plus significatif dans les relations Champagnat-Devie :

« Si le P. Colin est encore là, parlez-lui de cela ; je suis sûr qu'il vous encouragera. Il me semble que vous devriez trouver intérêt de grouper vos établissements dans le diocèse de Lyon et celui de Belley parce qu'il serait ainsi facile de les suivre et de les faire suivre par vos confrères ... »

Mgr Devie est très désireux d'avoir des Frères Maristes pour son diocèse, mais nous pouvons percevoir une certaine réticence de la part du P. Champagnat. Tout d'abord nous pouvons sentir les hésitations du P. Champagnat concernant l'école

d'agriculture envisagée en Bresse - projet qui fut finalement confié à d'autres - et qui échoua !

Puis il y eut le fait que Mgr Devie étant l'évêque de Colin, il utilisait parfois ses services pour influencer Champagnat, comme nous l'avons vu précédemment au sujet de St Didier et de Thoisy ("Il demanda alors au P. Colin des Frères de l'Hermitage, l'informant qu'il avait l'intention d'ajouter à l'école un noviciat pour les Frères".) Champagnat ne se serait pas senti à l'aise d'avoir trop d'établissements dans un diocèse où il y avait deux personnes d'autorité (Devie et Colin) qui pourraient tenter de l'influencer - ou même de le dominer. D'ailleurs Champagnat était sans doute au courant des difficultés rencontrées par Colin à cause de Mgr Devie qui, voyant naître la Société de Marie, le grand rêve de Colin, se montrait plus intransigeant dans son opposition que Mgr de Pins du diocèse voisin de Lyon. Devie ne voyait pas avec plaisir ses bons prêtres diocésains entrer dans de nouveaux instituts religieux.

Ainsi, Champagnat hésitait à s'impliquer trop fortement dans le diocèse de Belley d'autant qu'il se voulait loyal envers Mgr de Pins et tenu de répondre aux besoins de son archidiocèse. D'ailleurs de Pins était son ferme soutien même si, parfois, ses dispositions embarrassaient Champagnat.

Il est regrettable que Champagnat ait subi le contrecoup de la défaveur de

⁴⁷ OM I, p. 750, note 1 ; OM II, p. 309, note 3, p. 500, note 1.

l'administrateur apostolique auprès des personnages chargés de la politique éducative du gouvernement, mais il continua d'essayer d'obtenir l'autorisation légale des Frères Maristes en dépit d'échecs répétés. Si Champagnat a échoué dans cette tentative, sa patience et sa persévérance ont été remarquables.

Si Champagnat avait tenu compte des avis de Mgr Devie dans la manière d'aborder le gouvernement concernant l'autorisation, le succès aurait peut-être pu s'obtenir. Toutefois, quand en 1851, la congrégation de Champagnat reçut l'autorisation légale, ce fut mieux qu'une grande bénédiction : l'autorisation d'un travail apostolique dans les écoles dans toute l'étendue de la

France. Champagnat avait échoué dans ses efforts pour atteindre ce but, mais les vertus de patience, de persévérance et de longue endurance avaient été affinées dans ces démarches, le préparant à la sainteté.

Pour en revenir à Mgr Devie, même si cet évêque devint assez distant à l'égard des Frères Maristes, comme le dit Fr. Avit, les Frères ne peuvent pas méconnaître toute l'aide qu'il leur a apportée, de manière autoritaire sans doute, mais très loyale. Il surpassait les évêques de son temps par sa très riche culture. Un éloge à son sujet (de J. Christophe) dit :

« Des intellectuels comme l'Evêque de Belley sont rares⁴⁸. »

Bibliographie

AA – *Abrégé des Annales de Frère Avit*

LMC – *Lettres de Marcellin Champagnat*, éditées par Fr. Paul Sester, Rome 1985, traduites en anglais par Fr. Leonard Voegtle F.M.S.

OFM – *Origines des Frères Maristes*, par Fr. Paul Sester, Rome 2011, en 3 volumes

OM I – *Origines Maristes, vol 1*

OM IV – *Origines Maristes, vol 4*

Chronologie des Frères Maristes des Écoles

AFM – Archives des Frères Maristes

Annales de Thoisy

Annales de Nantua

Annales de St Didier

Vie de Monseigneur Devie. Cognat

N.B. Les passages omis des lettres du P. Champagnat ou d'autres auteurs sont indiqués par ...

⁴⁸ Lettres, Vol 2, p.186.

LA BONNE MÈRE ET LA VIERGE DU VŒU

Réflexions sur une tradition iconographique



André Lanfrey
fms

Dans plusieurs publications récentes¹, le F. Agustín Carazo, ancien Postulateur Général, a travaillé sur les statues mariales de l'Institut et tout spécialement sur celle de « la Bonne Mère », statuette en plâtre moulé de Vierge à l'enfant, haute de 75 cm environ, soigneusement restaurée² et aujourd'hui conservée à Rome. Dans ces textes il nous rappelle que cette statue figurait probablement à l'Hermitage dès 1824 dans « la chapelle des bois » et même avant, à La Valla, dans la chambre du P. Champagnat. Remplacée ensuite par des statues plus grandes et sans doute davantage en lien avec le goût de l'époque, elle semble avoir été quelque peu ou-

blée, même si le F. François mentionne sa présence à St Genis-Laval dans la chambre qu'occupait³ le F. Jean-Baptiste⁴. Elle figure encore en 1882 sur un portrait de Champagnat écrivant à sa table de travail, peint par le F. Wulmer, un frère belge⁵. La statue a ensuite fait partie des déménagements de la maison-mère : en 1903 à Grugliasco, en 1939 à Saint Genis-Laval et enfin à Rome en 1961. C'est là, dans le local des archives, que le F. Agustín Carazo, cherchant des documents, la découvre par hasard dans un sac en février 1982. Il relate ensuite l'histoire de la « résurrection » de cette statue qui reçoit le nom de « Bonne Mère » et que les re-

¹ Dans *Tras las huellas de Marcelino Champagnat*, Provincia Marista de Chile, 1999, p. 208-233, et dans un fascicule de 63 p. intitulé *Nuestra Buena Madre*, édité par la Provincia Marista Mediterránea en 2007, sans compter divers articles.

² Par le F. Claudio Santambrogio, entre le 27/11/1998 et le 21/02/1999.

³ L'emploi de l'imparfait signifie que l'auteur écrit après la mort du F. Jean-Baptiste en 1872.

⁴ Voir dans le cahier *Annales de l'Hermitage en forme de compte-rendu de certains événements* (AFM 213/16) qui dresse l'inventaire des objets possédés par le P. Champagnat et rédigé par le F. François, p. 23-24 : « Effets qui ont servi au P. Champagnat qui sont à la maison-mère à St Genis-Laval » [...] « A la chambre qu'occupait le C.F. Jean-Baptiste ¹ Le crucifix devant lequel le bon père Champagnat pria ; ² la statue de la Ste Vierge qu'il avait dans sa chambre à Lavalla ; (rajouté par le même auteur en lettres plus petites) l'enfant Jésus est couché dans les bras de sa mère, l'index à la bouche »...

⁵ Le F. Agustín Carazo attribue une grande importance à la présence de cette statue qui semble témoigner de la tradition portée par des frères des origines encore vivants à cette époque.

productions photographiques rendent populaire parmi les Frères Maristes. Un frère brésilien, Francisco das Chagas Costa Ribeiro, auteur d'une thèse de mariologie à Rome en 1988, signale que le modèle de cette statue de plâtre se trouve dans la cathédrale de Rouen, sous le nom de Vierge du Vœu⁶.

Une seconde statue de « la Bonne Mère », grossièrement peinte, se trouvant toujours à l'Hermitage, un frère de la Province de Castille (Esteban Martín) élabore un moule à partir d'elle et ainsi se multiplient les statues de plâtre, mais aussi de bois, de terre cuite ou d'autres matériaux, de diverses tailles, tout spécialement en Amérique latine. Néanmoins, cette représentation ne semble guère avoir débordé du monde des Frères Maristes.

DEUX STATUES ORIGINELLES DE « LA BONNE MÈRE » ?

Le F. Carazo a donc su nous donner un historique très solide de l'histoire de la statue de « La Bonne Mère » chez les Frères Maristes qui a permis en quelque sorte une résurrection de cette pièce importante de notre patrimoine spirituel primitif. Je pense

néanmoins qu'il sous-estime l'importance de la statue toujours présente à l'Hermitage qui, à son avis, est nettement plus petite que celle de Rome et serait d'époque plus tardive. Il émet donc l'hypothèse qu'elle aurait été acquise après 1860 par le F. François revenu à l'Hermitage.

A mon avis, cette statue serait à peu près contemporaine de celle de Rome. Mais l'essentiel de mon propos étant de compléter le travail historique du F. Agustín Carazo, je présenterai la discussion sur ce point particulier à la fin de mon article.

LA VIERGE DE LECOMTE (1777)

La Vierge du Vœu de Rouen est une statue de marbre de taille normale (environ 1 m 60) placée aujourd'hui dans la chapelle Sainte Marguerite, l'une des nombreuses chapelles latérales de la nef de la cathédrale de Rouen en Normandie. Elle repose sur un cube de pierre placé sur un autel à la place du tabernacle, sur lequel est gravée la formule : « Nostra clemens, accipe vota » (Notre clémence, reçois nos vœux)⁷. Cette inscription confirme le nom traditionnel donné à cette statue : « la Vierge du Vœu ».

⁶ Un condensé de la thèse a paru au Brésil en 1999 sous le titre *A « superiora » dos Maristas*. Une traduction en français a été éditée la même année sous le titre *La supérieure des Maristes*. Mais, à ma connaissance, il ne s'y trouve pas de précision sur cette statue de Rouen.

⁷ Un document indique que l'autel a été édifié en 1954. Cela paraît d'autant plus vraisemblable que la cathédrale, ayant subi de graves dégâts durant la guerre de 1939-1945, on y a procédé ensuite à d'importantes transformations. Une photo de 1921 (Vierge de Lecomte, site Inventaire des monuments historiques. Base Palissy) montre qu'alors la statue était à la croisée du transept.



Vierge du Vœu. Rouen. Photo A. Lanfrey

Sculptée par Félix Lecomte, elle a été offerte à la cathédrale de Rouen vers 1775 par le cardinal-archevêque Mgr. de la Rochefoucauld. Elle se caractérise par un trait original : l'enfant Jésus suce son index. Mais il faut insister sur le fait que cette statue n'est pas isolée : le devant de l'autel porte un bas relief du même sculpteur représentant Jésus mort pleuré par Marie et les saintes femmes.

D'après le *Dictionnaire des artistes de l'École française au XIX^e siècle*, Félix Lecomte est né à Paris en 1737 et mort en 1817. En 1764 il remporte le grand prix de sculpture, et en 1771 il est reçu membre de l'ancienne Académie de peinture et de sculpture. Il a été en outre professeur à l'Académie de sculpture et membre de l'Académie des Beaux-Arts. Sa statue de la Vierge et le bas relief de Rouen comptent parmi ses œuvres majeures.

LE JUBÉ MÉDIEVAL ET LA PREMIÈRE VIERGE DU VŒU

Cet autel de la Vierge du Vœu n'est pas le premier érigé sous ce vocable et il n'est pas à son emplacement primitif. En effet, il existait à Rouen, comme dans la plupart des cathédrales médiévales, un jubé isolant le chœur de la nef. Sur celui-ci, certainement de style gothique, Jean-François Pommeraye⁸ donne, à la fin du XVII^e siècle les détails suivants :

« Le jubé qui fait la clôture du chœur a été enrichi de deux magnifiques autels d'une très riche sculpture, du crucifix et d'autres ornements de menuiserie tous battus en or [...].

L'autel du vœu a été fait des deniers de la fabrique. J'apprens [sic], des mémoires d'un particulier qui a écrit ce qu'il avait vu, que cet autel de la Vierge fut achevé à la fin du mois de mars 1639 [...]

⁸ *Histoire de l'Église cathédrale de Rouen métropolitaine et primatiale de Normandie*, Rouen 1685, p. 20-25.



Vierge du Vœu, détail. Rouen. Photo A. Lanfrey

que le 26 avril [...] cet autel fut consacré par M. François de Harlay l'ancien qui y mit des reliques de S. Paul apôtre et de St Nicaise. Il a été appelé le vœu à cause d'une grande peste qui affligeoit depuis longtemps la ville de Rouen ; ce qui obligea d'avoir recours à la miséricorde de Dieu. »

L'auteur ajoute que :

« Le principal ornement de cet autel du vœu est l'image de Notre Dame faite d'albâtre qui fut donnée environ l'an 1357 par un chanoine nommé François Le Tourneur. » [...]

« L'autel de Sainte Cécile qui est à côté de celui du vœu est célèbre à cause de la confrairie

ou puy de cette sainte où les musiciens s'assemblent tous les ans pour solenniser sa fête ». [...]

« J'apprens de quelques mémoires que le 23 avril 1642 cet autel fut achevé & les deux images posées »⁹. Pour commémorer l'événement, une procession a lieu le 20 septembre et une lampe brûle devant l'autel de la Vierge.

Donc, une Vierge médiévale, probablement déjà présente dans la cathédrale, est établie en 1643 comme « Vierge du Vœu » sur le jubé médiéval, en compagnie de Ste Cécile qui y figurait certainement déjà.

UN SECOND JUBÉ ET UNE SECONDE VIERGE DU VŒU

Sans doute parce que ce jubé et sa statuaire paraissent trop « gothiques », ils sont remplacés par un jubé de style classique édifié entre 1773 et 1778 sur les plans de l'architecte rouennais Mathieu Lecarpentier, composé d'un portique ionique portant un Christ entre la Vierge et saint Jean, couronné de balustres en bronze et cassolettes (vases décoratifs). Il abrite alors deux autels latéraux dédiés à la Vierge (statue et devant d'autel de Lecomte) et à Sainte Cécile. Cette modernisation du jubé n'est donc que relative : Sainte Cécile et la Vierge du Vœu en sont toujours des pièces majeures.

⁹ D'après Maurice Vioberg, auteur de *La Vierge et l'Enfant Jésus dans l'Art français*, l'autel de cette Vierge du vœu était adossé au pilier droit, à l'entrée du chœur, « emplacement de la chapelle dite du vœu, érigée dans l'ancien jubé à la suite d'un vœu pendant la peste de 1637 ». Cité sur le site de l'abbaye de Tamié.

Le jubé du XVIII^e siècle est à son tour démoli en 1884 mais ses statues sont préservées : celle de Ste Cécile, avec son autel et le bas-relief qui l'orne, œuvres de Clodion, sont aujourd'hui relégués dans la chapelle St Nicolas¹⁰ tandis que la Vierge, son autel et le bas-relief, œuvres de Félix Lecomte, sont placés dans la chapelle Ste Marguerite. Deux des six colonnes du jubé sont encore présentes dans la cathédrale : elles encadrent une des portes latérales¹¹. Il semble néanmoins qu'au XIX^e siècle le sens de la dévotion à la Vierge du Vœu se

soit modifié : une tradition non vérifiée mais très plausible prétend que c'est devant cette statue que les nouveaux prêtres du diocèse se seraient consacrés à Marie avant de rejoindre leurs paroisses.

Il y a donc eu à Rouen deux Vierges du Vœu et deux jubés. Rien ne semble resté de la première statue et du premier jubé mais il nous reste des représentations iconographiques du second jubé ; et l'autel de la seconde Vierge du Vœu a été soigneusement restauré dans un emplacement nouveau.



Devant d'autel. Rouen. Photo A. Lanfrey

¹⁰ Lors de ma visite en 2010 cette chapelle semble servir de dépôt de mobilier superflu.

¹¹ L'ouvrage consulté ne dit rien du groupe central : le Christ entre la Vierge et saint Jean.

UNE STATUE INSCRITE DANS UNE TRADITION NORMANDE ?

Même si nous ignorons la facture de la statue médiévale établie en 1642 comme Vierge du Vœu, nous pouvons supposer que Lecomte a dû inscrire son œuvre dans une tradition vénérable et en aurait donc gardé des traits caractéristiques majeurs parmi lesquels l'enfant Jésus, placé entre les bras de sa mère et suçant son doigt.

L'hypothèse n'est pas tout à fait gratuite car il existe un antécédent iconologique dans la même zone culturelle : la Vierge de Valmont, statuette d'ivoire de 41 cm de haut, de la fin du XV^e siècle, conservée dans l'abbaye de Valmont, en Normandie, jusqu'à la Révolution. L'original est déposé actuellement au musée des Antiquités de Seine-Maritime (Rouen)¹². Le commentaire qui accompagne cette statue¹³ est extrêmement intéressant :

« La Vierge est debout, le visage penché vers son fils qu'elle tient allongé dans ses deux bras. Elle est vêtue d'une longue robe ajustée au décolleté arrondi. »¹⁴ [...]

« L'enfant potelé, les cheveux bouclés, est enveloppé dans un linge d'où émerge son torse nu. L'expression triste de la Vierge, qui jette un regard mélancolique sur son fils car elle sait quel sera son



Vierge de Valmont. Rouen

destin, est le reflet de la sensibilité du XV^e siècle, plus apte à saisir l'aspect douloureux de la vie du Christ et à en restituer l'image. » [...]

¹² Sa valeur historique est telle que l'atelier de moulage du Louvre en propose des copies en résine à un prix relativement abordable (244 €).

¹³ Voir document informatique sur internet : « Vierge de Valmont ».

¹⁴ Son vêtement semble inspiré de la mode féminine du XV^e siècle : « Elle porte sur les épaules une cape retenue par deux cordonnets terminés par des glands qu'elle ramène sous le bras gauche et qui se casse doucement en lourds plis volumineux. Ses cheveux longs ondulent de part et d'autre de la figure et descendent dans le dos ».

« Le geste rare de l'enfant qui met deux doigts dans sa bouche correspond au besoin de rapprocher le monde des hommes de celui de Dieu, de rendre plus familier le monde divin. »

Habit mis à part, cette description correspond parfaitement à la Vierge de Lecomte. Il suffit d'ailleurs de comparer la statue du XV^e siècle et celle de Lecomte pour se demander si celui-ci n'a pas simplement modernisé un modèle iconographique antérieur, dont la Vierge de Valmont serait un des échantillons.

Cette « modernisation » est manifeste dans le vêtement de la Vierge : celle de Valmont, selon la tradition médiévale, présente d'amples plis cachant largement le corps, tandis que celle de Lecomte suit la tradition antique, le vêtement largement plaqué révélant le corps plus qu'il ne le cache. Le voile sur la tête modère partiellement cette impression de statue antique en la rattachant à une représentation classique de la Vierge. Quant à l'Enfant Jésus, encore quelque peu homme en miniature et partiellement vêtu dans la statue de Valmont, il apparaît comme un beau bébé à peu près nu chez Lecomte.

PERMANENCE DU MESSAGE THÉOLOGIQUE ?

On serait tenté de considérer que, dans les deux statues, le message religieux, qui repose sur le contraste entre la mélancolie du visage de la mère et le charme de l'enfant, est largement

implicite et donc que la Vierge de Valmont témoignerait d'un certain affaiblissement religieux de la fin du gothique, celle de Lecomte, de son côté, paraissant assez typique de la sensibilité du XVIII^e siècle qui a redécouvert la femme et l'enfant mais n'exprime guère de sentiment religieux profond.

Néanmoins, pour la Vierge de Lecomte le message théologique est transparent si l'on tient compte du bas-relief du devant d'autel représentant la vénération du Christ mort par les saintes femmes, qui paraît d'ailleurs s'inspirer du thème iconographique de la *pietà*. Ainsi, statue et bas-relief résumant l'histoire du salut : Incarnation et Rédemption.

L'enfant, qui suce son index et non son pouce, pourrait même être interprété théologiquement puisque l'index est le doigt qui, posé sur les lèvres, signifie la volonté de faire silence. Serait donc évoqué ici le silence du Verbe incarné. Auquel cas, la figure du Christ-enfant rejoindrait le texte de Philippiens 2,6-11 :

« Lui, de condition divine... s'anéantit lui-même... devenant semblable aux hommes »...

Mais il faudrait des sources explicites pour étayer une telle interprétation.

En résumé : la Vierge de Lecomte s'inscrirait dans une tradition iconographique normande illustrée par une statue du XV^e siècle et une autre du XVIII^e, la statue de 1357, réemployée vers 1637 servant de modèle hypothétique pour les deux œuvres.

DES ARTISTES INSPIRÉS PAR LA VIERGE DU VŒU

Si la tradition dans laquelle s'inscrit la Vierge de Lecomte est largement hypothétique, sa postérité esthétique et dévotionnelle semble assez importante comme nous allons essayer de le montrer ci-dessous en exploitant essentiellement les ressources du site internet de l'Inventaire des monuments historiques¹⁵.

Nous pouvons d'abord distinguer une postérité artistique, plus soucieuse de s'inspirer de Lecomte que de le copier servilement et travaillant sur des matériaux nobles. Ainsi, le site des musées de Haute-Normandie présente une « Vierge du Vœu » en ivoire de 13,2 cm de haut, conservée au château musée de Dieppe, évidemment copiée de la Vierge de Lecomte. Le même musée de Dieppe a récemment fait l'acquisition d'une autre copie, signée Brunel, en ivoire, haute de 34 cm, datée de 1857. Une troisième statue en ivoire inspirée de Lecomte, de 13,2 cm de haut, sans auteur mais probablement de l'atelier de Brunel, figure aussi dans les collections de Dieppe. Nous pouvons donc supposer que, de la fin du XVIII^e siècle à 1860 environ, il s'est trouvé une production de statues d'ivoire copiant la Vierge de Lecomte dont témoignent les trois échantillons ci-dessus. Si elles ont pu servir à un usage dévotionnel, vu leur taille celui-ci devait être privé et réservé à une

certaine élite. En Normandie encore, l'Inventaire des monuments historiques signale à Préaux, près de Rouen, une statue grandeur nature (160 cm) en terre cuite et précise même que c'est dès le 30 juillet 1780 que les trésoriers et habitants décident de faire exécuter cette copie.

Nous trouvons aussi un certain nombre de statues d'église, de facture plus ou moins grossière, apparemment œuvres d'artistes locaux ou régionaux. Le service régional de l'Inventaire du Limousin présente une Vierge à l'enfant, dite Vierge de Lecomte, à Nigremont : haute de 104 cm, en bois peint (polychrome) et datée de la 1^{ère} moitié du XIX^e siècle. Si l'attitude de la Vierge et son vêtement sont très inspirés de Lecomte, l'enfant Jésus, sculpté assez maladroitement, comme l'ensemble de la statue, est assis et écarte les bras en un geste d'accueil. Dans la même région, à Felletin (Creuse) une « Notre-Dame du Bon Secours » en bois taillé polychrome, haute de 81 cm, datant du XIX^e siècle, est une copie fidèle de celle de Lecomte. Une troisième statue est signalée à Lit et Mixe, dans les Landes (sud de Bordeaux) en bois doré, d'environ 1 m de haut. Elle est datée du milieu du XIX^e siècle. Enfin, existe dans l'Abbaye de Tamié, en Haute-Savoie, une statue de 140 cm, copie en bois de celle de Lecomte, offerte par la paroisse d'Ugine, proche de l'abbaye, en 1930. Elle était alors polychrome. Un moine de l'ab-

¹⁵ On peut aller sur le site « Inventaire des monuments historiques. Base Palissy » ou bien, plus simplement, « Vierge de Lecomte ».

baye a décapé la peinture et remplacé le bras gauche qui avait été cassé¹⁶. Rien n'est dit sur l'origine de cette statue mais elle date certainement du XIX^e siècle.

L'artiste a probablement pris comme modèle la statue conservée dans l'église paroissiale de Verrens, sur la route du col de Tamié, à une dizaine de km de l'abbaye. Elle est en plâtre, d'environ 97 cm de haut et on peut la dater du milieu du XIX^e siècle. Le voile, la robe de Marie et le pagne de l'enfant Jésus sont dorés et leurs visages sont peints de couleur chair. La statue n'a pas de dos : une simple toile recouvre un très large orifice ovale allant des épaules jusqu'au socle¹⁷.

LES COPIES EN PLÂTRE DE LA VIERGE DU VŒU

Il semble que les entreprises d'art saint-sulpicien aient été intéressées par la Vierge de Lecomte si l'on en croit le nombre relativement élevé de copies en plâtre de 96-99 cm¹⁸ recensé par l'Inventaire des monuments historiques.

Ainsi, à Saulgé (Vienne) le prieuré Saint Divitien possède une copie en plâtre de 99 cm de haut, datant du milieu du XIX^e siècle. A La Potherie-Mathieu (Eure) l'église paroissiale



Vierge de Verrens (Savoie)

Saint Pierre a une statue en plâtre moulé de 97 cm de haut. La Direction du patrimoine d'Aquitaine présente une autre Vierge dite de Lecomte, à

¹⁶ Site internet de l'abbaye de Tamié.

¹⁷ Lors de ma visite, le 12 août 2011, cette statue, placée normalement sur l'autel de la Vierge, avait été déposée à la sacristie pour être transportée à Lyon en vue de sa restauration.

¹⁸ Ces différences de hauteur sont dues apparemment à la difficulté de donner une mesure exacte avec des moyens rudimentaires.



Belley. Sœurs Maristes

Tournon-d'Agenais, en plâtre moulé et peint, de 98 cm de haut et datant

du milieu du XIX^e siècle. L'attitude de la Vierge et son vêtement sont, là aussi, identiques à la statue originale mais l'enfant est assis entre les bras de sa mère et bénit de sa main droite, le bras gauche étant cassé. Dans la paroisse de Saint Louis de Monferrand, près de Bordeaux, l'autel de la Vierge présente une copie fidèle de celle de Lecomte, qui semble de la même taille : environ 100 cm. Une autre statue, assez abîmée, m'est signalée dans la même région à St Jérôme d'Escalans et une autre encore à Grésillac (Gironde)¹⁹. Chez les Sœurs Maristes, à Belley, figure une statue peinte en blanc de 96 cm de haut²⁰ et un modèle semblable se trouve dans l'église de Coutouvre, paroisse natale de Jeanne-Marie Chavoïn, fondatrice des Sœurs Maristes. Il en existe une autre en Nouvelle Zélande, certainement apportée par un missionnaire mariste après 1836²¹.

J'ai repéré encore une autre statue de 96 cm dans l'église de Saint Christophe-la-Grotte (Savoie). Elle a été peinte en blanc assez récemment et le bras gauche de l'enfant Jésus est cassé. D'après la tradition orale elle aurait été donnée par le monastère de la Grande Chartreuse, ce couvent étant proche de la paroisse. Au couvent lui-même existe une statue semblable, mais de 75 cm de haut²².

¹⁹ Ces trois statues m'ont été obligeamment signalées par M. Rambert Christophe, du Service Régional de l'Inventaire d'Aquitaine. Apparemment, l'Inventaire Général ne les a pas répertoriées comme étant des Vierges inspirées de Lecomte. Nous n'en connaissons donc pas les dimensions exactes ni ne savons de quel matériau elles sont faites.

²⁰ Le bras gauche de l'enfant Jésus, cassé, a été maladroitement reconstitué.

²¹ Nous ignorons sa taille exacte.

²² Lettre du frère archiviste.

Grâce à M. Jacques Delen, laïc mariste, j'ai connaissance d'une autre de ces statues dans un monastère de Trappistines, à Chimay en Belgique²³, dont l'itinéraire peut être ainsi décrit : des religieuses de l'abbaye cistercienne de Gomerfontaine (1207-1792) dans la commune de Trie-la-ville (Oise), appartenant alors au diocèse



St Christophe la Grotte. Savoie. Photo Lanfrey



Chimay. Belgique. J. Delen

de Rouen, sont dispersées par la Révolution. Elles se reconstituent à Nesle, au diocèse d'Amiens, en 1804-1816, puis s'installent à Saint Paul-aux Bois en Picardie, au diocèse de Soissons, où elles restent jusqu'à leur exil de France en 1904, suite aux décrets anti-congréganistes. A cette date, la statue, acquise à une époque indéterminée, est confiée à une famille qui la restituera en 2007. Elle est peinte en bleu et blanc. On peut supposer qu'elle a été acquise vers le milieu du XIX^e siècle.

Un ami de M. Delen a encore photographié une de ces statues au château de Clermont, en Haute Savoie,

²³ Aux dernières nouvelles cette statue a été transférée chez les Trappistines de Arnhem aux Pays-Bas.

qui semble de la même taille²⁴. Enfin, l'église d'Ars, celle de Jean-Marie Vianney, près de Lyon, conserve une statue de 99 cm, récemment restaurée, le voile de la Vierge étant doré et la robe rouge.

Ces statues, de légèrement moins d'un mètre, semblent correspondre à trois types plus ou moins fidèles au modèle original. Nous avons déjà vu que certaines statues représentent l'enfant Jésus assis et bénissant, mais les autres révèlent une différence plus subtile dans le traitement du vêtement que porte l'enfant Jésus. Chez Lecomte, c'est une simple bande d'étoffe couvrant la cuisse droite de l'enfant et descendant entre ses jambes, laissant la cuisse gauche à découvert, de sorte qu'il paraît à peu près nu. Les statues d'Ars et celle de Clermont semblent suivre ce modèle mais les autres présentent un enfant Jésus vêtu d'une sorte de pagne couvrant le bas ventre et les deux cuisses de l'enfant, traité de manière variable selon les statues : voile tenu à Belley et à St Christophe la Grotte, il devient une étoffe très importante avec la statue de Chimay²⁵.

A notre avis, les statues présentant un enfant-Jésus pratiquement nu pourraient être antérieures à celles qui le couvrent d'une sorte de pagne. Sur ce point nous avons un indice car Ca-

therine Lassagne, témoin de la vie du curé d'Ars déclare: « M. Vianney avait, au commencement, acheté une statue de la sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus » et ajoute que cette statue « est maintenant dans une niche à côté de la chapelle de la Sainte Vierge. »²⁶ Le curé d'Ars étant arrivé en 1818 on peut supposer que la statue actuelle, qui occupe toujours la même niche, a pu être acquise dans les années 1820-25. Les statues à l'enfant Jésus davantage habillé dateraient plutôt du milieu du XIX^e siècle et viendraient d'un atelier d'art saint sulpicien.

LES PETITES STATUES EN PLÂTRE

Quant aux copies de la Vierge de Lecomte de même taille que celles des Frères Maristes, en plâtre assez grossièrement moulé, hautes d'environ 75 cm, l'Inventaire général semble n'en signaler aucune. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce fait : leur faible valeur artistique, l'inachèvement de l'Inventaire, le fait que les enquêteurs ne repèrent pas le lien avec le modèle. Une autre raison me paraît déterminante : ces statues sont dès l'origine particulièrement adaptées à un culte privé ou conventuel et donc d'accès difficile. Toujours est-il qu'à l'heure actuelle j'ai connaissance de

²⁴ Un frère m'a signalé la présence d'une autre de ces copies à N. D. du Laus, sanctuaire des Alpes du sud, mais je n'ai pas procédé à une vérification.

²⁵ Mais la polychromie accentue peut-être cette impression.

²⁶ Cité dans Mgr. René Fourrey, *Le curé d'Ars authentique*, Éditions L'Échelle de Jacob, 1989, p. 126, note 440.

quatre de ces statues : deux chez les Frères Maristes, une dans le monastère de la Grande-Chartreuse et une dans le couvent des Saints Anges de Mâcon. Ayant pu observer trois de ces quatre statues, je constate que pour chacune d'elles l'enfant Jésus porte une sorte de pagne recouvrant le bas du corps et les deux cuisses.

PETITE ENQUÊTE SUR LES STATUES DES FRÈRES MARISTES

Le F. Carazo attribue à la statue de Rome une hauteur de 75 cm et seulement 68 cm à celle de l'Hermitage, ce qui suggère que les deux statues ne viennent pas du même atelier. Sur



Vierge. Saints Anges de Mâcon (France)

ma demande les Frères Antonio Martínez Estaún et Juan Moral ont mesuré la statue de Rome et voici les résultats de leurs mesures :

« Le piédestal de la statue mesure 3,6 cm.

Nous avons effectué cette mesure sur la partie frontale, devant les pieds de la statue.

A vrai dire le piédestal n'a pas de largeur uniforme et précise dans toute sa structure à cause de la peinture, mais on peut estimer que cette mesure est valable pour toutes les faces du parallélépipède servant de base à la statue.

Sans compter les 3,6 cm du piédestal, la statue mesure 70 cm. La hauteur totale de l'œuvre est donc de 73,6 cm.

Quant à l'observation de l'intérieur de la statue, je dois dire qu'il n'est pas possible de l'estimer à vue d'œil. A la base de la statue on observe un trou conique mesurant 2 cm environ dans la partie extérieure, et un peu moins dans la partie intérieure. A travers le trou on ne peut apprécier ce qu'il y a à l'intérieur sans introduire dans la cavité quelque instrument muni d'une source lumineuse qui nous aide à photographier ou à observer directement la structure de la composition en-dedans. Il semblerait que la base du socle ait été couverte d'une grosse couche de plâtre pour fermer une cavité existante. La couche de plâtre ajoutée est visible sur les rebords grossiers qui sont restés après l'application de la pâte. Sur le matériau utilisé pour la couverture on a employé une couche de peinture similaire à celle des parties visibles du socle. L'ouverture pratiquée au centre de la base permet de voir aisément l'épaisseur de la couche de plâtre appliquée.

Et l'on peut apprécier parfaitement la couleur blanche de ce matériau. Une opération semblable a été faite à

l'Hermitage à la même date (fin janvier 2011) et le tableau suivant donne les résultats obtenus :

	Hermitage. Statue de l'oratoire (ancienne)	Hermitage. Statue de la salle de conférence (copie récente)	Statue romaine
Hauteur du piédestal	3,5 cm	4 cm	3, 6 cm
Statue + piedestal	71,5 cm	72,5 cm	73.6 cm
Profondeur du creux à l'intérieur de la statue	71 cm	64,5 cm	Caché par une plaque de plâtre
Qualité du plâtre	Très rugueux !	Assez lisse à l'intérieur, plus rugueux en bordure	Non visible
Inscription à l'intérieur	Inscription au crayon partiellement effacée : « (s)tatue du Bx (fo)ndat (eur) ²⁷ »	« Notre Bonne Mère Copia del original de l'Hermitage Enero 1989 H. Esteban Martín »	Pas d'inscription signalée ²⁸

La différence de hauteur entre les statues anciennes est donc faible : 2 cm environ. Elle peut provenir d'ailleurs du caractère artisanal du moulage qui fait qu'aucune statue n'est absolument identique à l'autre et aussi d'une certaine approximation dans les mesures, difficilement évitable. A priori les deux statues anciennes pourraient venir du même atelier et être à peu près contemporaines même si elles n'ont pas bénéficié de la même finition. Par exemple, pour l'une l'intérieur

est caché par une plaque de plâtre alors que pour l'autre le matériau demeure à l'état brut, comme au sortir du moule.

Le F. A. Carazo, que j'ai rencontré à l'Hermitage en juillet 2011, m'a cependant rapporté que lorsqu'il a vu la statue de l'Hermitage avant qu'il n'en soit fait un moule, celle-ci n'était pas dans le même état qu'aujourd'hui, d'où la différence dans les mesures qu'il avait alors constatée.

²⁷ Ces mots ont d'ailleurs fort bien pu être inscrits à l'époque où la statue a servi de modèle à la réalisation d'une copie. Ils ont pu servir à différencier les deux statues.

²⁸ Mais sur le devant du piédestal est collé un papier semblant du XIX^e siècle : « C'est devant cette statue que la question des bas de drap a été tranchée à la chapelle de l'Hermitage en 1829. »

UN ATELIER A L'HERMITAGE

Mais ce problème semble somme toute annexe car un passage de la Vie du F. Bonaventure (1804-1865)²⁹ donne à réfléchir. Entré dans l'Institut en 1830, il devient maître des novices vers 1833³⁰ Or,

« un jour le Père Champagnat le trouvant occupé à aider un ouvrier qui faisait en plâtre des statues de la saint Vierge lui dit : Frère Bonaventure, n'est-il pas vrai que tel est le moule, telle est la statue ? Eh bien ! Rappelez-vous que vous êtes le moule des Frères, le moule de toute la congrégation »...

Entre 1833 et 1840 on a donc fabriqué à l'Hermitage des statues de la Sainte Vierge en plâtre. Le cahier des comptes des recettes de l'Hermitage, commencé en 1835, apporte même les précisions suivantes quant à la vente de certaines d'entre elles :

- le 27 mars 1838 : « reçu pour 3 statues : 9 F. »
- le 7 mai 1838 : « reçu (le prix) des statues : 4.75 F. »
- le 25 juin 1838 : « reçu pour une statue : 0.60 F. du F. Bonaventure : 1.15 F. »
- le 8 août 1838 : « pour une statue : 3 F. »

Une dernière vente est signalée le 11 mai 1842 : « pour ventes de statues : 5 F. »

Ce serait donc au cours de l'année 1837 et au début de 1838 qu'il faudrait situer la leçon donnée par le P. Champagnat au F. Bonaventure et la constitution d'un stock de statues qui sont très probablement celles de la Bonne Mère.

LA QUESTION DU MAÎTRE D'ŒUVRE ET DU MOULE

Le registre des dépenses signale le nom d'Antoine Robert, plâtrier à Saint Chamond³¹ dans la phase qui précède et accompagne la vente de ces statues. Qu'on en juge :

- 23 mai 1837 : « (donné) au F. Stanislas pour payer Robert, plâtrier, 40 F. »
- 4 juillet 1837 : « Donné à Robert pour solde 27,75 F. »
- 5 août 1837 : « Donné à Robert pour plâtre et pour solde : 18 F. »
- 23 août 1837 : « Donné à Robert pour 4 sacs de plâtre à 3 F; le sac : 12 F. ».
- 16 janvier 1838 : « Donné à Robert pour 4 sacs de plâtre gris que nous avons : 12 F.³² » en même temps qu'on signale un achat de 7 sacs de plâtre gris pour 6 F.
- 19 avril 1838 : « donné pour acheter du plâtre : 6 F. »

²⁹ *Biographies de quelques frères*, 1868, p. 110.

³⁰ Voir *Répertoire des Lettres* p. 99.

³¹ Ce Robert est très présent dans le compte des dépenses dès le début : le 22 avril 1826 le registre déclare verser 100 F. à Antoine Robert, plâtrier à St Chamond et, au début mai, 600 F. Ces sommes sont certainement dues pour les travaux d'aménagement de l'Hermitage. On retrouve Robert 2 fois en 1830 (95 F.) et une fois en 1833 (26,50 F.).

³² Il se peut que la même dépense ait été signalée deux fois.

On remarquera que jusqu'au 5 août Robert est payé pour un ouvrage mais qu'ensuite il se contente de livraisons entre le 5 août 1837 et le 19 avril 1838 qui s'expliqueraient donc par le moulage de statues. Et l'acteur principal de cette entreprise semble être le F. Bonaventure réalisant ou faisant réaliser un moule à partir de la statue du P. Champagnat et en tirant un nombre important de copies.

Nous sommes d'ailleurs à une époque où l'Institut a besoin de statues non seulement pour la maison-mère mais encore pour les écoles, et il est pensable que la procure de l'Hermitage ait tenu à la disposition des communautés ce genre de statues peu coûteuses et de taille bien adaptée aux oratoires et aux classes. Dans cette hypothèse la statue de l'Hermitage serait une copie de la statue du P. Champagnat et une relique d'un modèle assez répandu chez nous puis supplanté progressivement par de nouveaux types plus à la mode. En somme, la multiplication actuelle de statues de « la Bonne Mère » ne ferait que reprendre une tradition primitive. Le F. A. Carazo suggérerait d'ailleurs une hypothèse dans ce sens.

Si l'on suppose un sac de plâtre par statue, ce qui semble un maximum, cela ferait une collection d'au moins une quinzaine de statues. D'ailleurs, les comptes des recettes évoquent la vente de 11 statues à un prix compris

entre 2,5 et 3 F. pièce. Un prix si bas suggère que les statues réalisées devaient être de qualité très médiocre et non peintes.

LA STATUE DE MÂCON

Le F. Claudino Falchetto m'a indiqué la présence d'une statue de « la Bonne Mère » dans la ville de Mâcon³³ à la maison-mère des Sœurs des Saints Anges fondée en 1844 mais ne comprenant plus guère aujourd'hui que des sœurs brésiliennes. Entré en contact avec sœur Maria Theresinha Falchetto, sœur du F. Claudino, j'ai pu voir la statue en question placée dans une grotte artificielle du jardin des sœurs. Peinte en blanc, elle mesure 74 cm avec son piédestal qui n'est pas carré mais rond et assez haut : 7 cm environ. La comparaison avec les autres statues montre que les pieds de la Vierge et le bas de la robe ont été noyés dans ce socle et une feuille d'arbre a été moulée au bas de la robe, sur le socle lui-même. Enfin, le dessous du piédestal, complètement fermé, porte un nom gravé à main levée qui est probablement celui du réalisateur ou du réparateur de la statue : G. Hocpuet. Mais il n'y a aucune date et ce patronyme semble très rare.

Une remarquable biographie de la fondatrice³⁴, Barbe-Élise Poux (1797-1855), à peu près contemporaine de

³³ A 80 km au nord de Lyon.

³⁴ Abbé Jean Ladame, *Educatrice et fondatrice au XIX^e siècle. Mère Marie Saint-Michel Poux*, 356 p.

Marcellin Champagnat nous donne cependant des indices. Jurassienne, B. E. Poux fonde en 1822 une école à Poligny pour les fillettes de la classe moyenne. Etant tombée malade, ses élèves entreprennent « une neuvaine devant une statue de la Sainte Vierge et elles obtinrent sa prompte guérison. La statue, du coup, fut déclarée miraculeuse et sœur Franco (la chroniqueuse) nous dit qu'elle est précieusement conservée à la maison-mère » (p. 65). Mais cette statue, qui figure toujours dans la salle de communauté des sœurs, est en pierre, de plus petite taille que la « Bonne Mère », et l'Enfant Jésus a une colombe dans les mains.

Pour expliquer la présence de cette réplique de la « bonne Mère » à Mâcon, une autre piste semble possible : la pratique du mois de Marie. En effet, installée en 1831 à Lons-le-Saulnier, ville située au pied du Jura, B. E. Poux continue son œuvre éducative avec l'aide d'une communauté des femmes aspirant à la vie religieuse et introduit dans son pensionnat la pratique du mois de Marie jusque là inconnue à Lons, dont les exercices s'effectuent dans l'oratoire autour d'une statue de la Sainte Vierge décorée de branches et d'étoiles (p. 75). En 1832 la cérémonie se déroule à la paroisse : « dans l'avant chœur de l'église une statue de la sainte Vierge avait été placée sur un piédestal » (p. 83).

Sa fondation ayant échoué à Lons, B. E. Poux recommence une fondation à Morez, au cœur du Jura, et y instaure aussi le mois de Marie. Sa communauté s'étant affermie, elle installe à Mâcon en 1844 une seconde maison. Dès 1845 elle instaure au pensionnat le mois de Marie : « Au milieu de draperies et de fleurs, on installa une belle statue de la Vierge » (p. 212).

Il me paraît donc raisonnable de supposer que cette statue mâconnaise de la « Bonne Mère » était employée pour la célébration des mois de Marie, peut-être dès l'époque de Lons-le-Saulnier. On peut même penser que les déplacements fréquents de la statue auraient causé des dommages nécessitant une restauration de sa base. Toujours est-il qu'à l'heure actuelle existe à Mâcon une statue semblable à la Bonne Mère du P. Champagnat et dont le modèle semble dater des années 1830³⁵.

DES CERTITUDES ET DES HYPOTHÈSES

Il convient maintenant de faire le point afin de distinguer certitudes et hypothèses. Pour les certitudes : les travaux du F. A. Carazo montrent que la « Bonne Mère » de Rome doit être datée des années 1820 environ. D'autres statues en plâtre de la Sainte Vierge sont réalisées à l'Hermitage dans les années 1837-38.

³⁵ Il est utile de remarquer que lors de la révolte des bas de drap en 1829, le P. Champagnat fait dresser dans la chapelle un autel marial vivement éclairé, comme dans les pratiques du mois de Marie.

Passons maintenant aux hypothèses. Le P. Champagnat a dû se procurer sa statue auprès d'un marchand d'articles religieux, tandis que la statue actuelle de la Bonne Mère de l'Hermitage aurait été réalisée en 1837-38 par les soins du F. Bonaventure grâce à un moule confectionné à partir de la statue du P. Champagnat. Cette différence d'origine expliquerait la présence d'une plaque de plâtre sous le piédestal de la statue romaine et son absence pour la seconde.

Il est possible que dès cette époque la statue existe aussi en version plus grande, plus adaptée aux paroisses et certainement plus chère, comme en témoignerait l'achat fait par Jean-Marie Vianney dans les années 1820-30.

Reste le problème de la peinture des deux statues. Il est clair que celle de la statue de Rome révèle la patte d'un artiste tandis que celle de l'Hermitage est beaucoup plus grossière. Mais de quand date cette peinture ? Il est en effet possible que la statue du P. Champagnat ait été blanche à l'origine, donc peu coûteuse à une époque où il n'était pas riche³⁶. D'ailleurs l'original en marbre de Lecomte est blanc tandis que les couleurs choisies pour la statue (manteau bleu bordé de motifs dorés et robe blanche) évoquent un goût pour la tradition médiévale encore absent vers 1820 mais très présent dans les années 1840.

Un travail de restauration de la statue primitive aurait pu avoir lieu vers 1837-38, après qu'elle ait servi à mouler de nouvelles statues, et le peintre pourrait être Ravery. A cette époque celui-ci travaille à la décoration de la nouvelle chapelle de l'Hermitage construite en 1836, et le registre des dépenses mentionne les sommes à lui versées pour cet important chantier :

- 16 juillet 1837 : « Donné à M. Ravery : 300 »
- 25 septembre 1837 : « Donné à M. Ravery à compte : 300 »
- 12 septembre 1838 : « A Ravery pour acompte : 300 »
- 7 avril 1839 : « A Ravery pour acompte de la peinture : 100 »
- 13 juin 1839 : « A Ravery pour solde de la peinture etc. : 400 »

La peinture de la statue de la Bonne Mère aurait pu être comprise dans ces sommes à un moment où l'Institut, après vingt d'existence, dispose de davantage de moyens et se soucie de manifester artistiquement sa tradition.

CONCLUSION

Comme il arrive toujours, une recherche résout un certain nombre de questions et en pose de nouvelles. En ce qui concerne l'Institut, nous devons considérer qu'il possède deux statues anciennes de « la Bonne

³⁶ *Vie de Champagnat* 1^{ère} partie, ch. 7, p. 342 : « Il lui éleva dans sa propre chambre un petit autel sur lequel il mit sa statue » et il instaure le mois de Marie (p. 343).

Mère » mais d'origine différente. L'authenticité et l'ancienneté de celle de Rome ne font aucun doute. Quant à celle de l'Hermitage, quoiqu'imparfaitement documentée, elle semble mériter d'être considérée comme une pièce rare datant du temps du P. Champagnat et témoignant de la dévotion mariale des frères, peut-être liée à la pratique du mois de Marie.

Dans un contexte plus général, il semble qu'assez tôt après la Révo-

lution ait fonctionné un atelier de moulage de statues en réduction du modèle de Lecomte fournissant les magasins d'art religieux. D'ailleurs les circonstances s'y prêtaient : après une phase iconoclaste qui avait détruit ou dispersé le mobilier des paroisses et des couvents, ce matériel permettait d'en rétablir une pièce importante rapidement et à bon marché, tout en s'inscrivant en continuité avec la sensibilité esthétique du XVIII^e siècle encore tout proche.



Notre Dame de l'Hermitage. Copie. XX^e s. Photo Binaud

LE PROJET HISTORIQUE DU BICENTENAIRE



Michael Green,
fms

En Janvier 2017, il y aura deux cents ans que Marcellin Champagnat invitait un jeune homme, Jean-Marie Granjon, et un garçon de 14 ans, Jean-Baptiste Audras, pour les installer dans une petite maison à La Valla. Traditionnellement, nous avons gardé ce moment précieux comme l'événement fondateur de l'Institut. Au cours des deux siècles qui ont suivi, la petite graine semée dans ce petit village de France a grandi et fleuri pour devenir un arbre magnifique qui s'étend aujourd'hui sur quatre-vingts pays du monde, et engage des milliers de Maristes, Frères et Laïcs, dans le noble projet de faire connaître et aimer Jésus Christ parmi les jeunes. L'approche de notre bicentenaire représente une étape importante qui nous invite à réfléchir, à nous réjouir, et à nous redynamiser. Une façon de réaliser cela, c'est d'écrire et de publier une histoire de l'Institut de 1817 à 2017.

Il n'y a pas d'histoire complète ou analytique des Frères Maristes, il y a quelques histoires courtes qui ont été écrites, et quelques études universi-

taires de certaines périodes de notre histoire. Caché dans nos archives générales de Rome, se trouve un travail de sept volumes, écrit à la main, œuvre inédite construite pendant quinze années à l'époque du centenaire en 1917. Son auteur, le Frère Marie Nicet, l'a écrite à une époque où la sécularisation, les lois de 1903 et la première guerre mondiale (1914-18) auraient été dramatiques pour la rédaction d'un commentaire sur cent ans de vie mariste. Elle n'a jamais été imprimée et elle ne valait peut-être pas la peine d'être publiée. Pourtant, c'est peut-être la seule tentative délibérée d'une histoire sérieuse et générale de l'Institut. Avec le recul, nous pouvons maintenant regretter qu'il n'y ait pas eu en 1917 la décision de lancer une histoire officielle de manière plus professionnelle qu'on ne l'a fait. Nous en sommes maintenant plus pauvres. Il y a eu quelques histoires courtes écrites à des moments différents ; elles n'ont constitué plus ou moins que de petits documents d'information à l'intention des maisons de formation ou des écoles, ayant pour objet rien de plus que de faire connaître

aux jeunes Frères et aux étudiants une vue générale du développement de l'Institut. Certes, ces travaux n'avaient pas la prétention de proposer une analyse critique ou des thèmes de discussion. Leur objectif était tout simplement d'édifier !

Depuis les années 1950 et 1960 il y a eu bien des publications qui ont apporté une rigueur académique à l'étude de notre passé, approche qui manquait dans les travaux sur ce point. La biographie du Père Champagnat écrite par le Frère Jean Baptiste au milieu du dix-neuvième siècle était typique du genre de livres écrits avant le milieu du vingtième siècle. Son approche était hagiographique plutôt que biographique, dans le style que les lecteurs modernes trouvaient acceptable. De même, l'approche du Frère Avit, dans son grand projet des *Annales de l'Institut*, visait à livrer son propre jugement et ses propres commentaires. Tout cela, avec son style anecdotique et parfois sa liberté d'expression quant à la vérité, a produit un ouvrage qu'on a eu envie de lire, mais qui manquait souvent de profondeur littéraire. Par contre, au cours du dernier demi-siècle il y a eu un nombre important de chercheurs qui ont abordé l'histoire mariste en authentiques historiens. Ils sont revenus aux sources primitives et ont utilisé leur discipline littéraire pour découvrir de nouvelles idées et présenter de nouvelles interprétations. Leur objectif a visé surtout, mais pas totalement, les premières décen-

nies de l'Institut. Nous avons le fruit de leur recherche dans des thèses, des exposés, des articles de revues et parfois dans des livres publiés.

En même temps, un certain nombre de Provinces ont publié leur propre histoire, surtout au cours des deux dernières décennies, quand elles ont atteint une étape importante de leur histoire, particulièrement le centenaire de leur fondation. Souvent ces livres ont été écrits par des historiens professionnels ou par des Frères qualifiés pour cela. Il en est résulté d'excellentes publications.

L'Institut a donc, dans le dernier demi-siècle, accumulé une importante collection d'études, de projets de recherches, d'articles et de livres relatifs à divers aspects de son histoire et de l'histoire de différentes régions. Ce qui manque, cependant, c'est l'intégration de l'ensemble ou parties de ces travaux qui puisse rassembler effectivement toutes les recherches de ces décennies et offrir une analyse globale et critique des principaux thèmes qui y figurent. Le bicentenaire mariste est une occasion opportune pour répondre au défi de cette lacune dans notre histoire. Ce sera le « Projet Historique du Bicentenaire ».

Entre 2011 et 2016, ce projet sera coordonné par différentes personnes du monde mariste. Le résultat constituera un apport important au patrimoine de notre Institut : sa première histoire complète.

QUEL EST L'OBJECTIF D'UNE HISTOIRE ÉCRITE ? POURQUOI NOUS FAUT-IL LA FAIRE ?

Certains peuvent tout de suite être tentés de douter de l'intérêt d'un tel projet. Ils peuvent se demander : « Allons-nous mettre une grande quantité d'énergie et de ressources dans quelque chose qui va se couvrir de poussière sur les rayons d'une bibliothèque ? C'est une question légitime et qui mérite une réponse.

Il y a deux aspects à un projet historique comme celui qui est proposé : d'abord, *le processus* et ensuite, *le produit*. Les deux sont importants. Considérons d'abord ce dernier, il est peut-être le plus évident.

Le résultat du *Projet Historique du Bicentenaire* est que l'Institut aura enfin un nouveau livre important – ou peut-être deux ou trois, cela dépendra de la décision finale pour la structure du projet. Ce livre (ou ces livres) servira plusieurs objectifs :

1. Il s'agira d'une histoire officielle des Maristes, large par son champ de vision et profonde dans son analyse critique. Les avantages d'un tel travail sont à la fois à court et à long terme. Dans l'avenir immédiat elle sera utile à quiconque souhaite élargir ses connaissances et sa compréhension de l'histoire mariste ou de certains de ses aspects. Comme pour tout texte majeur, il ne doit pas nécessairement être lu de la première à la

dernière page, mais plutôt de manière sélective dans un but précis, généralement la recherche. Il aura donc besoin d'un index détaillé. A long terme, il ajoute à l'ensemble des textes de l'Institut quelque chose qui va grandir en taille et en intérêt avec les années et même avec les siècles qui passent. Une fois écrit, il est écrit pour toujours – c'est une œuvre durable que les générations successives examineront et réexamineront. C'est un don à la postérité.

2. Il apportera aussi une précieuse contribution à l'histoire de l'Église. Le développement de l'Institut a été marqué par les grands mouvements de spiritualité, par l'Église et par les actions missionnaires des deux derniers siècles. C'était une époque de changements extraordinaires pour le christianisme. Les Frères Maristes ont été un des plus grands Instituts religieux qui ait grandi dans le catholicisme européen du dix-neuvième siècle et l'un des rares Instituts non cléricaux masculins. Sa taille et son développement à travers le monde l'ont mis en contact avec la plupart des problèmes majeurs qu'a dû affronter l'Église au cours des dix-neuvième et vingtième siècles. Par exemple, ses premières décennies ont connu le mouvement pendulaire de la sécularisation française ainsi que la montée en puissance du grand « siècle marial ». Son expansion missionnaire a fait partie de la nouvelle vague d'activités missionnaires euro-

péennes du dix-neuvième siècle et du début du vingtième. Sa réponse à Vatican II, tant en termes de tentatives de renouvellement de la vie religieuse que son engagement à saisir les droits baptismaux et les responsabilités des laïcs, constitue un cas précieux d'étude pour l'Église contemporaine.

3. Plus largement encore, l'histoire de deux siècles des Frères Maristes représente une véritable histoire sociale. Cela a été la plus mémorable période de l'histoire humaine : une période qui a vu les révolutions sociales, culturelles, économiques et politiques, qui a vu la naissance des Nations Unies, l'industrialisation, les guerres catastrophiques, l'ascension et la chute du communisme, l'émergence des démocraties laïques, le développement de l'éducation universelle, la globalisation, la décolonisation, la révolution numérique et la communication, la migration et le contact interculturel, l'émergence de la pensée post moderne et post chrétienne, le soi-disant choc des civilisations, l'explosion exponentielle des connaissances humaines et de la technologie. L'histoire mariste donne un objectif qui permet de voir la société au sens large parce qu'elle s'y est engagée largement de diverses manières. Cet objectif est spécifiquement un objectif d'éducation. En tant qu'organisation dont la principale activité est l'éducation des enfants et des jeunes, les Maristes fournissent un prisme

d'observation particulièrement intéressant.

4. Un quatrième but, quoique d'ordre inférieur, est celui de l'intérêt général pour l'humain et elle est même un modèle. L'histoire des Maristes peut être considérée comme une noble activité humaine, réalisée par des milliers de gens ordinaires qui ont accompli collectivement des choses extraordinaires. La contribution que plus de six cents écoles de Frères ont apportée en France au dix-neuvième siècle, et les hommes qui ont réalisé cette contribution est une histoire qui vaut la peine d'être connue. Le départ de jeunes hommes pour des terres lointaines, leur travail généreux et parfois héroïque, leurs échecs et leurs succès sont des actions exemplaires. Les générations à venir méritent de savoir ce que ces hommes ont fait comme éducateurs, bâtisseurs, missionnaires, Maristes. Dans un grand nombre de pays, les Frères Maristes ont eu un rôle important dans les progrès de la société et ils continuent. Ce sont des histoires à raconter.

En plus du produit matériel du projet – un ou plusieurs livres – un objectif plus profond pour le comprendre viendra du processus actuel mis en œuvre pour le réaliser. Pour la même raison Platon affirmait que « la vie sans réflexion » n'est pas digne d'être vécue. L'Institut a beaucoup à gagner de l'approfondissement et de

l'étendue des recherches, du solide échange d'idées et de l'étude rigoureuse investis dans ce Projet historique. Il y a quatre aspects de ce processus qui peuvent être soulignés.

a) *Une perspective longitudinale*

L'Institut n'est certainement pas un groupe qui avance sans auto-analyse intensive et sans discernement. Cela arrive à chaque Chapitre Général, dans chaque Circulaire du Supérieur Général, dans chaque Commission et groupe de travail. Au niveau local il y a aussi les Chapitres Provinciaux ou de Districts, et un certain nombre de Commissions, de Comités et de Conseils. Évidemment, une grande partie de leur travail est délimitée par le temps, le lieu et les problèmes du moment. Il est rare de prendre du recul et d'évaluer. Ce n'est pas l'historien qui est invité à être membre de ces différents Chapitres ou Commissions ou, s'il est invité, ce n'est pas à titre d'historien, mais pour les compétences qu'il pourrait avoir.

b) *Attention à toute l'histoire*

Comme je l'ai dit plus haut, il y a eu d'excellentes recherches et études pendant les cinquante dernières années. La plus grande partie de ces travaux a cependant été centrée sur Champagnat et sur les temps de fondation. On n'a pas porté le même degré d'attention et

d'analyse au dix-neuvième et au vingtième siècle. On n'a pas touché aux sources premières pendant ces décennies. Il y a davantage de matériel pour une analyse critique. Pour comprendre le projet mariste au vingtième siècle, il faut être informé sur toute l'histoire qui a précédé, et non seulement sur celle qui s'arrête en 1840. Marcellin était le fondateur, mais il a partagé ce temps de fondation avec d'autres qui l'ont continué et n'ont cessé de l'interpréter et de le réinterpréter. La « réalité mariste » aujourd'hui ne se définit pas uniquement par le temps de fondation, mais tout aussi valablement par tout ce que les Maristes ont accompli, et comment ils l'ont fait depuis des décennies.

c) *Une vision intégrée*

Alors que certaines parties de l'Institut ont été bien archivées dans l'histoire provinciale et régionale, l'Institut dans son ensemble manque d'une interprétation globale de son histoire. Ce sera un exercice profitable pour les chercheurs et les écrivains que d'explorer les phases de l'histoire mariste dans les différentes cultures et époques et de chercher les convergences et les divergences sur divers thèmes.

d) *Une rigueur académique*

Un Institut religieux qui a des intuitions pastorales aussi pro-

fondes que celles des Frères Maristes peut tendre naturellement vers des attitudes et des approches pragmatiques et pastorales. C'est peut-être une ironie qu'un groupe qui se consacre principalement à l'éducation ait pu développer une culture suspecte d'activités intellectuelles supérieures. Il ne fait aucun doute que les Frères Maristes ont une réputation exceptionnelle en tant que spécialistes, constructeurs d'excellentes institutions académiques et auteurs de programmes créatifs et efficaces pour les jeunes. La place de chercheurs parmi ses membres n'est pas toujours assez valorisée. En conséquence, l'Institut manque d'une abondante littérature, et n'a pas toujours pu transformer ses propres idées en dialogue avec des chercheurs rigoureux et contemporains en théologie, sociologie, anthropologie, philosophie et histoire. Le Projet Historique du Bicentenaire est une occasion de remédier à cette insuffisance.

Quel est le public visé ? Pour qui le livre est-il écrit ?

L'orientation et la portée du projet seront aussi marquées en anticipant les réponses aux deux questions ci-dessus. Et aussi une autre question : par qui aimerions-nous qu'il soit lu ? Tout en façonnant le Projet comme

quelque chose qui va répondre aux objectifs déjà présentés, ce sera aussi une approche importante qui attirera et engagera les lecteurs.

Le premier groupe de personnes à qui le travail est destiné, ce sont les Maristes. Cela inclut les Frères, bien sûr, mais aussi les nombreuses personnes qui partagent la vie et la Mission Maristes. C'est aussi leur histoire qui est retracée. Il est essentiel qu'ils le sachent, qu'ils l'apprécient et qu'ils puissent le transmettre à d'autres, surtout aux Maristes qui les accompagneront. Il faut reconnaître qu'il s'agit d'un large éventail de personnes : frères, jeunes et âgés, laïcs, hommes et femmes, éducateurs et jeunes travailleurs, personnes issues de divers milieux culturels et universitaires. Les jeunes auprès de qui nous œuvrons entrent aussi dans cette approche, qui peut être un défi pour eux.

Au-delà de la « Famille Mariste » immédiate, il y a des lecteurs à trouver dans l'Église et la société, au sens large. Les chroniques de deux cents ans d'histoire mariste, et une réflexion critique appropriée serviront à créer un large spectre d'Église et d'historiens et de personnes en général. Ils ne vont pas chercher quelque chose d'introspectif ou d'isolé, mais quelque chose qui permette de lier l'histoire mariste en dialogue avec les mouvements profonds dans l'Église et dans la société. En écrivant l'Histoire, il sera important que les auteurs soient capables de faire ce lien, si leur travail est le genre de contribution que nous attendons.

OPTIONS POUR UNE STRATÉGIE ET UN SCHÉMA POSSIBLES

Il y a encore une décision à prendre quant à la forme et l'ampleur du Projet Historique du Bicentenaire. Dans sa réunion annuelle à Rome en juin 2010, la Commission du Patrimoine Spirituel a discuté longuement le sujet et examiné diverses options. Depuis lors, les membres de la Commission ont continué la discussion par courriel. Quelques nouvelles idées ont émergé. Sont présentés ci-dessous trois schémas possibles pour ce projet, et quelques manières de les mettre en œuvre.

1. Schéma A : un travail en plusieurs volumes

Une façon de structurer le travail pourrait être un projet de trois tranches séparées, avec un résultat final en trois volumes. Chaque tranche aurait une visée différente, une approche différente et engagerait le lectorat de manière différente.

Volume 1 : Une **histoire mondiale** mariste, suivant un ordre vaguement chronologique. Chaque section ou chapitre décrirait une phase particulière ou un événement majeur de l'histoire de l'Institut et de sa mission. Ce serait un texte littéraire qui suivrait les règles et les pratiques du style historique, soigneusement référencé et indexé. Comme cela il serait plus ef-

fectivement traité par un seul historien travaillant avec un groupe éditeur de référence. Ce volume représenterait l'histoire officielle, destinée au lecteur ou au chercheur sérieux.

Volume 2 : Un livre contenant des **histoires régionales**, retraçant l'histoire mariste dans différents pays et groupes de pays. Ces histoires seraient écrites par plusieurs historiens, supervisées par un éditeur (ou éditeurs) pour l'ensemble du livre. L'approche serait plus légère, par exemple par l'inclusion de nombreuses photos. Ce livre s'adresserait à un public plus vaste. L'auteur de chaque chapitre devra respecter une longueur et un format déterminés. Il ne devrait pas répéter ce qui est déjà disponible dans des histoires publiées par des Provinces ou institutions individuellement. Il ne devrait pas rechercher un tel niveau de détails mais davantage témoigner de ce qui s'est passé dans chaque pays ou région.

Volume 3 : Une **histoire thématique**. Ce volume recueillerait une collection d'essais historiques, écrits par différents auteurs travaillant avec un seul éditeur ou une équipe d'éditeurs. Le but de ce livre serait de raconter l'histoire

des différents aspects de la vie et de la mission maristes et de réfléchir de façon critique sur chacun d'entre eux – de manière plus spécifique qu'il n'est possible dans le volume 1 et de façon plus globale qu'il ne serait possible dans le volume 2. Des exemples de ces thèmes : l'évolution des caractéristiques et des priorités de la mission éducative mariste, l'évolution de la vie consacrée, l'évolution des Règles et des Constitutions maristes, le développement de la spiritualité mariste, l'émergence du laïc mariste, le changement de pratiques et d'habitudes dans l'Institut, les Circulaires des Supérieurs Généraux, les problèmes de coordination, l'histoire de la formation initiale. Ce ne sont que quelques suggestions. Une équipe d'édition devra procéder à une sélection finale. Les thèmes devraient être abordés à partir d'une variété de perspectives historiques, théologiques, spirituelles, sociologiques, anthropologiques. Le but de cette démarche est de répondre aux divers objectifs du Projet (en termes de produit et de processus) pour faire qu'un lectorat le plus large possible le trouve utile et intéressant. Ce serait un projet majeur, certes, mais qui pourrait se réaliser avec

une planification minutieuse et un effort de collaboration. Le grand intérêt est que cela impliquerait un certain nombre de chercheurs et d'écrivains. Ce serait un projet pour tout le monde mariste. Cela supposerait un éditeur général des trois volumes, avec un comité de rédaction.

2. Schéma B: une histoire unique et intégrée

Une autre option pour le Projet serait d'envisager un seul ouvrage. Il suivrait un cadre prédéterminé approuvé par un comité d'édition. L'approche serait académique avec insistance non seulement sur le récit de l'histoire de deux siècles, mais aussi sur une solide analyse critique. En tant que travail unique, il nécessiterait probablement des axes limités pour cette analyse, pour que le texte garde son intégrité et sa logique.

Dans cette option, il pourrait y avoir un seul historien chargé d'écrire l'histoire ou, alternativement, un certain nombre d'auteurs chargés d'en écrire des sections selon une structure et un style convenus. Il y aurait des arguments pour et contre l'une ou l'autre hypothèse. Selon la longueur et le plan retenu pour ce travail, il serait présenté en un ou deux volumes.

Cette option fournit une approche plus directe. Elle serait plus simple

à planifier et à réaliser. D'autre part, elle est plus limitée dans son ampleur et dans l'accessibilité à un plus large public.

3. Schéma C : un mélange de genres et des médias

Une troisième option pourrait être de poursuivre le Projet Historique sur un certain nombre des sujets cités et de présenter le résultat dans un format différent. Plutôt que deux ou trois livres de même taille, le Projet pourrait se présenter de plusieurs manières différentes. Une des possibilités pourrait être :

- Une histoire officielle semblable à celle décrite au Schéma B. Elle serait destinée aux bibliothèques et aux étudiants.
- Un livre de grande qualité dans un style complètement différent. Il serait abondamment illustré, comprendrait quelques brèves pages d'histoire locale, et aussi quelques extraits intéressants dans des encarts répartis dans le livre. Il serait destiné aux bibliothèques des communautés et aux bibliothèques particulières.
- Une collection numérisée publiée sur DVD (ou autre support semblable). Il comprendrait des textes, des images, des paroles et des clips vidéo. Il serait interactif et pourrait être utilisé de manière souple. Il serait destiné

aux salles de classe et aux bibliothèques scolaires.

Comme le schéma A, cette option vise à répondre au plus grand nombre d'objectifs possibles et à offrir un outil intéressant et utile à l'usage de groupes. Il reste cependant l'option la plus complexe.

Il y aurait sans doute d'autres options à considérer, ou un mélange des options citées. Quelle que soit l'option finalement adoptée, il faudra vraisemblablement organiser une coordination générale sur la forme du projet et une équipe ou un Comité d'édition pour le mettre en œuvre.

CONCLUSION

En 1837, alors que les signes de faiblesse qui allaient emporter sa vie étaient déjà évidents, Marcellin Champagnat prit une importante décision. Il nomma le Frère Jean-Baptiste comme chroniqueur officiel de l'Institut. Ce fut un acte important du Fondateur, pour au moins deux raisons :

1. Malgré tous les travaux pratiques qu'il a abordés et tous les défis urgents qu'il a dû affronter, cet homme d'action a vu qu'il était important d'écrire officiellement l'histoire et d'en faire un objet de réflexion. Ceux qui allaient venir après devaient savoir comment étaient les débuts ; ils devaient s'approprier cette histoire. Contrairement à Colin, Champagnat n'était pas un grand orateur, pas

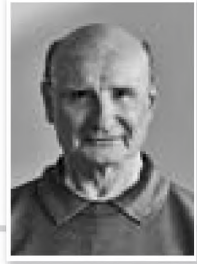
un homme de lettre. Mais il savait l'importance d'une histoire écrite. Plus tard, les Maristes auraient besoin d'un héritage pas uniquement fait de briques et de mortier, ou même d'une seule tradition orale et d'une culture vivante, mais aussi d'une tradition systématiquement écrite.

2. Champagnat a choisi pour ce travail quelqu'un capable de le faire et de le bien faire. Jean-Baptiste était si différent de Marcellin dans beaucoup de domaines : Marcellin était physiquement robuste, Jean-Baptiste était maladif, Marcellin restait à la maison avec un pic ou un marteau, Jean-Baptiste était plus à l'aise avec une plume

et du papier. Pourtant, Marcellin a vu dans cet homme quelqu'un de perspicace et d'intelligent capable de réaliser la tâche qu'il avait à l'esprit, et rendre ainsi à l'Institut un service inestimable.

Il est important pour nous d'avoir la même intuition que Marcellin quant à notre histoire. Le Bicentenaire de la vie et de la mission maristes nous offre un moment précieux pour caractériser notre temps moderne. Les approches peuvent être différentes et beaucoup plus inventives, mais l'intention est la même. Et le fruit de ce travail nous fournira quelque chose dont nous manquons actuellement.

LE CHARISME MARISTE EN TERRE MEXICAINE



Aureliano Brambila
de la Mora, fms

PRÉSENTATION

L'ensemble documentaire du Mexique mariste est impressionnant. Il se compose, entre autres, des trois Archives Provinciales correspondant à la Province Mère (La Province de 'México') et à celles de ses deux Provinces filles : 'México Central' et 'México Occidental' ; de la publication mensuelle de la Revue officielle de chacune de ces trois Provinces. À l'origine, elle avait pour titre « Le Trait d'Union », puis elle reçut le nom générique d'« Ecos de Familia » (et ses variantes logiques), de 1945 jusqu'au début de l'an 2000 ; des trois volumes de la « Historia de la Provincia de México » de la Commission Interprovinciale d'Histoire ; du livre « 100 Años de Presencia Marista en México » de Miguel López López/Luis Jesús Calderón Amaya ; des quatre volumes de l'ouvrage du Fr. Ignacio Martínez Hernández, « Siguiendo sus Pasos », et des Archives du CEPAM.

Devant cette richesse immense et à l'approche du bicentenaire de la fondation de l'institut des Frères Maristes (1817-2017), j'ai décidé d'élaborer, à partir de ces sources, un travail qui tente de faire le récit du sort qu'a connu le charisme des Frères Maristes au Mexique, depuis 1899 jusqu'à nos jours. C'est-à-dire ce qui est arrivé à ce charisme et ce que le Mexique lui a apporté. L'orientation de ce travail est quelque peu *sui generis*, car j'essaie de m'éloigner de certaines modalités d'écriture qui réduisent les événements à des chroniques et privilégient une présentation par thème.

Enfin, je tiens à préciser que j'ai été aidé par les Frères Carlos Toral Gutiérrez et Hugo Jiménez Padilla pour la révision de ce travail. C'est donc à eux que j'adresse ma sincère reconnaissance pour leur inestimable collaboration.

1. INTRODUCTION

1.1. La nation mexicaine

Les Frères Maristes sont arrivés au Mexique en pleine dictature de Porfirio Díaz. La rude poigne du gouvernement central produisit une « pax porfiriana », basée sur la soumission. Même s'il est vrai que le progrès matériel s'accrut, il ne fut cependant pas partagé par toute la population. Les couches ouvrière, paysanne et indigène vivaient marginalisées : excellent bouillon de culture pour qu'éclate une révolution.

Malgré l'immensité du pays, les terres arables au Mexique ne sont pas très nombreuses. Son littoral, tant celui du Pacifique que celui de l'Atlantique, et celui de la Mer de Cortés, s'étend sur plus de 10.000 km. On est encore loin de tirer profit de cette grande potentialité. Le pétrole, propriété 'mythique' de la nation, devient sa richesse unique qui lui donne une fausse sensation de sécurité.

Le récit de Manuel María Guerra, voyageur espagnol, avec les impressions ressenties lors de sa visite du Mexique, en 1889, l'année même de la fondation de l'œuvre mariste au Mexique, ne manque pas d'intérêt :

« Imaginez un territoire, dessiné sur la carte que vous avez devant les yeux, d'une superficie de 1.946.292 km², une population de 12 millions d'âmes (11.601.347) exactement, selon les statistiques les plus récentes. Déversez sur cette étendue, presque quatre fois plus grande que celle du territoire espagnol de la

péninsule ibérique, toutes les bénédictions du ciel, toutes les merveilles de la nature et toutes les vertus de notre race, et vous aurez quelque chose qui ressemble à l'idée de ce qu'est la République Mexicaine. Placée entre le centre et le nord de l'Amérique, si bien que quelques géographes l'ont considérée comme faisant partie de l'une ou de l'autre, ses côtes sont ouvertes d'un côté sur l'Océan Pacifique et de l'autre sur l'Atlantique, qui comprend l'immense étendue du golfe du Mexique. On trouve dans ses parages depuis le minuscule colibri au plumage merveilleux, jusqu'à l'énorme cétacé qu'on harponne dans les vagues gelées du grand océan boréal. La densité moyenne de la population est de 15 habitants au km², la plus élevée correspondant – excepté le District Fédéral – à l'état de Tlaxcala [...], et la plus faible, au territoire de la Basse Californie. 19% de cette population sont des Européens, 38% des indigènes et 43% des métis. » (Manuel María Guerra, *Un viaje por América*, 1899).

1.2. Et les Mexicains

Le Mexicain est un être formé d'éléments incigènes et espagnols. Bien entendu, il y a l'influence d'autres pays tels que la France et les États-Unis.

Le Mexique a été une colonie espagnole pendant trois siècles. Le peuple indigène, à qui on imposa des coutumes et des mentalités différentes des siennes, dut recourir à la dissimulation pour survivre. Toute proportion gardée, on peut en dire autant du peuple « criollo » qui commença à prendre ses distances vis-à-vis de l'Espagnol de la péninsule.

Depuis les temps de la conquête le Mexicain souffre du « malinchismo »,

un complexe d'infériorité qui le porte à mésestimer ce qui lui appartient et à surestimer ce qui est étranger, surtout par rapport aux pays puissants (ceux de l'Europe et les États-Unis). Mais, chose curieuse, le Mexicain entretient paradoxalement en même temps un profond ressentiment envers l'Espagne, les États-Unis et la France, la chose résultant certainement des guerres contre ces pays. Le prix de la guerre Mexique-États-Unis a été énorme et démesuré, rien moins que la moitié du territoire mexicain.

Les révolutions internes, constantes pendant le XIX^e siècle, ont semé des divisions idéologiques très marquées. En politique cela aboutit à la manie de classer et de discriminer. Les groupes s'affublent mutuellement d'« émissaires du passé », de « braudeurs de la patrie ».

Il existe un laïcisme galopant (pratiquement, un athéisme agressif) dans les sphères publiques. La position anticléricale des pouvoirs publics a aigri les relations avec les croyants, catholiques dans leur grande majorité.

La représentativité faible ou nulle des pouvoirs publics est une des constantes du Mexique. Le Mexicain accepte les lois votées mais il ne les respecte pas, car il sent qu'elles ne reflètent pas le sentiment des majorités. Elles ont été élaborées dans des centres éloignés de la réalité, et ce depuis l'époque des colonies.

Le fédéralisme, en mettant l'accent sur ce qui est régional, permet des

autonomies locales. Le Mexicain sait tirer profit des divergences entre le gouvernement fédéral et le gouvernement national. Le peu d'estime pour le Centre est quelque chose qui flatte les pouvoirs locaux.

La souplesse du Mexicain facilite l'acceptation de points de vue parfois opposés. Son caractère ne fait pas bon ménage avec les postures tranchantes. Il cherche toujours les manières de parvenir à un arrangement. Il ne s'attache pas à des principes, il préfère la cohabitation. Sa manière de manifester un désaccord est oblique et douceuse.

C'est précisément dans cette volonté de vivre avec des attitudes idéologiques différentes que les Mexicains ont appris que l'anticléricisme ne s'identifie pas, tout simplement, avec l'athéisme. Dans l'anticléricisme mexicain on trouve de nombreux éléments d'ordre historico-sociologique étant donné la participation de l'Église hiérarchique aux processus de la conquête, de la colonisation et de l'indépendance.

La posture anticléricale officielle vient en grande partie du fait que le Pape est plus considéré comme un Chef d'État que comme un leader spirituel. De nombreux malentendus sont nés de cette perspective. Les catholiques sont perçus comme des personnes ayant une double citoyenneté, celle du Mexique et celle du Vatican, et qui, en cas de conflit, préféreraient obéir au Vatican. C'est ce qui fait mettre en doute le nationalisme des catholiques.

A partir de son côté indigène le Mexicain est porté vers le monde du divin et de l'ésotérique. Sa vénération des ancêtres fait qu'il vit dans un monde double, celui des vivants et celui des morts. Tout cela le familiarise avec le mystère.

Il croit en des valeurs telles que la famille, la religion et la patrie. La Vierge de Guadalupe a donc été bien accueillie par le peuple puisque dans ses apparitions elle le traite comme un fils, lui parle de Dieu et lui demande de construire un sanctuaire pour s'occuper de lui comme une mère. Il n'est pas sans importance que le « caudillo » de l'indépendance, un prêtre, ait employé un étendard de la Vierge de Guadalupe pour initier le mouvement insurrectionnel.

Le Mexique est probablement un des pays, après l'Espagne, le Brésil, l'Australie - et, bien entendu, la France, pays où l'Esprit a fait naître le Charisme Mariste - qui a donné le plus grand nombre de Frères Maristes autochtones à l'Institut. Les Mexicains furent fortement frappés par la dévotion mariale des Maristes.

Lorsque la persécution se déclenche, les Maristes du Mexique plutôt que de quitter le pays, choisissent de faire semblant de ne pas être des religieux : ils abandonnent la soutane, s'habillent et se présentent comme des séculiers.

Le Mexique comptant nombre de marginalisés, l'attention aux pauvres et aux indigènes propre au charisme

mariste fait que les Mexicains l'acceptent de bon gré. L'intégration sociale dans les maisons de formation n'a jamais été une difficulté : le terrain était bien préparé par la dévotion à N.D. de Guadalupe.

Le Mexicain a une humeur quelque peu goguenarde. C'est pourquoi ses relations avec les autres sont éloignées de toute solennité. Les sobriquets et les diminutifs font partie de son langage quotidien. Il a été saisi par la simplicité mariste.

Le Mexicain est très prévenant et bon hôte. L'accueil que les communautés mexicaines offrent aux Frères qui visitent le Mexique est proverbial. C'est quelque chose de très chaleureux. Le Mexicain est prêt à dépenser sans compter pourvu que son hôte se sente à l'aise.

2. ORIGINES DU MEXIQUE MARISTE

Le Fr. Théophile et son Conseil reçurent plusieurs demandes de fondation venant du Mexique. Mais ce n'est que lorsque deux prêtres mexicains, Luis G. Romo et Andrés Cárdenas, s'entretinrent personnellement avec eux, les rassurant sur la stabilité politique du pays,

« qu'ils se convainquirent que les terres de N.D. de Guadalupe seraient des terres maristes »
(Cf. *Los Hermanos Maristas en México*, LHMEM, I, 16).

En effet, au moment où les Supérieurs Maristes décident de fonder au

Mexique, ce pays avait une excellente image extérieure. Le général Porfirio Díaz avait pacifié la nation d'une main de fer. Il avait neutralisé toutes les tentatives de cette manie révolutionnaire qui maintes fois avait dévasté le territoire national. Le 'porfirisme' soigna l'infrastructure en construisant de multiples voies ferrées et des lignes télégraphiques. Les investissements étrangers vinrent massivement à son aide. La prospérité matérielle était évidente. Quant aux rapports avec l'Église, bien que la dictature porfirienne n'ait pas supprimé les Lois de Réforme (qui frappèrent tellement l'Église), elle les laissa, du moins, inopérantes.

Malheureusement un bien-être matériel si grand – pour quelques-uns – cachait aux yeux du monde le retard que subissait le processus démocratique au Mexique et l'oubli des marginalisés. C'était une dictature déguisée en présidence par élection et c'était une économie qui suivait les normes du libéralisme. Les loges maçonniques, celle de York comme l'écossaise, avaient la mainmise sur les élites mexicaines pratiquement depuis les débuts du Mexique indépendant, en 1824. L'Université que Don Porfirio fondera à Mexico en 1910 sera guidée par les principes du positivisme, hérités de la France. L' 'intelligentsia' mexicaine préparera peu à peu le terrain qui per-

mettra les attaques furieuses contre le catholicisme et toute autre religion dans la première partie du XX^e siècle. Les Frères Maristes, expulsés de France en 1903, revivront maintes circonstances connues, quelques années après leur arrivée au Mexique, pays d'accueil. Mais à présent ils feront face à la situation d'une manière différente. Ils entreront massivement dans un régime de simulation.

C'est de Saint-Paul-Trois-Châteaux que partirent les Frères Pierre Damien¹ (français), Filogonio² et Anselmo³ (espagnols), envoyés par le Supérieur Général au Mexique, comme fondateurs de l'Œuvre Mariste dans ce pays. Ils embarquèrent au Havre, via New York. De là ils partirent pour le Mexique où ils arrivèrent le 20 juillet 1899. Un chaleureux comité d'accueil leur souhaita la bienvenue et les hébergea chez la famille Martínez Gallardo, rue de la Merced (aujourd'hui Hidalgo).

« Ainsi se constituait la première communauté mariste dans la République Mexicaine »
(Cf. LHMEM, I, 41).

Le 21 août 1899 s'ouvraient les portes du « Colegio La Inmaculada Concepción », première école mariste au Mexique.

« Le 25 septembre 1899, 5 Frères embarquèrent à Barcelone et, après un voyage aventureux,

¹ BONNET, Paul-Antoine, né à Nyons (Drôme), le 20/06/1865.

² OLLER CASELLAS, Pedro, né à Banyoles (Gérone, Espagne), le 02/12/1877.

³ FALGUERAS CASELLAS, Aniceto, né à Salt (Gérone, Espagne), le 16/04/1879.

ils arrivèrent en terres du Yucatan le 20 octobre 1899. C'étaient les Frères Armançe⁴, Paxentius⁵, Magrio⁶, Tornassi (sic)⁷ et Ligoire⁸ » (Cf. LHMEM, I, 59).

Arrivés à la Ciudad Blanca, Mérida, ils se virent confier l'école « San Rafael ». Les Conférences de Saint Vincent de Paul assuraient la subsistance économique. Peu après, les Frères, de leur propre initiative, fondèrent à San Rafael une école du soir pour les adultes, tous des ouvriers de plus de 18 ans. Les Conférences de Saint Vincent de Paul achetèrent un grand bâtiment qui avait été une filature et une fabrique de tissus et le cédèrent aux Frères en 1902. Les Frères ouvrirent cette même année l'« Escuela de Artes y Oficios de San José », mieux connue sous le nom « El Telar ».

« Tous les élèves étaient internes ; quelques-uns payaient leur pension, d'autres avaient reçu une bourse des Conférences. Il y avait des ateliers de menuiserie, ébénisterie, forge, mécanique et imprimerie » (Cf. LHMEM, I, 61).

Dès leur fondation, les œuvres du Mexique furent favorisées par la présence de Frères français et espagnols qui leur donnèrent un élan extraordinaire. Un tel essor en personnes et en œuvres favorisa la constitution canonique de la Province Mariste du Mexique en 1908, avec à sa tête le Fr. Michaëlis.

Des 175 Frères français qui vinrent au Mexique, 55 retournèrent dans leur patrie, les uns pour combattre lors de la première guerre mondiale ; d'autres tout simplement parce qu'ils avaient été expulsés du Mexique par la révolution, et d'autres enfin pour renforcer les communautés maristes en France. D'Espagne, qui appartenait aussi à St-Paul-Trois-Châteaux, vinrent 215 Frères espagnols.

La pastorale des vocations a commencé dès les origines. Les premiers Mexicains entraient au postulat de Tlaquepaque (Jalisco) en février 1901 : Ignacio Vázquez del Castillo Negrete et Miguel Ortega Cetina.

Tout compte fait et jusqu'aujourd'hui, le Mexique mariste a été formé de : 13% d'Espagnols, 10% de Français, 70% de Mexicains, 3% de Coréens, 1% de Cubains, 3% d'autres pays (Italie, Etats Unis, Suisse, Allemagne, Canada...). Beaucoup parmi eux sont morts comme Frères ; d'autres continuent fidèles au poste, et un groupe assez nombreux (1020), après avoir fait profession, changèrent de cap. Toutefois, il faut le dire, ces derniers firent don à Dieu d'une bonne partie de leur vie et coopèrent à l'œuvre mariste d'une manière excellente.

Exprimé en pourcentage cela donnerait : Frères défunts (23%), Frères

⁴ BOUILLARD, Anicet-Henry, né à Goudargues (Gard), le 21/01/1856.

⁵ CHALOIN, Paul-Jean, né à Saint-Laurent-en-Royans (Drôme), le 26/08/1877.

⁶ LLORET MALLAIT, Miguel, né à Perelada (Gérone, Espagne), le 19/08/1876.

⁷ Il faut lire *Tommasi* : BONNET, Marcellin, né à Ancelles (Hautes-Alpes), le 22/12/1880.

⁸ MASSE, François, né à Lauzet-sur-l'Ubaye (Basses-Alpes), le 17/01/1881.

actuels (16%) et Frères sortis (61%). Sans eux la vie mariste au Mexique n'aurait pas été possible. Tous ces Frères ont permis aux œuvres de se développer pendant plus de cent ans. Tous ont incarné le charisme de Marcellin et, d'une manière ou d'une autre, ils ont contribué à le faire vivre jusqu'à aujourd'hui.

3. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LE CHARISME MARISTE

3.1. Situations sociopolitiques

Lorsqu'à 17 ans accomplis, en 1950, je demandai à mon père l'autorisation d'entrer au Postulat des Frères Maristes, il me posa, en guise d'objection, deux questions en une : Te rends-tu bien compte que tu vas entrer dans une institution qui, d'abord, est hors-la-loi et, deuxièmement, est composée de religieux non-prêtres ? Étant élève des Frères Maristes depuis l'âge de 5 ans et 4 mois, je lui répondis, en pleine connaissance de cause, que j'étais tout à fait conscient des deux choses.

En réfléchissant sur la manière de narrer l'aventure du charisme mariste au Mexique, il me semble que cette opposition voilée de mon père à mon entrée dans la vie religieuse mariste comme frère enseignant, reflétait les deux principaux pôles d'opposition auxquels s'est heurté le charisme. L'un, totalement clair, côté gouvernement, et l'autre, plutôt larvé, de la

part d'un secteur du clergé. Je n'insisterai que sur l'opposition venant du gouvernement.

La présence mariste ayant commencé au temps de Don Porfirio, le rapport avec le gouvernement se passa d'abord en parfaite harmonie. Mais cette situation idyllique s'acheva lorsqu'éclata la révolution en 1910. La promulgation de la Constitution Mexicaine de 1917, aux couleurs fortement anticatholiques, réduisit en grande partie la liberté religieuse. Par exemple, l'Article 3 exigeait que tout l'enseignement (public et privé) fût totalement laïque, avec l'interdiction stricte d'enseigner la religion, quelle qu'elle fût ; l'Article 5 interdisait l'émission de vœux religieux ; l'Article 27 interdisait les séminaires, les couvents et les écoles confessionnelles ; l'Article 130 réduisait la tâche sacerdotale à un minimum d'actions en lien avec les sacrements.

Le chemin était « juridiquement » pavé pour l'arrivée au gouvernement, en 1925, de Plutarco Elías Calles qui mit ouvertement l'Église en état de persécution. La réaction de Rome devant une telle Constitution Fédérale des États-Unis Mexicains fut l'« Iniquis Afflictisque », du pape Pie XI, le 18 novembre 1926, condamnant ladite Constitution comme antireligieuse. Suite à la courageuse prise de position du Pape, l'opposition ouverte des laïcs catholiques ne se fit pas attendre, allant jusqu'à prendre les armes. Et après quelques mesures d'attente, remplies de menaces et de gros nuages, arrive la poussée so-

cialiste, en 1935, avec le gouvernement de Lázaro Cárdenas, qui durera jusqu'en 1940. A partir de cette année-là et jusqu'en 1994, bien que les titulaires du pouvoir exécutif fédéral (les Présidents de la République) se montrent plus ou moins conciliants, les lois « persécutrices » de la Constitution de 1917 restaient toujours en vigueur, en guise de dogmes républicains intouchables. Il faudra attendre 1994 pour que Carlos Salinas de Gortari, faisant preuve de grande sagesse, abolisse toutes ces lois.

Après cette vision globale des problèmes avec le gouvernement, passons à des détails plus concrets.

La Révolution Mexicaine éclata en 1910. Son objectif, entre autres, était le renversement du dictateur Porfirio Díaz. Les fausses identifications⁹ conduisirent les chefs de la Révolution à une persécution religieuse, surtout dans le domaine de l'éducation. Au XIX^e siècle, les Lois de Réforme avaient préparé les esprits à une animosité contre l'Église. Nos œuvres subirent assez tôt les attaques des différents groupes révolutionnaires. Les écoles de Mérida, Monterrey, Guadalajara et Ciudad de México durent fermer leurs portes. Nos mai-

sons de formation furent aussi fortement touchés. Comme nous le verrons plus loin, elles durent même émigrer à l'étranger. Les Frères ne pouvaient plus porter la soutane ni enseigner. Beaucoup de Frères étrangers furent expulsés du pays. Au milieu de cette tempête il y eut de petites oasis telle que la « Preparatoria San Luis Gonzaga », de Mexico qui, ayant changé de nom - « Colegio Francés » - put poursuivre sa tâche grâce à la protection de l'Ambassade de France.

« Le général Antonio Villarreal ayant expulsé les Frères de Monterrey en septembre 1914, l'école reçut la protection du consul français, M. Pedro Lambretón, et le bâtiment de l'« Instituto Científico de la Sagrada Familia » fut occupé pendant 10 ans par le consulat français, évitant ainsi la confiscation. Les bons amis de Monterrey et le consul lui-même priaient les Frères de revenir, mais ce fut seulement en février 1925 que le Fr. Theysier (sic)¹⁰ se présenta à Monterrey pour préparer l'ouverture qui aurait lieu pour l'année scolaire 1925-1926. Lors de sa réouverture en septembre, cette œuvre changea de nom. Elle s'appellerait désormais « Colegio Franco-Mexicano » (Cf. 100ADPMEM, 49).

Plutarco Elías Calles, général révolutionnaire du Nord de la République,

⁹ Le gouvernement de Porfirio Díaz, qui dura plus de 30 ans, remit de l'ordre dans le pays... Des rapports excellents furent établis avec les pays puissants, parmi lesquels la France. Porfirio Díaz n'appliqua pas les Lois de Réforme qui étaient très contraires à l'Église. Les Frères Maristes purent entrer au Mexique et furent très bien accueillis par le gouvernement du Général P. Díaz. Le parti conservateur appuyait cette situation d'accalmie et de paix, tout en rappelant au Président Porfirio qu'il serait bon de convoquer des élections et de respecter le résultat des urnes... Lorsque Madero déclencha la Révolution en 1910, ce fut uniquement pour des affaires politiques. Mais tout dégénéra très vite quand les révolutionnaires du Nord (États à la frontière des États-Unis), affiliés en général à la maçonnerie internationale, mélangèrent tout. En tentant de démolir ce que le « porfirisme » avait fait, applaudis ou imaginé, ils finirent par se tromper de cible.

¹⁰ Il faut lire *Teyssier*. (NdT)

« une fois à la présidence, essaya d'appliquer à la lettre les articles persécuteurs de la Constitution de 1917 » (Cf. 100ADPMEM, 48).

En 1926 est publiée la Loi Règlementaire de l'article 130, qui habilitait les législatures de l'État à fixer le nombre des ministres du culte qu'il devait y avoir dans chacun des États. Comme il fallait s'y attendre, l'épiscopat mexicain s'opposa à une telle législation. La réponse de Calles fut l'expulsion du pays de

« plus de 200 prêtres et religieux étrangers (parmi eux 4 Frères Maristes) » (Cf. 100ADPMEM, 48).

La clameur indignée de la société en général et des mouvements catholiques en particulier, fut inutile. Toutes les voies de dialogue étant épuisées, la Hiérarchie Ecclésiastique Mexicaine décréta l'« interdit », c'est-à-dire la suspension du culte public dans tout le pays.

« L'intransigeance de Calles provoqua la Rébellion « Cristera » en cette même année 1926. Les Frères Maristes, tout comme les autres religieux du Mexique, vivaient dans une crainte continue, ne se confiant qu'en la Providence » (Cf. 100ADPMEM, 52).

La première école mariste de la République Mexicaine, l'Immaculée Conception, à Guadalajara (août 1899), reçut une désagréable visite le 16 février 1926. L'inspecteur scolaire procéda à la fermeture de l'œuvre,

avec l'aide de la force publique. Grâce à l'action rapide des parents et à l'opposition de la société de la ville, le « Colegio La Inmaculada » rouvrit ses portes, sous un nom différent : le « Colegio Jalisco ».

Le « Colegio Luz Saviñón » de Mexico, sûrement parce qu'il était dans l'œil du cyclone, ne connut pas le même sort. Le 23 février 1926, tous les Frères qui travaillaient dans l'établissement scolaire furent conduits à la Secrétairerie du Gouvernement. Les étrangers furent mis dans le train qui partait pour Veracruz

« avec l'ordre de quitter le pays » (Cf. 100ADPMEM, 51).

Il fut dit aux Mexicains qu'ils devaient se présenter le lendemain pour vérifier leur nationalité.

Le 22 février 1926 fut publié le « Règlement pour les Écoles Primaires Privées ». On y exigeait

« d'enlever les noms religieux des écoles, de fermer les chapelles, d'ôter les images religieuses des salles de classe, de ne pas appartenir à des ordres religieux, d'avoir un diplôme professionnel ou, au moins, 5 ans de pratique dans l'enseignement, de suivre les programmes officiels et d'utiliser des livres approuvés par la SEP¹¹ » (Cf. 100ADPMEM, 52).

L'année 1929, sous la présidence d'Emilio Portes Gil, marque la fin de la situation causée par la lutte armée

¹¹ SEP : Secretaría Educación Pública (Secrétairerie de l'Éducation Publique). (NdT)

pour la défense de la Religion. Aucun des deux adversaires, les « Cristeros »¹² et les « Fédéraux » ne s'assurèrent une victoire définitive. Un « *modus vivendi* » s'établit entre l'Église et l'État, moyennant un accord. Malheureusement un tel « arrangement », bien que bon en apparence, se révéla désavantageux pour l'Église, surtout pour plusieurs des principaux laïcs qui avaient pris les armes ; en effet, une fois les armes déposées, ils furent lâchement assassinés l'un après l'autre.

S'il est vrai qu'

« une bonne partie des engagements pris ne furent pas respectés, malgré cela les écoles catholiques, suite aux « arrangements » mis en question, jouirent d'un temps de répit qui fut très bien mis à profit » (Cf. 100ADPMEM, 53).

Cependant dans certains lieux éloignés de la capitale du pays, quelques instances administratives de l'État se permettaient des attaques contre les écoles catholiques. Par exemple, à Mérida,

« tout se déroulait déjà normalement, alors que le 5 octobre 1931 le Procureur de Justice de l'État se présenta dans l'école avec ordre de la fermer immédiatement. Les Parents, indignés, s'en allèrent rencontrer le Gouverneur et l'obligèrent à annuler l'ordre » (Cf. 100ADPMEM, 54).

En réalité, en ce moment de trêve se forgeait une stratégie de persécution

plus subtile. L'arme que le gouvernement était décidé à utiliser était de nature légale. On étranglerait l'école catholique par une réglementation de plus en plus jacobine. En effet, en 1932, la Secrétairerie de l'Éducation Publique déterminait que toute école privée souhaitant rejoindre le système éducatif national devrait faire en sorte que ses enseignants se présentent personnellement aux bureaux de la dite Secrétairerie

« pour signer la documentation qui confirmait leurs études professionnelles et s'assurer qu'ils n'appartenaient pas à l'état sacerdotal ou religieux » (Cf. 100ADPMEM, 53).

C'est vers la fin 1934 que le général Lázaro Cárdenas arriva à la présidence de la République. Dans le domaine de l'éducation son but était

« l'implantation de l'éducation socialiste dans tout le pays » (Cf. 100ADPMEM, 61).

Il fut interdit aux enseignants de l'école officielle de pratiquer quelque religion que ce soit. Lorsque fut connue la nouvelle législation qui imposait l'« éducation socialiste » à tout le système scolaire, public comme privé, aux niveaux du primaire, du secondaire et de l'école normale,

« les enseignants catholiques de la République, et à plus forte raison les religieux et les religieuses ainsi que les prêtres qui dirigeaient des établissements scolaires de ces trois niveaux,

¹² « Partisans du Christ ». On les appelle les *Cristeros*, par déformation du cri de guerre qu'ils avaient adopté : *Viva Cristo Rey* ! lors du conflit armé qui opposa, de 1926 à 1929, une rébellion paysanne qui souhaitait défendre l'Église catholique romaine face à l'État mexicain, alors fortement *anticatholique* (NdT).

prisent la décision de les fermer, tant que le gouvernement maintiendrait les lois sectaires » (Cf. 100ADPMEM, 61).

Les Frères, en connivence avec les parents, commencèrent à organiser des « *Academias Comerciales* » (Académies de Commerce) qui n'avaient rien d'académie et encore moins de commerce. C'étaient des écoles dans des maisons privées et dans des bâtiments des anciennes écoles où se rassemblaient une vingtaine d'enfants.

L'ingéniosité des Frères et des Parents imagina aussi les « groupes clandestins ». Dans ces groupes des catacombes

« les élèves arrivaient petit à petit avec quelque livre ou cahier caché sous le sweater ; un coin de l'une ou l'autre des maisons tenait lieu de salle de classe. Les cours étant finis, les élèves quittaient les lieux, à une certaine distance les uns des autres et avec précaution, pour dérouter la police » (Cf. 100ADPMEM, 62).

« Le Secrétaire de l'Éducation Publique ordonna de faire une minutieuse recherche au sujet des livres FTD, car beaucoup d'entre eux étaient en usage dans les écoles officielles » (Cf. 100ADPMEM, 68).

malgré leurs contenus pas très orthodoxes pour la révolution socialiste. Les inspecteurs scolaires furent chargés de rechercher minutieusement les écoles qui utilisaient ces livres. Les sanctions prévues pour les directeurs de ces écoles étaient très sévères. Une école pouvait être fermée à cause de ce « grave délit ».

Le système fédéral de la République Mexicaine se prêta merveilleusement à trouver des solutions à tant d'entraves mises par le Gouvernement. Les États, par conviction, ou plutôt par fierté, trichaient avec le Centre, permettant sur leur territoire ce que celui-ci interdisait sur le sien. En effet,

« le manque de coordination entre les autorités fédérales et les autorités de l'État favorisa les écoles privées. Les sentiments régionaux de celles-ci primaient sur leur idéologie socialiste » (Cf. 100ADPMEM, 56).

Tel fut le cas de l'État de San Luis Potosí, où l'ex-gouverneur de l'État, le général Saturnino Cedillo, accepta de bon gré la proposition que les Frères lui firent d'ouvrir une école à San Luis Potosí, comprenant le primaire, le secondaire et l'internat. Et c'est ainsi que malgré les difficultés, l'« Instituto Potosino » commençait ses cours en avril 1935.

« San Luis ouvrit ses portes aux étudiants proscrits du District Fédéral pendant les années 1936, 1937 et 1938. Lorsque les internes de l'« Instituto Potosino » partaient en vacances, les élèves du Secondaire des « groupes clandestins » de la capitale arrivaient à San Luis. Ce fut une bonne solution pour nos élèves « irréguliers » et en même temps une excellente publicité pour l'internat du « Potosino ». Les examens duraient une à deux semaines et se faisaient très sérieusement » (Cf. 100ADPMEM, 65).

« Au début de l'année 1937 les écoles maristes de Guadalajara sortent des catacombes. Le « Colegio Jalisco » renaît en deux sections avec un nouveau nom, « Colegio Cervantes ». Les dénominations changent mais l'esprit mariste demeure » (Cf. 100ADPMEM, 63).

Les fameux groupes clandestins du Mexique, qui avaient fonctionné pendant plusieurs années, vu le nombre croissant des élèves, firent naître les « Colegio México » du District Fédéral, qui sont fondés en 1938.

Précisément, je suis entré au « Colegio México » de Sadi Carnot 121, en février 1939. C'était une école qui, tout en étant hors la loi, était tolérée grâce à la dissimulation mutuelle, tant de la part des autorités civiles que des Frères Maristes.

A partir de 1940, suite à l'arrivée au pouvoir du général Manuel Avila Camacho, commença une époque de grande tolérance. La crispation nationale perdit de sa force. On respirait enfin l'air d'une certaine liberté, même si la dissimulation devait continuer jusqu'en 1994. Ainsi :

« On n'emportait pas les livres de religion à l'école. On faisait en sorte que les enseignants imposés par la S.E.P. donnent leurs cours aux premières heures, pour que les Frères puissent faire les cours de religion en milieu de matinée. Les prières de groupe se faisaient en silence ou à mi-voix pour qu'elles ne soient pas entendues de l'extérieur. Les premières communions étaient célébrées très solennellement, bien qu'en choisissant toujours quelque lieu en dehors de l'école » (Cf. 100ADPMEM, 73)

3.2. Un autre type de situations conflictuelles

Les guerres mondiales ne touchèrent pas les œuvres du Mexique comme ce fut le cas dans d'autres pays où les

Frères étaient présents. En réalité seule la première guerre mondiale eut un impact sur les Maristes du Mexique, puisque de nombreux Frères français durent quitter ce pays pour s'enrôler dans les forces armées de leur nation.

« Le 4 août 1914 la France décréta la mobilisation générale et déclara la guerre aux 'Empires Centraux'. Par cette déclaration 50 Frères qui avaient été expulsés de leur pays par la Loi Combes, étaient maintenant appelés pour aller défendre leur Patrie. Quelques années plus tard, les premiers « Frères soldats » rentrèrent victorieux ; malheureusement il en manquait 12 qui moururent sur les champs de bataille, dont 3 avaient été horriblement mutilés » (Cf. LHMEM, II, 2).

Les Frères furent victimes de désastres naturels. En mai 1900 le « Colegio la Inmaculada Concepción » subit un violent incendie, causé par un court-circuit dans la sacristie de l'église de la « Soledad » que seul un mur séparait de la première institution éducative mariste au Mexique. Les pertes furent considérables. Il fallut déménager. L'internat de Mexico rassembla jusqu'à 150 internes, mais le tremblement de terre de 1911 rendit le bâtiment inhabitable. Le « Colegio México Primaria » souffrit cruellement du tremblement de terre du 19 septembre 1985. On dut suspendre les classes pendant un mois car il fallut renforcer les fondations. A Irapuato (Guanajuato), en 1973, les eaux du barrage du « Conejo » débordèrent et inondèrent la ville. L'eau rentra dans l'école et inonda le sous-sol jusqu'à 1,80 m.

Il fallut affronter des maladies, quelques-unes mortelles. On était encore au début de la présence mariste dans la presqu'île du Yucatán, lorsque deux Frères moururent, victimes de la fièvre jaune : le Fr. Chrysostome¹³, le 8 août 1901, et le Fr. Doroteo¹⁴, le 23 septembre 1901. C'était le début tragique d'une série de morts causées par cette fièvre. Il y aura en tout 12 victimes de cette terrible maladie. Cependant le nombre de ceux qui se portaient volontaires pour aller à Yucatán fut toujours supérieur à celui des décès.

Les malentendus avec les Parents ne manquèrent pas :

« A Villahermosa, Tabasco, l'action du Fr. Anselmo et de ses collaborateurs fut tellement réussie, que l'école prospéra à vue d'œil. A la fin de l'année scolaire 1903-1904, les Parents qui avaient fait partie du comité en faveur de l'école mariste, témoins d'une croissance si rapide, imaginèrent des gains exorbitants et se crurent en droit d'exiger la 'répartition des bénéfices'. Devant une telle attitude, le Fr. Michaëlis ordonna la fermeture de l'école » (Cf. LHMEM, I, 77).

« A Tulancingo, Hidalgo, les trois premières années de cette fondation s'écoulèrent paisiblement, mais en 1907, une forte rumeur qui s'amplifia comme une trombe accusait les Frères d'être poussés par l'appât du gain, appât, disaient-ils, qui leur faisait oublier la formation morale des élèves. Etant donné l'impossibilité de pouvoir dialoguer avec les autorités religieuses, les Frères furent obligés de quitter l'école » (Cf. 100ADPMEM, 31).

Les œuvres de bienfaisance qui aidaient les écoles pauvres ayant été supprimées par la loi, on dut recourir à l'autofinancement des Œuvres. Cela se passa d'une manière dramatique pour les œuvres sociales de la péninsule de Yucatán. Les Frères furent obligés de solliciter une contribution aux Parents, si modeste fût-elle. L'effet négatif de cette mesure fut que bientôt, malgré les bourses accordées, les Œuvres Maristes tombèrent insensiblement dans un élitisme involontaire. Seuls pouvaient bénéficier de l'éducation ceux qui pouvaient la payer, ne serait-ce que partiellement.

Par manque de ressources quelques-uns des locaux n'étaient pas tout à fait convenables. Ainsi par exemple, le « Colegio Francés de Alvarado » de Mexico jouxtait un terrain vague très vaste. Le mur qui séparait la cour de l'école de ce terrain servait de cible à un groupe de militaires pour leurs exercices de tir. Le bruit qui se produisait était gênant. Cependant cela n'était pas le plus grave.

« Un jour, malheureusement, une balle traversa les fentes des cloisons et tua l'enfant Armando Linet » (Cf. 100ADPMEM, 38).

Les installations des Frères subirent des agressions. A Morelia, l'« Instituto Valladolid » fut attaqué en 1955 par des étudiants des écoles officielles qui lancèrent des pierres contre les fe-

¹³ JOUGLARD, Alphonse Vincent, né le 23/01/1873 à Romette (Haute-Provence).

¹⁴ MARIN PANTALIONA, Julio, né le 21/08/1881 à Camarón (Burgos, Espagne).

nêtres de l'école. A Guadalajara, en 1956, des jeunes des écoles officielles jetèrent aussi des pierres contre le « Colegio Cervantes », nouvellement inauguré. Les élèves maristes, qui étaient tous présents, restèrent calmes, sans repousser l'agression. On dénombra 360 fenêtres cassées.

Le Mexique mariste a subi beaucoup de pertes dans ses effectifs. Les 15 premières années après la clôture du Concile Vatican II il y eut de nombreuses sorties de Frères. Le nombre des défections à cette époque se situe autour de 200. Tout cela entraîna des réajustements dans le personnel des œuvres et des maisons de formation, voire dans le nombre des œuvres. Le côté positif de ce phénomène fut la plus grande attention que l'on porta aux laïcs maristes, qui furent formés à la spiritualité et à la mission maristes pour devenir des collaborateurs à part entière.

Même si l'attention pastorale des Frères Provinciaux envers tous les Frères a toujours été très empressée, au cours de l'histoire du Mexique mariste il y a eu des cas de Frères qui rendaient difficile la vie communautaire à cause de leurs attitudes psychologiques bizarres allant de formes bénignes jusqu'à des manifestations sévères. Dans certains cas, les Frères souffrant de ces déséquilibres ont dû être internés dans des institutions spécialisées. Les dépressions subies par quelques Frères les ont portés, hélas, jusqu'au suicide, bien que ces cas limite aient été rares.

Dans le sud-est mexicain, la communauté mariste de Comitán, Chiapas, insérée dans la Pastorale de Mgr Samuel Ruiz, fut molestée en février 1982 par un groupe paramilitaire. Les Frères furent victimes de mauvais traitements et dépouillés du matériel qu'ils utilisaient pour l'évangélisation des indigènes de la zone. Une certaine presse du District Fédéral, au tirage national, relatait de manière calomnieuse le travail « subversif » de ce groupe de Maristes dans le sud-est.

4. LES MARISTES : ACTEURS DE L'ÉDUCATION

« Les familles s'aperçurent bientôt que les espoirs qu'elles avaient placés dans les Maristes comme éducateurs, étaient fondés. Les élèves montrèrent très tôt ce que l'on peut obtenir avec la discipline paternelle et le travail bien fait. Notre secret pédagogique - disait le Fr. Pierre Damien - fondateur de la Province, est à la portée de tous les enseignants. Il consiste à être toujours raisonnable envers les élèves, à exiger constamment avec la parole, et plus encore avec l'exemple »
(Cf. 100ADPMEM, 17).

La présence des enseignants laïcs dans les écoles maristes du Mexique remonte, au moins, aux années 40 du XX^e siècle. Cette présence a connu un processus évolutif. Il va sans dire qu'au début on ne les retrouvait que parmi les maîtres de gym, de musique, du parascolaire. Mais bientôt les laïcs firent quelques heures de classe comme auxiliaires, avant de devenir titulaires de classe et éducateurs de la foi.

Au point de vue quantitatif, il y avait un décalage évident entre la demande et l'offre scolaire. Le nombre de Frères s'avéra très tôt insuffisant. D'où la nécessité d'accroître considérablement le nombre d'enseignants laïcs. Le besoin de s'occuper spécialement de ces enseignants ne se fit pas attendre. L'animation chrétienne des laïcs a été l'une des tâches principales des autorités provinciales. Depuis 1974 un grand nombre de cours ont été organisés à l'intention du personnel laïc. Ceci a porté ses fruits. Les laïcs maristes dans les œuvres scolaires et non scolaires au Mexique ne se contentent pas de coopérer avec les Frères dans le travail quotidien, mais assument aussi des postes de responsabilité, dans tous les domaines et à tous les niveaux.

Il faut admirer le courage et la hardiesse de plusieurs Frères qui sont allés dialoguer personnellement avec les plus hautes autorités, ce qui a donné d'excellents résultats :

« En 1904 les Frères Paul-Marie et Pierre Damien rendirent visite au Président de la République, le général Porfirio Díaz qui, ayant pris connaissance de l'état des Œuvres maristes, encouragea les Frères à fonder d'autres écoles » (Cf. 100ADPMEM, 27).

« Le Fr. Eugenio Cenoz, en pleine époque révolutionnaire, réussit à s'entretenir avec le Président de la République afin de lui exposer la situation des écoles de Mexico et lui redire combien les familles souhaitaient que ces écoles rouvrent leurs portes. La réponse de M. Venustiano Carranza fut positive. La seule précaution que l'on prit fut de changer le nom primitif en

'Colegios Franceses', afin de les mettre sous la protection du gouvernement français » (Cf. 100ADPMEM, 36).

« Vers le milieu de l'année 1922, le Fr. Victoriano Martínez fut reçu par le Gouverneur de l'État de Jalisco, le Lic. José Guadalupe Zuno, et lui demanda son soutien pour que l'école mariste de Cocula fût incorporée au système éducatif de l'État. Son intervention fut si effective que le 4 octobre de cette même année on recevait le document d'incorporation si vivement souhaité » (Cf. 100ADPMEM, 44).

« La manière dont se prépara la fondation de l' 'Instituto Morelos' d'Uruapan, Michoacán, en 1963, est frappante. A la demande du Père José Luis Sahagún, certaines autorités du Gouvernement demandèrent des Frères au Fr. Vicaire Général (Fr. Leoncio V. Lorenzo) pour s'occuper d'une école dans cette localité. En échange, elles promettaient de faciliter l'entrée au pays à des Frères cubains expulsés de leur patrie » (Cf. 100ADPMEM, 140).

4.1. Œuvres apostoliques d'éducation formelle

4.1.1. L'école Mariste payante

La première Œuvre mariste qui s'ouvrit au Mexique fut celle de Guadalajara, Jalisco, le 21 août 1899, portant le nom de « Colegio de la Inmaculada Concepción ».

A Mérida, Yucatán, s'ouvrit l'école « San Rafael » en 1899. Puis vinrent l'école « San Ildefonso » en 1901, l'école « Sagrado Corazón » en 1901, l'école catholique de « Santa Ana » en 1903.

A Mexico, DF, capitale de la République Mexicaine, s'ouvrirent : le « Colegio de la Perpetua » en 1900, le « Colegio Comercial San Luis Gonzaga » en 1901, l'internat « Patricio Sanz » en 1903, l'école « Tacubaya » en 1905, le « Colegio Popotla » en 1908, l'école « Puente de Alvarado » en 1912, le « Colegio Francés de Alvarado » en 1915.

A Cuernavaca, Mor., s'ouvrit l'École Mariste de Cuernavaca en 1902 ; à San Cristóbal, Chis., l'école « Nuestra Señora de Guadalupe » en 1903 ; à Tehuantepec, Oax., le « Colegio de San Luis Gonzaga » en 1903 ; à Tulancingo, Hgo., le « Colegio Guadalupano » en 1903 ; à Villahermosa, Tab., le « Colegio de San Juan Bautista » en 1903 ; à Zamora, Mich., le « Colegio Santa María » en 1903 ; en Cotija, Mich., l'École Mariste de Cotija en 1903M ; à Irapuato, Gto., l' « Instituto Guadalupano » en 1903 ; à León, Gto., l' « Instituto Sollano » en 1903 ; à Monterrey, NL., l' « Instituto Científico de la Sagrada Familia » en 1905 ; à Campeche, Cam., l'École du « Sagrado Corazón » en 1905 ; et ainsi s'ouvrirent par la suite de nombreuses œuvres maristes dans plus de 80 villes.

L'école de Brownsville, Texas, le « St. Joseph Academy » fut pris par la Province de México en 1906, à la demande des Pères Oblats de Marie de cette ville.

Ayant été expulsés de Guadalajara en août 1914, les Frères furent conduits à Manzanillo et embarqués pour San Francisco :

« Ici ils furent bénévolement accueillis par les Frères des Écoles Chrétiennes. Ceux-ci les mirent en contact avec l'évêque de Tucson qui souhaitait fonder une école catholique pour les garçons. L'école ouvrit ses portes le 4 septembre 1914 » (Cf. 100ADPMEM, 57).

Lorsque les autorités ecclésiastiques de Texas, USA, se rendirent compte des avantages qu'offrait l'éducation mariste à Brownsville, elles demandèrent à la Province Mariste du Mexique d'ouvrir une œuvre similaire à Laredo, Texas. C'est donc en 1937 que fut inauguré le « Saint Joseph's Academy » de Laredo.

A la veille de la division de la Province des États-Unis en deux unités administratives (1959), les deux écoles du Mexique Mariste en territoire américain, Brownsville et Laredo, furent transférées à la Province des États-Unis.

Lorsque les œuvres de Yucatán furent fermées par la Révolution, en 1914, un groupe de Frères qui travaillaient au Mexique furent envoyés à Cuba. Le 2 janvier 1915 s'ouvrit une nouvelle école à la Havane. Puis le Président Calles ayant fermé plusieurs œuvres au Mexique, beaucoup d'autres Frères s'en allèrent à Cuba. En 1926 les Frères prirent en charge une école cédée par les Pères de Saint Paul, le « Colegio Sagrado Corazón », à Matanzas. Lorsque Mgr Enrique Pérez Serantes, qui avait été aumônier des Frères à Cienfuegos, prit possession du diocèse de Camagüey, il demanda des Frères pour fonder le « Colegio Champagnat » de Ciego

Avila. La fondation eut lieu dans l'année scolaire 1929-1930. En 1933 on décida la fondation du « Colegio Marista de Santa Clara ». Vu le danger que la fréquentation d'une école protestante représentait pour les étudiants, les « Caballeros de Colón » (Chevaliers de Colón) demandèrent des Frères pour fonder le « Colegio Marista de Cárdenas », dont les cours commencèrent en septembre 1934. L'« Academia Champagnat » de la Havane, ouvrit ses portes en 1931, dans la populaire « Calzada de El Cerro ». Le « Colegio Champagnat » de Camagüey fut fondé en 1935. L'école ouvrit ses portes pour un nombreux public qui attendait.

La situation politique mexicaine s'étant calmée au début de années 40, le Mexique Mariste commença à rapatrier tout son personnel mexicain qui était à Cuba.

Mgr Marciano Tinajero, évêque de Querétaro, désira vivement qu'une école religieuse pour les garçons s'établît dans la ville. C'est le 13 février 1942 que l'« Instituto Queretano » ouvrait ses portes.

Les travaux de construction du bâtiment de l'« Instituto México » commencèrent en 1942 à Mexico, sur un terrain de 20.000 m². Il fut inauguré en 1943, avec 1.317 élèves.

Un prêtre espagnol, Enrique Tomás Lozano, demanda des Frères pour fonder une école à Nuevo Laredo. Le 20 septembre 1943 le « Colegio América » ouvrait ses portes.

A Ocotlán, Jalisco, les premiers cours du « Colegio Colón » commencèrent en septembre 1945. Grâce à l'aide des usines Nestlé et Celanense, et à de nombreux dons reçus, un nouveau terrain put être acquis, car le premier local s'était avéré insuffisant.

Le « Colegio Hidalgo » de Cocula fut convenablement restauré en septembre 1945, grâce à un beau mouvement de solidarité des Parents.

« Ils offrirent de collaborer selon leur possibilités, les uns avec de l'argent, les autres avec des matériaux, d'autres par leur travail ».
(Cf. 100ADPMEM, 91).

A Morelia, un groupe de prêtres avait fondé, en 1941, une école catholique pour les garçons, aux niveaux du primaire et du secondaire. En 1943, ils ouvrirent la section de « Preparatoria », (Baccalauréat) incorporée à l'Université Autonome de Mexico. Vu l'ampleur de l'œuvre et l'attention de plus en plus grande qu'elle exigeait, les prêtres décidèrent de

« faire appel aux Frères Maristes. Quatre Frères arrivaient le 20 janvier 1946 pour prendre en charge l'œuvre » (Cf. 100ADPMEM, 91)

Un des anciens élèves du « Colegio Luz Saviñón », M. Pablo Sánchez, réunit les anciens élèves afin d'obtenir leur collaboration. Il fit des dépenses considérables pour remettre en état le bâtiment, obtint des Supérieurs la promesse de trois Frères et enfin, il réussit à mettre à la porte les enseignants syndicalistes. La remise officielle de l'école aux Frères s'effectua le 7 décembre 1947.

Les cours à l' « Instituto Hidalguense » à Pachuca commencèrent en février 1948. Des améliorations indispensables furent entreprises avec l'aide des Parents : nivellement des terrains, installation de l'électricité, système d'eau et achèvement de la construction. Les membres des groupes d'Action Catholique, mouvement qui fut établi très tôt parmi les élèves, prirent en charge des centres de catéchisme populaire.

L' « Internado México » émigra de San Luis Potosí à Mexico. Il fut construit sur un vaste terrain obtenu à un prix très avantageux, ce qui amena les autorités provinciales à interpréter la chose comme une attention de Marie. Les cours débutaient en février 1949. Les internes étaient au nombre de 300 :

« Les anciens élèves de l' 'Instituto Guadalupano' d'Irapuato (1903-1914) n'avaient pas oublié la formation mariste reçue dans leur enfance et, de leur propre initiative, sans aucune promesse préalable d'obtenir des Frères, ils commencèrent à s'organiser pour les amener de nouveau dans leur ville. Le 12 décembre 1951 ils remettaient officiellement aux Frères Maristes le 'Colegio Pedro Martínez Vázquez' » (Cf. 100ADPMEM, 97).

L'école fut inaugurée en 1955, grâce à l'enthousiasme que montra le Fr. Pablo Aguilar dans ce projet.

L'école de Jacona ouvrit ses portes en 1958. La construction et l'ouverture de cette œuvre est due au P. José de Jesús Rojas, curé de cette localité.

Il est intéressant de faire remarquer que le « Colegio Manuel Concha », de

Celaya, rendit un grand service au diocèse, à partir de 1970, en acceptant les séminaristes dans ses salles de classe.

A Mexico, le « Colegio México Secundaria » fonctionna dans la rue Mérida 33 depuis 1941 jusqu'en 1975. A compter de cette date il fut transféré au sud de la ville et occupa les anciennes installations de l' « Internado México », qui s'avèrent bientôt insuffisantes vu la demande croissante des inscriptions. A l'heure actuelle le nombre d'étudiants est de 2000 élèves environ. Il porte le nom de « CUM-Acoxpa y Bordo ».

C'est à Guadalajara que s'établit, en 1978, l' « Instituto de Ciencias Religiosas » (ICRO), pour la formation des catéchistes.

A partir de 2004, les Universités Maristes de Guadalajara, Querétaro et San Luis Potosí fondèrent respectivement leur École de Baccalauréat.

4.1.2. L'école mariste gratuite

Les Frères ont pu compter dès le départ sur des bienfaiteurs généreux qui leur offrirent un large soutien. Parmi eux il faut nommer M. Juan Ortiz Gordo, qui céda pour vingt ans la belle demeure familiale qu'il possédait à Tlaquepaque (Jalisco), pour l'implantation d'un noviciat et d'une école gratuite.

L' « Escuela Católica » de Maxcanú (1902), au sud-ouest de Mérida, fut demandée par les voisins eux-mêmes

qui réglèrent les modalités du contrat. Dès le départ les gens allèrent à la rencontre des Frères en toute confiance et le nombre d'élèves inscrits fut bientôt supérieur à deux cents.

Parallèlement à l' « Escuela de Artes y Oficios de la Sagrada Familia », il y eut à Zamora une école gratuite dirigée par le Fr. Anacleto María, avec quelque 150 élèves.

A Guadalajara, le Fr. Victorino fonda une école semi-gratuite en 1902. Les inscriptions furent si nombreuses que Mgr Ortiz, archevêque de Guadalajara, ayant été informé, mit à la disposition des Frères l'ancien couvent des Augustins.

En 1903, dans la ville de Jacona, un groupe de bienfaiteurs cédèrent un bâtiment pour 20 ans à condition que les Frères ouvrirent une école gratuite pour les enfants de la localité. En 1903 s'ouvre le « Colegio Guadalupeño » de Tulancingo, à la demande de l'évêque. Comme dans d'autres écoles, il y avait des élèves payants et des élèves gratuits. Ces derniers étaient pratiquement deux fois plus nombreux que les élèves payants.

A Mexico, les époux Salvador et Luz Saviñón constituèrent une fondation qui parmi d'autres œuvres pies avait pour but de soutenir une école pour les enfants pauvres de la localité. En 1904 le patronage de la Fondation offrit l'école au Fr. Michaëlis qui l'accepta aussitôt.

A Uruapan, en 1905, le bâtiment scolaire subit quelques modifications ; de ce fait la section gratuite augmenta considérablement et atteignit le chiffre de 250 élèves.

Le 2 janvier 1905, date mariste significative, 5 Frères arrivèrent à Sahuayo pour fonder le « Colegio Marista » dans cette localité. 4 frères prirent en charge la section payante, alors que le Fr. Victorino se chargeait de la section gratuite.

Madame Luisa Garibi de Terán, maman du futur Cardinal de Guadalajara, décida d'employer sa fortune dans la fondation d'une école gratuite. En 1908 elle appela les Frères qui ouvrirent l'école de la « Purísima Concepción » cette même année.

A Monterrey la Province éprouvait le besoin de fonder une école pour les pauvres. L'Archevêque donna, au quartier de la « Corona », un bâtiment simple mais adapté à ce besoin. Il fit don aussi d'un immeuble pour la résidence des Frères. L'école ouvrait ses portes en octobre 1933.

« En 1942, l'Archevêque du Yucatán manifesta un désir qu'il nourrissait depuis longtemps : ouvrir une école gratuite pour les enfants pauvres, ce qui était totalement en accord avec le vœu de la Congrégation. La fondation étant approuvée, l' 'Anejo' du Montejo ouvrit ses portes dans le quartier de San Juan » (Cf. 100ADPMEM, 76).

Les écoles de Mexico connaissaient un grand essor. La présence mariste parmi les moins fortunés de la ville s'avérait indispensable. C'est donc le

12 février 1951 que l' « Escuela México », gratuite, ouvrait ses portes :

« Le problème de l'analphabétisme avait préoccupé tous les gouvernements nationaux, mais ce fut particulièrement au temps du Président Avila Camacho (1940-1946) qu'on affronta le problème. Toute la Nation seconda la campagne avec une réussite remarquable. Devant le manque dramatique de scolarisation dans les milieux marginalisés, la Secrétairerie de l'Éducation Publique invita les enseignants des écoles privées et officielles à coopérer avec l'éducation populaire. Aussitôt quelque 50 Directeurs du District Fédéral (DF) formèrent le 'Patronato de Escuelas Particulares'¹⁵, dont l'objectif serait de coopérer avec le gouvernement dans cette tâche populaire. La direction du Patronat fut offerte au Fr. José González Villaseñor en 1954. L'appel eut du succès, puisque quelques années plus tard le Patronat compta plus de 100 groupements scolaires qui s'occupaient de plus de 15.000 enfants » (Cf. 100ADPMEM, 105).

A Guadalajara s'ouvrit la « Cervantes Colomos », école primaire gratuite (1954), et l'école « Champagnat », secondaire gratuite (1994).

A Querétaro, le « Centro d'Alfabetización », inauguré comme un centre de catéchèse par « Bro. Gergory » en 1950, fut transformé petit à petit en une institution scolaire gratuite du soir avec reconnaissance officielle. Elle reçut le nom d' « Escuela Champagnat ».

Pendant l'année 1962 et les suivantes, plusieurs institutions maristes ouvrent, dans les mêmes locaux de l'école, des classes du soir pour les

gens ayant peu de ressources. C'est le cas de l' « Instituto México » de Toluca, du « CUM » de Monterrey et du « Colegio México » de Orizaba.

A Irapuato le « Colegio Pedro Martínez Vázquez » ouvrit, en 1963, une section primaire du soir pour des jeunes ayant peu de ressources économiques.

Le « Colegio México, Secundaria » (Mérida 33) organisa la section du soir pour des familles aux faibles ressources ; elle reçut le nom d' « Escuela Marcelino Champagnat », en 1963.

A Monterrey on ouvre une école gratuite, « Escuela Tepeyac », dans la colonie populaire « Independencia », en 1962.

A Ciudad Juárez on ouvre une école primaire et une école secondaire gratuites en zones marginalisées : « Escuela Talamás » (1970) et « Escuela Montesinos » (1984).

A Mérida, en 1971, on ouvre une école primaire gratuite en zone marginalisée : « Escuela Joaquín Peón ».

A Tijuana, en 1980, on ouvre une école secondaire gratuite en zone marginalisée : « Escuela de Miramar ».

« A Poza Rica, une école secondaire technique est fondée en 1983 dans l'un des quartiers les plus pauvres de la ville. La présence de l'école eut très vite un impact dans la communauté, car étant intégrée dans la pastorale paroissiale, on forma des

¹⁵ Patronat des Écoles Privées. (NdT)

groupes de catéchèse du samedi, on anima des groupes de prière d'adultes et de jeunes, et on travailla à la catéchèse avec les religieuses établies dans la ville. En union avec les Parents on travailla en faveur du quartier : pavage des rues, construction de sanitaires... Bientôt surgit un nouveau projet en réponse à un besoin détecté : l'attention aux enfants handicapés. La Communauté Éducative construisit un espace dans la section du secondaire, où tout en s'occupant des handicapés, on leur offre la possibilité de vivre à côté des adolescents du secondaire. Ceux-ci en tirent aussi profit car ils sont sensibilisés aux problèmes des autres » (Cf. 100ADPMEM, 146-147).

En 1984 on fonda à Ixtaltepec une « Escuela Preparatoria Asunción ».

A Orizaba, Veracruz, dans le bâtiment du « Colegio México », fonctionnent une section primaire du soir pour des enfants aux faibles ressources (elle porte le nom de « Colegio México »), ainsi qu'une section secondaire/baccalauréat du soir, pour des jeunes ayant peu de ressources, appelées « Colegio Champagnat ».

« En 1988 est fondée l'école 'Miravalles' dans la 'Delegación Iztapalapa' de Mexico, une de celles qui sont appelées aujourd'hui 'd'insertion'. On commença avec des groupes du primaire (1^e, 2^e et 3^e) auxquels bientôt se joignit un groupe du 'pré-primaire'. En même temps, lors des cours du soir, naquirent des groupes d'alphabétisation, du primaire et du secondaire, pour les adultes. Petit à petit l'école prit en charge tout le primaire et tout le secondaire. S'y ajouta un petit groupe d'enfants atypiques (ayant le syndrome de Down) qui côtoient les autres élèves de l'école. En outre, l'école a pris un engagement ferme : cheminer avec le quartier » (Cf. 100ADPMEM, 147-148).

En 1994 s'ouvre à Monterrey une école populaire : « Escuela Franco Mexicano Guadalupe ».

A Mexico, au sein des installations du « Colegio México de Mérida 50 », les Frères ont fondé l'« Escuela Basilio Rueda », une école secondaire donnant des cours du soir pour des jeunes économiquement faibles.

A Potoichán, Gro., on fonda en 2007 une « Escuela Preparatoria ».

A Cotija, Michoacán, fut ouverte dès 1905 une « Académie de commerce », car dans cette zone agricole rurale de nombreux commerçants souhaitaient, pour leurs enfants, une éducation selon ces orientations.

4.1.3. L'éducation supérieure au Mexique mariste

A Mexico, le « Colegio Francés de Alvarado » avait une section commerciale qui formait ses élèves dans les domaines de la banque et du commerce.

« Les banques de la ville se disputaient, année après année, les diplômés de cette section, à cause de leur excellente préparation professionnelle » (Cf. 100ADPMEM, 39).

Mais petit à petit les Frères comprirent que les Parents souhaitaient des carrières universitaires pour leurs enfants. A partir de 1912, on abandonnera donc les « carrières courtes », telles que tenue des livres, comptabilité, secrétaire bilingue... Il fallait envisager l'ouverture des « Preparatorias » (Baccalauréat).

En 1918 fut installée la Section du Baccalauréat sous le nom de « Colegio Francés Preparatoria », qui finit par devenir « Francés Morelos » ou simplement « Morelos ».

A Monterrey, au cours de l'année scolaire 1933-34, l'Université de « Nuevo León » donna son accord pour la création d'une « Preparatoria ». Le « Colegio Franco Mexicano » complétait ainsi les trois niveaux d'enseignement.

L'enseignement universitaire au Mexique mariste commença plutôt discrètement à deux endroits : à Mexico et à Monterrey. Dans le premier, cet enseignement commença au moment de l'inauguration du CUM (Centre Universitaire Mariste), en 1947. La Faculté de Chimie, ouverte aux élèves externes et aux Frères, comptait un bon nombre d'étudiants, la plupart anciens élèves de la « Preparatoria Francés Morelos ». Malheureusement elle ne put continuer car les autorités locales de l'institution n'étaient pas habituées à travailler avec des étudiants universitaires. Mais les Frères purent bénéficier, au niveau interne, de quelques carrières universitaires existantes au CUM : Littérature, Mathématiques, Chimie, Histoire, Géographie. Grâce à la bienveillance des autorités de l'État, l'Université de Monterrey de son côté put incorporer à l'Université de « Nuevo León » l'école des sciences chimiques, dont plusieurs Frères purent bénéficier.

En ce qui concerne les Écoles Normales, à Guadalajara, grâce à l'en-

thousiasme et aux larges vues du Fr. Tomás Zepeda en collaboration avec les religieuses du Verbe Incarné, on obtint l'incorporation officielle de l'École Normale « Nueva Galicia » à la Secrétairerie de l'Éducation Publique.

« Les cours intensifs de l'École Normale 'Nueva Galicia' commencèrent pendant l'été 1951. Au fil des années, il y eut jusqu'à 3.000 élèves-maîtres par été » (Cf. 100ADPMEM, 90).

Ces trois fondations furent les précurseurs immédiats des Universités Maristes de Mexico, de Monterrey et de Guadalajara, actuellement en plein essor. Aussitôt après, s'ouvrirent les Universités Maristes de Querétaro, San Luis Potosí, Mérida, Tepic.

A partir de 1985 la « Normal Queretana » fut orientée vers la formation d'enseignants laïcs qui se préparaient à obtenir une licence en « Éducation Primaire » et « Éducation Pré-scolaire »

Le Mexique Mariste désavouait ainsi l'affirmation si chargée d'ironie de l'athéisme militant :

« Vous, les croyants, vous apprenez à lire aux enfants dans vos écoles primaires, mais nous, nous leur apprenons à penser dans nos universités. »

A Monterrey, un groupe d'industriels sensibles à la question sociale fournit à ses ouvriers et employés des facilités, telles qu'un hébergement adéquat, l'éducation intégrale et des loisirs sains. Ils demandèrent aux Frères Maristes de les aider. En 1950 nous prenions en charge deux de ces

écoles : la « Vidriera » et l' « Industria del Vidrio ». Toutes les dépenses étaient à la charge des industries respectives. La construction de la résidence pour les quatre Frères affectés à ces œuvres éducatives commença en 1952, également à la charge des entrepreneurs de Monterrey.

Un Institut des Sciences Religieuses s'ouvre à Guadalajara en 1978, pour offrir des études catéchétiques et théologiques aux séminaristes, aux religieux et aux laïcs. Il est dirigé par un groupe de Frères Maristes en collaboration avec les Frères des Écoles Chrétiennes de l'ULSA de Mexico. Cet Institut s'appelle l' « ICRO » (Insituto de Ciencias Religiosas de Occidente). Il a reçu la reconnaissance officielle de l'Archidiocèse de Guadalajara.

« Après avoir mûrement réfléchi, les Frères d'Apatzingán sentirent que leur présence serait plus nécessaire dans un autre endroit du diocèse. En 1994, étant restés pendant 31 ans à la tête de l'école, avec l'accord des Parents et la bénédiction de l'Évêque ils laissèrent l'œuvre entre les mains des Sœurs Servantes du Sacré-Cœur et des Pauvres, et s'en allèrent vers leur nouveau champ de travail à Villa Victoria, Michoacán, pour s'insérer dans une école officielle et vivre comme des salariés » (Cf. 100ADPMEM, 149).

Cette expérience dura jusqu'en 2001, car les Frères partirent ailleurs afin de pouvoir se dévouer dans d'autres lieux où les besoins étaient plus urgents.

4.2. Œuvres apostoliques d'éducation non scolaire

A Mérida, en 1901, dans l'école gratuite « Sacratísimo Corazón de Jesús », les Frères s'occupaient des cours du soir pour les ouvriers. Ils leur apprenaient à lire ainsi que quelques notions de catéchisme.

Le « Colegio Montejo » collabora largement à la campagne nationale d'alphabétisation entreprise par la Secrétairerie de l'Éducation en 1944 ; le dimanche, cette école s'occupait aussi de plusieurs centres de catéchèse avec quelque 300 participants.

A Juchitahuaca, Oaxaca, on fonda en 1976 une école pour les catéchistes. Ils s'y préparaient à l'exercice de multiples fonctions au sein de leurs communautés d'origine.

Les époux Sanz, des personnes charitables, léguèrent une importante fortune pour établir à Mexico (Tlalpan) un orphelinat qu'ils confièrent aux Frères (1903). Cette institution parvint à créer une ambiance familiale très agréable. On y installa plusieurs ateliers à l'intention des internes : imprimerie, menuiserie et ébénisterie, forge, confection...

Peu après l'arrivée des Frères au Mexique, on pensa à l'élaboration de livres scolaires. On commença par la traduction ou la rédaction des livres de la collection FTD. Les livres de la maison d'Édition mariste se vendaient déjà dans les milieux officiels.

« L'imprimerie mariste tâchait d'être toujours à la pointe des progrès techniques, raison pour laquelle ses travaux étaient fort appréciés » (Cf. 100ADPMEM, 068-069).

En 1935 l'imprimerie mariste fut officiellement enregistrée sous le nom d' « Editorial Progreso ». Étant donné la situation de persécution dans le pays, l'élaboration des textes scolaires demanda le recours aux pseudonymes : Rozán, Mario Leal, Hamilton, Goudard, Leonardo Lis...

« Il fut aisé de convaincre libraires et enseignants que sous les nouvelles couvertures où apparaissaient des noms d'auteurs inconnus, se cachaient les anciens et excellents livres FTD » (Cf. 100ADPMEM, 069). Beaucoup de Frères ainsi que de nombreux laïcs maristes sont des auteurs de l' « Editorial Progreso »

L'enthousiasme pour les sports, et spécialement pour le football, fut dès l'arrivée des Frères au Mexique, une des caractéristiques de l'éducation mariste.

« Dans les écoles maristes de Mexico, le 'grand sport' commença vers 1912, lorsque dans la 'Perpetua' on fonda la 'Preparatoria'. Pendant les premières années les équipes portaient le nom de 'Oncenas Colón'. Lorsque le Fr. Eugenio Cenoz se trouva à la tête du Club Sportif, celui-ci fut rebaptisé comme 'América', et c'est sous ce nom qu'il a fait date dans le sport mexicain. Le Fr. Serpollet de son côté organisa avec les enthousiastes habitants de San Rafael et Santa María de la Ribera les premières 'novenas'¹⁶ de celle qui, moins d'une année après, deviendrait le célèbre 'Club France'. Les équipes

du Club France comme celles de l' 'América' étaient formées par des étudiants » (Cf. 100ADPMEM, 039).

A Guadalajara, en 1933, on inaugura le « Club Deportivo Jalisco » qui fonctionnait les après-midi dans les cours de l'école mariste.

La valeur éducative que représente le Mouvement Scout poussa plusieurs écoles à établir des groupes Scouts, principalement à Mérida, Guadalajara, San Luis Potosí, Tepic et Mexicali. De plus ces groupes coopéraient activement aux activités sociales.

« Dès leur arrivée au Mexique, les Frères inculquèrent à leurs élèves le sens de l'Église pour collaborer avec ses pasteurs au sein des mouvements apostoliques » (Cf. 100ADPMEM, 039).

Des groupes tels que « Congregación Mariana », « Cruzada Eucarística », « Vanguardias », « Legión Catequística de Cristo Rey », « ACJM », « REMAR », « MAS », « MARCHA »... ont souvent été présents dans les œuvres maristes sur toute l'étendue de la République Mexicaine. De là sont issues, et naissent encore, d'abondantes vocations de laïcs engagés et de candidats à la prêtrise et à la vie mariste.

La propriété de « EL Barrial », acquise par les écoles maristes de Monterrey en 1960, a été une bénédiction pour la communauté éducative mariste

¹⁶ Équipes de baseball à neuf joueurs.

de la ville, car elle se prête bien à l'accueil de toutes sortes de mouvements de réflexions, retraites, temps forts. Elle est aussi un point de départ pour de nombreuses sorties en montagne (Sierra Madre Oriental).

On peut en dire autant de la propriété des Frères à Tepoztlán, Morelos, pour les écoles de Mexico. Et celle des « Azufres » pour les communautés éducatives des États de Michoacán y Guanajuato.

Pour les communautés éducatives de Guadalajara il existe deux centres de rencontre : Maisonnettes et Chapala. Pour celles de Mérida il y a les installations de Chelem, au bord de la mer. La propriété d'Encarnación Díaz héberge fréquemment les communautés éducatives maristes de plusieurs localités.

En 1960 les « Cursillos de Cristianidad » arrivèrent au Mexique et produisirent un énorme impact dans le monde des chrétiens adultes. Les pastorales diocésaines les acceptèrent avec enthousiasme. Devant ce phénomène de renaissance spirituelle dans l'Église, un groupe de Frères du CUM de Mexico décida d'en faire une adaptation pour les garçons de « Preparatoria » sous le nom de « Jornadas de Vida Cristiana » (Journées de Vie Chrétienne).

« Le mouvement pénétra petit à petit parmi les jeunes de l'école et s'étendit bientôt dans d'autres lieux maristes de la République. Les résultats furent très encourageants. Le mouvement s'est pratiquement répandu dans

toutes les paroisses, constituant un grand apport à la jeunesse mexicaine » (Cf. 100ADPMEM, 111).

« Audivisión » fut un centre qui se consacra, dans les années 70, à l'élaboration de vidéos et transparents catéchétiques. Son public dépassait largement les œuvres maristes de la République Mexicaine. « Audiovision » collabora aussi d'une manière remarquable à la diffusion du message chrétien dans maintes paroisses de plusieurs diocèses.

En 1975 fut construite la « Casa Champagnat », à Morelia, Michoacán, pour recevoir les Frères âgés, malades ou infirmes. Elle est dotée de tous les services nécessaires ; plusieurs Frères s'occupent des malades ; il y a même des infirmières à demeure, le jour comme la nuit, pour toute urgence. La maison est située à côté du Noviciat afin que ces Frères ne se sentent pas seuls ; il leur suffit de faire quelques pas pour se trouver en contact avec les novices, ce qui bénéficie aux deux groupes, les Frères âgés comme les Frères novices.

Le Mexique mariste se trouve parmi les pays maristes pionniers qui se sont occupés d'une manière systématique et proche des enseignants laïcs. De 1974 à 1995 on organisa des cours de dynamisation d'une semaine pour les enseignants laïcs. Ils furent remplacés par les dix modules de CELMAR ; l'un d'entre eux se faisait pendant le week-end, et les autres durant une journée. Pendant l'été sont organisés les cours de « Formarme » qui inculquent l'esprit

mariste chez nos enseignants. Le week-end il y a aussi des cours appelés « Módulos para seglares maristas » (Modules pour laïcs maristes). Un bon groupe de communautés éducatives a bénéficié de cette initiative.

Le mouvement créé par Antonio González se consacra à construire des maisons pour les gens pauvres, avec l'aide directe, en espèces et en travail, de nombreux élèves et anciens élèves. Ce mouvement s'étendit à plusieurs communautés éducatives du Mexique mariste.

A L' « Instituto Potosino » de San Luis Potosí, fut institué, en 1991, le Service Social Obligatoire pour les élèves de « Preparatoria ». Les jeunes, en accord avec la Municipalité, faisaient quelques travaux en faveur de la Communauté.

Les mouvements apostoliques créés par « Ciudad Nueva Marista » et REMAR, de l'école mariste de Celaya, ont construit de nombreuses maisons de service social.

« Au 'Colegio México Acoxa', la formation spirituelle et les mouvements apostoliques ont été encouragés spécialement par les membres du groupe REMAR. Des dizaines d'élèves du Secondaire consacrent la Semaine Sainte à proclamer la parole du Seigneur dans la Mission de Poza Rica » (Cf. 100ADPMEM, 146).

À Tepatitlán, les Frères ne se contentaient pas de donner une éducation intégrale à la population ; ils se souciaient aussi du bien-être physique des habitants de la ville des « Altos de Jalisco ».

« Outre leur collaboration pour l'installation de l'eau potable, les Frères aidèrent à la formation de deux coopératives de transport : la « Alteña » et « Camiones de los Altos » ; on aida même les gens à obtenir quelques concessions spéciales et jusqu'à des pièces de rechange et des jantes qui étaient rares en ces temps de guerre » (Cf. 100ADPMEM, 077).

Le terrible tremblement de terre survenu le 19 septembre 1985 - de plus de 7 degrés Richter - qui causa de nombreuses victimes et dégâts à Mexico, montra aux Mexicains la valeur de la solidarité. De très nombreux volontaires sortirent dans la rue afin de porter secours aux personnes prises sous les décombres. Parmi ces volontaires se trouvaient beaucoup d'élèves du CUM. En outre ils aménagèrent les salles de leur école pour accueillir les sinistrés sans abri.

A l'occasion des ouragans qui s'abatirent sur la côte sud-est de la République Mexicaine, les élèves maristes de Mérida et de Ciudad del Carmen aidèrent à soulager les tribulations d'une population accablée par tant d'eau et de vent.

En 1982 on fonda à Morelia le CEMAR, qui était un Centre de Spiritualité Mariste. Des Frères du Mexique mariste et des Provinces d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud y venaient pour suivre, pendant 10 mois, un cours de renouveau. Ce Centre fonctionna jusqu'en juin 1992.

Un bon nombre de Frères participent aux Fraternités du Mouvement Champagnat de la Famille Mariste en tant

qu'assesseurs. Ces groupes, en plus de leurs réunions hebdomadaires ou bimensuelles, organisent des rencontres régionales et nationales périodiques. Leurs membres s'engagent à réaliser des apostolats en accord avec la mission de l'Institut.

Le Centre d'Études du Patrimoine Spirituel Mariste (CEPAM), ouvert aux Frères et aux Laïcs maristes, fut fondé en 1989. Plus de 290 personnes de plusieurs pays ont participé aux cours prolongés, c'est-à-dire de plus de trois semaines. Ce Centre fonctionne toujours. Les cours normaux sont donnés pendant l'été. Son siège actuel est à Guadalajara, Jalisco. De nombreux Frères et Laïcs de la Région mariste « Arco Norte » y ont participé. Les cours ont aussi été suivis par des personnes venant d'Amérique du Sud (Brésil, Argentine, Chili, Uruguay) et d'Espagne.

« La nouvelle de la fondation de l'internat mariste 'Nuestra Señora de Guadalupe' à Chiapas causa un fort impact parmi les étudiants. Ayant appris que l'objectif serait de former des catéchistes indigènes, spécialement dans la région 'tzotzil', ils éprouvèrent l'envie de participer à cette mission. En effet, à plusieurs reprises des groupes nombreux d'élèves maristes allèrent dans quelques villages afin d'aider à amener l'eau dans les communautés, ou bien pour donner des couvertures, des habits ou de la nourriture aux gens qui en avaient besoin. Chiapas devint alors un aimant qui attirait puissamment les étudiants »
(Cf. 100ADPMEM, 110-111).

Les volontaires sont allés chaque année dans la Tarahumara pour y passer un ou deux ans. En général ce

sont des jeunes qui ont achevé leur Baccalauréat et s'apprentent à entrer à l'université. Cette expérience change leur manière de voir la vie et la société.

On trouve aussi des volontaires dans les missions de Tanzanie. Ils y restent deux ou trois ans. Parfois ils sont célibataires, mais il y a eu le cas de volontaires mariés.

C'est en 1989 que REMAR a été fondé, avec pour objectif fondamental de former des leaders chrétiens par la formation humaine et le travail d'action sociale ; les activités encouragées par REMAR ont eu une grande importance pour la formation des jeunes.

En 1994 s'ouvre à Guadalajara une communauté d'insertion à Villa de Guadalupe qui s'occupe d'un Centre de Développement Communautaire. On y prend soin gratuitement d'enfants marginalisés qui ont échoué dans leurs études de base et on les aide à réintégrer le système scolaire.

De nombreuses écoles de Mexico, et dans toute la République Mexicaine,

« ont organisé différentes modalités d'ateliers sur le Développement Humain, auxquels participent les différents membres de la Communauté Éducative » (Cf. 100ADPMEM, 113).

« C'est en 1997 qu'est créé l' 'Instituto México Primaria' comme nouveau champ d'apostolat : l'attention aux handicapés. Un groupe de 10 élèves recevait une attention particulière dans une salle et rejoignait les autres aux moments de récréation et

dans des cours qui ne se prêtent pas à des comparaisons, comme par exemple le chant. Grâce à cela s'est réalisée une meilleure intégration sociale de ces élèves. Les autres élèves et le restant de la communauté éducative apprennent à les comprendre, à les valoriser et à les aimer. Cette initiative s'est répandue dans d'autres communautés éducatives du Mexique mariste » (Cf. 100ADPMEM, 114).

Veillant également à la santé des Frères, la Congrégation a acquis quelques propriétés telles que le « Bohío » à Veracruz, l' « Enramada » sur les plages du Pacifique (près de la zone de Chamela, Jalisco), comme lieu de repos ou de réunion pour les enseignants et les élèves. L'usage de ces locaux, comme lieu de repos, s'est élargi aux enseignants et à la parenté directe des personnes qui travaillent dans les Œuvres maristes.

Chaque année des cours de méditation sont organisés à l'intention des membres des fraternités maristes et d'autres personnes. Un accent spécial est mis sur celui qui se déroule pendant les quatre premiers jours de la Semaine Sainte.

4.3. Missions

4.3.1. Missions nationales

« Les premiers Frères Maristes arrivèrent à Chiapas le 6 janvier 1962. L'évêque Samuel Ruiz avait exprimé sa pensée au Frère Provincial : 'Nous souhaitons installer un internat où les indigènes apprennent à vivre une vie plus humaine. Nous

voulons qu'ils apprennent le catéchisme, mais leur influence sera plus grande si, à leur catéchisme bien appris et à leur vie chrétienne mise en pratique, ils joignent une instruction profane aussi poussée que possible.' De nombreux indigènes passèrent par la maison mariste en groupes de trente, voire de soixante. La formation du catéchiste requiert un grand soin car il remplace le prêtre qui ne peut visiter ses ouailles qu'une fois par année. Le catéchiste doit recevoir aussi des connaissances de soins infirmiers, premiers secours, instruction civique, agriculture, de métiers tels que tailleur, menuisier, sellier... » (Cf. 100ADPMEM, 135).

« Le travail dans la maison-internat de San Cristóbal se faisait en cours trimestriels dont le temps se distribuait entre la catéchèse, les arts et les métiers. Plus tard, entre les sessions, on faisait des visites d'animation dans les 'parajes'¹⁷ et on contactait de nouveau les catéchistes qui avaient participé aux cours. Dès les premières années, les salles de classe de la maison-internat furent toujours au complet, ses cours bien animées, ses cultures avec des légumes variés. De cette maison sortirent les 'escuelantes'¹⁸ comme de bons tailleurs, et de vrais artistes du cuir et du bois » (Cf. 100ADPMEM, 136)

« Le 12 octobre 1974, selon le désir de Mgr l'Évêque et encouragé par les Frères, se réunit le premier congrès d'indigènes et pour les indigènes lesquels, après avoir entendu l'avis des différents groupes, parvinrent aux accords suivants : 'La terre appartient à celui qui la travaille ; égalité et justice dans les prix ; renouveler l'éducation de nos enfants ; la santé c'est la vie.' Nos frères indigènes, grâce à ce Congrès, ont réalisé qu'ils ne s'étaient jamais réunis auparavant et ils ont découvert leur force s'ils restent unis. Ce fut le début d'un grand mouvement d'organisation et de prise de conscience » (Cf. 100ADPMEM, 137).

¹⁷ Lieux de la forêt ou de la campagne. (NdT)

¹⁸ Mot équivalant à élèves. (NdT)

En 1961 les Frères sont arrivés dans la Sierra Tarahumara, Vicariat confié aux Jésuites. Ils se trouvent principalement dans quatre endroits : Sisoguichi, Creel, Norogachi, Chinatú. A travers les Frères envoyés à la Tarahumara on coopère au travail mené à bien par la Pastorale Organique de la Mission. En accord avec les plans du Vicariat, une communauté mariste temporaire fut créée à Kwechi afin d'acquérir une connaissance authentique de la culture et la mentalité « tarahumara ». Toujours en accord avec l'évêque on cessa de s'occuper de l'internat Sisoguichi. A Norogachi les Frères collaborent avec les religieuses dans une école primaire pour les Tarahumaras.

1999 voit la fondation d'une communauté mariste à Pico de Oro - appelé aussi Marqués de Comillas, Chiapas - pour apporter un soin pastoral à la population de cette zone.

4.3.2. Missions internationales

« En 1971 quatre Frères arrivaient en Corée du Sud, un pays dont ils savaient quelque chose à cause de leurs études de géographie, mais dont ils ignoraient tout le reste. Ils commencèrent par s'inculturer avec enthousiasme, en apprenant la langue. La première leçon que les Coréens reçurent fut le témoignage de la vie chrétienne des Frères ; c'est à cause de cela qu'à Noël 1972 les trois premiers postulants entraient dans la communauté mariste. L'œuvre missionnaire se développa petit à petit. La première expérience eut lieu dans le diocèse d'An Dong, où les Frères entrèrent en contact avec les jeunes Coréens par le biais d'une académie d'anglais et de comptabilité.

Il s'agissait d'assurer une présence chrétienne dans les milieux païens de la ville.

Les Frères s'occupaient aussi d'une résidence pour étudiants universitaires, qui possédait une grande bibliothèque où les jeunes se rendaient pour étudier, à la fin des cours. Il y avait aussi une école du soir pour des élèves qui préparaient leurs examens. Plus tard, les Frères travaillèrent dans une école pour sourds-muets, située à Chugju, mais ils durent la quitter après quelques années. Un nouveau champ s'est présenté : prendre l'administration de l'hôpital « Damina » des lépreux de Yong-yu. Afin d'améliorer la situation économique des malades et de leurs familles, on pensa à développer plusieurs projets, parmi lesquels l'élevage de poules, de cochons... En outre on prenait soin des enfants des lépreux, qui étaient pratiquement abandonnés. Le projet dura jusqu'en 1997 » (Cf. 100ADPMEM, 143).

« Les Frères s'occupèrent pendant 3 ans d'une maison de retraites et de rencontres à Wong yu, et dès le départ ils ont donné des cours d'espagnol dans les universités. Actuellement ils exercent leur apostolat à Chung-ju, dans un orphelinat où ils s'occupent de 80 élèves envoyés par le gouvernement ou par d'autres instances. Dernièrement, dans une localité proche de Chung-ju, les Frères ont pris en charge une 'preparatoria' spéciale pour les élèves ayant des problèmes » (Cf. 100ADPMEM, 144).

« A partir de 1989 [la Corée] fut érigée en District car elle comptait déjà 25 Frères coréens et 5 mexicains. Le noviciat, où entrent quelques vocations, est établi à Suwon. Tous les novices ont plus de 20 ans, car avant de rentrer ils doivent faire leur service militaire national, d'une durée de 3 ans. La maison centrale du District se trouve à Séoul. Suite à de nombreuses restructurations des Unités administratives au niveau de l'Institut, [le District] appartient désormais à la Province de 'South Asia' » (Cf. 100ADPMEM, 145).

Les Frères sont arrivés en Tanzanie en 1991. Ils y dirigent une école technique secondaire. Ils enseignent de nombreuses matières en rapport avec l'agriculture et autres métiers. Après la restructuration de nombreuses Unités administratives de l'Institut, la Tanzanie fait partie désormais de la Province d'Afrique Centre Est.

Comme réponse à une demande expresse venant du Fr. Provincial du Canada, à partir de 2009 le Mexique mariste a pris en charge le secteur d'Haïti, dont s'occupait la Province du Canada. En ce moment il y a trois Frères mexicains travaillant en Haïti. Les jeunes haïtiens en formation se trouvent au Mexique (noviciat, scolasticat), à l'exception des postulants qui restent en Haïti.

5. PASTORALE DES VOCATIONS

La Pastorale des Vocations démarra très tôt. Les Mexicains s'inscrivirent sans tarder sur les listes des disciples de Marcellin, pratiquement au tout début de la fondation. Le premier fut le jeune Ignacio Vázquez del Castillo Negrete, de Guadalajara, suivi par plus de 66 autres dans les 10 premières années. Le 16 août 1899 le « Colegio La Inmaculada » ouvrait ses portes dans l'Avenue Alcalde 2, de la belle ville de Guadalajara. Un des premiers à se présenter comme élève fut Nachito Vázquez, accompagné de sa maman. Mais il y avait un problème : il dépassait de six mois l'âge fixé par le règlement.

« Un parent proche accompagna plus tard ma maman, et par son intervention il obtint ce que supplications et larmes n'avaient pu obtenir, à condition que je sois sage. Je suis entré à l'école dès le premier jour... Il [le Fr. Pierre Damien, fondateur du Mexique mariste] commença à nous parler de la vocation mariste... nous fûmes deux à entendre l'appel. La première nuit je versai quelques larmes, mais Dieu me donna des forces. Ce que je suis en train de raconter s'est passé dans une maison de San Pedro Tlaquepaque, le 19 février 1901 »

(Notes personnelles du Fr. Marcelino Luis).

En d'autres termes, dix-huit mois après l'ouverture de la première école mariste au Mexique, deux garçons mexicains, élèves maristes, étaient déjà postulants.

Premiers profès maristes mexicains : En 1903 : Ignacio Vázquez del Castillo Negrete, Miguel Ortega Cetina ; en 1906 : Tomás Carvajal Coronado ; en 1907 : Manuel Hernández ; en 1908 : Francisco Casillas Casillas, Agustín Navarro ; en 1909 : Damián Barrios, Santiago Gutiérrez Reynoso, Daniel Paredes Rangel. C'est-à-dire qu'au cours des dix premières années, la communauté mariste française reçoit 11 sujets mexicains, ce qui fait une moyenne d'un par année.

Le chiffre total des Mexicains ayant adhéré au charisme par la profession religieuse se monte à 1.200. On peut se demander : pourquoi l'âme mexicaine a-t-elle été si sensible à la vocation mariste ? Il ne serait pas vain de penser que notre peuple étant si profondément marial, l'attire vers la Congrégation des Petits Frères de

Marie en a été favorisé. Les notes mariales du charisme s'harmonisent à la perfection avec la mystique préconisée à Tepeyac.¹⁹

Voici, en pourcentage et par État, le nombre de Mexicains qui se sont laissés toucher en profondeur par le charisme de Marcellin : Jalisco (33%), Michoacán (15%), District Fédéral (14.00%), Guanajuato (6%), Querétaro (5%), Aguascalientes (3%), San Luis Potosí (3%), Yucatán (2%), Veracruz (2%), Nuevo León (2%), État de México (2%), Hidalgo (2%), et (moins de 2%) : Zacatecas, Chihuahua, Oaxaca, Tamaulipas, Campeche, Coahuila, Nayarit, Puebla, Sonora, Chiapas, Baja California, Sinaloa, Morelos, Colima, Durango, Guerrero, Tabasco, Tlaxcala.

Un pourcentage très élevé (80%) des aspirants à la vie mariste vient des œuvres maristes mexicaines.

Fr. Basilio Rueda : premier Mexicain à tenir la barre de l'Institut Mariste. Et il l'a fait pendant 18 ans. Ce fut une des meilleures réponses au charisme de Marcellin en terre mexicaine : devenir successeur du Père Champagnat.

6. MAISONS DE FORMATION

La première maison de formation au Mexique mariste s'ouvrit à Tlaquepaque, Jalisco, avec quelques postulants. Bientôt on quitta cette maison et on en ouvrit une autre à Zamora, Michoacán, où les postulants furent transférés. C'est dans la chapelle de l'école mariste que les premiers Petits Frères de Marie mexicains revêtirent l'habit de la Congrégation, le 30 mars 1903. Peu de temps après, Jacona, localité voisine de Zamora, devint le cœur de la Province naissante. C'est là que seront bâtis le Juvénat et le Noviciat. Mais la Révolution ayant pris de l'ampleur, cette maison fut confisquée et ses habitants chassés.

« Aussitôt que les Supérieurs se rendirent compte de l'esprit anticatholique des chefs du mouvement révolutionnaire, ils pensèrent que la seule solution était de sortir du pays les jeunes en formation et de les mener aux États-Unis.

Les Pères Oblats de Marie Immaculée offrirent aux Frères Maristes de Brownsville, Texas, leur maison estivale de Port Lavaca pour ces jeunes » (Cf. 100ADPMEM, 042).

¹⁹ Lieu des apparitions de la Vierge à Juan Diego, un indigène pauvre et illettré. Le message de Guadalupe reste d'actualité : « Sache et comprends bien, le plus humble de mes fils, que je suis la toujours vierge Sainte Marie, Mère du Vrai Dieu [...]. J'aimerais qu'une église soit érigée ici, rapidement, [...] parce que je suis votre mère miséricordieuse [...] Afin d'accomplir ce qu'exige ma clémence, va au palais de l'évêque de Mexico et tu lui diras que je manifeste un grand désir qu'ici, sur cette plaine, une église soit construite en mon honneur[...] Sois assuré que je te serai extrêmement reconnaissante et que je te récompenserai, parce que je te rendrai heureux et digne de récompense pour les efforts et la fatigue que tu vas endurer pour cette mission. Vcilà, tu as entendu mes instructions, toi mon humble fils, va et fais t'cus tes efforts » (1^{ère} apparition, extraits). La quintessence du message de Guadalupe est exprimée dans ces paroles de la Vierge à Juan Diego – et par lui aux Mexicains : « Ne suis-je pas là, qui suis ta Mère ? Que rien ne te trouble. N'es-tu pas dans mon cœur ? Je prends soin de toi. » C'est ainsi que le P. Champagnat voyait la Sainte Vierge, notre « Bonne Mère ». A Tepeyac, Marie se présente comme messagère de Dieu, celle qui prépare le terrain pour l'évangélisation du Mexique. Nous dirions aujourd'hui que la Mère de Dieu s'est présentée comme le visage marial de l'Église... C'est pour cela qu'il y a eu tant de conversions.

Le 18 février 1915, les Frères et les jeunes en formation déménagèrent à San Antonio, Texas, dans une autre propriété des Pères Oblats. Dans cette ville on acheta un terrain de 10 hectares. On commença à construire un bâtiment susceptible d'abriter une maison de formation

« qui serait en même temps l'expression d'une prière constante et d'une action de grâce perpétuelle pour les 100 ans de la Congrégation, la 'Casa del Centenario'²⁰. Cette maison devint une heureuse réalité. La cérémonie d'inauguration eut lieu le 2 janvier 1917 et fut couronnée par la prise d'habit de 5 postulants, par la première profession de 6 novices et par la profession perpétuelle de 4 Frères » (Cf. 100ADPMEM, 044).

Mais les plans de la Providence étaient autres. Une tornade détruisit la maison en 1920, sans blesser aucun de ses habitants. Le message de Dieu était évident : il faut rentrer à la maison, au Mexique. Ainsi s'achevait l'exil aux États-Unis.

Début 1921 quelques jeunes entrèrent au Postulat de Tlalpan. Malheureusement la maison abritait aussi une école mariste, ce qui impliquait des dérangements mutuels et surtout le risque toujours présent d'inspections scolaires de la part du Gouvernement. On pensa à une maison uniquement pour le Postulat et le Noviciat. Bien-

tôt on en trouva une très convenable, située aussi à Tlalpan.

« Lorsque les étudiants se rendaient à la messe en paroisse, ils passaient par une propriété déserte, vaste, boisée et silencieuse, que les novices appelaient 'la Mansión del Silencio'²¹ ou 'la Casa de la Soledad'²². Le nouveau propriétaire, M. Francisco Llory, bon ami des Frères, mit la propriété à la disposition de la Congrégation et accepta d'en changer le nom par 'Quinta Soledad'²³. L'inauguration eut lieu le 24 septembre 1922 » (Cf. 100ADPMEM, 047).

En 1924, le panorama politique au Mexique était à nouveau troublé. Les hommes du gouvernement fédéral étaient fortement opposés à la question religieuse. Le retour des radicalismes était proche.

« En prévision des violentes tempêtes qui s'abattaient sur l'Église, le Frère Provincial et son Conseil décidèrent d'installer en France un Juvénat, et en Espagne un Noviciat pour les jeunes en formation de la Province » (Cf. 100ADPMEM, 048).

Depuis 1912 il y avait déjà une maison mexicaine à Carrión de los Condes pour les vocations espagnoles missionnaires ; désormais elle recevrait aussi des jeunes en formation venant du Mexique. En 1920, l'Institut avait acheté une propriété à Pontós, près de Gérone (Catalogne), où se formaient des jeunes européens mis-

²⁰ Maison du Centenaire (NdT)

²¹ La Demeure du Silence (id)

²² La Maison de la Solitude (id)

²³ Villa Solitude (id)

sionnaires (Noviciat et Scolasticat). Cette maison recevrait aussi des jeunes mexicains à partir de 1924.

« En 1934 et 1935, plusieurs œuvres maristes de la République Mexicaine ayant été fermées, le Frère Provincial envoya quelques Frères en Europe pour renforcer le corps enseignant des ces maisons de formation » (Cf. 100ADPMEM, 067).

En 1936 la guerre civile espagnole fit des ravages surtout en Catalogne, car cette région était la base des milices communistes. Les jeunes en formation de Pontós eurent beaucoup à souffrir. Ils appartenaient à plusieurs pays : Espagne, Mexique, Cuba, États-Unis. Mais malgré une situation si difficile,

« ils poursuivirent leur formation. Le 8 septembre 1937 plusieurs jeunes reçurent l'habit mariste, et quelques autres prononcèrent leurs premiers vœux. Quelques-uns furent rappelés sous les drapeaux. Malheureusement quatre d'entre eux périrent, mais les autres purent voir la lumière de la libération en février 1939 » (Cf. 100ADPMEM, 068).

Vers la fin 1939, la situation européenne posait de graves difficultés pour l'envoi de jeunes mexicains en formation. Il fallait les garder au Mexique. Tlalpan redeviendrait le siège des aspirants maristes. Un juvénat serait fondé à Querétaro, dans l'ancien « Molino de San Antonio ». Début 1943, les juvénistes émigraient à Tlalpan.

À la même date, un groupe de jeunes commençaient leur postulat à la « Quinta Soledad », à Tlalpan. Parmi

eux se trouvait un jeune de 18 ans, nommé Basilio Rueda Guzmán, qui était arrivé dans la maison en 1942 en tant qu'aspirant. Les jeunes du groupe firent leur noviciat qui s'acheva par la profession religieuse le 8 décembre 1944.

Un bon groupe de Frères avaient réalisé leurs études en Europe ; il fallait valider ces études pour qu'ils puissent présenter en bonne et due forme leur diplôme d'instituteur du primaire devant les inspecteurs de l'Éducation Publique. Ceci, uni au besoin de préparer professionnellement les novices qui se trouvaient à Tlalpan, fut à l'origine de la fondation d'une École Normale dans la ville de Querétaro.

« Le Gouverneur de l'État de Querétaro, par un décret du 31 mars 1944, approuva officiellement l' 'Escuela Normal Queretana' » (Cf. 100ADPMEM, 084).

Le 5 janvier 1945 le premier groupe de nouveaux profès arrivait au « Molino San Antonio », à Querétaro, pour commencer leur scolasticat. Il fallut beaucoup travailler pour remettre en état les espaces et les locaux.

« Malgré cela, les constructions du 'Molino' n'étaient pas suffisantes pour héberger les différentes Sections : École, Juvénat et, à présent, Scolasticat. En 1946 un nouveau bâtiment fut donc construit pour les Scolastiques » (Cf. 100ADPMEM, 096).

Grâce aux interventions judicieuses et répétées du Père José Vallalón Mercado, appelé plus tard affectueusement « l'Évêque mariste », l'élégante ville de Morelia allait avoir un centre de

formation mariste pour ses jeunes aspirants. En effet,

« M. l'Archevêque Luis M^a Altamirano y Bulnes céda le bâtiment qu'occupait le Secondaire du 'Valladolid', et autorisa les Frères à réaliser les modifications qu'ils jugeraient pertinentes. Le 8 février 1947 était inauguré le juvénat de 'Nuestra Señora de la Salud' » (Cf. 100ADPMEM, 096).

« En 1951 on fit un essai en envoyant dix juvénistes à Brownsville pour qu'ils apprennent l'anglais et puissent vivre avec des jeunes américains aspirants à la vie religieuse. Mais le projet ne fructifia pas et, en 1957, le Conseil Général, en accord avec le Conseil Provincial, prit une décision pénible mais nécessaire : céder les œuvres de Brownsville et de Laredo à la Province sœur des États-Unis d'Amérique. Le Mexique perdrait ces deux maisons, mais les œuvres seraient sauvées pour l'Église et pour la Congrégation » (Cf. 100ADPMEM, 104).

Après la division du Mexique mariste en deux Provinces, les maisons de formation s'établirent dans chacune d'entre elles. Le Juvénat et le Scolasticat du Mexique Central continuèrent à Querétaro, et le Noviciat, à Tlalpan. Le Juvénat et le Scolasticat du Mexique Occidental s'établirent à Guadalajara (Loma Bonita) ; le Noviciat fonctionna à Morelia.

Dans les années 60 est fondé le Noviciat interprovincial qui s'établit à Morelia, Michoacán. Les Scolasticats continuent séparés : celui du Mexique Central au District Fédéral, et celui du Mexique Occidental, d'abord à Guadalajara, puis à Monterrey.

Dans les années 70, toutes les maisons de formation à partir du Postulat deviennent interprovinciales et changent parfois de place : Querétaro, Guadalajara, Encarnación de Díaz.

A partir de 2008 le Scolasticat est interprovincial, à Guadalajara.

Les tentatives des deux Provinces mexicaines de maintenir des maisons de formation dans leurs zones missionnaires nationales respectives, mis à part de simples Juvénats ou des Postulats naissants, n'ont pas eu le succès escompté jusqu'à présent.

7. QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'implantation d'une congrégation religieuse dans un pays serait impossible sans un grand nombre de personnes qui, d'une manière ou d'une autre, prêtent leur concours d'une façon altruiste et désintéressée. Ce sont des personnes appartenant à divers milieux d'Église : membres de la hiérarchie, laïcs, autres religieux. Nous les appelons habituellement « bienfaiteurs ». Leur nombre réel est indéfinissable. Mais en guise de symbole, nous voulons nous référer aux bienfaiteurs qui ont été officiellement reconnus comme tels moyennant l'octroi de l'affiliation à l'Institut Mariste. Ils atteignent le chiffre de 52 (39

laïcs, dont 9 des femmes, 11 membres du clergé, 2 familles).

Au Mexique, en 1959 il y avait 415 Frères exerçant leur apostolat dans 36 établissements scolaires, avec un total de 18.475 élèves. Compte tenu de ces données, le Conseil Général décida la création de deux Provinces : « MÉXICO CENTRAL », qui comprendrait les écoles de Calendrier type A (c'est-à-dire ayant leur vacances en décembre et janvier : ceux du Plateau Central) ; et « MÉXICO OCCIDENTAL », les écoles de Calendrier de type B (c'est-à-dire prenant leurs vacances en juillet et août : ceux des frontières et des côtes). C'est le 12 décembre 1959, fête de ND de Guadalupe, que s'effectua la division de la Province Mariste Mexicaine.

La Province de « México Central », avec le Fr. J. Jesús M. Rodríguez comme Supérieur, continua avec la « Quinta Soledad » comme Maison Provinciale. « México Occidental », dont le Provincial fut le Fr. José Salvador Heredia, construisit sa Maison Provinciale dans la colonie Loma Bonita Sur, à Zapopan, et ajouta des bâtiments pour le Juvénat et le Scolasticat.

En résumé, depuis la fondation jusqu'à nos jours, on a ouvert 198 œuvres dont 128 ont été fermées. Il reste 70 œuvres à l'heure actuelle. Quant aux Frères Supérieurs Provinciaux, il y a eu 22 Mexicains, 5 Français et 1 Espagnol.

8. EN GUISE D'AUTOÉVALUATION

En ce qui concerne la fondation des œuvres, il y a lieu de remarquer :

- La présence constante de bienfaiteurs laïcs d'une très grande générosité.
- Des dons non seulement en espèces mais aussi en immeubles et terrains mis à la disposition des Frères.
- L'intervention favorable des Évêques et des Curés.
- L'aide économique reçue d'associations de bienfaisance.
- L'importance des anciens élèves.
- L'aptitude des Frères à dialoguer directement avec les plus hautes Autorités civiles, éducatives, ecclésiastiques.
- L'éducation supérieure au Mexique Mariste ne se présente pas comme catholique, mais d'inspiration chrétienne. Certainement pour ne pas tomber sous le strict contrôle des Instances Ecclésiastiques des niveaux supérieurs. Peut-être pour ne pas repousser un public potentiellement anticlérical, compte tenu de notre histoire nationale.
- Le Mexique Mariste a offert à ses Frères un très large éventail d'œuvres apostoliques. Et toutes à l'intérieur de la mission charismatique

de l'Institut : l'éducation chrétienne des enfants et des jeunes. Cette diversité a fait que le personnel du Mexique Mariste n'a pas eu à émigrer vers d'autres Unités administratives maristes pour exercer l'apostolat éducatif auquel il se sent appelé.

8.1. Vers le dépassement

Depuis les premières années du Mexique Mariste, les Supérieurs ont veillé spécialement à la formation religieuse et professionnelle de ses membres. Dès que cela fut possible, les Frères obtinrent leur diplôme d'enseignant et, lorsque les circonstances le permirent, ils se lancèrent dans des études à l'université ou à l'École Normale Supérieure. Cet idéal de dépassement fut le moteur qui poussa à l'organisation du Congrès Mariste d'Éducation au Mexique, en 1967, et dont l'objectif fut d'entreprendre une analyse de la tâche éducative des Frères. Le Congrès de Catéchèse Mariste de 1996 revêtit une importance spéciale et compta parmi les participants grand nombre de Frères et de laïcs qui enseignaient la catéchèse. Les diplômés en éducation mariste témoignent des efforts en vue de la promotion des enseignants laïcs du Mexique mariste.

Qu'est-ce que le Mexique a reçu de l'Institut Mariste ?

L'arrivée des Frères Maristes de Champagnat a supposé une grâce énorme pour la nation mexicaine. Leur seul nom de « Maristes » renforça le

trait marial, si présent dans le cœur mexicain. L'éducation intégrale qu'ils offraient protégeait l'enfance et la jeunesse mexicaines du positivisme et du laïcisme galopants. L'importance qu'ils accordaient aux sports, à l'art et à la joie saisit l'âme du Mexicain.

Qu'est-ce que le Mexique a apporté à l'Institut Mariste ?

Il lui a donné une bonne quantité de Frères, beaucoup de sujets d'élite, de très nombreux élèves, et un grand nombre de vocations sacerdotales et religieuses, et d'apôtres laïcs. Un Frère, Basilio Rueda, authentique philosophe de la Vie Religieuse Mariste Rénovée, qui réalisa à travers ses circulaires une vraie « Somme Théologique » pour les temps postconciliaires de Vatican II.

De nombreux Frères du Mexique Mariste ont rendu service au niveau général comme Supérieurs Généraux (2), Conseillers Généraux (6), Visiteurs délégués (4), Directeurs de Groupes de Spiritualité (5), Directeurs de Cours Spéciaux (5), Directeurs des Maisons de l'Administration Générale (4), Membres de Commissions internationales (4), Membres de la Communauté d'Accueil de l'Hermitage (3), Bibliothèque Générale de la Maison Générale (2), Membres auxiliaires de Reprises d'Évaluation provinciale (3).

Et puis, ce tempérament, cette attitude qui porte le Mexicain à être un homme d'accueil, de dialogue, de sensibilité. Un rappel à tout l'Institut de l'importance de la promotion des vo-

cations sacerdotales et maristes parmi les élèves de nos écoles. Il convient de rappeler le très haut pourcentage d'anciens élèves parmi les religieux maristes profès du Mexique. Il a aussi donné au monde mariste un message : il vaut mieux rester dans le pays quand il y a des crises sociales et des persécutions religieuses ; et ce, à tout prix, même en ayant recours à une sécularisation adroitement déguisée. Des Maristes mexicains ont encouragé au niveau mondial l'amour du patrimoine spirituel mariste, en faisant des traductions, en organisant des cours sur le thème en question, en fournissant du matériel pertinent via internet.

9. À PARTIR DE NOTRE PASSÉ, VIVRE LE MOMENT PRÉSENT, LE REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR

Oui, nous resterons fidèles au charisme de Marcellin dans la mesure où nous continuerons à répondre aux besoins et aux appels de l'enfance et de la jeunesse d'aujourd'hui. Mais pour y parvenir, nous devons :

- Prendre en compte les nouvelles données : culturelles, religieuses, sociales, politiques...
- Assumer l'interrelation croissante à l'intérieur de la Société de Marie : Frères, Pères, Sœurs.
- Assumer et renforcer le rôle de plus en plus important des laïcs

vis-à-vis de la mission et de la spiritualité maristes.

- Mettre en œuvre le processus qui aide à garder l'essentiel du charisme, en laissant de côté ce qui n'est que conjoncturel.
- Continuer à expliquer notre présent, en contemplant le passé ; et préparer l'avenir à partir des avancées et des intuitions du présent.
- Exploiter la richesse immense de notre mission charismatique qui est l'évangélisation à travers l'éducation chrétienne de la jeunesse, dans le scolaire et le non scolaire.
- Rester des « bâtisseurs de fraternité ».
- S'ouvrir de plus en plus à l'internationalité de l'Institut.
- Continuer de répondre aux « Montagne » d'aujourd'hui.
- Continuer à renforcer la diversification apostolique dans le domaine éducatif, diversification qui a été une réussite dans le Mexique Mariste.

On parle de « refondation ». Il ne faut pas craindre ce terme. Il est aussi beau et exact que celui de « nouvelle évangélisation », si utilisé par Jean-Paul II. Ce qui nous distingue est l'œuvre de l'Esprit Saint. Pas de crainte à ce sujet. Le charisme est comme l'eau : elle ne cesse de couler et de tout remplir, et si elle devient stag-

nante, le soleil survient et l'évapore, forme de pluie, même si cela se passe ailleurs.

BIBLIOGRAPHIE

Livres

- Angel Goñi/Esteban González/Fernando García, *Calendario Religioso Marista 2010*, Provincias Maristas de México, Ed. Progreso, D.F., 199 pages.
- Comisión Interprovincial de Historia, *Los Hermanos Maristas en México*, Vol. I, *Los Pioneros*, 1899-1914, Editorial Progreso, México, D.F., 1977, 264 pages.
- Comisión Interprovincial de Historia, *Los Hermanos Maristas en México*, Vol. II, *La lucha por la libertad*, 1914-1938, Editorial Progreso, México, D.F., 1982, 414 pages.
- Comisión Interprovincial de Historia, *Los Hermanos Maristas en México*, Vol. III, *La Resurrección*, 1938-1959, Editorial Progreso, México, D.F., 1993, 406 pages.
- Ignacio Martínez Hernández, *Siguiendo sus pasos*, Vol. I, Editorial Progreso, México, D.F., 1994, 240 pages.
- Ignacio Martínez Hernández, *Siguiendo sus pasos*, Vol. II, Editorial Progreso, México, D.F., 1995, 368 pages.
- Ignacio Martínez Hernández, *Siguiendo sus pasos*, Vol. III, Editorial Progreso, México, D.F., 1998, 368 pages.
- Ignacio Martínez Hernández, *Siguiendo sus pasos*, Vol. IV, Editorial Progreso, México, D.F., 2005, 375 pages.
- Miguel López López/Luis Jesús Calderón Amaya, *100 años de presencia marista en México*, Editorial Progreso, México, D.F., 1998, 163 pages.

Revues

- "*Ecos de Familia*", revue de la Province du Mexique, bimensuelle, 325 numéros, Editorial Progreso, D.F.
- "*Le Trait d'Union*", revue de la Province du Mexique, 1911-1935, mensuelle.
- "*México Central*", revue de la Province de México Central, bimensuelle, 62 numéros, Editorial Progreso, D.F.
- "*México Marista*", revue des Provinces du Mexique, bimensuelle, 61 numéros, Editorial Progreso, D.F.
- "*México Occidental*", revista de la Provincia de México Occidental, bimensual, 62 numéros, Editorial Progreso, D.F.
- Arturo Lauda/Alejandro Aldape/Orlando Astiazarán/César Lorenzo Rodríguez,

"México Marista, Numéro spécial, avril-juin 1998, Année 5, N° 16", Editorial Progreso, México, D.F.

Arturo Lauda/Alejandro Aldape/Orlando Astiazarán/César Lorenzo Rodríguez,
"México Marista", Numéro spécial, juillet-décembre 1998, Année 6, N° 17",
Editorial Progreso, México, D.F.

Archives

Archives de CEPAM, Marcelino Champagnat 2981, 45086, Zapopan, Jal.

Archives Provinciales de México Central, Moneda 15, 14000, México, D.F.

Archives Provinciales de México Occidental, Amado Nervo 280, 44650, Guadalupe, Jal.

Archives Provinciales de México, Moneda 15, 14000, México, D.F.

ESQUISSE D'HISTOIRE DE L'INSTITUT



André Lanfrey
fms

Il n'existe pas actuellement de véritable histoire globale de l'Institut même si, assez tôt, la congrégation a produit des travaux en tenant plus ou moins lieu. Ainsi, en 1856 la *Vie du Fondateur* a, dans sa première partie, évoqué en détail les années 1789-1840 ; et même, le chapitre 23 (1^{ière} partie) mentionne rapidement les grands événements survenus de 1840 à 1856. *Les Annales de l'Institut* du F. Avit, achevées en 1891, dressent une chronique d'ensemble partant de 1775. Mais ce document ne sera publié partiellement qu'en 1972 et *in extenso* en 1993.

Entretiens, l'Institut s'est contenté d'établir des chronologies détaillées, la première en 1917 (Circulaires, volume 13), et la seconde en 1976. Une 3^{ième} chronologie (jusqu'en 2009) vient d'être publiée. Il faut mentionner cependant une *Histoire de l'Institut* à l'usage des maisons de formation en

1947¹ et la toute récente *Historia del Instituto de los Hermanos Maristas*, éditée en Argentine en 2004, qui a l'avantage d'esquisser notre histoire des origines à 2001. Son auteur, le F. Luis Di Giusto, dans son prologue, situe clairement son travail comme un outil pour la formation des frères.

En somme, de 1856 à aujourd'hui, les publications mentionnées ci-dessus n'ont fait de l'histoire qu'indirectement, leur but fondamental étant l'édification, la formation ou une information succincte. On peut néanmoins accorder une place spécifique au F. Avit qui ne s'est pas contenté d'un rôle de chroniqueur. C'est probablement pour cette raison que son travail est resté non publié si longtemps.

Il faut aussi tenir compte d'une *Histoire des Frères Maristes* des origines à 1930² conservée aux archives de

¹ *Histoire de l'Institut des Petits Frères de Marie (1817-1947)*, Economat Général des Frères Maristes, Saint Genis-Laval, 223 p.

² Mais l'auteur semble y avoir travaillé encore jusque vers 1960.

Rome et dont le F. Juan Moral vient de rappeler l'importance. Son auteur est le F. Marie Nicet, (Claude-Marie Thomas), frère français de la Province de Varennes-sur-Allier, né en 1880 et parti au Brésil en 1898. A part un séjour à Grugliasco en 1908-9 il passe toute sa vie au Brésil et meurt à Mendes en 1962. Composée de cahiers manuscrits rédigés en français et reliés actuellement en sept volumes, cette histoire offre un réel intérêt car elle envisage l'Institut dans son ensemble et l'auteur, doué d'esprit critique, semble avoir consulté au moins partiellement les archives de l'Institut. Mais ce travail de grande ampleur (environ 6.000 pages) paraît assez inégal. Il est douteux qu'une publication en ait été envisagée.

En dépit de cette tentative intéressante, dans la congrégation le travail proprement historique a commencé dans les années 1950-60 et a été illustré depuis par des travaux de qualité mais centrés essentiellement sur les origines. Sur l'histoire de l'Institut après 1840 les travaux partiels (histoires de Provinces, biographies...), souvent d'excellente qualité, ne manquent pas, mais sont peu valorisés.

En somme, les matériaux pour une histoire globale de l'Institut sont là mais l'élaboration d'une synthèse historique est une entreprise redoutable : d'abord parce qu'il faut maîtriser une abondante documentation, et surtout parce que faire de l'histoire ce n'est pas ressusciter le passé mais l'interpréter à nouveaux frais, au risque d'aller à l'encontre de

représentations considérées jusque là comme vraies.

Mais un corps tel que le nôtre peut-il se dispenser d'une telle vision globale sur son passé même si celle-ci a ses limites ? Depuis 1950-60 nous sommes entrés en effet dans une réévaluation de nos origines et cet effort se doit d'être poursuivi parce que, loin de mettre en cause notre identité spirituelle, il contribue à la renouveler.

C'est donc fort de cette conviction et de quelque connaissance des sources que je me permets d'esquisser ci-dessous une histoire globale destinée plus ou moins à orienter l'organisation d'un plan global pour une histoire plus élaborée à réaliser ultérieurement.

1^e PARTIE : FONDER LA BRANCHE DES FRÈRES

S'il est clair que M. Champagnat est le fondateur, son œuvre a bénéficié de l'aide, décisive quoique souvent problématique, de nombreux autres acteurs dont les principaux sont les premiers frères, la Société de Marie et le diocèse de Lyon. On peut dire aussi qu'il est l'héritier d'un certain milieu familial et d'une terre de chrétienté.

1.1. Un héritage et une vocation précoce

Marcellin Champagnat est, notamment par son père, l'héritier d'une in-

tense activité missionnaire remontant à St François Régis au XVII^e siècle, ami du curé de Marlihes et véritable rénovateur de la paroisse. Son action a été continuée par le clergé et par la confrérie des pénitents du Saint Sacrement, association de militance et de formation chrétienne, dont J. B. Champagnat a été le dernier trésorier avant la Révolution.

Sa vocation d'éducateur et de prêtre semble être née après la mort de deux de ses frères aînés et de son père en 1803-1804. Elle est si profondément ancrée que ses extrêmes difficultés d'apprentissage et les problèmes financiers de la famille seront surmontés. Vers 1810-1812 il affirme vouloir « instruire les riches et les pauvres ». En 1815 il se reconnaît « esclave » de Marie c'est-à-dire lié à elle par un lien particulièrement étroit³. Sa piété mariale, jusque là assez conventionnelle, paraît désormais faite d'abandon, comme plusieurs de ses prières en témoignent.

1.2. La rencontre du projet mariste

Quand il s'associe aux aspirants maristes, Champagnat a déjà sa propre perception de la société et des besoins pastoraux de son temps : « Il nous faut des frères... » dit-il, affirmant ainsi une Église dans laquelle l'action sacerdotale ne peut se passer de

laïcs apostoliques. Le faible écho de ses paroles dans le groupe suggère sa relative marginalité. Il semble d'ailleurs avoir peu intégré le terme « Mariste » venu de Courveille⁴ ; et l'image de l'arbre à trois branches (prêtres, sœurs, laïcs), chère à J. C. Colin, ne s'accorde guère avec son idée d'une branche de frères.

Toujours est-il qu'il se sentira profondément lié par une double vocation : contribuer à faire naître la société de Marie et, à l'intérieur de celle-ci, la branche des frères. Il a aussi fait sien la spiritualité apostolique paulinienne de la 2^{ème} épître aux Corinthiens qui inspire la consécration mariste de juillet 1816. Il a, discrètement mais fortement, partagé l'utopie d'une Église mariale inspirée de Marie d'Agreda, renouvellement de l'Église primitive à la fin des temps et dont la Société de Marie se conçoit comme l'avant-garde.

1.3. La Valla comme « oratoire »

Deux sources majeures permettent de dresser un historique de la fondation des Frères Maristes : la Vie de Champagnat, à la chronologie très approximative, et les documents contenus dans les *Origines Maristes*.

Nous savons qu'à peine arrivé à La Valla, Champagnat interprète deux

³ Le mot « esclave » est souvent la traduction du latin « servus » qui peut être traduit par « serviteur » ou « esclave ». Il faut l'entendre comme une sorte de vassalité créant un lien contractuel à la fois affectif et institutionnel entre Marie, la « domina », traduit en français par « Dame », et son serviteur.

⁴ Il emploiera plutôt le terme « Frères de Marie ».

rencontres comme des signes complémentaires : avec un jeune homme agonisant qu'il doit instruire *in extremis*, et avec Jean-Marie Granjon disposé à correspondre à son projet de constituer un groupe apostolique. En agissant ainsi Champagnat semble d'ailleurs suivre une stratégie classique que « Les amis du cordon », société de séminaristes à St Irénée, envisagent pour leur pastorale paroissiale : constituer un groupe secret de jeunes gens pour les former à « l'exercice du zèle ». Déjà en 1806 à Coutouvre, l'abbé Lefranc avait agi ainsi en rassemblant autour de lui de pieuses femmes dont Jeanne-Marie Chavoïn. C'est donc pour créer un « oratoire⁵ », c'est-à-dire un centre d'action apostolique, que d'emblée, et malgré l'opposition du curé, Champagnat loue puis achète une maison où Jean-Marie Granjon et Jean-Baptiste Audras commencent à vivre le 2 janvier 1817.

Champagnat n'est pas leur supérieur mais seulement leur directeur spirituel et leur formateur. Il les instruit, les conseille, partage avec eux ses projets, mais ils sont autonomes. Et c'est peut-être sur l'initiative de J.M. Granjon (Mémoire Bourdin) que, probablement à la fin de 1817, les premiers frères commencent à recevoir des enfants pauvres ou vagabonds qu'ils nourrissent et instruisent, faisant rapidement de leur maison une école officielle où les parents envoient volontiers leurs enfants. Le dimanche, ils

vont dans les lieux plus écartés pour catéchiser enfants et adultes. Après 1820 sans doute, l'école du bourg sera réorganisée (Vie, ch. 7, p. 76) et on y adjoint un caméristat (petit pensionnat). Des frères tiennent école dans certains hameaux proches du bourg, comme Luzernaud et Chomiol.

Apparemment les frères de La Valla ne se contentent pas de cette action limitée : à St Sauveur-en-Rue (1820...) et Bourg-Argental (1822...), ils reproduisent le modèle de La Valla, multipliant les quêtes pour les pauvres, les cours du soir, la veille des malades, la répression des danses et exhortant même les tièdes à pratiquer les sacrements. Le F. Laurent, seul au Bessat puis à Tarentaise, est lui-même un exemple de ce genre de vie éminemment apostolique mais laissant la vie communautaire au second plan. Ce ne semble pas être encore une congrégation mais une association de « frères » c'est-à-dire de pieux laïcs non seulement Instituteurs mais pratiquant des tâches multiples.

En même temps la vie à La Valla et dans les quelques écoles est d'une extrême austérité, par pauvreté mais aussi par souci de mortification, dans la tradition des Pères des déserts et à l'imitation de la Trappe : pas de matelas mais des paillasses, jamais de vin...

Ce genre de vie, peut-être davantage prôné par J. M. Granjon que par M. Champagnat, suscite à la fois admi-

⁵ Terme employé dans le mémoire Bourdin rédigé vers 1830 (OM2/ doc. 754) et venant très probablement de Champagnat.

ration et réprobation. Dès 1819, semble-t-il, des dénonciations sont portées auprès des autorités ecclésiastiques et universitaires. C'est certainement pour y répondre que le P. Champagnat vient vivre avec les frères, probablement à la fin de 1819. Mais en 1820 M. Dervieux, curé à St Chamond, menace de faire fermer La Valla accusée d'être un collège clandestin. La tradition des frères décharge partiellement M. Dervieux de la responsabilité de cette dure épreuve car plus tard celui-ci, revenu à de meilleurs sentiments, rendra de grands services. La même tradition noircit indûment le Vicaire Général Bochard qui, ambitionnant de former une congrégation diocésaine de frères, a protégé officieusement l'œuvre naissante.

Entretiens la communauté s'est étoffée avec des jeunes gens venant de La Valla et des communes avoisinantes. Un supérieur a été élu - J. M. Granjon évidemment - et un instituteur (en 1819-1820) a initié certains frères à la méthode simultanée, faisant d'eux de véritables instituteurs modernes. Vers 1820 l'œuvre de La Valla commence à se spécialiser et à prendre un caractère religieux et scolaire plus marqué.

1.4. Un infléchissement vers 1822

L'envoi de Jean-Marie Granjon à Bourg-Argental en 1822 semble marquer un infléchissement vers une vie à l'apostolat moins exalté et moins mortifié mais davantage communau-

taire, propre à rassurer l'opinion publique et les autorités ecclésiastiques. Quoique toujours directeur des frères, Granjon, qui perd ses fonctions de maître des novices, est mis en marge.

Son remplacement par le F. Louis résout un autre problème car le curé de Marliès, M. Alliot, et sans doute les autres curés, considèrent l'œuvre des frères comme une simple maison de formation d'instituteurs placés ensuite sous leur autorité exclusive. Le rappel du F. Louis, décision à laquelle celui-ci adhère pleinement, signifie donc que les frères de Champagnat ne sont pas de simples auxiliaires paroissiaux mais des religieux obéissant à un supérieur même si, à cette date, ils n'ont pas d'existence officielle.

Vers 1820, donc, le petit groupe des frères semble divisé en deux tendances : à St Sauveur-en Rue et Bourg-Argental les frères Etienne Roumésy et Granjon maintiennent le style des premières années, et, à Tarantaise, le F. Laurent semble dans une situation proche. A La Valla, en revanche, le F. Louis et le P. Champagnat donnent à l'œuvre un caractère beaucoup plus congréganiste et limité à l'école.

1.5. Une crise de recrutement hautement significative

Les années 1820-22 sont particulièrement éprouvantes car l'œuvre de Champagnat et des frères semble ne se rattacher à aucun modèle connu et

même offrir des contrastes de comportement qui brouillent son image. Elle n'a pas davantage reçu le soutien officiel de l'université ni du diocèse. Enfin, les curés ne demandent pas des « frères » selon le modèle congréganiste mais des maîtres d'école-sacristains-chantres à qui l'on attribue d'ailleurs souvent le nom de « frères » sans qu'ils soient en rien congréganistes.

La crise de recrutement que connaît l'œuvre de M. Champagnat se situe donc à un niveau bien précis : elle ne manque pas de candidats disposés à se former à une fonction traditionnelle de maîtres d'école (les témoignages semblent indiquer que le nombre des « frères » à La Valla est relativement élevé et l'accusation de former un collège clandestin vient sans doute de là) mais une fois formés, ceux-ci, rebutés par une vie austère et sans garantie d'avenir, se placent comme instituteurs indépendants ou cherchent ailleurs une existence moins astreignante. La Valla est une sorte d'école normale officieuse et le projet primitif est menacé par une conception traditionnelle de la fonction enseignante. Mais Champagnat ne se résigne pas à cette dérive.

1.6. De l'oratoire à la congrégation (1822-24)

L'année 1822 n'est donc pas seulement le temps de la solution de la crise de recrutement et de la relative mise à

l'écart du F. Jean-Marie, mais une réactivation du projet primitif à l'occasion de l'arrivée de huit postulants de la Haute-Loire qui veulent devenir frères selon le modèle congréganiste⁶. La décision de les recevoir est si grave que vers Pâques le P. Champagnat réunit ce qui pourrait passer pour une sorte de premier Chapitre Général où l'on décide de recevoir ces jeunes gens. En conséquence il faudra agrandir la maison. C'est probablement aussi l'occasion d'établir une règle plus précise qui exige une obéissance plus nette au supérieur. La formation paraît s'être davantage axée sur le modèle monastique mais sans excès de mortification.

Enfin, le F. Jean-Baptiste signale qu'en cette année 1822 la doctrine enseignée se résume en 15 sentences (Vie, p. 107) : piété, amour de Jésus et de Marie, zèle catéchétique, mais aussi exalte la vie religieuse. Le F. J. M. Granjon, déjà éloigné de La Valla en 1820, semble manifester son désaccord avec la nouvelle voie en faisant une fugue à la trappe d'Aiguebelle. Mais le modèle congréganiste paraît le seul moyen d'éviter que l'œuvre ne soit banalisée.

Le Vicaire Général Bochard a certainement encouragé cette mutation ; et la visite des frères de Valbenoîte à La Valla en mai 1822 en vue d'une fusion, n'a pu se faire qu'avec l'encouragement des autorités ecclésiastiques. La difficulté est que Bochard veut unifier les congrégations

⁶ Le F. Jean-Baptiste rappelle qu'ils voulaient entrer chez les FEC.

naissantes de frères sous le nom de « Frères de la Croix de Jésus ».

Les sources maristes après 1822 ne parlent plus de problèmes de recrutement comme si l'arrivée des postulants de la Haute-Loire les avait définitivement résolus. Mais en fait la plupart de ces postulants repartiront après un temps plus ou moins long et les nouveaux venus de la Haute-Loire ne seront qu'un appoint. La véritable explication de ce retournement de situation c'est que, désormais, le soutien de Bochard, connu dans le diocèse de Lyon, a donné à l'œuvre un avantage décisif. Désormais, bien des curés du diocèse orientent des jeunes gens vers La Valla considéré comme le pôle diocésain en matière d'enseignement populaire. C'est pourquoi, dès 1823, Champagnat, accompagné de deux frères, recherche un emplacement adéquat pour établir son œuvre sur un plus grand pied.

Si l'arrivée de Mgr. de Pins au début de 1824 émancipe les Frères Maristes de la tutelle de Bochard, elle ne constitue pas une révolution, l'administrateur apostolique⁷ ne faisant que confirmer ce qui avait été réalisé : une association diocésaine de frères ayant son centre à La Valla. La vraie nouveauté c'est la nomination de M. Courveille et de M. Terrailon à l'Hermitage, qui signifie que les autorités ecclésiastiques, et particulièrement M. Barou,

Vicaire Général, encouragent la naissance d'une Société de Marie diocésaine avec deux branches : les prêtres pour la formation des frères et accessoirement les missions ; les frères pour les écoles.

Effectivement, en même temps que se construit l'Hermitage, la société des frères se constitue cette année-là avec le prospectus des Petits Frères de Marie, qui fait d'eux une société d'éducation patronnée par l'archevêché⁸. Champagnat distribue aux frères un « Petit Ecrit » (Vie, p. 133-135) qui résume la doctrine spirituelle et éducative de l'Institut.

2^e PARTIE : ÉCHEC D'UNE SOCIÉTÉ DE MARIE LYONNAISE ET PÉRENNITÉ DE LA BRANCHE DES FRÈRES

Dès l'origine existe une différence fondamentale entre Champagnat et les premiers frères : le premier se réfère d'abord au projet de Société de Marie de 1816 et eux à la branche fondée en 1817.

2.1. Une Société de Marie selon les frères

Il est probable qu'aux yeux de Champagnat et de Courveille l'année 1824 est celle de la fondation de la Société

⁷ Le cardinal Fesch est toujours l'archevêque en titre.

⁸ Ce n'est pas une congrégation diocésaine car l'opinion ecclésiastique est fortement opposé à ce genre d'Institution et de Pins, dont l'arrivée a suscité des polémiques, ne peut aller à l'encontre de ce courant de pensée.

de Marie, l'époque 1817-24 n'ayant été qu'une esquisse. A leurs yeux, la Société définitive va pouvoir se constituer avec Courveille comme Supérieur Général et Champagnat comme administrateur. Mais, en élisant Champagnat comme leur supérieur en 1825, les frères manifestent que tel n'est pas leur point de vue et que la société existe depuis 1817 avec Champagnat comme fondateur et désormais supérieur.

Courveille aurait pu se contenter de jouer provisoirement le rôle de Supérieur Général, que les frères ne lui contestaient pas, si les prêtres avaient pu s'accorder sur la forme à donner à la Société de Marie. Mais Terrailon est opposé aux vues très monastiques de Courveille et n'a pas confiance en lui. Quant à Champagnat il semble avoir été écartelé entre les deux hommes et d'ailleurs extrêmement occupé avec les frères puisqu'en plus des dettes et de la gestion des écoles il y a l'opposition des plus anciens : J. M. Granjon, véritable co-fondateur jusque là, et Étienne Roumésy, acceptent mal la nouvelle forme de l'œuvre et finissent par s'en aller. Même le F. Louis envisage un temps la prêtrise.

Pour les prêtres, l'aventure se termine en désastre avec la maladie de Champagnat puis les départs de Courveille et Terrailon en 1826. L'œuvre est sauvée, en partie par la fidélité du F. Louis, premier compagnon de J. M. Granjon et toujours prêt à prendre les postes difficiles (Marlhes, maître des novices, Charlieu). Un facteur nouveau est aussi d'un grand poids : depuis

1822 sont entrés de nombreux disciples formés de manière plus classique et prêts à accepter la nouvelle organisation. Le F. Stanislas, qui contribue aussi à sauver l'œuvre durant la maladie de Champagnat, avec l'aide des autorités ecclésiastiques (M. Dervieux), est emblématique de cette nouvelle génération. Enfin, désormais supérieur, le P. Champagnat saura se faire obéir. La crise de la méthode de lecture, de la soutane cousue et des bas de drap en 1829 marque la fin de cette dure mutation de l'œuvre de La Valla en branche des frères de la Société de Marie, dont l'habit ressemble maintenant à celui des Frères des Écoles Chrétiennes.

Les années 1817-1829 marquent donc le passage d'une œuvre pilotée par un prêtre, et un laïc au zèle assez anarchique et à la religion austère, à une association religieuse diocésaine enseignante. Bien loin d'être passifs, les frères ont su imposer leur propre vision de la Société de Marie : pour eux, la société des prêtres, plus tardive, n'est pas centrale. C'est pourquoi, dans la Vie de Champagnat en 1856, (ch. 3, p. 29...) la consécration de Fourvière de 1816 est à peine évoquée. Quant à la révélation du Puy, si importante pour les premiers aspirants maristes, elle est banalisée en une formule lapidaire (Vie, ch. 13, p. 138) : « M. Courveille avait la prétention d'avoir eu le premier la pensée de fonder la Société des Maristes. »

Tandis que Champagnat accepte une évolution de l'œuvre des frères qu'il n'avait pas prévue (*Nisi Dominus*)

sans renoncer pour autant à l'œuvre des Pères, Courveille refuse une société qui ne correspond pas à sa révélation du Puy (Lettre d'Aiguebelle). Il n'en demeure pas moins que l'Hermitage devient un couvent vivant selon une règle à l'établissement de laquelle Courveille n'est peut-être pas étranger. Communauté, clôture, règle, école deviennent les axes majeurs de l'œuvre⁹.

2.2. Inachèvement de la société de Marie de l'Hermitage

En 1827 Champagnat constate que l'œuvre des frères a résisté à la tempête mais il pense n'être pas l'homme apte à faire advenir la société des prêtres qu'il croit essentielle. C'est le P. Séon qui, à partir de 1827, se charge de la reconstituer avec Bourdin, Pompallier... et avec la bénédiction du diocèse. C'est le temps où les prêtres de l'Hermitage vivent sous la même règle que les frères, et se chargent de leur encadrement tout en assurant des services missionnaires.

La révolution de 1830, brève mais violemment anticléricale, affaiblit Mgr de Pins, très lié au régime précédent, et dévalorise d'un coup le projet de reconquête chrétienne par l'alliance du trône et de l'autel. Elle est sans doute l'occasion d'une querelle d'interprétation entre Champagnat et Séon sur le rôle des prêtres au sein

de la société de l'Hermitage : Séon veut donner priorité à la mission tandis que Champagnat considère que le soin des frères est leur première tâche.

La création d'un centre d'unité de la Société des prêtres en la personne de J. C. Colin à la fin de l'année 1830, marginalise l'interprétation de Champagnat : désormais presque tous les prêtres de l'Hermitage reconnaissent le modèle de Belley comme le leur. En 1832 ils s'installent à Valbenoîte tandis que Pompallier, plus proche de Champagnat et des autorités diocésaines, va encadrer à Lyon les premiers pas des tiers-ordres maristes masculin et féminin.

Champagnat se retrouve à peu près seul avec les frères. Durant quelques années il y a un froid : ce sont des jésuites qui prêchent les retraites aux frères, et encore en 1834 Champagnat tente de ramener au bercail les Pères Maristes établis à Valbenoîte en leur offrant la maison de La Grange-Payre, toute proche de l'Hermitage.

2.3. Une congrégation de frères prospère mais fragile

L'Hermitage a remarquablement résisté aux troubles de la révolution de 1830 grâce au sang-froid et à la souplesse de Champagnat mais aussi parce que l'œuvre repose déjà sur

⁹ C'est aussi une usine, une colonie agricole, un pensionnat, une maison de retraite pour vieillards et un centre missionnaire.

une spiritualité ferme (humilité, zèle, Jésus et Marie...) et une forte identité établie entre 1817 et 1829. Toujours soutenue par le diocèse et stimulée par la loi Guizot de 1833 qui impose l'établissement d'une école de garçons dans chaque commune, elle connaît un rapide développement. Désormais, M. Champagnat fait figure de fondateur et de spécialiste de l'éducation. J. C. Colin, qui semble au début très réticent à l'égard de l'œuvre des frères (« vos frères »), devient peu à peu plus favorable (« nos frères »).

Mais l'œuvre est fragile car Champagnat n'a toujours pas obtenu d'autorisation officielle et, aidé seulement par deux prêtres (Besson et Matricon), il manque de cadres pour la formation. Il doit donc se résoudre à des expédients qui vont devenir durables : s'associer avec M. Mazelier de St Paul-Trois-Châteaux et choisir des collaborateurs parmi les frères : le F. François, mais aussi les F. Louis-Marie, Jean-Baptiste...

En 1836 le fait que Rome ne reconnaisse que les seuls prêtres, qui se voient attribuer le titre de Société de Marie, crée un problème grave : si les Frères ne sont pas de la société de Marie qui sont-ils ? On résout provisoirement le problème en modifiant la formule des vœux, faits désormais au supérieur de la branche des Frères Maristes mais « selon les Constitutions de l'ordre ». Une autre réponse partielle est donnée par la règle de 1837 qui s'apparente plus à un coutumier qu'à une règle véritable mais répond à un besoin urgent. Les « Principes de lecture » premier manuel pédagogique de

l'Institut, affirment fortement son identité enseignante.

2.4.L'impossible intégration a la Société de Belley

En faisant ses vœux à Belley, dès 1836 Champagnat accepte une Société de Marie qui ne s'est pas bâtie selon ses vues. En même temps, à travers sa personne, c'est l'œuvre des frères qui se voit implicitement reconnue. D'ailleurs le départ pour la mission d'Océanie comprend des frères car la vieille conception mystique de la Société de Marie transcende la définition canonique. L'année suivante Champagnat renonce à sa supériorité sur les frères mais est aussitôt renommé par J. C. Colin : désormais ceux-ci sont une succursale de la Société de Marie.

Après quelques tentatives autoritaires, sagement, J. C. Colin accorde aux frères une grande autonomie et il est significatif qu'en 1839 il leur demande d'élire un directeur, se contentant d'une supériorité générale. En fait, Colin ne sait trop que faire de cette œuvre qui lui semble ne pas entrer dans le projet primitif de la S.M. Sa tentative de clarifier la situation en faisant un seul corps de frères auxiliaires des pères a tourné court rapidement. Il est par ailleurs froissé que, quelques semaines avant la mort de Champagnat, la société civile immobilière, constituée pour assumer l'héritage, ne comprenne que des frères et surtout que l'acte ait été passé à St Chamond et non à Lyon chez M

Berloty, le notaire des pères. Pour toutes ces raisons il envisage un temps de remettre la branche des frères enseignants entre les mains de l'archevêque de Lyon. Mais, par son testament spirituel, le P. Champagnat, qui n'a jamais conçu son œuvre qu'au sein de la Société de Marie, fait de lui son héritier spirituel et institutionnel.

C'est en 1844 que Colin envisage de séparer les Frères de la S.M. et en 1845 que le Chapitre des pères prend la décision. Mais il faudra attendre que les frères aient obtenu l'autorisation légale (1851) et que le généralat du P. Colin ait pris fin (1854) pour que l'indépendance des frères devienne peu à peu effective. La raison profonde de la séparation est ancienne : les pères se voient comme le centre de la Société, mais à l'Hermitage les frères se considèrent aussi comme un centre. Ils veulent bien être de la S.M. mais sans renoncer à leur propre tradition. Le grand nombre de frères (plusieurs centaines) sous la coupe de quelques dizaines de pères peut aussi apparaître comme une charge excessive.

3^e PARTIE : INSTITUTIONNALISATION ET EXPANSION (1840-1903)

Le P. Colin et les premiers supérieurs des frères sont attelés à une rude tâche : donner un statut civil et canonique ainsi qu'une doctrine et règle « définitive » à un corps en expansion rapide.

3.1. Les synthèses de la spiritualité mariste

Le P. Champagnat est décédé sans avoir achevé son œuvre : pas de règle définitive, pas d'autorisation canonique ni officielle. Le gouvernement de la congrégation est fort peu défini : il semble avoir fonctionné comme un triumvirat, le F. François, directeur, semblant n'avoir joui que d'une primauté d'honneur et, souvent malade, n'avoir pas eu autant d'autorité et de dynamisme que ses deux assistants, les F. Louis-Marie et Jean-Baptiste. En 1841 une lettre du F. Louis-Marie rapporte les propos sévères du P. Colin quant au gouvernement : l'œuvre est très endettée ; les supérieurs sont trop sévères et il y a de nombreuses sorties ; « vous êtes en voyage chacun de votre côté, vous ne vous entendez même pas ensemble ». C'est cependant sous le généralat du F. François que l'Institut obtient deux résultats décisifs : l'approbation gouvernementale (1851) et le début d'approbation romaine (1860). Cependant, les deux assistants paraissent avoir été longtemps partisans d'une union plus forte avec la Société de Marie, tandis que le F. François a semblé plus réservé.

Au plan spirituel des fondements sont posés : en 1848-51 le F. François publie, avec l'aide du F. Louis-Marie et du P. Matricon, une longue circulaire en quatre parties sur « L'esprit de foi », première synthèse de la spiritualité mariste, fortement inspirée de l'enseignement de Champagnat quoique celui-ci ne soit jamais cité. Le cœur de

la circulaire, c'est l'idée que, comme chrétien, comme éducateur, comme religieux et comme mariste, le frère doit vivre de l'esprit de foi.

En 1852-54 la rédaction des *Règles communes*, des *Règles du gouvernement* et du *Guide des écoles*, fortement influencées par les instructions de Champagnat, qui sont encore dans bien des mémoires et ont été copiées, donnent à la congrégation un cadre législatif enfin précis. Mais les *Annales de l'Institut* du F. Avit témoignent que ce travail d'institutionnalisation ne s'est pas fait sans de sérieux conflits quant à l'interprétation de la tradition.

Le *Manuel de piété*, certainement utilisé depuis longtemps par les maîtres des novices mais imprimé seulement en 1855, donne dans sa seconde partie, en 13 chapitres, les « qualités d'un bon frère » faites de piété, d'amour de Jésus, de dévotion à Marie, de zèle... Cet exposé de la spiritualité mariste se clôt par une série de 52 sentences de Champagnat qui résument l'enseignement primitif : on y trouve notamment 15 sentences que le F. Jean-Baptiste date de 1822 (Vie, ch. 10, p. 107).

Enfin, la Vie de Champagnat publiée en 1856 présente celui-ci (préface) comme un fondateur d'ordre dans la tradition des Pères des déserts, de St Benoît et de St François. La première partie de l'ouvrage, historique, entérine largement une tradition orale qui tend à noircir exagérément certains partenaires (Courveille, Bochard), à diminuer le rôle de J. M. Granjon et à

réduire à peu de choses l'histoire de la Société de Marie avant 1817. La seconde partie de cette Vie, plus doctrinale, nous montre Champagnat sous différents aspects :

1. le spirituel imbu de joie, d'esprit de foi, de confiance en Dieu... ;
2. l'ascète obéissant, mortifié, pauvre, humble, pur... ;
3. le « père » aimant ses disciples, les formant, les corrigeant ;
4. l'homme zélé envers les pauvres et grand éducateur. En somme, quoiqu'étant prêtre, Champagnat apparaît comme l'exemple parfait du frère, invité à suivre la règle qui conserve son esprit.

Après 1860 le F. Jean-Baptiste, utilisant le corpus de documents manuscrits qui a servi à rédiger les livres fondamentaux, donne d'autres livres tels que *Biographies de quelques frères* (1868), *Avis, leçons, sentences* (1868), *Le Bon Supérieur* (1869), qui complètent et actualisent notablement la doctrine établie dans les années 1852-56. Il est aussi, semble-t-il, l'artisan majeur d'ouvrages de spiritualité qui mêlent à la spiritualité primitive ses propres enseignements. Ce sont les ouvrages suivants : *Les Principes de perfection* (1865) et le *Directoire de la solide piété* qui reprennent et développent le contenu du *Manuel de piété* ; les *Méditations sur la Passion et sur les noms de Notre-Seigneur* (1870) et enfin, ouvrage posthume, (1875) les *Méditations sur le mystère de l'Incarnation, sur les vertus de Jésus-Christ et sur l'Eucharistie*. A sa mort, en 1872, le F. Louis-Ma-

rie reconnaît en lui le législateur de la congrégation et un second fondateur, minimisant exagérément le rôle du F. François qui a eu, dans le recueil de la mémoire spirituelle du Fondateur, un rôle très supérieur à celui qui lui est habituellement reconnu¹⁰.

3.2. Devenir un ordre/généralat du F. Louis-Marie

En 1840 la congrégation a 280 frères environ, 826 en 1851, 1.681 en 1861, 3.600 en 1877 et autour de 5.000 en 1903. Ce dynamisme est d'abord le fruit d'une mystique du nombre originelle, Champagnat considérant que tout postulant étant envoyé par Marie, il se doit de le recevoir, quitte à le renvoyer s'il n'entre pas dans l'esprit de la société. Le maintien de cette tradition oblige la congrégation à de grandes dépenses, à une formation rapide et à de très nombreuses sorties et renvois. C'est déjà une cause de discorde entre Champagnat et Courveille en 1825-26. Au fond, la véritable entrée dans la congrégation est la profession perpétuelle des trois vœux, après un temps court de noviciat et quelques années durant lesquelles le frère a prononcé des vœux temporaires puis, à partir de 1840, le seul vœu d'obéissance dont il peut être facilement délié.

Comme les profès appelés aux postes de direction sont toujours en

nombre insuffisant et que les anciens sont dilués dans une masse de jeunes à l'esprit différent et souvent plus instruits qu'eux, dès 1855 les supérieurs instaurent un vœu de stabilité qui réserve l'éligibilité au Chapitre et les emplois importants à des frères choisis pour leur bon esprit et leur grande capacité. Rapidement donc, la congrégation fonctionne à trois vitesses : 1° une masse instable d'exécutants jeunes ; 2° les directeurs, profès en principe, et 3° une élite gardienne de l'esprit de l'Institut. C'est finalement un ensemble assez flou, à mi-chemin entre la confrérie et l'ordre religieux à une époque où le droit canon n'a pas encore donné de statut clair aux congrégations. Les Frères des Ecoles Chrétiennes fonctionnent de même (ils ont des « novices employés » sans vœux) mais leur statut civil et canonique est plus solide.

Par ailleurs, les Frères Maristes sont encore perçus par les autorités ecclésiastiques comme une branche de la Société de Marie indûment séparée de son tronc - un tiers-ordre en somme - et ne pouvant donc prétendre au statut d'ordre indépendant. Le grand nombre des défections plaide d'ailleurs en faveur de cette interprétation. L'archevêque de Lyon, une partie des Pères Maristes et peut-être les milieux romains considèrent donc que les Frères Maristes ne sont pas capables de se gouverner eux-mêmes.

¹⁰ Le fait qu'ultérieurement sa cause de béatification ait été entreprise tandis que personne, semble-t-il, n'ait songé à celle du F. Jean-Baptiste, peut apparaître comme la reconnaissance tardive de son œuvre.

Le problème est posé clairement dès 1860 quand Mgr. Chaillot, le consultant romain, après examen des Constitutions, déclare que celles-ci sont trop centralisées et que le pouvoir pourrait dégénérer en despotisme, le Supérieur Général étant nommé à vie et les Assistants gouvernant directement les Provinces. Sommés de faire des Constitutions moins centralisées, les supérieurs, avec l'accord de la grande majorité des capitulants et suivant les conseils de Mgr Parisi, vont, jusqu'à 1903, user de méthodes obliques pour maintenir une rigoureuse centralisation qui leur paraît indispensable pour la cohésion du corps dont ils ont la charge.

Contre ce soupçon et ce problème de la persévérance, les supérieurs cherchent à diminuer le nombre des sorties en persuadant les frères que la fidélité à la vocation est un devoir rigoureux qui engage le salut. Ce n'est pas non plus un hasard si, dans la Vie, Champagnat est présenté comme un fondateur d'ordre.

Les supérieurs hésitent à réformer la formation initiale des frères. Ainsi, dans sa circulaire de 1867, le F. Louis-Marie considère que l'essentiel de celle-ci incombe, après un noviciat très court, aux frères directeurs qui n'ont en fait ni le temps ni souvent la capacité pour cela. Cependant la raréfaction des vocations impose dès 1867 la fondation de juvénats per-

mettant un recrutement plus précoce et une formation plus longue. Le vrai démarrage des juvénats à partir de 1876 constituera une révolution dans le recrutement et la formation.

Si la formation initiale reste donc faible sous le F. Louis-Marie, celui-ci annonce dès sa circulaire de prise en charge (1860) une politique visant à restaurer la régularité, la piété et la charité dans la congrégation, qu'il nourrira par une série de circulaires tout au long de son généralat en faisant largement appel au souvenir du Fondateur. Si l'on ajoute qu'il a bâti la nouvelle maison-mère à St Genis-Laval, des maisons provinciales et des pensionnats, le F. Louis-Marie peut apparaître comme un véritable re-fondateur de l'œuvre : celui qui la fait passer du rang d'entité passablement floue au statut de congrégation à l'organisation solide. Néanmoins un certain autoritarisme suscite bien des réserves parmi les frères.

3.3. Défensive, crise interne, expansion mondiale

Après le court généralat du F. Nestor¹¹ (1880-1883), le F. Théophile (1883-1907) continue la tradition du F. Louis-Marie dans une ambiance beaucoup moins favorable puisque l'avènement de la république laïque crée à la congrégation des difficultés de plus en plus grandes.

¹¹ Son élection semble manifester une volonté de rompre avec la politique du F. Louis-Marie. Mais il n'aura pas le temps de déployer une stratégie claire.

Pour y faire face il développe les œuvres en Europe et hors d'Europe, dans les vieilles chrétientés et les pays de mission. La première expansion s'étant faite en direction de l'Océanie, l'internationalisation vers des pays anglophones s'est faite très tôt : la Province des Iles Britanniques, première Province non francophone, est érigée dès 1873. Dans l'ensemble, la perspective est autant défensive qu'expansive : il faut, certes, annoncer l'évangile, mais aussi protéger les jeunes frères du service militaire, préparer des refuges éventuels, développer des zones nouvelles de recrutement, répandre l'instruction et la culture française. En somme, l'Institut ne distingue guère entre mission, expansion européenne et souci de sécurité.

Le F. Théophile aura fort à faire contre un parti qui dénonce ses troubles agissements à propos des Constitutions toujours non approuvées. Mais il y a aussi une crise de conscience à l'intérieur d'un corps dont le niveau culturel s'est fortement élevé et dont les membres aspirent à des orientations apostoliques davantage en accord avec l'esprit du temps. En outre, une dissociation s'est opérée entre enseignement et catéchèse, entre métier et vocation ; et le religieux enseignant se demande s'il est d'abord religieux ou d'abord enseignant. L'établissement d'une école supérieure (scolasticat), du second noviciat et des grands exercices avant la profession, ainsi qu'une ouverture vers les œuvres post et para-scolaires, seront une réponse partielle à ces problèmes. L'in-

troduction de la cause du Fondateur à Rome en 1896 fait aussi partie de l'arsenal des mesures visant à répondre à une crise d'identité. Subsiste cependant une certaine divergence d'interprétation de l'identité mariste entre la tête de la congrégation et les frères des écoles.

3.4. Sur la vie des frères : des sources exceptionnelles

La crise dont j'ai parlé ci-dessus se perçoit quand on croise la littérature officielle de l'Institut avec des lettres ou documents venant des frères de la base. Néanmoins, les lettres, témoignages et autres manifestations de la pensée des frères demeurent relativement rares. Nous pouvons partiellement compenser ce handicap à l'aide des *Annales des maisons* du F. Avit pleines de renseignements très précis, et même souvent très prosaïques, sur la vie et l'évolution de certaines d'écoles au cours du XIX^e siècle jusque vers 1889. On y perçoit notamment l'élargissement progressif du fossé qui se creuse entre l'Institut et des populations de plus en plus acquises à la République laïque et davantage préoccupées d'ascension sociale que de catéchisme. Après 1880, dans bien des communes, les frères, soutenus par le parti conservateur, doivent lutter pied à pied contre l'école de la République. Mais eux-mêmes sont souvent proches des aspirations de la société.

Une autre source permettant de suivre bien des frères en tant qu'indivi-

dus, ce sont les abondantes notices biographiques. Certes, ce genre littéraire édifiant et stéréotypé doit être interprété avec soin, mais bien des notices sont plus riches de renseignements qu'elles ne le paraissent au premier abord¹². De telles sources sont particulièrement précieuses pour éviter une histoire de l'Institut trop idéaliste et centrée sur des personnalités exceptionnelles.

4^e PARTIE : SÉCULARISATION, INCULTURATION, TRADITION

En France l'Église apparaît comme le noyau central de la résistance à la laïcité, et les congrégations comme le fer de lance de son action. Elles serviront donc de bouc émissaire pour un Etat républicain et laïque qui hésite encore devant un choc frontal.

4.1. La sécularisation comme une brèche impossible à refermer

Pour les Frères Maristes le XX^e siècle commence sous le signe de la sécularisation puisqu'en 1903 le gouvernement français leur impose dissolution ou exil. Mais le mot « sécularisation », employé au sens large, pourrait résumer à lui seul toute l'histoire du XX^e siècle puisqu'un peu partout la congrégation est affrontée à une

sécularisation et même un sécularisme multiforme et permanent. Les deux guerres mondiales, les guerres civiles (Espagne), les persécutions (Mexique...), les régimes totalitaires (Allemagne) ou autoritaires (Turquie...) affectent l'Institut un peu partout et en profondeur.

Quant à la sécularisation au sens restreint, dès 1903 se dessine un débat de fond finalement assez proche de celui qui s'était déroulé à l'Hermitage en 1824-26 autour de la nature de l'œuvre : ordre religieux enseignant ou « oratoire » apostolique aux contours plus ou moins bien définis? En effet, devant le dilemme exil ou sécularisation définitive, un nombre significatif de frères choisit une voie paradoxale : la sécularisation fictive, c'est-à-dire le maintien du lien congréganiste sans signes extérieurs. Bien que peu théorisée par ses acteurs, cette attitude traduit une conception nouvelle des fondements de la vie religieuse : non pas d'abord une communauté définie par une règle, un habit, une communauté, mais le choix libre d'une personne qui pense continuer à assumer ses engagements au prix d'une perte des repères traditionnels de la vie religieuse. Et cette stratégie se révèle payante : une bonne partie des œuvres sont maintenues, par exemple en France et au Mexique, et la fidélité des frères sécularisés ne se dément pas.

¹² Ces notices ont été informatisées par le F. Louis Richard.

Il faudra attendre 1920 pour que le Chapitre reconnaisse les mérites des sécularisés français sans pour autant en faire des exemples. Pourtant, la guerre de 1914 avec ses centaines de frères mobilisés (environ 950) a créé une autre forme de sécularisation. Mais les événements même les plus bouleversants, n'ont pas de prise sur la doctrine de la préservation de l'esprit de l'Institut. De l'esprit de quelle époque d'ailleurs ? L'esprit du P. Champagnat et des premiers frères, répond le F. Stratonique (voir circulaires). Mais n'est-ce pas plutôt l'esprit du temps des F. Jean-Baptiste et F. Louis-Marie qui prévaut ?

Timidement, le F. Diogène, dans sa circulaire de Noël 1923, tentera de distinguer l'essentiel de l'accidentel dans la vie religieuse en se basant sur l'exemple des frères vivant dans les pays connaissant révolutions et persécutions, qui ont su préserver l'essentiel de leur identité. Mais il n'ira pas plus loin. Aussi, en 1940 (sous le F. Diogène) les frères français seront sommés par les supérieurs de reprendre la soutane en un moment où la guerre accélère la sécularisation. Et en 1945 le F. Marie-Odulphe, Vicaire Général, donnera le programme suivant : « Tout restaurer dans l'esprit du Vénérable Fondateur par le culte de la règle. »

4.2. Le temps des Provinces

Nous oublions trop souvent que 1903 est marqué par la fin du problème des Constitutions, le Chapitre ayant précipitamment accepté les Constitutions

romaines et donc un Supérieur général élu pour un temps déterminé ainsi que des Provinciaux supérieurs majeurs. Aussi, sont créées en 1903 les Provinces d'Australie, de Notre-Dame de Lacabane (franco-espagnole), du Canada, d'Espagne ; puis en 1908, Afrique du Sud, Syrie, Colombie, Constantinople, Chine, Brésil central, Mexique, Brésil méridional, Brésil septentrional. En 1911 naît la Province des Etats-Unis, et en 1916 celle de Nouvelle-Zélande.

Même si, en pratique, les Assistants maintiennent longtemps une tradition très centralisatrice, les Provinces (ou les groupes de Provinces dépendant de tel ou tel Assistant), prennent des physionomies plus diverses. D'ailleurs les guerres, révolutions et troubles du XX^e siècle entraînent des difficultés de communication et imposent des solutions particulières. Même dans les pays en paix, les politiques éducatives nationales imposent des contraintes et des évolutions (diplômes, programmes...). Il est vrai que l'exil de nombreux Français à partir de 1903 a pu renforcer momentanément l'aspect expansif du modèle français, mais leur retrait progressif ou brutal (les frères mobilisés ou expulsés) permet certainement l'amalgame entre esprit mariste et culture de divers pays.

Les années 1903-1914 sont donc celles d'un changement de fond de la congrégation qui paraît trop peu documenté. Apparemment on survalorise l'effet du départ de nombreux frères de France vu rétrospective-

ment comme un événement providentiel ayant permis une expansion en fait commencée avant ; et on sous-estime la mutation institutionnelle et culturelle de la congrégation qui lui permet, par une décentralisation plus ou moins rapide, de s'inculquer en de nombreux pays. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, en 1909, est créé le *Bulletin de l'Institut* comme organe de liaison pour un corps soucieux de maintenir sa cohésion en dépit de sa diversité géographique et culturelle.

L'extraordinaire croissance de l'Institut jusque vers 1965 témoigne du succès de cette internationalisation même si certaines Provinces (Constantinople, Syrie, Chine...), trop liées au contexte colonial et aux faibles possibilités d'enracinement dans les pays concernés, ont connu l'échec ou des succès mitigés. Sans doute ce succès global est-il dû à « l'esprit de l'Institut », mais aussi à une capacité à se décentrer et à se diversifier qui, en 1903, n'allait pas encore de soi. Pour autant nous avons vu plus haut que cette étape brillante de l'histoire de la congrégation laissait de côté un problème de fond : comment s'adapter à un monde en sécularisation rapide sans renier l'esprit de l'Institut ?

Une histoire générale de l'Institut devrait donc, à notre avis, faire une place notable à ce processus d'internationalisation de l'Institut, d'abord comme prolongement des Provinces françaises, puis devenant rapidement autonome par création de nouvelles Unités administratives.

4.3. Une phase de transition (1946- 1967)

Le F. Léonida, Supérieur Général de 1946 à 1958, est un exemple typique de frère français parfaitement acclimaté dans un univers culturel d'Amérique latine. Néanmoins, dans ses circulaires il apparaît comme un traditionnel inquiet, très conscient que la croissance rapide de l'Institut s'est accompagnée d'un certain affaiblissement de l'esprit mariste. Le Chapitre de 1958, qui se donne comme programme la revivification de l'esprit du Fondateur par une ferveur plus intense et un zèle plus efficace, semble vouloir répondre à ses interrogations, certainement partagées par beaucoup.

Dans une certaine mesure le Chapitre réussit cet *aggiornamento* avant la lettre puisqu'il nuance le cadre communautariste de l'Institut, notamment en autorisant la méditation et la lecture spirituelle individuelles. Dans sa circulaire de 1960 le F. Charles-Raphaël, qui présente les nouvelles Règles Communes, introduit le mot « spiritualité » destiné à remplacer la vieille notion d'« esprit de l'Institut » et justifie une liberté spirituelle jusque là considérée avec suspicion. Enfin, en rappelant que, chez Champagnat, le souci apostolique a précédé chronologiquement l'intention de fonder une congrégation, il affirme que les Frères Maristes sont un ordre apostolique. Mais le Concile Vatican II (1962-65) et la mutation socioculturelle emportent cette réforme trop tardive et

peut-être trop timide. Le XVI^e Chapitre Général (1967-68) devra refondre de fond en comble la physionomie de la congrégation.

5^e PARTIE : DÉCONSTRUCTION ET RECONSTRUCTION (1968-2010)

L'Institut se trouve brusquement aux prises avec deux événements concomitants : la révolution socioculturelle et le concile Vatican II qui, par leur force explosive combinée, le contraignent à entreprendre à chaud une mutation systémique.

5.1. Retournement de tendance

Dans sa circulaire de 1968 (en 5 parties), le F. Basilio fait un bilan de la première session du Chapitre en constatant que, pour la première fois, celui-ci a connu un véritable affrontement entre deux tendances ainsi qualifiées : spiritualité contre psychologisme, et structure contre liberté. C'est une manière élégante et nuancée de dire que le parti spiritualité-structure est plutôt celui de la tradition et celui de psychologisme-liberté celui de l'ouverture.

Cette analyse peut en outre servir à définir l'histoire de la congrégation, sinon depuis ses origines, du moins depuis le Chapitre de 1852-54. C'est à partir de cette époque que, par le moyen du vœu de stabilité, le parti spiritualité-structure, que l'on pourrait

nommer, en langage d'époque, celui de l'esprit de l'Institut, prend le contrôle de la congrégation pour le garder jusqu'en 1958. Le parti psychologisme-liberté, s'il est resté sans voix officielle, n'a pas été sans moyens d'action : l'histoire mouvementée de certains Chapitres Généraux montre que des élus n'adhéraient pas au conservatisme de la majorité.

Peut-être faudrait-il aussi évoquer un problème de fond posé par la double identité de la congrégation à la fois ordre religieux et société d'éducation et suscitant de fait une double hiérarchie : celle des spirituels et des gardiens de l'esprit de l'Institut (supérieurs majeurs mais aussi maîtres des novices, formateurs divers...) et celle des pédagogues représentée par les frères enseignants de tous niveaux, les directeurs de grands établissements... Ces deux hiérarchies théoriquement unifiées par le haut au moyen du vœu de stabilité ne se recouvrent qu'imparfaitement et, dans une mesure qui serait à étudier de plus près, leurs cultures sont assez différentes du fait que leur rapport au monde n'est pas le même. C'est au moment de la sécularisation de 1903 que cette dichotomie relative a été la plus manifeste, les supérieurs majeurs étant les plus opposés à une sécularisation destinée à sauver les écoles, et les directeurs ou les professeurs se sécularisant fictivement pour maintenir celles-ci.

Quoi qu'il en soit, le Chapitre de 1958 avait déjà montré une nette avancée de la tendance favorable à une évo-

lution. Si elle s'impose en 1967-68 ce n'est pas seulement par conversion brusque suite au Concile, mais aussi parce qu'une tradition existe, qui pense que l'on peut s'adapter sans se renier. Au fond, c'est un esprit de l'Institut qui peut aussi légitimement s'autoriser du P. Champagnat que celui mis en place en 1852-54.

5.2. Lucidité du F. Basilio

Une des chances de l'Institut dans ce retournement, c'est d'avoir eu, en la personne du F. Basilio, un Supérieur Général sachant d'emblée tenir un discours de rupture sans pour autant jeter par-dessus bord le passé. Après la 2^e session du Chapitre, le 1^{er} novembre 1969, il déclare en effet :

« Vous pouvez être sûrs que nous avançons vers des formes de vie moins légalistes ; apostoliquement plus hardies ; plus insérées dans une socialisation professionnelle en croissance ; avec des formes indépendantes et plus libres extérieurement ».

Et il ajoute qu'un tel changement « aboutira finalement à des crises de vocations » car « il ne s'agit pas seulement de niveau mais de style et même de système ». Il reviendra sur cette idée dans la circulaire du 1^{er} juillet 1971 en parlant d'une nécessaire « conversion institutionnelle » de la congrégation.

A mon avis ces paroles restent d'actualité. En 1967-68 s'est clos un passé de l'Institut que l'on pourrait diviser en deux temps : une première phase de fondation très mouvementée (1817-

1852) et une seconde (1854-1958) dominée par la tradition ou plutôt une certaine tradition. Il semble néanmoins qu'au-delà de ces divergences on puisse déceler la permanence d'une mystique profonde insufflée aux origines et capable de dynamiser l'Institut en dépit d'incontestables insuffisances et d'un réel immobilisme institutionnel.

La parole prophétique du F. Basilio, qui annonce un processus de refondation, paraît justement se positionner dans cette profondeur mystique débarrassée d'une certaine étroitesse, et ses circulaires doctrinales contribuent à faire advenir une époque de profond renouveau même si elles arrivent dans un contexte peu réceptif dans l'immédiat.

5.3. Une refonte débordée par une crise d'identité (1958-1976)

Les efforts du XVI^e Chapitre Général (1967-68) et du F. Basilio seront en effet contrecarrés par une mise en cause généralisée de la tradition. En peu d'années les effectifs de l'Institut chutent massivement par sorties de nombreux frères profès temporaires et perpétuels ainsi que par faiblesse du recrutement. C'est une crise structurelle aux causes à la fois internes et externes. Même si elle est vécue mondialement, elle s'est certainement exprimée de manières diverses selon les lieux.

5.4. Resistance, redéploiement, approfondissement (1976-2009)

La partie la plus récente de l'histoire de l'Institut est aussi la plus difficile à écrire parce que nous y sommes impliqués. D'autre part, de la masse des événements se dégagent encore mal des axes porteurs d'avenir. L'Institut paraît le plus souvent écartelé entre nécessité et projet ; entre repli stratégique et recherche de rénovation.

Dans la décennie 1970-80 la crise d'identité s'atténue mais ses séquelles demeurent considérables : il faut procéder à des fusions de Provinces et des réajustements administratifs. Les fermetures d'établissements, certains remontant au temps du P. Champagnat, sont très nombreuses. Parallèlement, l'Institut engage une politique de redéploiement en créant des lieux de formation nouveaux, parfois à l'échelle continentale, notamment dans les pays du Sud, et tente sans grand succès de maintenir ou de rétablir des structures de recrutement dans les pays du Nord.

La spiritualité devient un sujet central (circulaires) et donc aussi le souci de la formation initiale et continue. Les nombreuses conférences et rencontres montrent que le fonctionnement en réseau a remplacé la centralisation. Ce processus semble affaiblir les Provinces, tandis que les échelons national, régional ou continental s'imposent comme lieux intermédiaires entre elles et l'Administration Générale.

Peut-être pouvons-nous proposer une première phase de cette longue déconstruction-reconstruction (1976-1993) comme le temps du marasme, des interrogations, des tâtonnements.

Faut-il dater de 1994 une nouvelle phase de l'histoire de l'Institut ? Celui-ci ayant rédigé ses nouvelles Constitutions, réglé le problème de la prêtrise, recentré son existence sur la communauté et la spiritualité et s'étant ouvert à une participation des laïcs, il semble qu'il ait désormais pour tâche d'incarner dans ses pratiques les grands axes de son identité renouvelée. C'est une tâche éminemment longue, que les Chapitres de 2001 et 2009, les multiples sessions de formation, la mission *ad gentes*, la rénovation des lieux de nos origines, la restructuration générale de l'Institut... tentent de conduire avec persévérance dans un monde difficilement déchiffrable.

En tout cas, nous pouvons déjà dire sans grand risque que la phase 1967-2010 a marqué une mutation décisive dans notre histoire : un changement de système et une rupture institutionnelle comme l'annonçait très tôt le F. Basilio.

CONCLUSION : QUELQUES AXES D'UNE MUTATION SANS PRÉCÉDENT

Peut-être pouvons-nous tenter de définir quelques axes majeurs de cette rupture encore en cours.

1. De 1976 à 2010 l'Institut a réalisé une mondialisation de toute autre nature que celle des années 1880-1914. La première était plutôt une extension à partir d'un foyer central, tandis que celle-ci présente une physionomie multipolaire favorisée par le raz de marée de la décolonisation. Nous assistons aussi à l'inversion des hiérarchies géo-ecclésiologiques : pour schématiser, un Nord durablement affaibli et un Sud dynamique. Même si demeure un centre de commandement, celui-ci est davantage animateur et moins normatif.
2. La spiritualité est le foyer de l'identité, même si la continuité avec le concept précédent d'esprit de l'Institut est forte. Les circulaires des Supérieurs Généraux ont désormais bâti un cadre conceptuel qui permet de dire assez clairement ce qu'est la spiritualité issue de Champaignat. Pour autant, si le terme « spiritualité » s'est imposé, on est encore loin d'une école de spiritualité au sens fort du mot. La difficulté vient, d'ailleurs, en partie, de ce que le label « spiritualité mariste » n'appartient pas qu'aux frères qui doivent l'enrichir de l'apport des autres branches de la Société de Marie.
3. Une autre mutation fondamentale, c'est le bouleversement de la connexion communauté-apostolat. En de nombreux pays le schéma traditionnel amalgamant communauté religieuse et communauté éducative est contesté. Désormais, le directeur de l'école

n'est plus automatiquement le supérieur de la communauté ; et celle-ci peut grouper des frères aux activités différentes en divers lieux. La notion de projet communautaire devient donc centrale mais délicate à gérer. D'où, en bien des Provinces, la naissance de deux camps : les scolaires et les partisans d'une ouverture apostolique plus large. Mais il existe certainement de nombreux autres cas de figure.

Paradoxalement - mais le paradoxe n'est peut-être qu'apparent - au moment où la communauté semble se replier sur son identité spirituelle, la spiritualité mariste s'affirme plus nettement comme apostolique, nuancant fortement le modèle monastique qui avait servi de cadre structurant dès 1824 avec la construction de l'Hermitage. D'une certaine manière, et certainement à des degrés divers selon les Provinces, l'Institut a revécu le temps d'apostolat assez anarchique et de communauté, fervente mais peu structurée, des premières années à La Valla. Même si la phase extrême de cette tendance paraît écartée, la communauté fondée sur l'uniformité monastique et sur l'école ne s'impose plus comme type unique. Toutes proportions gardées notre style de communauté s'est éloigné du monastère et rapproché de celui des Jésuites.

4. Le rapport au monde et à l'Église est devenu tout autre, au point que la congrégation, conçue comme

monde clos interdit aux laïcs, et spécialement aux femmes, n'a plus eu de légitimité. En particulier, Vatican II, qui a récusé l'Église comme société parfaite et hiérarchisée pour la définir comme « peuple de Dieu », a bouleversé fondamentalement le rapport de l'Institut au sacerdoce et au laïcat. Néanmoins, ce manque de frontières claires entre le dedans et le dehors, entre le haut et le bas, a été un élément non négligeable de la crise d'identité. Et encore aujourd'hui, si l'image de la forteresse, si bien illustrée par l'architecture des anciennes Maisons Générales ou Provinciales, est devenue caduque, comment être relié sans se dissoudre ou être le jouet de multiples solidarités plus ou moins équivalentes ?

5. La relation hiérarchie-individu s'est complètement transformée. Désormais la cohésion du groupe est moins générée par une règle et une hiérarchie vigilante que par la conviction de chaque membre. Pour le dire un peu brutalement : la spiritualité a remplacé la règle et l'individu a pris le pas sur le groupe. Ou, pour employer une image classique : la carapace collective a été remplacée par une colonne vertébrale individuelle. Mais cette primauté de l'individu et de la spiritualité est très exigeante et d'aucuns peuvent éprouver « la fatigue d'être soi ». Dans une cer-

taine mesure l'Institut souffre d'un excès d'utopie individualiste et d'une carence contraire à celle des années 1854-1967 : une certaine faiblesse institutionnelle.

6. La baisse du nombre des religieux apparaît comme une tendance lourde et on peut se demander si le temps des congrégations n'est pas derrière nous. D'où l'urgence pour celles qui le peuvent de se concevoir sur des bases nouvelles : comme des courants spirituels revendiquant un Fondateur puissamment inspiré, encadrés par un groupe restreint mais légitimé par une continuité en quelque sorte apostolique, et disposés à accueillir divers genres de vie.

Notons qu'envisager la vie mariste sur le modèle de l'ordre ou de la communauté large plutôt que de la congrégation ne fait que nous ramener au projet mariste primitif d'arbre à trois ou quatre branches contraint par l'Église d'alors de s'établir canoniquement en congrégations distinctes spécialisées dans des fonctions précises. L'émergence d'un laïcat mariste, voire de clercs ou de religieuses, implicitement ou explicitement reliés à la spiritualité de Champagnat, semble nous pousser dans une réactivation de branches maristes conçues dans un tout autre univers ecclésiologique et culturel que dans les années 1816-1840.

PROJET D'HISTOIRE DE L'INSTITUT : BIBLIOGRAPHIE d'après les Archives des Frères Maristes (AFM)



Juan Jesús
Moral Barrio fms

INTRODUCTION

En essayant de lancer le projet de l'Histoire de l'Institut, il a été rappelé qu'il serait bon de commencer par les maisons elles-mêmes, par les archives internes, plutôt que par des dépôts et des bibliographies de l'extérieur.

Avant d'explorer ailleurs, il nous fallait examiner ce que la fidélité de nos frères, en deux cents ans, a accumulé par le travail de leurs mains actives et laborieuses.

Une recherche soutenue a permis de sélectionner des documents et des livres sur lesquels la patine du temps se faisait sentir en laissant ses traces et ses marques. Cette petite bibliographie représente ce qui existe dans les archives de l'Institut de Rome. On ne peut prétendre à un échantillon complet. Il est d'autre part vrai que tout n'est pas aussi important et significatif aux yeux des historiens de quelque époque que ce soit.

Nous avons seulement essayé de mettre à la disposition des chercheurs un instrument utile, pratique, ou tout au moins valable pour le travail délicat et intense de faire connaître l'histoire, dans l'espace réduit de quelques centaines de pages, de tant d'événements qui se sont produits en deux cents ans de la vie de l'Institut.

On a donné la préférence à ce qui a été publié ou semi-publié : simplement les travaux qui ont été publiés par un éditeur ou ceux qui ont eu une diffusion plus ou moins large grâce aux photocopies.

La bibliographie générale occupe une place relative à des publications qui couvrent tout l'Institut ou diverses Provinces. Je n'ai pas inclus dans cette section une source de documentation et de données historiques tout à fait valables et fidèles. Je fais allusion à ce qui était connu en son temps comme les « feuilles vertes ».

Il s'agit d'un ensemble de volumes sur l'histoire de l'Institut couvrant les années 1959 à 1972. Ils sont regroupés par année et par Province, dans l'ordre alphabétique.

La préférence a été donnée aux Provinces pour faciliter la recherche de données sur l'histoire des Unités administratives, avec priorité aux maisons ou aux personnes. Beaucoup

d'autres documents directement ou indirectement liés à l'histoire et à la vie de la congrégation pourraient figurer dans ce travail, mais s'ils ne sont pas arrivés aux Archives Générales, nous ne pouvons pas les inclure dans cette source documentaire.

La Commission du Patrimoine Spirituel a été informée et a utilisé cette relation dans sa visite aux Archives générales.

BIBLIOGRAPHIE DES PROVINCES

1. Southern Africa

67.1 Loc 10.3.4.7

- By the Marist Brothers of the south African Province, Centenary : 1867- 1967
- **Mengele, Michael** : *The origin, Development, Achievements and Future-schools in South Africa, 1867-1955*. Thesis of Bachelor
- Johannesburg 1889 1989 and Durban 1929-1979

2. América Central

64.1 Loc 9.1.3.11

- **Espinosa, Javier, López, J. A.**, *Historia de la Provincia de América Central 1949 - 2009*, Vol. 1,2 *Copia fiel, Guatemala, 2010*
- *Capítulo Provincial* : vol. 1-6
- *Informe al hermano Basilio Rueda. 1974*
- *México Marista*, número extraordinario, enero-abril 1999

3. Brasil

660 Loc 10.1.5.

- Actes 2008 Umbrasil-Loc Blue
- Brésil Mariste, mars, 1988 (Quelques données) **Loc 10.1.5.4**
- *Presença marista, 100 anos no Brasil 1897-1997, Ecos do centenário* **Loc 10.1.5.4**
- *Vingt ans de Brésil 1897-1917 (Brésil Central)* **Loc 10.1.5.2**
e Loc 10.1.5.1
- *Presença marista no mundo e no Brasil : 1897-1967* **Loc 10.1.5.2**
- *Irmãos Maristas, centenário no Brasil : 1897-1997* **Loc 10.1.5.2**

- 4. Brésil Central** **661 Loc 10.1.5.5.**
- *Rapport sur Le District Central R.001...009*
 - *Comemoração do cinquentenário 1887-1947*
 - *Fête du Centenaire de l'Institut, 31 décembre 1916 et 2 janvier 1917, Mendes*
- 5. Brésil Méridional** **662 Loc 10.2.5.1**
- *Rapport sur le District Méridional, Mars 1905*
 - **Ir. Alfredo Henz** : *Os primórdios da obra marista no Brasil meridional*
- 6. Brésil Septentrional** **663 Loc 10.2.5.6**
- *District Septentrional, Courte notice historique sur le Brésil, 1906*
 - *Echos da Provincia Marista de Brezil septentrional 1817-1917*
 - *Les Frères Maristes au Brésil Septentrional*
- 7. Brasil-Santa Catarina** **664 Loc 10.4.5.2**
- *Assembléa Provincial Relatório*
 - *1º Planejamento*
- 8. Brasil-São Paulo** **665 Loc 10.5.5.9**
- *Boletim informativo Sacedade Paranaense de Cultura*
 - *Universidade Católica do Paraná São Paulo, da 1959*
 - *Relatórios e Avaliação, 1977-78-79* **10.5.5.8**
 - *Historique de la Province* **665. H. 001 - 011**
 - *Presença marista no mundo e no Brasil 1817-1897-1967* **Loc 10.5.5.3**
 - *Province de São Paulo, Les Communautés, 1988*
 - *Presença marista na integração da Amazônia*
- 9. Brasil-Porto Alegre** **666 Loc 10.6.5.6**
- *Histórico de la Provincia*
 - *Historique de la Province*
 - *Colégio Marista Champagnat, Há 50 años fazendo escola*
- 10. Brasil-Rio de Janeiro** **668 Loc 10.5.4.4**
- *Résumé des Annales de la Maison Provinciale de Mendes, 1903-1950*
 - *Casa Provincial dos Irmãos Maristas, Annales, Belo Horizonte 1975*

- 11. Brasil-Santamaria** **669 Loc 10.6.4.0**
- *Histórico de la Provincia de Santa María*
- 12. Canada** **631. H. 001 Loc 9.2.5.11**
- **Joseph-Azaries** *L'œuvre mariste canadienne*, Vol. I, II, Iberville, 1960,
 - **Giroux, E.** *L'œuvre mariste canadienne*, VIII, Iberville, 1977
 - *Histoire de la Province du Canada, 1885-1932*, Historique de chaque maison
- 13. Iberville** **632 Loc 9.2.4.7**
- *Livre des visites, Province d' Iberville*, 1928
 - *Ma famille mariste*, 1966
 - *Mémorial 1960*
 - *Historique de l'œuvre Mariste Canadienne*, 1, 2, 3, 1959
 - *Historique de la Province d'Iberville* **632.H.001-009 Loc 632 9.2.4.4**
 - *Rapport annuel du Directeur général : 1983-1988, Collège Laval* **Loc 9.2.4.1**
- 14. Levis** **633 Loc 9.1.4.6/8**
- *Dossier de la division de la Province de Levis*
 - *Origins of the marist district of Malawi* **633.H.001...009**
 - *Hommage à notre "vieux Levis" Châteaux-Richer 1963*
- 15. Desbiens** **634 Loc 9.1.4.3.**
- *Historique de la Province*
 - *Cameroun OMBESSA-LABLE*
- 16. Québec** **635 Loc 9.6.3.4**
- *Historique de la province mariste de Québec*, Lorenzo Tanguay 397 pp+113 sup
 - **Fr. Lorenzo Tanguay**, *Dossier Historique de la Mission en Afrique Francophone : Congo Brazzaville – Cameroun*, 230 pp. + 115 sup.
 - **Fr. Lorenzo Tanguay**, *Province de Québec, District de Malawi-Zambie, dossier historique*, 335+200 sup.

17. Espagne 620 Loc 9.6.5.7.

- *Annales des établissements d'Espagne (manuscrit, 1887)*
- *Ensayo de una síntesis histórica de la obra marista en España*, Fr. Hipólito, Stella Maris, 1921
- *Boletín informativo, Secretariado permanente del Centenario, 1984-1986*

Espagne 621 Loc 9.5.5.2

- *Documentos originales sobre la fundación de centros y celebración del centenario 1817-1917*

18. Bética 622 Loc 9.4.5.6

- *50 años de historia del colegio marista S. Fernando, Sevilla, 1933-1983*
- *Discernimiento y planes trienales, 1989*
- **Delgado García, J.** *El Distrito marista de Bolivia*, Granada, 2003

19. Catalunya 623 Loc 9.3.5.7

- *Memorias: Girona, Valldemia, La Inmaculada, Sants, Lleida, Igualada, Badalona, Sabadell, Avellanes*
- **Martínez, Inocencio**, *Una Comunidad de mártires*, Luis Vives, Zaragoza, 1962

Cataluña 623 Loc 9.3.5.6

- *Rev. Familia Marista y Catalunya marista*
- *Historial de la Provincia de Catalunya, 2002*
- *Memorias de los mártires*

20. Castilla 624 Loc 9.2.5.5

- *Discernimiento y estudio de la misión en la Provincia, 1993*
- *Zambia, Rhodesia, Angola, misión*

21. Levante 626 Loc 9.6.4.1

- **Báscones, F.**, *Un nombre, dos Provincias, tres épocas, 2007-50 años maristas entre La Marina de Elche y Guardamar del Segura*

22. Portugal 614 Loc 8.4.2.3

- *Historique de la Province*
- **Ferraz, José**, *Fastos da Província Marista Portuguesa, 627 pp m/*
- *Angola, Doc. y manuscritos*

23. Norte 628 Loc 9.4.4.6

- *Centenarios de Oñati, Pamplona, Zaragoza, Ver. Norte 2003*

- 24. Grande Bretagne** **611 Loc 8.4.1.7**
- *History of St. Mungo's Academy 1858-1958*
 - *Centenary Marist Brothers Sligo 1862-1962*
 - *A history of the Province of the British Isles 123 pp.* **Loc 8.4.1.3**
 - *History of St. Mary's Boys' School Calton Glasgow 1863-1963*
- 25. Allemagne** **612 Loc 8.4.5.7**
- *Cronik der Deutschen Ordensprovinz, 228 pp. polik.*
 - *Maristen-Sculbrüder 75 Jahre in Furth, 1915-1990*
 - *L'éducation en Allemagne. Une expérience éducative en Hesse, 1969*
 - *Maristen-realschule Reklinghausen, 1994*
 - *50 Jahre Maristenschulbrüder in Deutschland 1914-1964*
- 26. Belgique-Hollande** **613 Loc 8.3.2.4**
- *Historique de la Province*
 - *Maristen Aalsmeer, 1990*
- 27. Irlanda** **615 Loc 8.4.2.7**
- *Irlande, Situation de la Vice-Province, 100 pp, 1980*
- 28. Argentina** **651 Loc 9.5.2.3**
- **Magdaleno Eugenio** : *Argentina marista v. I y II ; 77 y 152 pp. mec.*
 - *Fondations dites du Centenaire : Champagnat, Belgrano, San Luis, Mendoza, Morón*
 - *Luján, Instituto Ángel de Alvear*
- 29. Luján** **653 Loc 9.3.2.1**
- *Cincuentenario del colegio N^a Sr^a de Luján 1904-1954*
 - *Luján, setenta años de la obra marista en Argentina, 1903-1973*
 - *Primer Capítulo Provincial de la Provincia marista de Luján, 1968*
- 30. Uruguay** **656 Loc 9.1.2.5**
- *Primera sesión del Cap. Provincial A 001*
- 31. Córdoba** **652 Loc 9.4.2.5**
- *Historique de la Province H 001*

- 32. Río de La Plata** **657 Loc 9.5.2.5**
- *Informe para los Consejos Provinciales de Córdoba, Paraguay y Río de la Plata, 2000*
- 33. Chile** **654 Loc 9.2.2.5**
- **Cos, Miguel de** : *El Instituto San Martín, 1912 – 1932* Curicó, 1982
- 34. Perú** **655 Loc 9.1.2.4**
- *Hª Contexto The Peruvian soul*
 - *Familia Marista, bodas de diamante, 75 años en la patria de Santa Rosa, 1984* **Loc 9.1.2.4**
 - *Maristas San Luis, Barranco 1923- 1973*
- 35. México** **642 Loc 9.2.3.6**
- *Los Hermanos Maristas en México, vol 1,2,3, Ed. Progreso, 1978...*
 - *Noviciat de Pontós, manuscrit, 1912-1913*
 - *100 años, Fidelidad, Misión, Audacia. Centenario Marista en México (1899-1999)* (vídeo)
- 36. México Central** **643 Loc 8.6.2.3**
- *Situation 1983-1990*
- 37. México Occidental** **644 Loc 8.6.1.2**
- *Actas del Primer Capítulo Provincial, 1969*
 - *Visita del H. Superior General a la Provincia de México Occidental, 1981-1982*
- 38. Colombia** **645 Loc 8.6.5.4**
- *Centenario marista, 100 años de fidelidad, Boletín informativo, 1989 del 0 – 10*
 - *El Instituto Champagnat obra de la divina Providencia, Pasto, diciembre 1947*
 - *Centenario Marista, 1817-1917, Ibagué*
 - *Renseignements sur l'Espagne, La Colombie (Manuscrit)*
 - *Ecos de Familia, N°s 483 y 484, 75 años (Historique)*
 - *Province de Colombie, Popayán, 1946*
 - *Memoria : Primer centenario 1817-1917*
 - *Institut des Petits Frères de Marie, Résumé historique de la Province de Colombie*
 - *Foijadores de la Provincia, 75 aniversario de la fundación de la Provincia, Popayán, 1965*

- 39. Ecuador** **646 Loc 9.4.2.1**
• *Historique de la Province*
- 40. Venezuela** **647 Loc 9.3.2.4**
• *Historique de la Province*
- 41. Italia** **616 Loc 8.5.2.1**
• *Historique de la Province* 616 H-001-009
• *Scuola S. Giuseppe. Genova*
• *Delibération du Conseil*
- 42. United States** **636 Loc 9.5.3.4**
• *Souvenir Book Centenary of Death of Ven. M. Champagnat, 1840 – 1940*
• *History of the Marist Brothers in the United States*
• *Sesquicentennial*
• *Livre du Centenaire de l'Institut des Petits Frères de Marie, Province des Etats-Unis, 1817-1917*
• **Leonard A. Voegtle**, *Go to the Land I Will Show You*, Marists Press, N.Y. 1995
- 43. Esopus** **637 Loc 9.4.3.6**
• *Docs L. Thous Provinces U.S.*
- 44. Poughkeepsie, N.Y.** **638 Loc 9.3.3.7**
• *Poughkeepsie, Beginning and Growth, manusct. 58 pp*
• *Kobe, Marist Brothers, Japan*
- 45. Africa** **670 Loc 10.3.4.0**
• *The Marist Brothers in Africa in the 80'S*
- 46. Congo** **672 Loc 10.2.4.4**
• *Pages tragiques de notre histoire du Congo, polycopie*
• *Docs Historique...* 672.H. 002
- 47. Zaire-Rwanda** **672 Loc 10.2.4.6**
• *Province de Zaire-Rwanda, Division de la Province*
• *Rencontre de Save, Compte-rendu de nos Provinces de l'Afrique, 1976*

- 48. Madagascar** **673 Loc 10.1.4.1**
- *Documents Historiques de la mission de Madagascar 1911-1947*
 - *Annales du District de Madagascar*
 - **Dumortier E.**, *Mission des Frères Maristes à Madagascar*, Ed. Lille , France, 1998
- 49. Nigeria** **674 Loc 10.1.3.1**
- *A brief Historical Development.* 674 A. 001-009
 - *Historical of Province 674 . H.* 001-009
 - **Malia, James** : *BIAFRA Memory of the Music, Melrose, Cambridgeshire, 2007*
- 50. Chine** **681 Loc 10.3.4.1**
- *Historique de la Province de Chine... jusqu'en 1953 / 13 cahiers manuscrits 500 pp ?*
- Chine** **681 Loc 10.3.4.2**
- **Louis-Michel, Aristonique** : *Siège du Pei-t'ang, 1953*
 - *Annales de l'École municipale de Changhai, cahier, 1,2*
- 51. Philippines** **683 Loc 10.5.3.1**
- *Docs. Historique* 683 H. 001-009 ; R. 001-09
 - *Historique Brothers Marists of the Philippines.* 683 **Loc 10.5.3.3**
- 52. Srilanka** **684 Loc 10.5.3.4**
- *Documents Notre Mission de Ceylan* 684. H. 001-009
 - *Rapport sur la Syrie*
 - *The Pearl of the Indies, Catholic Messenger, Colombo, 1924*
- 53. Liban-Syrie** **685 Loc 10.6.4.2**
- *Présence Mariste en Syrie 1868 – 1975;* 280 pp méc. Vialla, Abel-Jean, 1988
 - *La guerre et l'enfance au Liban Beyrouth, 1981*
 - **Vialla, Abel-Jean** : *Collège Saint Louis de Saida, 1989 ;* 232 pp méc. - *Essai d'Evaluation- La guerre au Liban* **Loc 10.6.3.3**
- 54. Constantinople** **686 Loc 10.5.2.1 H. 001-010**
- *Historique de la Province de Constantinople,*

55. Hongrie 686 Loc 10.5.2.4

- *Histoire de Hongrie*
- *Présence Mariste en Yougoslavie 1905-1941*

56. Australia 691 Loc 10.4.2.1

- **Doyle, Alban:** *The Story of Marist Brothers in Australia, 1872-1972, Hong Kong, 1972*
- *Annales d'Australie*, 2 cahiers, 263 pp. manus.

Australia 691 Loc 10.4.2.3

- *Marists in Oceania* Rev. N° 03, 2009
- **Urban, Fr:** *History of the Catholic Education in New South Wales*, 269 pp. méc.
- **Heslin, Joseph:** *A History of the Roman Catholic Church in Samoa, 1845-1995.*

Australia 691 Loc 10.4.2.4

- "... in the favour of Mary, Marist Brothers in Australia

57. Sydney 692 Loc 10.3.2.7

- **Burns Gerard,** *A simple work.* St. Vicens, Australia 1991
- **Valerian Braniff:** *The Quest for Higher Things,* Kilmore, Victoria, 1992

Sydney 692 Loc 10.3.2.3

- *Marist Brothers of the Schools, Sydney Province, 1961*
- *Proceedings of the First Australian Congress of Religious Brothers*
- **Naughtin, Michael:** *A Century of Striving, St Joseph's College Hunter's Hill, 1881-1981*

58. Melbourne 693 Loc 10.2.2.1

- *Marist Brothers 100 Years in Australia*
- *Marists Brothers, Melbourne Province Rev. 2008*

59. New Zealand 694 Loc 10.1.2.1

- **Clisby Edward:** *Marist Brothers and Maori, 1838-1988*

New Zealand 694 Loc 10.1.2.8

- **Pompallier Mission (Tonga)**
- *N.Z. Catholic Schools' Journal, Centenary Number 1838 - 1938*
- *Souvenir of the Golden Jubilee 1876 - 1926*
- *Outline of the History of Samoa*, 60 pp. manusc.
- **Kerr and Donnelly :** *Filji in the Pacific*, Hong Kong, 1977
- *Marist Brothers Samoa, 1888 - 1988 (Rev. Centennial)*

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Histoire de l'Institut des Petits Frères de Marie : **Économat de Frères Maristes**, St. Genis-Laval, 1947

Nicet, Marie : *Histoire de l'Institut*, 7 vol. Manusc., 1789-1930

Giusto, Luigi di : *Historia del Instituto de los Hermanos Maristas*, Imprenta Tecnográfica, Rosario (Argentina), 2004

Palau, Saturio : *Anales de España*, 2 vol. Manusc., 1925

Rostros de la fidelidad de Dios, Provincia de América Central, 3 vol., El Salvador, 203

Comisión de Historia : *Los Hermanos Maristas en México*, 3 vol., Ed. Progreso, México, 1982

Azzi, Riolando, *História da Educação Católica no Brasil*, 4 vol., São Paulo, 2005

Adorator, *Vinte anos do Brasil*, SIMAR, Ed. Brasileira, 2005

Roger, Stirn : *Petite histoire de la Grande Affaire*, Bruxelles, 1991

Les Petits Frères de Marie, identité et vitalité (1840-1890)

Zind Pierre : *Bx. M. Champagnat, son œuvre scolaire dans son contexte historique*, Rome, 1991

Les nouvelles Congrégations des Frères Enseignants en France de 1800-à 1830, St Genis-Laval, 1969

Lanfrey, André : *Marcellin Champagnat & Les Frères Maristes, Instituteurs congréganistes au XIX^e siècle*. Ed. D. Bosco, Paris, 1999

Une congrégation enseignante : les Frères Maristes de 1850 – 1904, Lyon, 1979

Sécularisation, séparation et guerre scolaire (1901 – 1914) Ed. Cerf, Paris, 2003

Coste, Jean et Lessard, Gerard : *Origines Maristes*

Gabriel, Michel : *Frère François (Gabriel Rivat), 60 ans d'histoire mariste*, Delta, 7 Saint-Chamond, 1996

Silveira, Luiz : *Il Capítulo Geral do Instituto dos Pequenos Irmãos de Maria: 1852 – 1854* M. C. Belo Horizonte, 1993

Avit, Bilon : *Annales des Maisons*, 7 vol. polyc. Rome, 1991

Annales de l'Institut, 3 vol., Rome, 1993

Les Frères Maristes en Chine, Petit historique de leurs œuvres de 1891-1941, Polyc.

Neuville-sur-Saône, 1967

Réveil de la Province de Chine, Lettres et Documents, 1901 – 1906, Polyc. Rome, 1999

Contribution à une étude sur les débuts des missions maristes d'Océanie, Pol. Saint-Genis-Laval, 1995

- *Amazonia* : **10.5.5.3**
- *Malawi*, **9.1.4.6/8**;
Malawi and Zambia **9.6.3.4**;
and Zambia-Rodesia-Angola **9.2.5.5**
- *Cameroun* **9.1.4.3**
and Congo-Brazaville **9.6.3.4**
- *Distrito Marista de Bolivia*, **9.4.5.6**
- *Biafra*, **10.1.3.1**
- *Tonga*, **10.1.2.8** ;
History of Samoa, **10.1.2.8**;
Marists Brother Samoa, **10.1.2.8**
- *Fiji in the Pacific*, **10.1.2.8**
- *Kobe, Japan* **9.3.3.7**

